RAPPORT

DREAL Bretagne

Service prévention des pollutions et des risques

Directive inondations

Bassin Loire Bretagne

Décembre 2013

Territoire à risque important d'inondation T.R.I. Quimper – Littoral Sud Finistère

* * * * * *

Rapport de présentation de la cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondations

Place Terre au Duc à Quimper - décembre 2000
(Source ville de Quimper)

Port de Saint-Guénolé à Penmarc'h lors de la tempête du 10 mars 2008
(Source Ouest France)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BRETAGNE

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	16/10/13	1ère version interne DREAL
2	18/10/13	2nde version, soumise à la consultation locale
3	05/12/13	3e version, après intégration des remarques issues de la consultation, de la DREAL de bassin
4	12/12/13	4e version après complément et validation de la DDTM29

Affaire suivie par

Stéphanie Marziou, Gwen Glaziou et Daniel Donnart - Service de prévention des pollutions et des risques

Tél. : 02.99.33.43.34 / Fax : 02.99.33.43.40

Courriels :
stephanie.marziou@developpement-durable.gouv.fr
gwen.glaziou@developpement-durable.gouv.fr,
daniel.donnart@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs

Stéphanie MARZIOU - DREAL Bretagne (SPPR/DRNH/URN)
Gwen GLAZIOU - DREAL Bretagne (SPPR/DRNH/URN)
Daniel DONNART - DREAL Bretagne (SPPR/DRNH/URN)

Relecteurs

Anne MORANTIN- DREAL Bretagne (SPPR/DRNH/URN)
Gérard PRIGENT - DREAL Bretagne (SPPR/DRNH)

Référence extranet

http://extranet.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/

Photo de couverture :
- source Ville de Quimper
- Ouest France

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION 5

2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE.....6
2.1 - Bassin versant de l'Odet.....6
2.2 - Littoral de Penmarc'h à Concarneau.....7

3 - CARACTÉRISATION DES PHÉNOMÈNES D'INONDATION ET DE SUBMERSION MARINE.....8
3.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire.....8
3.2 - Submersion marine à la côte.....9

4 - HISTORIQUE DES INONDATIONS ET DES SUBMERSIONS 10
4.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire.....10
4.2 - Submersion marine à la côte.....12

5 - ETUDES ANTÉRIEURES SUR LES INONDATIONS ET LES SUBMERSIONS MARINES 16
5.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire.....16
5.2 - Submersion marine à la côte.....17

6 - LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS RETENUS POUR L'INONDATION FLUVIALE.....20
6.1 - Hypothèses générales et méthode retenues.....20
6.2 - Une cartographie fluviale réalisée par modélisation hydraulique.....21
6.3 - Scénario "aléa fréquent".....23
6.4 - Scénario "aléa moyen".....23
6.5 - Scénario "aléa rare".....25

7 - LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS RETENUS POUR LA SUBMERSION MARINE.....26
7.1 - Hypothèses générales et méthode retenues.....26
7.2 - Scénario "aléa fréquent".....28
7.3 - Scénario "aléa moyen".....28
7.4 - Scénario "aléa rare".....29
7.5 - Première analyse des cartes des surfaces inondables.....29

8 - LIMITES DE L'APPROCHE ET DES RÉSULTATS OBTENUS.....31

9 - ANALYSE DES ENJEUX.....32
9.1 - Présentation de la démarche - Méthode.....32
9.2 - Principaux constats 33

10 - CARTOGRAPHIE DES SCÉNARIOS D'INONDATION ET DES RISQUES.....37
10.1 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa fréquent.....37
10.2 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa moyen.....38
10.3 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa moyen avec changement climatique 40
10.4 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa rare.....41
10.5 - Cartes de synthèse des surfaces inondables.....42
10.6 - Cartes de risque.....43

11 - ANNEXES NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DES CARTES.....44
11.1 - Synoptique du modèle hydraulique utilisé à l'amont.....44
11.2 - Synoptique du modèle hydraulique utilisé à l'aval.....45
11.3 - Bases de données utilisées pour l'analyse des enjeux du territoire.....46
11.3.1 -Les installations industrielles et agricoles de la directive IPPC (« Integrated Pollution Prevention and Control ») 46
11.3.2 -Les stations d'épuration.....46
11.3.3 -Les zones protégées au titre de la DCE.....47
11.3.4 -Les activités économiques.....48
11.3.5 -Les sites dits "sensibles" et sites utiles à la gestion de crise.....48
11.3.6 -Les données à caractère patrimonial.....50
11.4 - Détails du recensement de la population et des emplois.....51

1 - Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (dite « Directive inondations »), l'exploitation des connaissances rassemblées dans l'évaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne, réalisée au cours de l'année 2011, a conduit à identifier 22 Territoires à Risque Important (TRI) sur ce bassin, arrêtés par le préfet de coordonnateur de bassin Loire-Bretagne le 26 novembre 2012.

Au vu des enjeux potentiellement touchés par un débordement de l'Odet et de ses affluents le Jet et le Steïr, ou par une submersion marine sur les communes littorales du Sud-Finistère se situant de part et d'autre de l'estuaire de l'Odet, le secteur s'étendant, d'une part de Quimper jusqu'à l'embouchure de l'Odet, et d'autre part de Penmarc'h à Concarneau constitue l'un de ces 22 TRI. Il a été nommé **TRI Quimper – Littoral Sud-Finistère**.

La qualification d'un territoire en TRI implique une nécessaire réduction de son exposition au risque d'inondation et engage l'ensemble des pouvoirs publics présents dans la recherche de cet objectif. À cette fin, une stratégie locale de gestion du risque d'inondation devra être mise en œuvre pour chaque TRI d'ici mi-2016, en tenant compte des priorités fixées par la stratégie nationale de gestion du risque d'inondation et de sa déclinaison dans le plan de gestion du risque d'inondation du bassin Loire-Bretagne.

Afin d'éclairer les choix à opérer et de partager les priorités, la connaissance des inondations sur les TRI doit être approfondie, en réalisant une cartographie des risques pour 3 scénarios d'inondation :

- un événement fréquent ;
- un événement d'occurrence moyenne (période de retour de l'ordre de 100 ans), en intégrant dès à présent deux scénarios d'élévation du niveau marin liés au changement climatique, pour les secteurs exposés au risque de submersion marine ;
- un événement extrême d'occurrence faible.

Le présent rapport a pour objet de présenter ce jeu de cartographies sur le TRI Quimper – Littoral Sud-Finistère.

Une version projet des cartes et du rapport de présentation a été soumise à la consultation des acteurs du territoire concerné entre le 24 octobre et le 22 novembre derniers. Un comité de suivi sous pilotage de M. le Secrétaire général de la préfecture du Finistère s'est tenu le 8 novembre afin de présenter et d'expliciter les cartographies du risque.

Plusieurs « catégories » d'observations ont été relevées à la lecture des avis formulés dans le cadre de cette consultation.

Une majorité d'entre eux porte sur le positionnement et la typologie des enjeux recensés. Dans la limite des critères de la circulaire du MEDDE du 16 juillet 2012 relative à la mise en œuvre de la phase « cartographie » de la directive Inondations, ces observations ont été prises en compte par modification des cartes de risques où sont figurés ces enjeux (annexe 10.6).

D'autres avis demandant des précisions sur la méthode de caractérisation des aléas et sur les informations historiques ont fait l'objet de complément et corrections intégrées dans la présente version du rapport.

2 - Présentation générale du territoire

2.1 - Bassin versant de l'Odet

Le bassin versant de l'Odet s'étend sur 715 km^2 environ. Il regroupe 32 communes, situées intégralement dans le département du Finistère, dont il représente 11 % de la superficie. Il est traversé par un réseau hydrographique dense dont les axes principaux sont constitués par les cours de l'Odet (66 km), du Steïr (29 km) et du Jet (26 km).

Carte générale du bassin de l'Odet

Carte topographique du bassin de l'Odet (source SAGE Odet)

L'Odet prend sa source dans les Montagnes Noires, sur la commune de Saint-Goazec, à une altitude de 175 mètres. Son cours suit une direction générale nord-est / sud-ouest dans une plaine alluviale qui tend à s'élargir de l'amont vers l'aval. La vallée se rétrécit en revanche nettement quelques kilomètres avant l'arrivée à Quimper au contact du massif granitique, donnant naissance aux gorges du Stangala. Les confluences avec ses deux principaux affluents (le Jet puis le Steïr) ont lieu à moins de 3 km d'intervalle sur la commune de Quimper[1]. La vallée de l'Odet s'élargit alors nettement et la pente du terrain naturel devient quasiment nulle compte-tenu de la remontée de la marée jusqu'à Quimper. L'Odet se jette finalement dans l'Atlantique au terme d'un estuaire aux versants très marqués, long de près de 20 km, dans une embouchure bordée à l'ouest par le port de Sainte-Marine (commune de Combrit), à l'est par la station balnéaire de Bénodet.

La commune de Quimper, située au carrefour des apports fluviaux et de l'influence maritime, regroupe la grande majorité des enjeux inondables, sujets soit aux crues de l'Odet et ses deux affluents, soit aux remontées de la marée, soit à la conjonction des deux phénomènes. L'amont du bassin versant est en revanche essentiellement rural, le fonds de vallée n'est pas urbanisé. L'estuaire en aval de Quimper, ne présentant pas de surfaces latérales susceptibles d'être urbanisées, est également très peu exposé aux inondations.

1 *Kemper* en breton signifie « confluence »

Le TRI Quimper Littoral Sud-Finistère n'intègre donc pas l'ensemble du bassin versant de l'Odet mais seulement 7 communes de sa partie aval, depuis Quimper sur l'Odet, Ergué-Gabéric sur le Jet et Guengat sur le Steïr jusqu'à l'embouchure, assurant ainsi une continuité avec le secteur soumis aux risques de submersion marine.

L'exposition importante du territoire au risque d'inondation a amené les pouvoirs publics (Etat, collectivités) à mettre en place des dispositifs et programmes de prévention des risques.

Trois communes, Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat sont ainsi couvertes par un Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi fluvial) approuvé en 2008.

En revanche, l'ensemble du bassin de l'Odet est couvert par un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) labellisé en 2012 et porté par l'EPTB du bassin de l'Odet – le SIVALODET – (second PAPI après celui mené de 2004 à 2010), dans un souci de gestion du risque d'inondation à l'échelle globale du bassin versant.

2.2 - Littoral de Penmarc'h à Concarneau

Carte générale du littoral du TRI

Les communes littorales du TRI s'étendent sur une largeur de 35 à 40 km d'est en ouest (le linéaire de côte associé étant bien plus important). Il est globalement constitué de pointes rocheuses relativement basses reliées entre elles par des cordons dunaires derrière lesquels se sont installés des marais maritimes, toujours en place ou asséchés par l'homme afin d'ouvrir ces parcelles à l'agriculture ou à l'urbanisation. Cette façade littorale est régulièrement interrompue par le débouché de plusieurs petits fleuves côtiers dont les plus importants sont le Ster de Lesconil, la rivière de Pont-L'Abbé et surtout l'Odet.

Ce littoral est ouvert sur l'océan atlantique et exposé à des conditions météo-marines particulièrement sévères lors des plus fortes tempêtes. Les houles orientées sud à sud-ouest et ouest à ouest-nord-ouest y sont les plus impactantes, fonction de l'orientation du front de mer, très variable sur le linéaire du TRI.

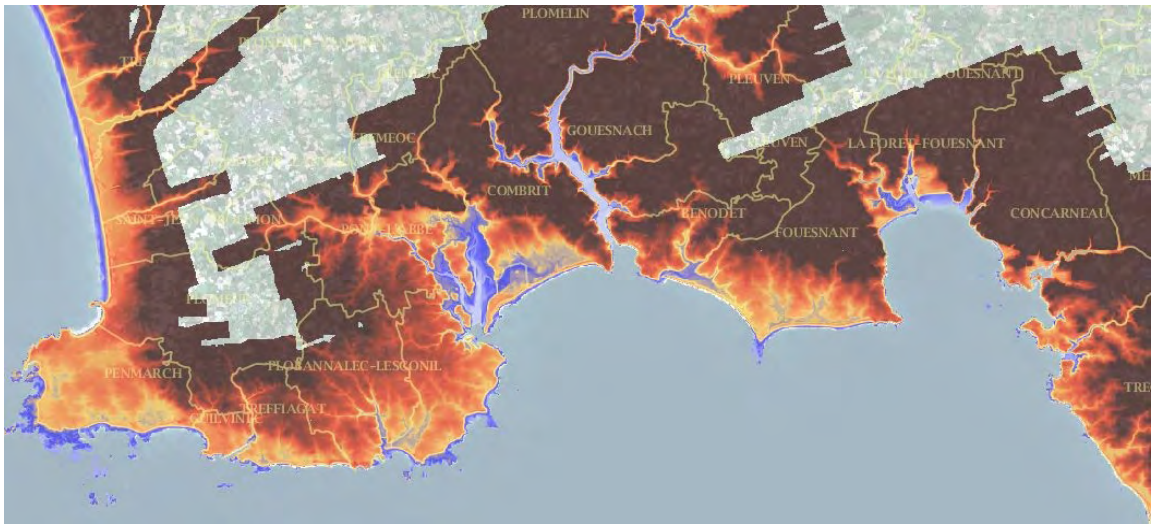

Carte topographqiue du littoral du TRI (source :IGN) mettant en évidence la variété des faciès littoraux du TRI : alternance de zones basse rocheuses (Penmarc'h), d'estuaires ou rias (Pont L'Abbé,, Odet), de cordons dunaires et des marais rétro-littoraux (Combrit, Fouesnant), de pointes et d'anses (Odet, la Forêt-Fouesnant)

La protection de ce territoire contre les submersions marines est assurée par des ouvrages anthropiques (digues, murets portuaires et autres types d'ouvrages) ou des structures naturelles (telles que les cordons dunaires) souvent sujettes au phénomène d'érosion côtière.

Ce littoral comprend également plusieurs zones portuaires destinées selon le cas aux activités de pêche, de plaisance ou de commerce.

Les risques de submersion marine sont importants sur ce territoire : ils ont conduit le Préfet du Finistère à y prescrire le 16 janvier 2012 deux Plans de prévention des risques littoraux (PPRL) couvrant les 12 communes littorales du TRI. Le premier PPRL couvre les 8 communes littorales situées à l'ouest de l'embouchure de l'Odet et le second PPRL couvre les 4 communes situées à l'est de l'estuaire.

Deux des communes particulièrement exposées (Combrit et Ile-Tudy) ont d'ailleurs fait l'objet d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le SIVOM de Combrit – Ile-Tudy et d'un Plan Submersions Rapides (PSR), tous deux labellisés en 2012 suite à l'avis favorable de la commission de bassin d'avril 2012. L'opération labellisée au titre du PSR concerne la construction d'une digue arrière littorale permettant de garantir la protection d'une zone urbanisée, édifiée dans un ancien marais maritime. La protection de ce polder contre la mer repose aujourd'hui sur la digue de Kermor et sur un cordon dunaire fragile soumis régulièrement à d'importants phénomènes d'érosion. Les brèches qui pourraient ainsi se former dans le cordon font peser sur le polder un risque fort de submersion lors des événements tempétueux les plus intenses.

3 - Caractérisation des phénomènes d'inondation et de submersion marine

3.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire

Les crues d'importance du bassin de l'Odet sont des crues d'hiver ou de tout début de printemps. La majorité des crues historiques se sont en effet produites entre mi-décembre et mi-mars.

Il s'agit de crues de type océanique caractérisées par :

- l'arrivée de fronts pluvieux venant de l'Atlantique par l'ouest ou le sud-ouest ;
- une accumulation sur plusieurs semaines de précipitations moyennes et régulières réduisant la capacité d'absorption des sols et augmentant progressivement le débit de base des cours d'eau ;
- un épisode de pluie important dans les deux jours précédant la crue, pluie non nécessairement exceptionnelle mais déclenchant la crue à proprement parler.

Le bassin versant étant de petite taille (45 km entre les sources de l'Odet et Quimper) et constitué d'un socle géologique peu perméable, le délai moyen séparant le pic de pluie du pic de crue à Quimper est de l'ordre de la demi-journée, délai court pour la préparation et la gestion de crise.

La durée de la crue est relativement faible, la durée moyenne pendant laquelle le débit dépasse la moitié du débit de pointe étant de vingt heures, les cours d'eau ne se maintenant généralement pas plus d'une ou deux heures à leur niveau maximum.

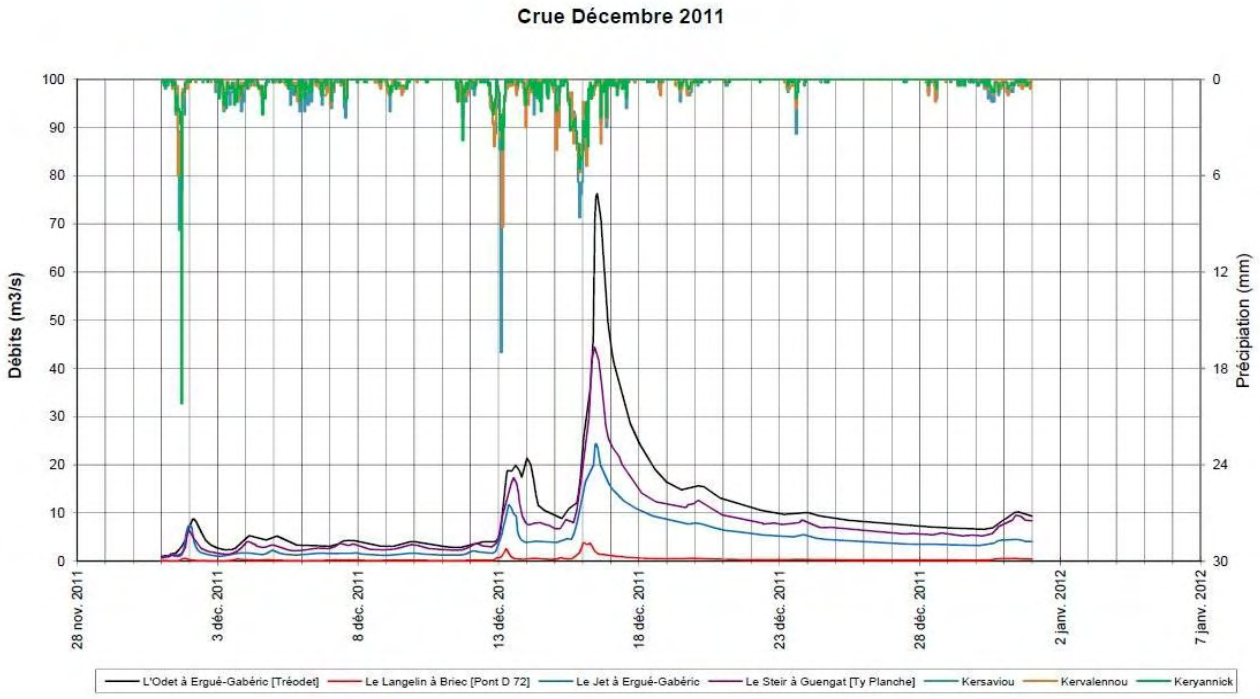

Hydrogrammes (courbes du bas) et précipitations (courbes du haut) de la crue récente de décembre 2011 sur l'Odet, le Jet et le Steïr. On y remarque le faible délai entre les pointes de pluie et les pointes de débits(1/2 journée environ) et la quasi simultanéité des pics de crues de l'Odet, du Jet et du Steïr. (Source Etude EGIS – SIVALODET)

Une des spécificités des crues du bassin de l'Odet réside dans la concomitance des crues de l'Odet, du Jet et du Steïr, systématiquement observées à la confluence à Quimper, à quelques heures près. Cela s'explique par le fait que les différents sous-bassins versants sont arrosés par des pluies d'une intensité similaire, et qu'ils sont de taille comparable et constitués d'un socle géologique globalement similaire en terme de perméabilité.

Enfin, l'influence de la mer se faisant ressentir jusque dans Quimper, un passage de la crue à marée haute pendant une période de forts coefficients ou lors du passage d'une dépression importante générant une élévation du niveau de la mer (surcote atmosphérique) est un facteur d'aggravation fréquent des inondations à Quimper.

3.2 - Submersion marine à la côte

Le littoral de ce TRI est composé de 12 communes dont certaines zones - les plus proches du rivage ou les plus basses au plan topographique – sont particulièrement exposées aux submersions marines. Ces submersions peuvent survenir :

- par débordement simple lorsque le niveau marin dépasse la cote des structures de protection (digues, quais, cordons dunaires) ou du terrain naturel ;
- par jets de rive, la houle venant déferler sur le trait de cote et générant des paquets de mer dépassant la cote des structures de protection (digues, quais, cordons dunaires) ou du terrain naturel : la submersion se fait alors de façon discontinue par apports successifs de ces volumes d'eau salée ;
- en cas de brèches dans ces systèmes de protection (digues, cordons dunaires) : la submersion se fait alors par intrusion continue d'eau de mer dans les zones basses qui ne sont dès lors plus protégées.

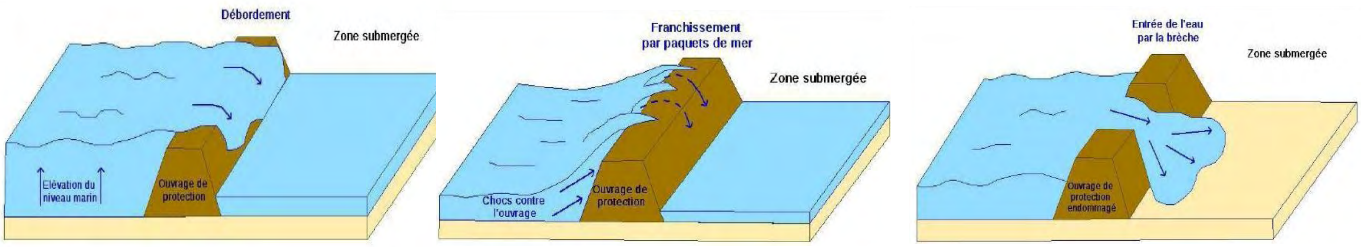

Illustration des trois modes de submersions classiques (Source MEDDE)

Localement, les chocs mécaniques des vagues peuvent également menacer l'intégrité des bâtiments situés près de la mer.

Certaines conditions météo-marines favorisent la survenue de ces phénomènes : événements tempétueux (vent et dépression atmosphérique), période de vive-eaux, marée haute au moment du passage de la tempête...). Elles peuvent en effet générer localement des niveaux marins importants et transporter jusqu'à la côte une énergie élevée qui vient se dissiper sur les structures de protection contre la mer (naturelles ou anthropiques).

Étant donnée la proximité de la mer, les communes non littorales de ce territoire reliées à la mer par un cours d'eau sont susceptible d'être impactées par les conditions maritimes en aval. Cette influence s'exprime d'autant plus fortement que la distance de la commune à la mer est faible (ex. Pont-L'Abbé). Indépendamment de la survenue d'un événement tempétueux, lorsqu'un cours d'eau passe en crue, le niveau marin en aval peut constituer un facteur d'aggravation (marée haute) ou d'amélioration (marée basse) par sa capacité à s'opposer au passage de la crue ou au contraire à en faciliter l'évacuation.

4 - Historique des inondations et des submersions

4.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire

L'historique des crues fluviales est assez bien documenté depuis le milieu du 19e siècle compte-tenu de la fréquence des inondations à Quimper, ville historiquement importante et préfecture du département du Finistère.

Le bassin de l'Odet comme le reste de la Bretagne a connu, au cours des vingt dernières années, des crues remarquables. Les crues plus anciennes et d'intensité proche ne sont pas pour autant absentes des chroniques disponibles dans les archives.

Les crues les plus importantes depuis le début du 20e siècle sont les suivantes :

- la crue de janvier 1925 est la plus forte de la fin du 19e siècle et de la première moitié du 20e siècle. A l'origine d'une inondation généralisée à Quimper, son débit n'est pas connu mais l'étendue de l'inondation est proche de celle de la crue de décembre 2000, avec une hauteur d'eau légèrement inférieure de 20 à 30 centimètres[1] (source PPRi). Sa période de retour est ainsi estimée à 50 ans. D'après les archives, elle se démarque des crues typiques de l'Odet par sa durée (du 2 au 10 janvier), probable successions de plusieurs crues approchées).

Avenue de la Libération (le long de la voie ferrée) en janvier 1925 – Débordement de l'Odet (Source Ville de Quimper)

- la crue du 15 février 1974 est d'origine purement fluviale (coefficients de marée faibles entre 30 et 45), dont le débit est estimé à 119 m3/s sur l'Odet à Quimper *(à l'entrée dans Quimper en aval de la confluence avec le Jet, source banque Hydro – DREAL Bretagne)* et dont la période de retour est estimée à 20 ans sur l'Odet

Place Terre au Duc (en plein centre de Quimper) en février 1974 – Débordement du Steïr (Source Ville de Quimper)

1 L'urbanisation dans Quimper ayant fortement changé de même que le lit des rivières et leurs abords, la comparaison des cotes ne permet pas de hiérarchiser l'intensité des débits de crue des différents évènements.

- la crue de janvier 1995, très particulière, car présentant quatre pics de crue successifs du 21 au 28 janvier, dont les pointes s'étalent entre 110 et 130 m^3/s *(à l'entrée dans Quimper en aval de la confluence avec le Jet, source banque Hydro – DREAL Bretagne)*. La période de retour du pic principal est estimée à 20 ans. Outre sa forte intensité, elle a été très éprouvante en raison de la répétition des débordements en une semaine. En volume, elle représente ainsi la plus importante crue connue depuis l'existence des mesures de débits dans les années 60 sur l'Odet. Avec un coefficient maximum de 84 sur cette semaine, la marée n'a pas joué un rôle prépondérant lors de cette crue. Bien qu'inférieure en débit de pointe à celles de 1925 et 2000, il s'agit d'une crue exceptionnelle par sa durée et son volume.
- la crue des 12 et 13 décembre 2000 qui est la plus forte crue observée à Quimper depuis le début du 20e siècle. Son débit sur l'Odet à Quimper est estimé à 164 m^3/s *(à l'entrée dans Quimper en aval de la confluence avec le Jet, source banque Hydro – DREAL Bretagne)*, débit de l'ordre de la crue cinquantennale. De plus, elle a été aggravée à l'aval de Quimper par des coefficients de marée importants sur les deux jours (101 et 102).

  Cette crue a généré une inondation générale du fond de vallée à Quimper, inondant quasiment l'ensemble du lit majeur de l'Odet et de Steïr dans Quimper : la zone d'activité située à l'entrée de la ville à la limite entre Ergué-Gabéric et Quimper, le quartier de l'Hippodrome et une partie de sa zone d'activités, la voie ferrée et la gare de Quimper, le centre-ville de Quimper de part et d'autre de l'Odet (dont la Préfecture et le Conseil Général) et du Steïr, les quartiers de la Providence et du Moulin Vert et les secteurs situés à l'arrière de la digue du chemin de Halage en aval de Quimper.

  Cette crue des 12 et 13 décembre 2000 s'inscrit au sein d'un hiver particulièrement humide qui a vu d'autres crues s'échelonner de décembre à mars, de moindre intensité mais ayant provoqué des dommages, en particulier les crues des 1er et 5 janvier 2001.

Place Terre au Duc (en plein centre de Quimper) en décembre 2000 où il a été observé jusqu'à 1,5 m d'eau – Débordement du Steïr (source Ville de Quimper

La gare de Quimper et la quartier de l'hippodrome (en bas) inondés en décembre 2000 – débordement de l'Odet (Source ville de Quimper)

Suite aux crues de 1995 et 2000 (et celles, moindres mais rapprochées, de décembre 1999 et janvier 2001), la Ville de Quimper a entrepris d'importants travaux et actions de prévention menés dans la décennie 2000 – 2010.

Les crues de 1995 et 2000 sont encore bien présentes dans les esprits des Quimpérois. Cette mémoire du risque a été réactivée récemment par les crues du 16 décembre 2011 (101 m^3/s *à l'entrée dans Quimper en aval de la confluence avec le Jet,,* coefficient de marée 69) et du 20 décembre 2012 (104 m^3/s *à l'entrée dans Quimper en aval de la confluence avec le Jet,*, coefficient de marée 55) plus faibles mais ayant néanmoins provoqué des premiers débordements et des dommages localisés dans Quimper.

4.2 - Submersion marine à la côte

Les communes littorales du TRI sont inégalement exposées aux risques de submersion marine. Par le passé, les inondations ont été majoritairement le fait de projections par paquets de mer et de brèches dans des structures de protection contre la mer, en particulier dans les cordons dunaires, qui ont permis la pénétration d'eau de mer dans les zones basses situées à l'arrière de ces structures. Localement, les niveaux marins importants peuvent également générer des débordements, indépendamment d'une quelconque défaillance d'ouvrage.

En fonction de la typologie des conditions météo-marines lors des événements de tempête (direction et force du vent, direction et hauteur de houle), de l'orientation des côtes et de l'état des structures de protection au moment du passage de la tempête (notamment des dunes), les effets d'une même tempête ne sont pas analogues d'une commune à l'autre.

Les conséquences des tempêtes récentes sont relativement bien documentées (localisation des submersions et dégâts aux ouvrages, modes de submersion), mais ce n'est pas le cas pour les tempêtes plus anciennes. Plusieurs épisodes tempétueux ont particulièrement affecté les communes de ce TRI. On peut noter :

- une tempête très ancienne survenue aux environs de l'an 800 dans le Pays Bigouden, qui a déposé une épaisse couche de petits galets sur quelques centaines de mètres vers l'intérieur des terres ;
- parmi les tempêtes plus récentes :
  - la tempête du 14 décembre 1978 (rafales de vent à 120 km/h, coefficient de marée : 81) ;
  - la tempête du 15 octobre 1987, qui frappa en période de morte-eau, ce qui en limita les effets dévastateurs (pression minimale à 948 hPa, rafales de vent à 180 km/h, surcotes de 1,6 m à Brest) ;
  - la tempête du 10 mars 2008 (rafale de vent à 115 km/h, coefficient de marée : 104).

Les études en cours menées dans le cadre de l'élaboration des deux PPRL du Sud-Finistère permet de dresser la synthèse présentée ci-après. Un état des lieux plus complet des événements de tempête et de ses conséquences figure dans le rapport de phase 1 des études sur les 2 PPRL, en cours de finalisation.

Commune	Nombre d'événements recensés	Origine des submersions	Secteurs les plus impactés
Penmarc'h	33	Brèches : ouvrages de protection (muret/digue)+ dunes (Tour ar Ster, La Joie) Franchissement par paquets de mer (zone portuaire de Saint-Guénolé et Kervily)	La Joie, Toul ar Stêr, Saint-Pierre, Kervily, Goret, Kerity et terre-plein du Port de Saint-Guénolé 2008 : rue du Port, rue des Embruns, rue Pierre et Jean Dupouy, rue Ancien Le Lay
Le Guilvinec	14	Brèches : ouvrages de protection (port) Franchissement par paquets de mer	Men-Meur, Le Port

Commune	Nombre d'événements recensés	Origine des submersions	Secteurs les plus impactés
Treffiagat	26	Brèche : ouvrages de protection + dunes (Pors Treillen, Reun, Kersaux, Léhan, Squividan)	Marais de Léhan 2008 : rue de Croas Malo, impasse du Nevez, rue Raphaël et Xavier Quideau
Plobannalec -Lesconil	10	Brèches : dunes du Cosquer Franchissement par paquets de mer (port de Lesconil)	-
Loctudy	24	Brèches : ouvrages de protection (mur/digue)+ dunes (flèche du Cosquer, Sables Blancs) Franchissement par paquets de mer (à Traon, pointe de Kerafédé, de Kervilzic à la pointe de Langoz)	Marais de Stêr Kerdour, Bremoguer et Penglaouic, Beg Guen, Kervilzic, pointe de Langoz 2008 : Kervilzic, pointe de Kerafédé, allée des Bleds (secteur du Traon), allée Corn Guernic et secteur du Langoz
Pont-L'Abbé	4	Débordement sur les quais	Quai saint-Laurent et Pors Moro
Ile-Tudy	33	Brèches : ouvrages de protection + dune (Teven) Franchissement par paquets de mer (pointe d'Ile-Tudy – facade Est)	Pointe de la Presqu'Ile, rue des Ecoles, boulevard de l'Océan, rue des Perdrix Plusieurs submersions historiques d'une grande partie d'Ile-Tudy. Digue de Kermor détruite lors de la tempête de février 1904. 2008 : secteur de l'église
Combrit	29	Brèches : dune (Treustel : endommagements répétés)	Polder de Combrit (Treustel), parc de Kerobistin
Bénodet	12	Franchissement par paquets de mer (Le Trez Bihan et entre la Pointe Saint-Gilles et le Groasguen)	Eglise Saint-Thomas, 2008 : cinéma, thalasso, résidences situées au niveau du Trez Bihan, voirie de la Corniche, camping du Letty, corniche du Groasguen
Fouesnant	33	Brèches : ouvrages de protection + dune (dune Sud des Glénans, dune de Beg Meil, endommagements répétés des tronçons Mousterlin Est et Ouest) Franchissement par paquets de mer (Cap Coz)	Marais de Mousterlin
La Forêt-Fouesnant	9	Débordement	Beg an Aer, Pen ar Ster

Commune	Nombre d'événements recensés	Origine des submersions	Secteurs les plus impactés
			2008 : salle polyvalente située le long du vieux Port, Pen ar Ster, Corniche de la Cale, rue Neuve, rue Charles de Gaulle
Concarneau	21	Brèches : ouvrages de protection Franchissement par paquets de mer (plage des Sables Blancs et plage des Dames à l'entrée du Port)	Ville-Close, quai d'Aiguillon 2008 : rue Vauban, rue Saint-Guénolé, rue de la Libération, place de la Croix, place Saint Guénolé, rue Théophile Louarn, boulevard Katherine Wyllie, avenue du Cabellou

Il convient de relever les observations suivantes :

- le nombre d'événements recensés ci-dessus ayant impacté le territoire constitue un indicateur intéressant pour analyser la fréquence des événements ayant frappé chacune des communes depuis le milieu du 19e siècle, dans la limite des écrits disponibles dans les archives pour chacun de ces événements (nombre, qualité...). Il ne renseigne toutefois pas sur le niveau d'exposition des communes.
- un certain nombre de communes sont exposées lors des tempêtes aux chocs mécaniques des vagues qui peuvent altérer les ouvrages de protection (et les biens). Les brèches étant déjà répertoriées ci-après comme un phénomène possible à l'origine des submersions, il n'a pas ici été fait état de cet aléa "chocs mécaniques des vagues" spécifique, par ailleurs pris en compte dans les études d'aléas des PPRL.
- les secteurs touchés lors de la tempête de mars 2008 ont été indiqués (lorsqu'identifiés dans les archives) car il s'agit de l'une des plus fortes tempêtes bien documentées ayant, dans un passé récent impacté le littoral breton et encore présente dans les mémoires.

Quelques illustrations à suivre des tempêtes ayant affecté les communes de ce TRI et leurs conséquences :

Commune de Penmarc'h :

Dégâts occasionné au mur pare-embruns de St-Guénolé lors de la tempête des 12 et 13 février 1979 (source : monographie des tempêtes de l'UBO)

Endommagement d'une digue lors de la tempête du 10 mars 2008 (Source : Ouest-France du 12 mars 2008)

Communes d'Ile-Tudy :

Tempête de 2001 - non datée
(Source : Mairie)

Submersion au niveau du vieux bourg
(Source : Le Télégramme du 28 et du 29 octobre 2004)

Commune de Combrit :

Tempête du 17 février 2011 : 6 zones de franchissement repérées au niveau de la dune du Treustel (source : C. Chamboredon - DDTM 29)

Brèche au niveau du cordon dunaire du Treustel - Tempête du 3 mars 2010 (Source : Le Télégramme du 10 mars 2010)

Commune de Concarneau :

Dégâts observés sur la plage des Sables Blancs - Tempête des 20 et 21 mars 1937 (Source : Service des archives de Concarneau)

Paquets de mer au niveau du boulevard de Bougainville - Tempête du 27 octobre 2004 (Source : Le Télégramme du 28 octobre 2004)

5 - Etudes antérieures sur les inondations et les submersions marines

5.1 - Débordement de l'Odet, du Jet, du Steïr et dans l'estuaire

Les inondations à Quimper ont fait l'objet de très nombreuses études pour mieux appréhender les phénomènes en présence, les caractériser, les cartographier et proposer des solutions pour remédier à leurs conséquences. Leur production est rythmée par la survenue des grandes crues. Les principales études sont citées ici :

1976 : *Protection de Quimper contre les inondations* – SOGREAH pour la Ville de Quimper. Cette étude aboutissait à des propositions d'aménagements hydrauliques lourds sur l'Odet et le Steïr (recalibration du lit, rectification du tracé).

1983 : *Bilan synthétique des problèmes posés par les inondations dans le bassin de l'Odet et de ses affluents* - Groupement BCEOM-BRGM-SOGREAH pour la Ville de Quimper.

1995 : *Lutte contre les crues de l'Odet, étude de faisabilité* – SOGREAH pour la Ville de Quimper. Elle contient un diagnostic de la crue de janvier 1995 et propose des aménagements contre les crues de l'Odet pour les quartiers situés entre la zone industrielle de l'Hippodrome et le centre-ville.

1997 : *Réalisation de travaux de lutte contre les inondations de l'Odet, Avant Projet Sommaire* – BCEOM pour la Ville de Quimper. Elle fait suite à celle de 1995 et doit permettre de préciser les aménagements proposés en vue de leur réalisation sur l'Odet entre la zone industrielle de l'Hippodrome et le centre-ville.

2001 : *Rapport de la mission d'expertise interministérielle sur les crues de décembre 2000 et janvier 2001 en Bretagne*. Ce rapport s'appuie sur les études précédentes et les constats observés pendant l'hiver 2000-2001. Il dresse un panorama général des phénomènes en jeu, des facteurs ayant pu contribuer à aggraver l'ampleur des inondations, des dispositifs de protection et de prévention existants (dont les PPRi et l'annonce des crues) et des améliorations à apporter dans les différents domaines de la prévention et de la protection.

2002 : *Etude hydrologique et hydraulique des bassins versant du Steïr et de l'Odet* – Groupement BCEOM / SOGREAH pour la Ville de Quimper. Elle fait suite aux crues de l'hiver 2000-2001 et comprend une modélisation hydraulique de l'Odet et du Steïr dans Quimper, une expertise des études antérieures et des propositions d'aménagement locaux dans Quimper.

2006 : *Etude hydraulique complémentaire pour le projet de retenues collinaires sur les bassins du Jet, de l'Odet et du Steïr* – SAFEGE pour le Conseil général du Finistère. Un programme de travaux ayant été réalisé dans la traversée de Quimper (1995-2005), cette étude vise à définir un programme d'aménagement complémentaire d'aires d'écrêtement des crues sur le bassin versant en amont de Quimper.

2008 : *Etude hydraulique visant à préciser le fonctionnement de l'Odet en crue* – BCEOM pour la Ville de Quimper. Elle vise à actualiser et préciser les modèles hydrauliques existants sur l'Odet (modèle multidirectionnel) et à analyser l'impact des aménagements réalisés depuis les crues de 1995 et

2000.

2008 : *Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) de Quimper, Guengat et Ergué-Gabéric* – BCEOM pour la DDE 29. Elle vise à cartographier l'emprise de la crue centennale pour y appliquer des règles de maîtrise de l'urbanisation. Le PPRi a été approuvé le 10 juillet 2008.

2012-2013 : *Etude de scénarios d'aménagements de protection contre les crues de l'Odet et du Steïr* – EGIS pour le SIVALODET. Cette étude vise à approfondir la solution d'un programme de réalisation d'ouvrages d'écrêtement des crues en amont de Quimper de 2006, en le comparant avec l'hypothèse de nouveaux aménagements dans Quimper. L'ensemble des solutions envisagées fait l'objet d'une analyse coût-bénéfice.

5.2 - Submersion marine à la côte

Plusieurs études sur les submersions marines ont été conduites sur le littoral Sud-Finistère; il en est de même sur le risque d'érosion côtière, étroitement lié à celui de submersion marine.

1°) Depuis quinze ans, l'État (DDE 29 puis DDTM 29) a mis en œuvre plusieurs démarches successives de maîtrise de l'urbanisation dans les zones submersibles de ce TRI, qui ont nécessité la caractérisation préalable de l'aléa submersion marine. On peut citer les démarches suivantes :

- l'approbation le 29 mars 2002 de cinq plans de prévention du risque de submersion marine (PPRSM) sur les communes de Loctudy et Plobannalec-Lesconil, de Penmarc'h, de Treffiagat, de Combrit et Ile-Tudy, de Fouesnant ;
- l'établissement de cartes des zones basses exposées au risque de submersion en 2011. Ces cartes ont été portées à la connaissance des communes concernées pour leur permettre d'appliquer l'article R.111-2 du Code de l'urbanisme aux projets d'urbanisme envisagés dans ces zones. Il s'agit d'interdire les projets dans les zones les plus exposées ou de les autoriser (sous réserve de prescriptions) dans les zones de moindre exposition, afin de protéger les biens et des personnes.

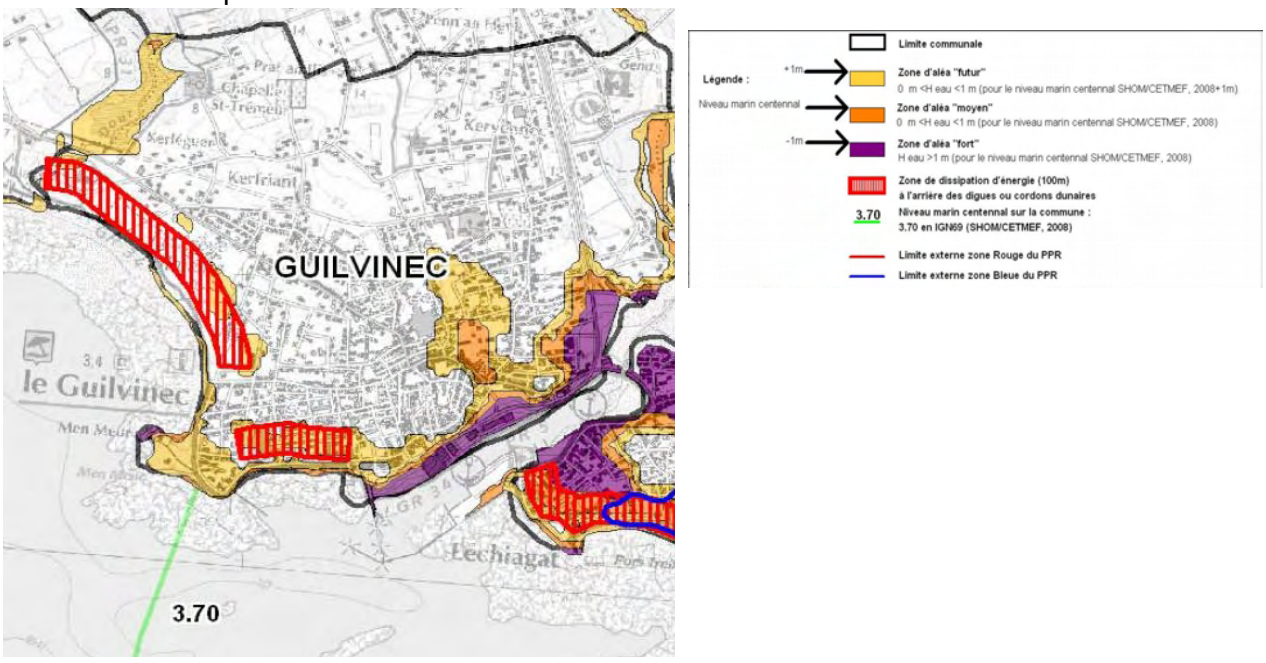

Extrait de la carte des zones basses de 2011 sur la commune du Guilvinec

Compte tenu de l'évolution des connaissances (nouveau modèle numérique de terrain, actualisation des niveaux marins de référence), des nouvelles règles de caractérisation de l'aléa submersion marine (prise en compte du changement climatique) et de la réglementation des projets d'urbanisme dans les zones concernées par cet aléa, la DDTM 29 a engagé deux nouvelles démarches sur les communes de ce TRI (démarches en cours de réalisation) :

- l'établissement de PPRL sur les 12 communes littorales du TRI, couvrant en grande partie les communes déjà couvertes par un précédent PPRSM. Les études relatives à ces PPRL, confiées au bureau d'étude EGIS, sont toujours en cours. Elles s'intéressent non seulement à l'aléa submersion marine mais également à l'aléa érosion côtière.
- l'élaboration d'un nouveau jeu de cartes des zones basses, succédant à celui diffusé en 2011, traduisant l'application de l'article R.111-2 du Code de l'urbanisme, dans l'attente de l'approbation des PPRL.

Par ailleurs, le SHOM et le CETMEF ont publié en 2012 l'atlas *« statistiques des niveaux marins extrêmes des côtes de France (Manche et Atlantique) »*, dont les données de niveaux marins statistiques ont été enrichis de chroniques d'enregistrement marégraphiques supplémentaires, par rapport à la précédente édition de 2008. Ces niveaux marins constituent des données fondamentales pour la caractérisation de l'aléa submersion marine.

Notons également les deux recueils suivants utiles pour définir des niveaux marins de référence :

- *« Ouvrage de marée : références altimétriques maritimes, cotes du zéro hydrographique et niveaux caractéristiques de la marée dans les ports de France métropolitaine et d'Outre-Mer »* (SHOM - édition 2012) ;
- *« Analyse des surcotes extrêmes le long des côtes métropolitaines »* (CETMEF - avril 2013).

2°) Bien que ne portant pas spécifiquement sur les 12 communes littorales de ce TRI, on peut également citer la thèse de Jean-Marie Cariolet *« Inondation des côtes basses et risques associés en Bretagne - Vers une redéfinition des processus hydrodynamiques liés aux conditions météo-océaniques et des paramètres morpho-sédimentaires »* préparée à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (Laboratoire Géomer, LETG UMR 6554 CNRS) et soutenue en mars 2011.

L'objectif principal de cette thèse était de mieux comprendre les processus atmosphériques, météo-marins et hydro-sédimentaires qui interviennent lors des submersions marines sur les côtes bretonnes. La thèse visait également à mieux cerner l'effet de l'agitation marine dans l'élévation du plan d'eau à la côte et à améliorer la prévision et la prévention du risque de submersion en Bretagne afin d'apporter des éléments complémentaires dans le cadre de l'élaboration des systèmes d'alerte et des PPRL.

Lors du recensement des événements passés, JM Cariolet a identifié les communes de Penmarc'h et Ile-Tudy comme faisant partie des cinq communes bretonnes les plus fortement impactées par les submersions marines depuis 1960, notamment en raison des inondations consécutives aux projections par paquets de mer. Dans une moindre mesure, les communes de Treffiagat, Loctudy et Combrit sont également identifiées en raison des événements passés de submersion auxquels elles ont été confrontées.

3°) Plus localement, certains projets de protection de zones submersibles ou de confortement de structures de protection contre les submersions ont nécessité d'approfondir les connaissances sur les aléas érosion côtière et submersion marine.

Un certain nombre d'études témoigne de la fragilité des cordons dunaires présents sur le versant

littoral de ce TRI. Ils sont régulièrement endommagés lors des tempêtes et menacent de laisser la mer pénétrer dans les zones basses arrières. On peut citer notamment les projets et les études suivants :

a) le confortement du cordon du dunaire de Combrit et la protection du polder de Combrit Ile-Tudy

- Confortement du cordon dunaire depuis le Treustel jusqu'à Kermor et expertise géomorphologique - Ptolémée (2001)
- Étude diagnostic de défense côtière du polder de Combrit et solutions techniques de défense côtière – Ptolémée, Kelenn-Techniconsult, Gaëlle Barbeau, Laurence David (2004)
- Étude des risques d'érosion et de submersion sur les communes de Combrit-Ile Tudy – UBO, master Egel, PATEL
- Défense côtière du polder de Combrit et schéma de confortement à court, moyen et long terme du cordon dunaire - SIVOM de Combrit Ile-Tudy (avril 2011)

b) le confortement du cordon dunaire de Léhan à Treffiagat

- Confortement du cordon dunaire de Léhan et expertise géomorphologique – Ptolémée (2002)
- Réfection des enrochements de la dune de Léhan : notice explicative et profils en travers – DDE 29 (février 2005)
- Etude sédimentaire et notice d'incidences au titre du Code de l'Environnement pour la protection d'urgence de la dune du Léhan – EGIS Eau (juillet 2010)
- Plans topographiques et profils en travers de la dune du Léhan – Cornouaille Ingénierie et Topographie (octobre 2010)
- Éléments de récolement, chantier Stabiplage sur la plage de Léhan – Espace Pur (février 2011)

c) le confortement du cordon dunaire des Sables Blancs à Plobannalec-Lesconil

- Confortement du cordon dunaire des Sables Blancs par la réalisation d'épis transversaux (CCTP du marché) - DDE 29 (2003)

d) la protection des secteurs littoraux Mousterlin Ouest et Mousterlin Est

- Etude géomorphologique du secteur littoral de Mousterlin-Ouest entre la pointe de Mousterlin et le cordon d'enrochements de Trégounour – Géomer LETG UMP 6554 CNRS, UBO (2007)
- Etude géomorphologique et propositions de défense contre l'érosion du secteur littoral de Mousterlin-Est, à l'Est des enrochements de Cleut-Rouz – Géomer LETG UMP 6554 CNRS, UBO (2007)

6 - Les différents scénarios retenus pour l'inondation fluviale

6.1 - Hypothèses générales et méthode retenues

Trois scénarios d'inondation ont été cartographiés :

- un scenario de probabilité forte, d'une période de retour 30 ans ;
- un scenario de probabilité moyenne, d'une période de retour 100 ans ;
- un scenario de probabilité faible, d'une période retour 1000 ans.

Le linéaire fluvial du TRI situé sur le bassin versant de l'Odet se situe sous l'influence combinée des débits des trois cours d'eau et de la marée remontant dans l'estuaire, donnant lieu à une multiplicité de configurations d'inondation possibles pour chacun des trois scénarios étudiés. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour construire les scénarios.

L'hypothèse d'une concomitance des crues de l'Odet, du Jet et du Steïr a été retenue. Cette hypothèse se justifie par le fait que les trois sous-bassins versants correspondants sont arrosés par des pluies d'une intensité similaire, sont de taille comparable et constitués d'un socle géologique globalement proche en terme de perméabilité. L'analyse des plus fortes crues conforte cette approche en montrant que les décalages d'arrivée des pointes de crues de l'Odet, du Jet et du Steïr sont faibles pour des crues importantes (décalages inférieurs à cinq heures).

En revanche, la concomitance d'une forte marée avec une crue de l'Odet et de ses affluents, si elle est possible et régulièrement observée n'est pas assurée : les crues ne surviennent pas nécessairement lorsque les conditions marines sont défavorables et réciproquement. Par conséquent, le phénomène constitué, par exemple, d'un niveau marin centennal (NM100, nécessitant un fort coefficient de marée) et d'une crue centennale (Q100) concomitante sur le bassin de l'Odet est un phénomène possible, mais statistiquement plus rare qu'un événement centennal. Ce raisonnement est valable pour n'importe quelle autre période de retour.

Une analyse complète aurait nécessité d'étudier la multiplicité des concomitances possibles pouvant donner lieu à un évènement centennal (ex : crue vingtenale + niveau marin cinquantenal, crue quarantenale + niveau marin trentennal, etc …). Ces combinaisons sont souvent complexes à définir statistiquement et débouchent sur une multiplicité de cartes aux contours différents.

Il a donc été choisi de cartographier les deux combinaisons les plus simples et de retenir pour la cartographie finale le maximum des deux en tout point:

- une modélisation fluviale prenant en compte les apports de l'Odet, du Jet et de Steïr, mais sans influence maritime ;
- une projection simple dans l'estuaire du niveau marin estimé à l'embouchure de l'Odet sans apports fluviaux.

L'état d'inondation représenté est donc une superposition de deux évènements de nature différente qui ne correspond certes pas à une situation réellement observable mais répond à l'objectif de cartographier le risque de façon homogène sur le territoire.

En chaque point du linéaire fluvial du TRI, c'est le phénomène prépondérant – fluvial ou maritime – qui a été finalement retenu. Les cartographies résultantes sont alors assemblées au niveau du point de bascule qui se définit comme le point de transition entre l'influence fluviale dominante (cote maximal atteinte par l'onde de crue) et l'influence maritime dominante (cote maximale atteinte par submersion marine). Ce point de bascule est différent pour chaque scénario car il résulte alors de l'équilibre entre les deux sources d'inondation.

En amont du point de bascule, l'extension de l'inondation par débordement de cours d'eau est représentée sur les cartes.

En aval du point de bascule, le territoire concerné par l'intrusion de l'eau de mer dans l'estuaire est représenté.

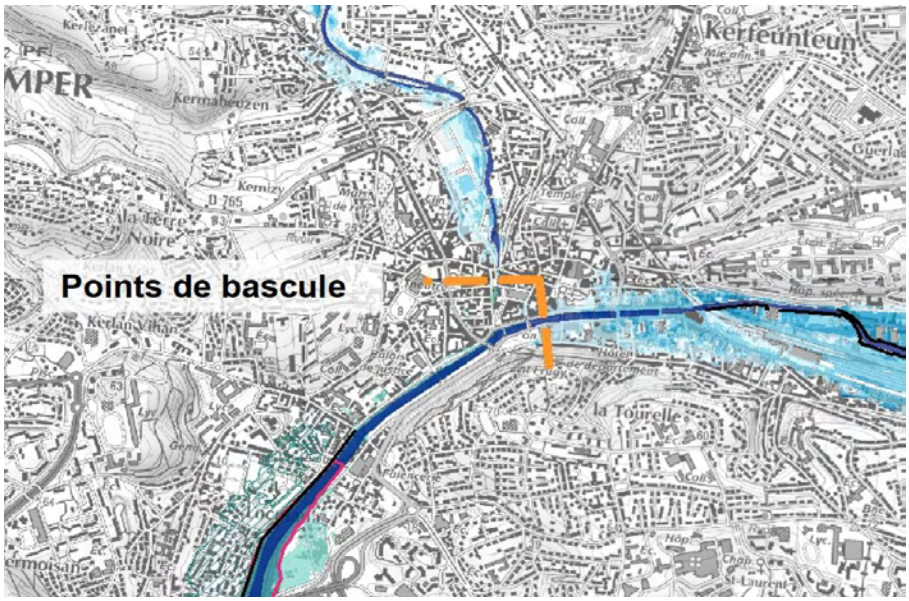

Extrait de la carte des surfaces inondables pour l'évènement fréquent à Quimper: pour cet événement, l'influence maritime remonte en amont de la confluence Odet-Steïr, il y a donc un point de bascule sur l'Odet et un sur le Steïr

Note : Dans cette zone en aval du point de bascule, l'estuaire de l'Odet est composé de ramifications, ou bras de mer intérieurs, qui remontent dans les terres jusqu'à rejoindre les vallées de petits ruisseaux (ex : ruisseau du Corroa'ch). Les débordements générés par ces ruisseaux n'ont pas fait l'objet d'une cartographie comme pour l'Odet, le Jet et le Steïr. La limite amont de la zone inondable cartographiée sur ces ruisseaux correspond uniquement à la remontée de l'influence maritime et ne prend donc pas en compte les débits de ces ruisseaux.

6.2 - Une cartographie fluviale réalisée par modélisation hydraulique

En aval du point de bascule, la cartographie correspond à la projection simple des cotes marines à l'embouchure de l'Odet sur la topographie, comme c'est le cas pour la partie littorale du TRI (voir 7.1).

Les cartographies des zones inondables en amont du point de bascule reposent en revanche sur une modélisation hydraulique, approche plus complexe intégrant la pente intrinsèque d'un cours d'eau. Par souci de cohérence, avec le travail en cours réalisé par le SIVALODET, porteur du PAPI du bassin de l'Odet, le modèle hydraulique mis en place par le cabinet EGIS pour l'*Etude de scénarios d'aménagement de protection contre les crues de l'Odet et du Steïr* en cours pour le compte du SIVALODET a été réutilisé ici par le cabinet EGIS, sous la maîtrise d'ouvrage de la DDTM 29.

Le modèle réalisé est un modèle couplé 1D/2D :

- modélisation 1D complète en aval et en amont du centre-ville de Quimper ;
- modélisation 1D/2D dans le centre-ville de Quimper (1D en lit mineur, 2D en lit majeur) où les écoulements sont plus complexes compte-tenu de la forte urbanisation.

Sur les zones de modélisation 1D, la géométrie de la vallée (lit mineur et lit majeur) est représentée par des profils en travers successifs perpendiculaires à l'axe de celle-ci. Les principales singularités rencontrées par l'écoulement (ouvrages hydrauliques, seuils, etc..) sont représentées également. Le

modèle calcule pour chaque profil une seule et unique cote qui est projetée dans un second temps sur la topographie pour établir les hauteurs d'eau en tout point

Sur la zone modélisée en 1D/2D, le lit mineur ainsi que les ouvrages le traversant restent représentés sous forme de profils en travers successifs. En revanche, le lit majeur est cette fois-ci représenté par des mailles triangulaires, de taille variable (entre 10 et 100 m2) ce qui permet de représenter l'ensemble de la topographie du lit majeur et non pas seulement une succession de profils distants. Le modèle calcule ici la hauteur d'eau directement sur chaque maille.

L'influence maritime peut être prise en compte dans le modèle sous forme d'un niveau imposé à l'aval du modèle situé à Benodet.

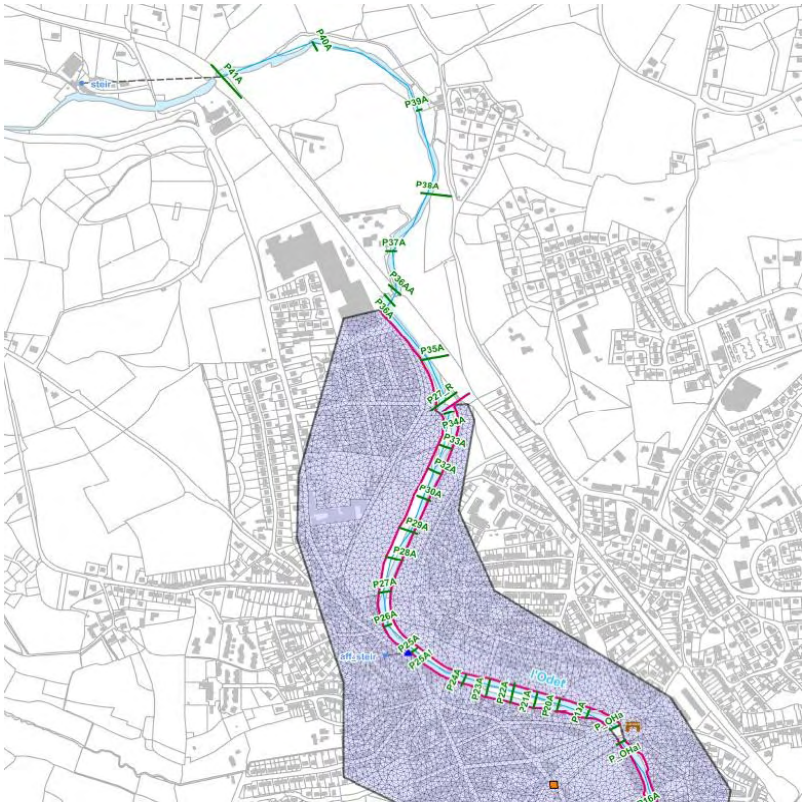

Illustration des deux types de modélisation hydraulique (source: EGIS – SIVALODET)

1D en amont de la voie ferrée (en haut, profils en vert) et 2D en aval (profils verts dans le lit mineur et maillage dans le lit majeur)

Le passage de la crue a été modélisé en régime transitoire, c'est à dire en représentant son déroulement chronologique (montée de crue, pic de crue, décrue) pour tenir compte des effets de remplissage progressif des zones inondées. Pour chaque scénario, l'état d'inondation maximal a été cartographié.

Enfin, les données utilisées pour la modélisation sont issues :

- pour l'estimation des débits de crues : de la base de données « Banque Hydro » alimentée par la DREAL Bretagne pour les cours d'eau bretons soit par la méthode statistique dite de Gumbel soit par celle dite du Gradex ;
- pour l'estimation des niveaux marins à la côte : de l'atlas *« Statistiques des niveaux marins extrêmes des côtes de France (Manche et Atlantique) »***,** publié par le SHOM et le CETMEF (éditions 2008 et 2012) ;
- pour la modélisation hydraulique (profils en travers, ouvrages) : de données topographiques existantes de la Ville de Quimper, du SIVALODET et du Conseil Général du Finistère et de levés topographiques aéroportés (lit majeur) de l'IGN et du SIVALODET.

6.3 - Scénario "aléa fréquent"

La période de retour retenue pour ce scénario est égale à **30 ans**.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- débit trentennal de 100 m^3/s sur l'Odet à la station hydrométrique de Tréodet (méthode de Gumbel);
- débit trentennal de 42 m^3/s sur le Jet à la station hydrométrique de Kerjean (méthode du Gradex) ;
- débit trentennal de 69 m^3/s sur le Steïr à la station hydrométrique de Ty-Planche (méthode de Gumbel);
- niveau marin trentennal de 3,50 m IGN 69 à l'embouchure de l'Odet.

Les cartographies ont ensuite été réalisées en suivant la méthode décrite aux paragraphes 6.1 et 6.2 précédents.

Il ressort des cartes de surfaces inondables les principaux constats suivants pour ce scénario :

* **L'inondation est déjà importante sur l'Odet dans Quimper,** avec des hauteurs d'eau restant toutefois globalement inférieures à 1 m:

- le quartier de l'Hippodrome (rive droite) et le secteur de la gare (rive gauche) sont déjà inondés, le niveau des protections du quartier étant dépassé pour une telle crue, supérieure à la crue de 1995 (période de retour 20 ans) pour laquelle elles étaient dimensionnées;
- des débordements sur les quais et dans les rues arrières dans le centre de Quimper tant en rive droite qu'en rive gauche.

* **L'emprise des inondations reste limitée sur le Steïr** :

- les débordements sont nuls ou très faibles dans la traversée du centre-ville de Quimper au niveau de la dalle du Steïr ;
- les quartiers Moulin Vert et de la Providence connaissent les premiers dommages, loin de l'extension maximale possible.

• Le quartier situé à l'abri de la digue du chemin de Halage, en aval de la confluence avec le Steïr, reste protégé car non dépassé par le niveau atteint dans l'estuaire, sauf défaillance de la digue (rupture, hypothèse de rupture de la digue non retenue ici).

Note: certains bâtiments de grande superficie dans le centre de Quimper apparaissent exclus de la zone inondable des cartes de surface inondable bien qu'entourés d'eau (ex gare) car ces bâtiments, constituant une gêne à l'écoulement, ont été exclus de la simulation hydraulique. Ils sont toutefois bien inondés pour le scenario « aléa fréquent » comme cela est figuré dans la carte de synthèse des scénarios.

6.4 - Scénario "aléa moyen"

La période de retour retenue pour ce scenario est égale à 100 ans. Cette période de retour est également celle utilisée pour dans le PPRi existant de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat.

Par souci de cohérence avec le PPRi, la cartographie du PPRi affichée dans ce plan a été reprise ici sur le linéaire de cours d'eau où elle existe.

Note : Ce choix a le mérite de la cohérence pour l'évènement centennal entre les cartes du TRI et celle du PPRi qui reste le document de référence pour la maîtrise de l'urbanisation. En revanche, considérant que les données topographiques utilisées pour produire les présentes cartes sont plus complètes et plus denses que celles utilisées lors de l'élaboration du PPRi en 2008, il en résulte certaines incohérences entre les cartes des différents scénarios du TRI. Ainsi, dans certains secteurs, l'emprise de la crue trentennale est supérieure à l'emprise de la crue centennale du PPRi (ou les hauteurs d'eau supérieures) et inversement à l'inverse dans d'autres inversement secteurs, l'emprise de la crue centennale du PPRi est supérieure à celle de la crue millénale (ou les hauteurs d'eau supérieures). Ces incohérences sont toutefois situées dans les zones sans enjeux sur les vallées de l'Odet, du Jet et du Steïr, en amont des enjeux dans et aux abords immédiats de Quimper. Dans les zones à enjeux, la qualité des données topographiques utilisées pour le PPRi est bonne d'où une cohérence entre les trois scénarios.

Pour le reste du linéaire, non couvert par le PPRi, les hypothèses retenues pour le PPRi ont été reprises pour ce qui concerne les débits des cours d'eau. Le niveau marin à Bénodet a, quant à lui, été revu à la hausse pour être cohérent avec celui utilisé pour la cartographie sur les communes littorales.

Ainsi, conformément à la méthode décrite au 6.2, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- débit centennal de 145 m^3/s sur l'Odet à la confluence avec le Jet (donnée PPRi);
- débit centennal de 68 m^3/s sur le Jet à la confluence avec l'Odet (donnée PPRi);
- débit centennal de 124 m^3/s sur le Steïr à la confluence avec l'Odet (donnée PPRi) ;
- niveau marin centennal + 60 cm (pour la prise en compte de l'augmentation du niveau marin à 100 ans liée au changement climatique) : 4,20 m IGN 69 à l'embouchure de l'Odet (cf. détail au 7. ci-après).

Les cartographies ont ensuite été réalisées en suivant la méthode décrite au 6.1 et 6.2.

Il ressort des cartes de surfaces inondables les principaux constats suivants pour ce scénario :

L'évènement centennal constitue une inondation généralisée qui remplit le lit majeur de l'Odet, du Jet et du Steïr.

* Dans Quimper le long de l'Odet, les hauteurs d'eau sont quasiment partout supérieures à 1 m. La zone d'activités située à l'est de la gare en aval de la confluence entre l'Odet et le Jet vient se rajouter aux quartiers déjà inondés pour la crue trentennale.

* Dans Quimper le long du Steïr, la zone commerçante du centre-ville (dalle du Steïr, Halles, rues Madec, Saint-Mathieu, rue du Chapeau Rouge) est touchée dont la partie centrale avec plus de 1 m d'eau. La crue atteint également son emprise maximale sur les quartiers de la Providence et du Moulin Vert.

* Dans l'estuaire, **la digue du chemin de Halage est dépassée par le niveau marin**: le quartier situé à l'arrière est également entièrement inondé.

6.5 - Scénario "aléa rare"

La période de retour retenue pour ce scenario est égale à **1000 ans**.

Conformément à la méthode décrite au 6.2, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- débit millénal de 210 m^3/s sur l'Odet à la station hydrométrique de Tréodet (méthode du Gradex);
- débit millénal de 88 m^3/s sur le Jet à la station hydrométrique de Kerjean (méthode du Gradex);
- débit millénal de 166 m^3/s sur le Steïr à la station hydrométrique de Ty-Planche (méthode du Gradex);
- niveau marin millénal de 4,50m IGN 69 à l'embouchure de l'Odet (pas de prise en compte des effets de dissipation de la houle en amont de l'estuaire : cf. détail au 7. ci-après).

Les cartographies ont ensuite été réalisées en suivante la méthode décrite au 6.1 et 6.2.

Il ressort des cartes de surfaces inondables les principaux constats suivants pour ce scénario :

L'événement extrême ne provoque pas une inondation beaucoup plus étendue que la crue centennale :

- sur l'Odet, dans Quimper où les limites du coteau sont franches, l'extension est la même ;
- sur le Steïr, dans Quimper, la remontée du terrain est plus douce et l'extension de la crue millénale est légèrement plus large que pour la centennale ;
- dans la partie aval de Quimper, située sous l'influence prédominante de la marée, le quartier du Cap Horn situé en rive droite, est le seul secteur important inondé pour ce seul scénario.

Note: certains bâtiments de grande superficie dans le centre de Quimper apparaissent exclus de la zone inondable des cartes de surface inondable bien qu'entourés d'eau (ex gare) car ces bâtiments, constituant une gêne à l'écoulement, ont été exclus de la simulation hydraulique. Ils sont toutefois bien inondés pour le scenario « aléa extrême» comme cela est figuré dans la carte de synthèse des scénarios.

7 - Les différents scénarios retenus pour la submersion marine

7.1 - Hypothèses générales et méthode retenues

Les études de cartographie de l'aléa submersion marine réalisées dans le cadre des deux démarches PPRL en cours sur ce territoire n'étaient pas achevées au moment de la réalisation des cartographies du TRI.

Seule la phase 1 d'analyse du fonctionnement du littoral était pour alors suffisamment avancée pour être exploitée lors de la cartographie du risque de submersion marine sur le TRI : conditions météo-marines, phénomènes marins susceptibles d'affecter les différentes portions du littoral, recensement des événements tempétueux passés ayant provoqué des dommages, principaux ouvrages de défense contre la mer...

A défaut d'éléments plus précis, les cartographies du TRI ont été élaborées par projection d'un niveau marin de référence sur la topographie du territoire (données issues du Modèle Numérique de Terrain Litto3D®de l'IGN, dans sa partie terrestre), en considérant la transparence des structures de protection (naturelles ou anthropiques).

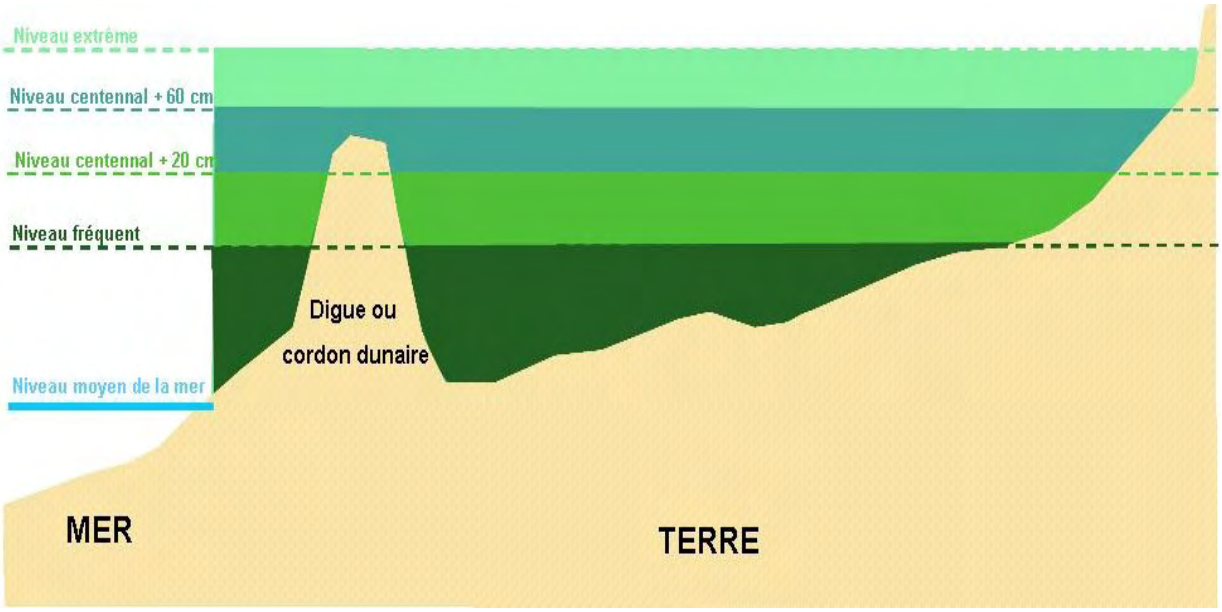

Schéma de principe de la projection des niveaux marins à terre (Source MEDDE)

Pour déterminer le niveau marin de référence, les composantes suivantes sont analysées :

1°) Composante principale du niveau marin de référence

Pour les scénarios "aléa fréquent" et "aléas moyens", le niveau marin de référence se construit à partir des **niveaux marins statistiques** produits par le SHOM et le CETMEF pour différentes périodes de retour dans les éditions 2008 et 2012 des atlas *« statistiques des niveaux marins extrêmes des côtes de France (Manche et Atlantique) »*.

Ces niveaux marins intègrent évidemment les amplitudes dues à la marée, mais aussi la surcote atmosphérique mesurée dans les ports lors du passage des dépressions (niveau du plan d'eau augmenté du fait de l'action du vent sur la mer et des basses pressions).

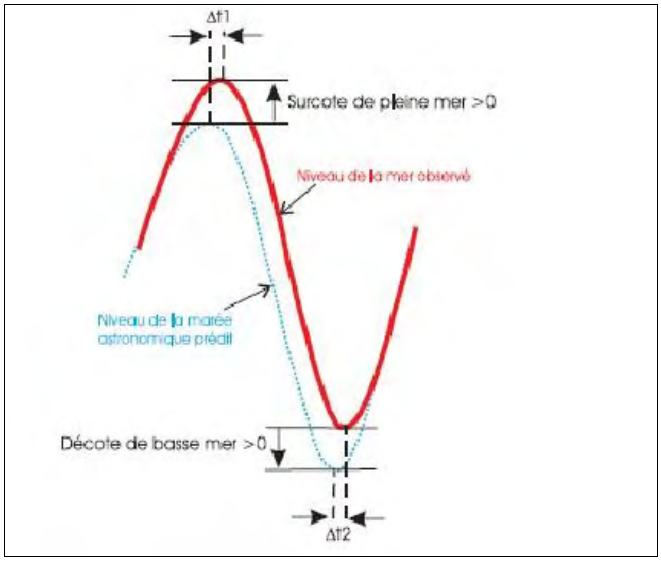

Illustration de l'addition de la surcote au signal de marée (source CETMEF- SHOM)

La valeur retenue pour le scénario moyen (période de retour 100 ans au droit d'un secteur donné) est la valeur maximale affichée au droit de ce même secteur entre les éditions 2008 et 2012 de l'atlas SHOM-CETMEF[2]. Par analogie, le même principe est appliqué pour le scénario fréquent avec les valeurs de niveau marin correspondant à une période de retour 20 ans (l'atlas ne fournit pas de valeur pour la période de retour 30 ans choisie pour le scénario aléa fréquent du TRI).

Pour le scénario "aléa rare", le niveau marin de référence se construit à partir du **niveau des plus hautes mers astronomiques** indiqué dans le recueil du SHOM *« Ouvrage de marée : références altimétriques maritimes, cotes du zéro hydrographique et niveaux caractéristiques de la marée dans les ports de France métropolitaine et d'Outre-Mer »* (édition 2012), augmenté de la **surcote atmosphérique** de période de retour 1000 ans déterminée par le CETMEF dans l'étude *« Analyse des surcotes extrêmes le long des côtes métropolitaines »* (avril 2013).

La période d'observations marégraphiques dans les ports de référence est en effet trop courte pour pouvoir calculer directement un niveau marin statistique de qualité pour un événement de période de retour 1000 ans.

2°) Composantes secondaires du niveau marin de référence

En fonction des connaissances disponibles au moment de l'établissement des cartographies des surfaces inondables et des recommandations formulées par le MEDDE dans la circulaire du 16/07/2012 relative à la mise en œuvre de la phase cartographie de la Directive inondation, les niveaux marins de référence retenus pour les différents scénarios peuvent, selon la morphologie de la cote, des fonds et l'intensité de l'aléa, intégrer des composantes supplémentaires afin de prendre en compte :

2 *Conformément aux instructions fixées par le MEDDE dans sa note du 18/11/2012 sur l'utilisation des niveaux marins centennaux SHOM/CETMEF.*

- un phénomène localisé : le relèvement du plan d'eau à la côte lorsque la houle se dissipe à l'approche du rivage sur les bas fonds (phénomène de « set-up ») ;

Illustration du set-up lié à la houle (Source DDTM du Nord)

- un phénomène plus global : l'augmentation prévisible du niveau marin liée aux effets du changement climatique :
  - +20 cm à court terme ;
  - +60 cm à échéance 100 ans, selon le scénario pessimiste de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC).

7.2 - Scénario "aléa fréquent"

La période de retour retenue pour ce scénario est de **30 ans**.

L'atlas SHOM/CETMEF (édition de 2008 ou édition de 2012) ne fournissant pas de valeurs de niveau marin de période de retour 30 ans, ce sont donc les valeurs de niveaux marins de période de retour 20 ans figurant dans cet atlas qui ont été retenues pour construire ce scénario (il existe en effet peu d'écart entre les valeurs de niveaux marins de l'atlas pour une période de retour 20 ans et une période de retour 50 ans).

Le niveau marin de référence comprend les composantes suivantes :

- niveau marin statistique : 3,5 m à 3,8 m (NGF 69), selon le secteur littoral considéré ;
- augmentation du niveau marin liée au changement climatique : non prise en compte ;
- set-up lié à la houle : non pris en compte.

En fonction du secteur littoral considéré, le niveau marin de référence retenu pour la carte du scénario fréquent (ou "aléa de forte probabilité") est donc compris entre **3,5 m et 3,8 m** (NGF 69).

7.3 - Scénario "aléa moyen"

La période de retour retenue pour ce scénario (également appelé ci-dessous "aléa moyen") est de **100 ans**. Le niveau marin de référence comprend les composantes suivantes :

- niveau marin statistique : 3,7 m à 4,0 m (NGF 69), selon le secteur littoral considéré ;
- set-up lié à la houle : non pris en compte, les informations correspondantes n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration des cartographies ;
- augmentation du niveau marin liée au changement climatique :
  - + 20 cm pour la carte du présent scénario avec prise en compte du changement climatique à court terme ;

- + 60 cm pour la carte du présent scénario avec prise en compte du changement climatique à échéance 100 ans.

En fonction du secteur littoral considéré, le niveau marin de référence retenu pour les deux cartes du scénario "aléa moyen" est donc compris :

- entre **3,9 m et 4,2 m** (NGF 69) pour la carte établie avec prise en compte du changement climatique à court terme ;
- entre **4,3 m et 4,6 m** (NGF 69) pour la carte établie avec prise en compte du changement climatique à échéance 100 ans.

7.4 - Scénario "aléa rare"

La période de retour retenue pour ce scénario (également appelé ci-dessous "aléa rare") est de **1000 ans**. Le niveau marin de référence comprend les composantes suivantes :

- niveau marin des plus hautes mers astronomiques : 3,09 m à 3,31 m (NGF 69), selon le secteur littoral considéré ;
- surcote millénale : 1,27 m (réf. étude *CETMEF* pour le port de Concarneau ; la valeur retenue correspond ici à la borne supérieure de l'intervalle de confiance affiché dans cette étude) ;
- prise en compte du set-up lié à la houle : 60 à 70 cm (selon le secteur littoral considéré) pour une houle de période de retour 100 ans[3]. Cette valeur de set-up a également été prise en compte dans la partie aval de l'estuaire de l'Odet à partir de l'extrémité amont de l'anse de Trez au droit de la pointe du Coq, étant donné son exposition aux houles incidentes.

Le niveau marin de référence résulte de la somme algébrique de ces trois composantes. Cette approche est sécuritaire; elle comprend une marge d'incertitude difficile à appréhender dans l'état actuel des connaissances scientifiques, étant donné la faible fréquence de l'événement considéré ici. Aussi, le MEDDE a-t-il recommandé dans la circulaire du 16/07/2012 de ne pas rajouter une composante supplémentaire d'augmentation du niveau marin liée au changement climatique.

Compte tenu de ces éléments, une seule valeur de niveau marin de référence a été retenue sur l'ensemble du littoral du TRI pour l'élaboration de la carte du scenario "aléa de faible probabilité" : **5,30 m** (NGF 69) pour la réalisation de la cartographie de l'événement rare.

7.5 - Première analyse des cartes des surfaces inondables

La méthodologie retenue (projection de niveaux marins à terre sans tenir compte des structures de protection existantes quel que soit le scénario considéré) conduit à produire des cartes de surfaces inondables aux contours relativement resserrés, bien que les hauteurs d'eau sur ces surfaces en cas de submersion varient sensiblement d'un scénario à l'autre. Selon les zones, le niveau marin de référence du scénario "aléa rare" est en effet 1,50 m à 1,80 m plus élevé que celui du scénario "aléa fréquent".

Lorsque l'on compare les cartes issues des trois scénarios, on observe assez naturellement des hauteurs d'eau plus importantes à mesure que la fréquence du scénario diminue et également des surfaces submersibles plus étendues. L'extension de ces surfaces est bien sûr liée au niveau marin de référence retenu, mais également au redressement plus ou moins accentué de la topographie en périphérie de ces surfaces.

A l'observation des cartographies, notamment celles de l'événement rare jusqu'ici non cartographié lors des études précédentes du risque de submersion menées sur ces communes, on notera les points suivants :

3 *conformément aux recommandations formulées par le MEDDE dans la circulaire du 16/07/2012*

- ***Penmarc'h*** *:* les quartiers de Saint-Guénolé (proximité du port), Pen ar Beg, Saint-Pierre, Kérity et la Joie sont significativement impactés par les scénarios de plus faible fréquence.
- ***Le Guilvinec*** *:* le scénario "aléa rare" confirme la forte vulnérabilité de la zone sud-est du centre-ville (quartier de la Marine, de Lohan et du Moulin Mer), relativement épargnée dans le cas des scénarios "aléa fréquent" et "aléa moyen" (incluant + 20 cm de surélévation lié au changement climatique). Dans le second scénario moyen, l'effet de l'augmentation du niveau marin lié au changement climatique à long terme (+60 cm à 100 ans) est nettement visible.
- ***Treffiagat*** : le secteur urbanisé de Lechiagat (et dans une moindre mesure du Léhan) est fortement impacté par les scénarios de plus faible fréquence. Il est quasi intégralement submergé dans le cas du scénario "aléa rare". Pour le scénario moyen, l'effet de l'augmentation du niveau marin lié au changement climatique à long terme (+60 cm à 100 ans) est visible.
- ***Plobannalec-Lesconil*** :c'est principalement le secteur urbanisé situé devant le port de Lesconil qui voit sa vulnérabilité augmenter dans le scénario "aléa rare".
- ***Loctudy*** : le scénario "aléa rare" étend significativement certaines zones identifiées peu submersibles dans les scénarios "aléa fréquent" et "aléa moyen" (secteur de Langoz, du port, de Kerafédé et de Larvor)
- ***Pont-L'Abbé*** : au niveau du centre-ville, la surface de la zone submersible évolue significativement entre le scénario "aléa fréquent" et le scénario "aléa rare". Pour le scénario "aléa moyen", l'effet de l'augmentation du niveau marin lié au changement climatique à long terme (+60 cm à 100 ans) est visible.
- ***Ile-Tudy*** : la pointe d'Ile-Tudy est quasiment exempte de submersion dans le scénario fréquent et "aléa moyen" (incluant + 20 cm de surélévation lié au changement climatique). Le second scénario "aléa moyen" (incluant + 60 cm de surélévation lié au changement climatique), et dans une plus forte mesure le scénario "aléa rare", confirme l'exposition d'une bonne partie de la pointe de l'Ile-Tudy aux submersions marines.
- ***Combrit*** : la configuration en polder de la zone basse située derrière le cordon dunaire n'implique pas beaucoup de changement en terme de superficie entre les différents scénarios, hormis la hauteur d'eau atteignable en cas de submersion.
- ***Bénodet*** : deux secteurs urbanisés situés devant le quai de l'Herminier et au niveau du Tre Bihan sont plus vulnérables dans le cas du scénario "aléa rare".
- ***Fouesnant*** : la configuration en polder de la zone basse située derrière les cordons dunaires Est et Ouest de la pointe de Mousterlin n'implique pas beaucoup de changement entre les différents scénarios hormis la hauteur d'eau atteignable en cas de submersion. A noter toutefois quelques aggravations de situation dans le cas du scénario rare en limite de ce polder (secteurs de Trégounour, de Kergren, Le Renouveau et Kerambogorn) et également devant la plage de Cap Coz.
- ***La Forêt-Fouesnant*** : c'est principalement le secteur urbanisé situé au droit de Port La Forêt qui voit sa vulnérabilité augmenter dans le scénario "aléa rare".
- ***Concarneau*** : les zones urbanisées situées derrière le quai de la Criée, le quai Carnot et le quai de l'Aiguillon, ainsi que la Ville-Close et le secteur du Cabellou (devant la plage de la Belle Etoile) sont plus fortement impactés par les scénarios de plus faible fréquence. Pour le scénario "aléa moyen", l'effet de l'augmentation du niveau marin lié au changement climatique à long terme (+60 cm à 100 ans) est visible. D'autres zones d'une surface plus réduite (devant les plages des Sables Blancs et de Cornouaille, devant la plage des Bouchers) sont également submersibles dans le cas du scénario "aléa rare" alors que peu ou pas submersibles dans le cas des scénarios "aléa fréquent" et "aléa moyen".

8 - Limites de l'approche et des résultats obtenus

La rareté des phénomènes étudiés rend impossible leur cartographie par simple report des observations faites dans le passé proche. Tout travail cartographique passe donc par une modélisation des phénomènes, modélisation qui repose sur des approches calculatoires théoriques et/ou sur des hypothèses simplificatrices qui présentent évidemment des limites. Les principales limites de l'approche suivie et des cartographies qui en résultent sont listées ci-dessous.

Les données topographiques utilisées pour cartographier les débordements de cours d'eau et les submersions marines sont issues de campagnes de levés aéroportés de type « LIDAR ». Leur densité planimétrique est d'un point par m^2 et leur précision altimétrique de 10 à 20 cm. Des incohérences cartographiques locales de l'ordre de la dizaine de centimètres, dues à la qualité des données topographiques, sont donc possibles. Par ailleurs, des éléments fins comme des murs et murets, sont mal représentés par le pas de 1m. Les levés aéroportés par LIDAR demeurent aujourd'hui la meilleure technologie permettant de disposer sur un territoire aussi vaste que le TRI de données topographiques aussi précises et denses.

Les débits et niveaux marins retenus pour la cartographie des différents scénarios sont issus d'analyses statistiques qui consistent à déterminer l'intensité d'événements rares à partir des observations réalisées aux stations hydrométriques (débits) et aux marégraphes (niveau marin). La durée d'observation demeure toutefois faible (40 – 50 ans sur les stations de l'Odet et ses affluents et 10 ans pour le marégraphe de Concarneau) au regard des scénarios moyen (centennal) et rare (millénal). Antérieurement, il n'existe pas de chroniques d'observations continues bien que des observations quantifiées et précises relatives à quelques événements majeurs plus anciens ont été retrouvées. **Le travail réalisé s'appuie donc sur une quantification des phénomènes basée sur des observations faites depuis quelques décennies.**

- **Concernant plus spécifiquement la cartographie des débordements de cours d'eau :**

Pour le débordement de cours d'eau, les incertitudes sur les cotes issues du modèle hydraulique utilisé sont de l'ordre de 10 à 30 cm suivant les secteurs, selon la qualité de calage qui a pu être effectué et selon la complexité des écoulements localement. Des incohérences cartographiques locales de l'ordre de 10 à 30 cm sont donc possibles, en comparaison des événements historiques connus. Par ailleurs, les simulations effectuées ne tiennent en outre pas compte des éventuelles embâcles – appelées aussi encombres - charriés par les rivières en crue troncs d'arbres, branches, déchets ménagers, …) et qui peuvent venir de façon aléatoire, par l'obstruction en toute ou partie d'une arche de pont, augmenter localement le niveau.

- **Concernant plus spécifiquement la cartographie des submersions marines :**

Sur les zones basses submersibles, la méthodologie mise en œuvre permet de caractériser simplement et efficacement l'aléa submersion, mais elle peut toutefois être majorante compte tenu du fait que l'on ne tient pas compte du cycle de la marée lors d'une tempête (i.e. le niveau marin ne reste pas longtemps à sa valeur maximale), ni de la dynamique de défaillance des ouvrages (ruine totale ou brèche) qui peut dans certaines conditions ralentir le flux d'eau entrant. Ainsi, en cas de défaillance des structures de protection ou de surverse de ces dernières, la période de remplissage des zones basses situées à l'arrière de ces structures est limitée dans le temps et les zones protégées ne sont donc pas systématiquement entièrement remplies à l'issue de l'événement ayant occasionné la submersion.

L'hypothèse de transparence des structures de protection contre les submersions marines (digues, cordons dunaires, …) retenue pour cartographier les différents scénarios du TRI est donc simplificatrice mais se veut sécuritaire, en l'absence d'analyse plus fine de ces structures. Cette approche est conforme aux préconisations formulées par le MEDDE pour la cartographie des TRI et d'une façon plus globale pour la réalisation des PPRL.

Par ailleurs, lors de l'élaboration des cartes des surfaces inondables des deux scénarios « aléa fréquent » et « aléa moyen », les analyses menées sur la houle dans le cadre des études en cours sur les deux PPRL du littoral Sud-Finistère n'étaient pas suffisamment avancées pour tenir compte du phénomène de « wave set-up », ce qui a pu conduire à sous-estimer légèrement le niveau marin de référence retenu pour ces deux scénarios. En revanche, au niveau du scénario « aléa rare ». ce phénomène a pu être pris en compte, étant donné l'approche particulière développée pour calculer le niveau marin de référence.

Enfin, sur les zones de niveau topographique supérieur au niveau marin de référence mais soumises aux submersions par **projection de paquet de mer**, la méthodologie mise en œuvre peut être minorante en terme de niveau d'aléa. La pointe d'Ile-Tudy, exempte de submersion dans les scénarios "aléa fréquent" et "aléa moyen" (+ 20 cm CC), illustre tout particulièrement bien cette problématique. L'étude du PPRL devrait comprendre une estimation des volumes franchissants sur les secteurs les plus exposés à ce phénomène (port de Saint-Guénolé à Penmarc'h, entrée du Port du Guilvinec, Pointe d'Ile-Tudy...).

9 - Analyse des enjeux

9.1 - Présentation de la démarche - Méthode

L'analyse des enjeux du présent territoire a été réalisée à partir de la base de données nationale BD_Topo® de l'IGN, corrigée ou complétée - le cas échéant - par des données locales lorsque cela était possible.

Ces bases de données ont été croisées avec l'extension des trois scenario d'inondation pour produire les cartes de risques.

L'analyse a porté exclusivement sur les enjeux situés à l'intérieur des zones soumises à un aléa d'inondation, à l'exception des bâtiments utiles à la gestion de crise recensés également en dehors de ces zones.

Le filtre utilisé pour identifier ces enjeux est l'emprise des trois cartes de surfaces inondables. Une vigilance particulière a toutefois été accordée aux enjeux localisés ponctuellement (dont l'emprise au sol n'était pas connue) et situés en limite de cette enveloppe des surfaces inondables (analyse depuis la photographie aérienne).

Les enjeux reportés sur les cartes sont :

- la population,
- les bâtiments,
- le patrimoine naturel (zones protégées au titre de la Directive Cadre sur l'Eau),
- les surfaces d'activités,
- les installations polluantes et dangereuses (relevant de la directive IPPC, et sites Seveso non IPPC),
- les stations d'épuration (et postes de relèvement des eaux usées de l'agglomération quimpéroise),
- les installations et bâtiments dits "sensibles"(écoles, crèches, maisons de retraite...),
- les sites utiles à la gestion de crise,
- les sites à caractère patrimonial.

D'autres données (ex : sites de baignades, points de captage d'eau potable) ont été également recensées mais ne figurent pas sur les cartes pour des raisons de lisibilité ou de sensibilité de la donnée. Ces informations sont en revanche regroupées dans le Système d'Information Géographique (SIG) qui a été constitué en parallèle des cartes.

L'ensemble des enjeux recensés sur le territoire ainsi que les sources de données utilisées sont détaillés en annexe à ce rapport.

Le dénombrement des populations et des emplois susceptibles d'être soumis au risque d'inondation a été intégré aux cartes de risques sous forme de "cartouches" à l'échelle communale. Ces données sont issues d'une analyse effectuée à partir de la base de données du recensement des populations de l'INSEE croisée avec les surfaces habitables par parcelles de la base MAJIG® de la Direction générale des finances publiques, ainsi que de la base de données des établissements et entreprises de l'INSEE pour les données sur les emplois.

Compte-tenu des données et méthodes utilisées, les seuils de signification statistique ont été fixés à 20 habitants et 50 emplois. Aucune donnée n'est ainsi affichée sous ces valeurs de seuils.

La composition de ces cartouches est la suivante :

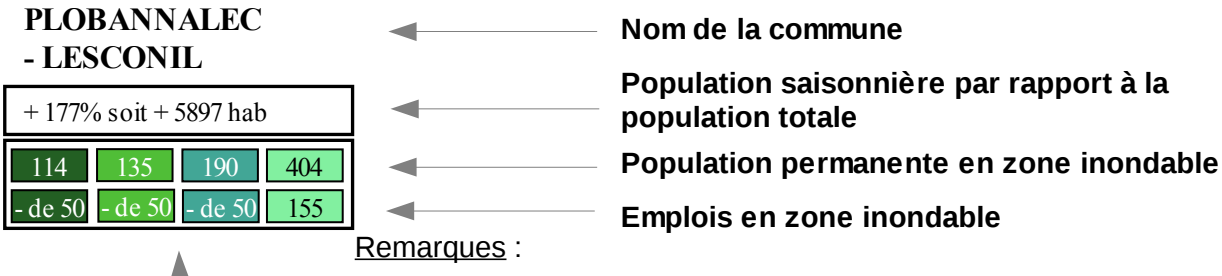

Remarques :

- compte-tenu du jeu de transparence des cartes - **Données renseignées pour chaque scénario** - les couleurs appliquées aux cartouches et figurant aussi dans les légendes des cartes peuvent paraître plus soutenues que celles figurant sur les cartes elles-mêmes.

- le fond de plan utilisé (SCAN25® de l'IGN) est compatible avec le référentiel de données vectorielles BD-Topo® de l'IGN. Toutefois, l'ordre de grandeur variable des précisions planimétriques ou "de localisation" de ces deux référentiels (10 m pour le Scan 25® et 5 m pour la BD_Topo®) il peut être observé des différences notamment au niveau de l'affichage de la limite du T.R.I., basée sur les limites communales de la BD_Topo®, limites qui ne correspondent pas toujours exactement aux limites communales du fond de plan (Scan 25®).

9.2 - Principaux constats

La lecture des cartes des risques d'inondations produites permet d'identifier les enjeux notables du territoire situés à l'intérieur des surfaces inondables. Ce recensement des principaux enjeux impactés en cas d'inondation distingue la partie littorale de la partie fluviale, sauf pour le dénombrement de la population et des emplois où le décompte est fait sur l'ensemble du TRI.

I. Populations et emplois

L'estimation de la population et des emplois[4] situés en zone inondable est synthétisée, à l'échelle du TRI dans le tableau ci-dessous, par scenario.

	Scenario "aléa fréquent"	Scenario "aléa moyen" *(+CC20cm)*	Scenario "aléa moyen" *(+CC60cm)*	Scenario "aléa rare"
Population	3547	7019	8371	13395
Emploi	4170	10320	11603	14577

Le détail par commune est fourni en annexe 11.4.

La Ville de Quimper concentre environ la moitié de la population concernée, sur le TRI, la moitié restant étant répartie de façon assez diffuse sur les communes littorales. La commune de Penmarch présente, après Quimper, la plus forte population exposée.

Les emplois identifiés sont concentrés en grande majorité dans Quimper (entre 60% et 80% des emplois selon le scenario considéré). La commune de Concarneau apparaît en second rang après Quimper.

II. Sur la partie littorale

Les principaux enjeux exposés sont les suivants :

- 9 écoles sont en zone inondables dont 6 dans le seul cas du scenario "aléa extrême".
- 3 établissements de soins (hôpitaux ou cliniques), 2 sites d'accueil de personnes âgées et 1 site d'accueil de personnes handicapées - sur la commune de Pont L'Abbé - sont situés en zone inondable pour le scenario "aléa extrême" (mais tous sont situés en limite de cette zone : les bâtiments peuvent être en dehors de ces zones mais se pose la question de l'accès à ces derniers).
- 1 installation d'eau potable (réservoir d'eau) sur Concarneau est susceptible d'être impactée lors du scenario "aléa extrême".
- 1 établissement de type « installation classée » sur Concarneau *(Atlantic Pet Food Exploitation)* est situé en zone potentiellement inondable du scenario "aléa extrême".
- 6 stations d'épurations sont implantées en zone inondable.
- une cinquantaine de surfaces d'activités - actuelles ou à venir - seraient impactées (dont de nombreux terrains de campings) en cas d'inondation.
- la prise d'eau (captage) Brunec à Concarneau est située dans l'enveloppe de la surface inondable du scenario rare (hauteur d'eau entre 0 et 0,5 m) ;
- pour la gestion de la crise : 3 casernes de pompiers et 9 bâtiments d'administrations sont situés en zone inondable, dont 2 casernes de pompiers et 6 bâtiments d'administrations dans l'enveloppe du seul scenario "aléa extrême".

4. Une incertitude de l'ordre de 20 % est attachée au calcul des emplois impactés. Les chiffres cités ci-dessus et sur les cartes sont des valeurs moyennes de l'estimation. Les résultats détaillés (fourchettes de valeurs) par commune sont joints en annexe 11.4.

III. Sur la partie fluviale

La grande majorité des enjeux exposés sur la partie fluviale sont situés sur la commune de Quimper. Seuls quelques surfaces d'activités (campings, carrière,...) et bâtiments sont susceptibles d'être affectés en cas d'inondation en dehors de ce périmètre de Quimper sur la partie fluviale du TRI.

Les principaux enjeux exposés sont les suivants :

- 6 établissements scolaires pourraient être inondés, dont 3 dans l'enveloppe du seul scenario "aléa rare".
- 3 hôpitaux/cliniques, 2 sites d'accueil de personnes âgées sont situés en zone inondable (à l'exception des sites du quartier Saint-Corentin de Quimper, tous sont situés en limite de zone inondable du scenario "aléa rare").
- 1 transformateur électrique est susceptible d'être impacté par une inondation.
- 2 sites IPPC, implantés dans la zone industrielle, sont situés en limite de zone potentiellement inondable du scenario "aléa rare".
- la majeure partie des dessertes routières principales de l'hyper-centre quimperois est vulnérable. L'accès à la gare ferroviaire ne serait pas possible en cas de crise, la gare en elle-même serait également inondée dès l'événement fréquent. Aucune desserte ferroviaire ne pourrait être assurée. La N165, route nationale reliant Brest à Nantes, resterait hors d'eau, y compris dans le cas d'un événement "aléa rare".
- 4 surfaces d'activités actuelles (ou des terrains à vocation de surface d'activité) seraient impactées en cas d'inondation.
- la prise d'eau (captage) de Troheir à Quimper est située dans les enveloppes des surfaces inondables de chacun des scénarios, avec au moins 1 mètre de hauteur d'eau et jusqu'à plus de 2 mètres de hauteur d'eau dans le cas du scenario "aléa rare" ;
- pour la gestion de la crise : 2 bâtiments d'administrations (la préfecture de département et l'hôtel de police) sont en zones potentiellement inondables dans le cas d'un événement fréquent. La mairie du quartier "Saint-Corentin" est située en limite de la zone inondable dans l'hypothèse d'un événement "aléa rare".

III. Hors périmètre du T.R.I.

D'autres enjeux situés en dehors du T.R.I., en amont de celui-ci et dans un périmètre de 30 km, ont été identifiés afin de déterminer ceux susceptibles de générer, en cas d'inondation de ces sites, un impact sur l'environnement dans le périmètre du T.R.I.

Une sélection a été faite sur les sites dits "IPPC", Seveso non IPPC et sur les stations d'épuration situés dans le bassin versant concernant le T.R.I. et localisés en zone inondable, c'est à dire soit dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP) réalisée en 2011 lors de la première phase de la directive inondations, soit dans l'enveloppe d'atlas de zones inondables lorsque de telles études ont été réalisées sur les territoires considérés. N'ayant pas été élaborée à partir de données topographiques précises, l'EAIP présente une tendance générale à la surestimation des zones inondables. Ce recensement est donc présenté à titre indicatif et pourra être confortée plus précisément dans les étapes suivantes de la directive inondations.

- Sites dits "IPPC" (dont Seveso)

Liste des sites IPPC du bassin versant - jusqu'à 30 km en amont du TRI - situés dans les zones potentiellement inondables définies par l'EAIP des tronçons hydrographiques alimentant les cours d'eau étudiés dans le TRI.

CODE_IPPC	NOM	COMMUNE
0529.02005	KERNEVEZ JEAN CHARLES	PLEUVEN
0529.02193	CORBEL (SCEA)	PLOMEUR
0529.03635	EARL CALVEZ PIERRE	SAINT-EVARZEC
0529.03642	EARL DE KERONGARD	SAINT-EVARZEC
0529.04262	SCOAZEC FABIENNE	TREGUNC
0529.01522	BREFORT JEAN CLAUDE	LAZ
0529.04249	SFV	TREGUNC
0529.02141	VALLEE (SARL de la) - siège Plogastel	PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN
0529.01805	KERVEZ-EARL DE	MELGVEN

- Stations d'épuration

Liste des sites STEP (ou STEU Stations de traitement des eaux usées) du bassin versant - jusqu'à 30km en amont du TRI - situés dans les zones potentiellement inondables définies par l'EAIP des tronçons hydrographiques alimentant les cours d'eau étudiés dans le TRI.

CODE_STEU	CAPACITE_N	COMMUNE
0429020S0004	45000	EDERN
0429106S0002	2100	LANDREVARZEC
0429161S0001	2200	SAINT-EVARZEC
0429169S0001	2500	PLOGONNEC
0429174S0002	9900	PLONEOUR-LANVERN
0429272S0001	2000	SAINT-YVI
0429291S0001	3767	TREGOUREZ

10 - Cartographie des scénarios d'inondation et des risques

10.1 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa fréquent

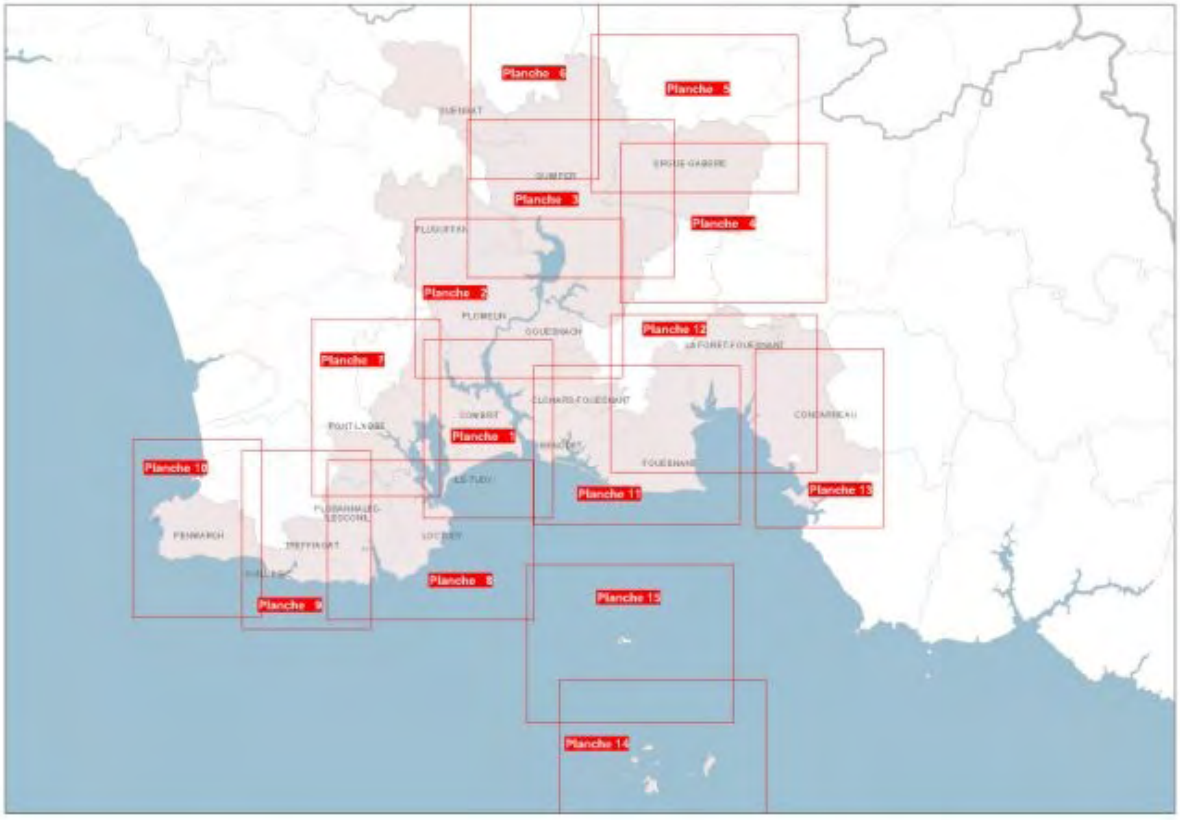

ALEA SUBMERSION MARINE

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

ALEA DEBORDEMENT DE COURS D'EAU

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

- Lit mineur - Zones en eau permanente
- Zones protégées
- Ouvrages de protection (sur l'Odet, le Jet et le Steïr)

- Limite de TRI
- Limite de commune

Cartographie des surfaces inondables - Planche 1
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 2
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

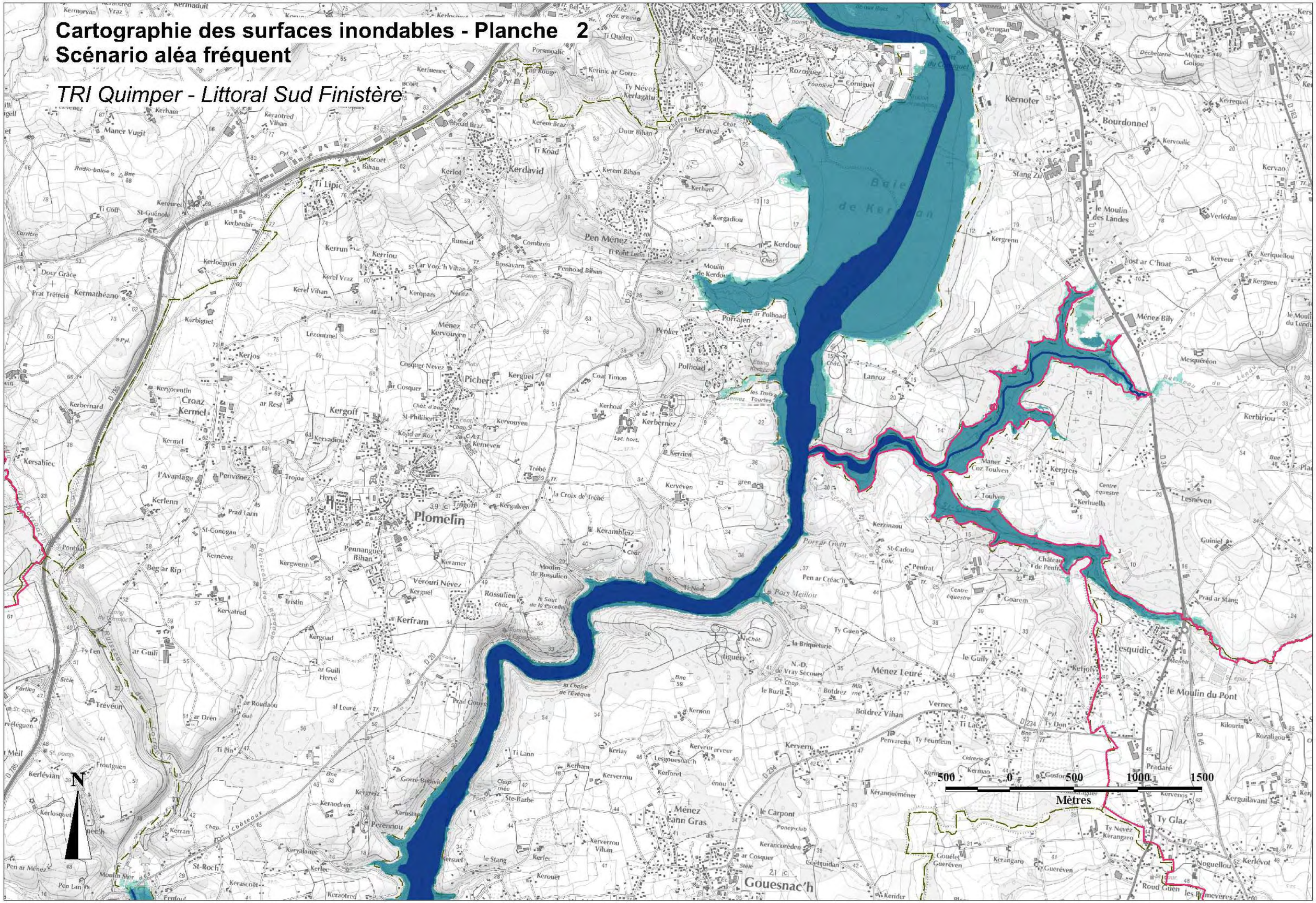

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Points de bascule

Cartographie des surfaces inondables - Planche 3
Scénario aléa fréquent
TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500
Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 4
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

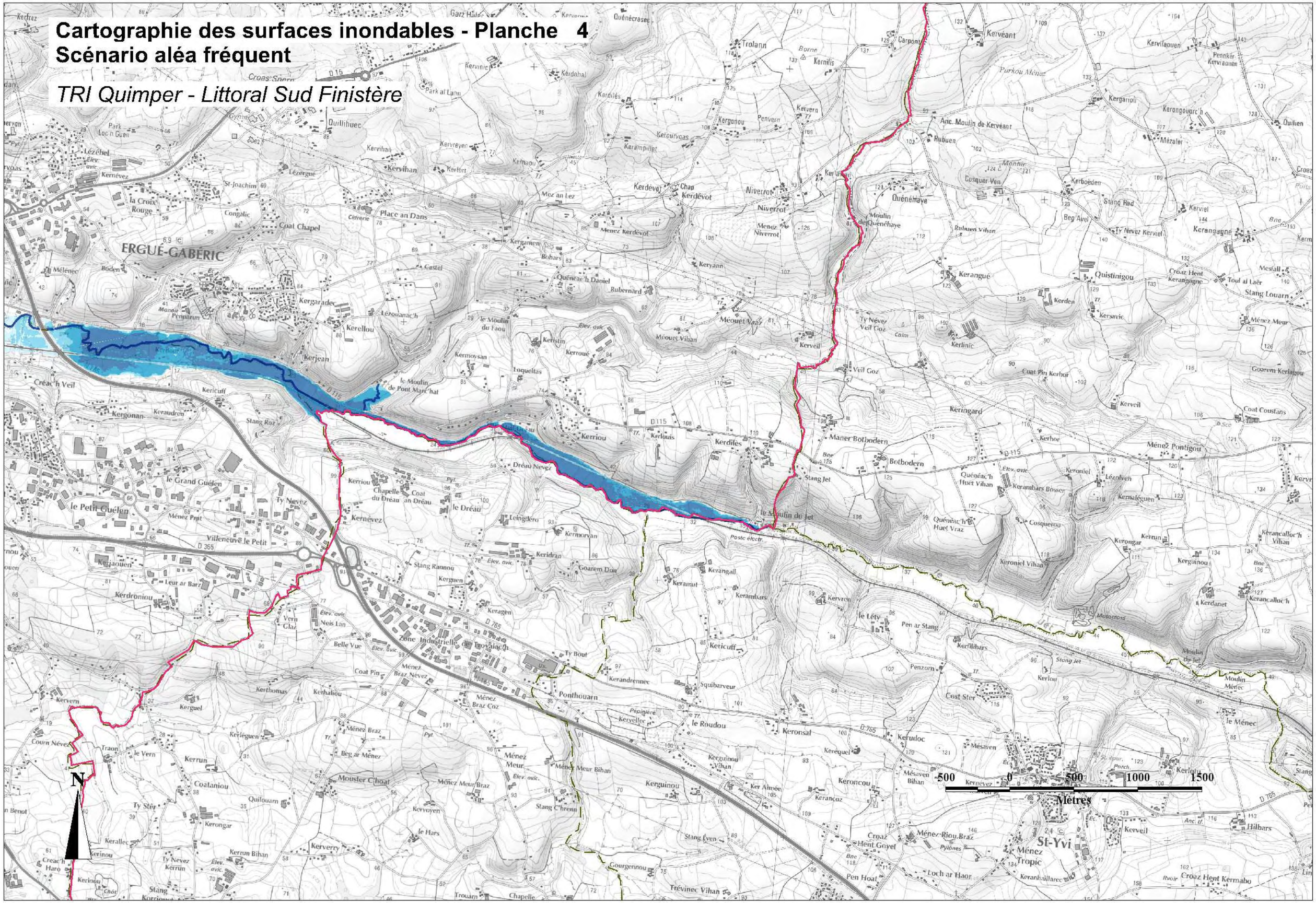
N
-500
0
500
1000
1500
Mètres
ERGUÉ-GABÉRIC
Quimperlé
Quimper
Concarneau
Pont-l'Abbé
Douarnenez
Châteaulin
Carhaix-Plouguer
Morlaix
Landerneau
Brest
Lesneven
Saint-Pol-de-Léon
Roscoff
Landivisiau
Guingamp
Lannion
Paimpol
Tréguier
Lézardrieux
Perros-Guirec
Lannion
Dinan
Saint-Brieuc
Lamballe
Dinan
Saint-Malo
Fougères
Vitré
Redon
Pontivy
Lorient
Quimperlé
Hennebont
Auray
Vannes
Ploërmel
Josselin
Malestroit
Rochefort-en-Terre
Questembert
Muzillac
La Roche-Bernard
Guérande
Le Croisic
Pornichet
La Baule-Escoublac
Saint-Nazaire
Pontchâteau
Savenay
Blain
Châteaubriant
Ancenis
Nantes
Clisson
Vallet
Le Loroux-Bottereau
Clisson
Cholet
Ancenis
Saint-Florent-le-Vieil
Chemillé
Beaupréau
Cholet
Saumur
Angers
Segré
Châteaugiron
Fougères
Vitré
Laval
Mayenne
Château-Gontier
Craon
Ernée
Laval
Sablé-sur-Sarthe
La Flèche
Le Mans
Sablé-sur-Sarthe
Château-du-Loir
Mamers
La Ferté-Bernard
Saint-Calais
Bonnétable
Le Mans
Loué
Sillé-le-Guillaume
Fresnay-sur-Sarthe
Alençon
Sablé-sur-Sarthe
Mamers
Alençon
Argentan
Flers
Domfront
Mortagne-au-Perche
Tinchebray
Vire
Saint-Lô
Coutances
Granville
Avranches
Mortain
Fougères
Pontorson
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Mortain
Tinchebray
Flers
Vire
Saint-Lô
Coutances
Granville
Avranches
Pontorson
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Mont-Saint-Michel
Le Mont-Saint-Michel
Cancale
Dol-de-Bretagne
Saint-Malo
Dinard
Dinan
Saint-Brieuc
Lamballe
Dol-de-Bretagne
Cancale
Saint-Malo
Dinard
Dinan
Saint-Brieuc
Lamballe
Tréguier
Lézardrieux
Perros-Guirec
Lannion
Paimpol
Guingamp
Saint-Pol-de-Léon
Roscoff
Landivisiau
Lesneven
Landerneau
Brest
Morlaix
Carhaix-Plouguer
Châteaulin
Douarnenez
Pont-l'Abbé
Concarneau
Quimper
Quimperlé
Lorient
Hennebont
Pontivy
Ploërmel
Josselin
Malestroit
Rochefort-en-Terre
Questembert
Muzillac
La Roche-Bernard
Guérande
Le Croisic
Pornichet
La Baule-Escoublac
Saint-Nazaire
Pontchâteau
Savenay
Blain
Châteaubriant
Ancenis
Nantes
Clisson
Vallet
Le Loroux-Bottereau
Cholet
Saumur
Angers
Segré
Château-Gontier
Craon
Ernée
Laval
Mayenne
Sablé-sur-Sarthe
La Flèche
Le Mans
Loué
Sillé-le-Guillaume
Fresnay-sur-Sarthe
Alençon
Argentan
Flers
Domfront
Mortagne-au-Perche
Tinchebray
Vire
Saint-Lô
Coutances
Granville
Avranches
Mortain
Fougères
Pontorson
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Mont-Saint-Michel
Le Mont-Saint-Michel
Cancale
Dol-de-Bretagne

Cartographie des surfaces inondables - Planche 5
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 6
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

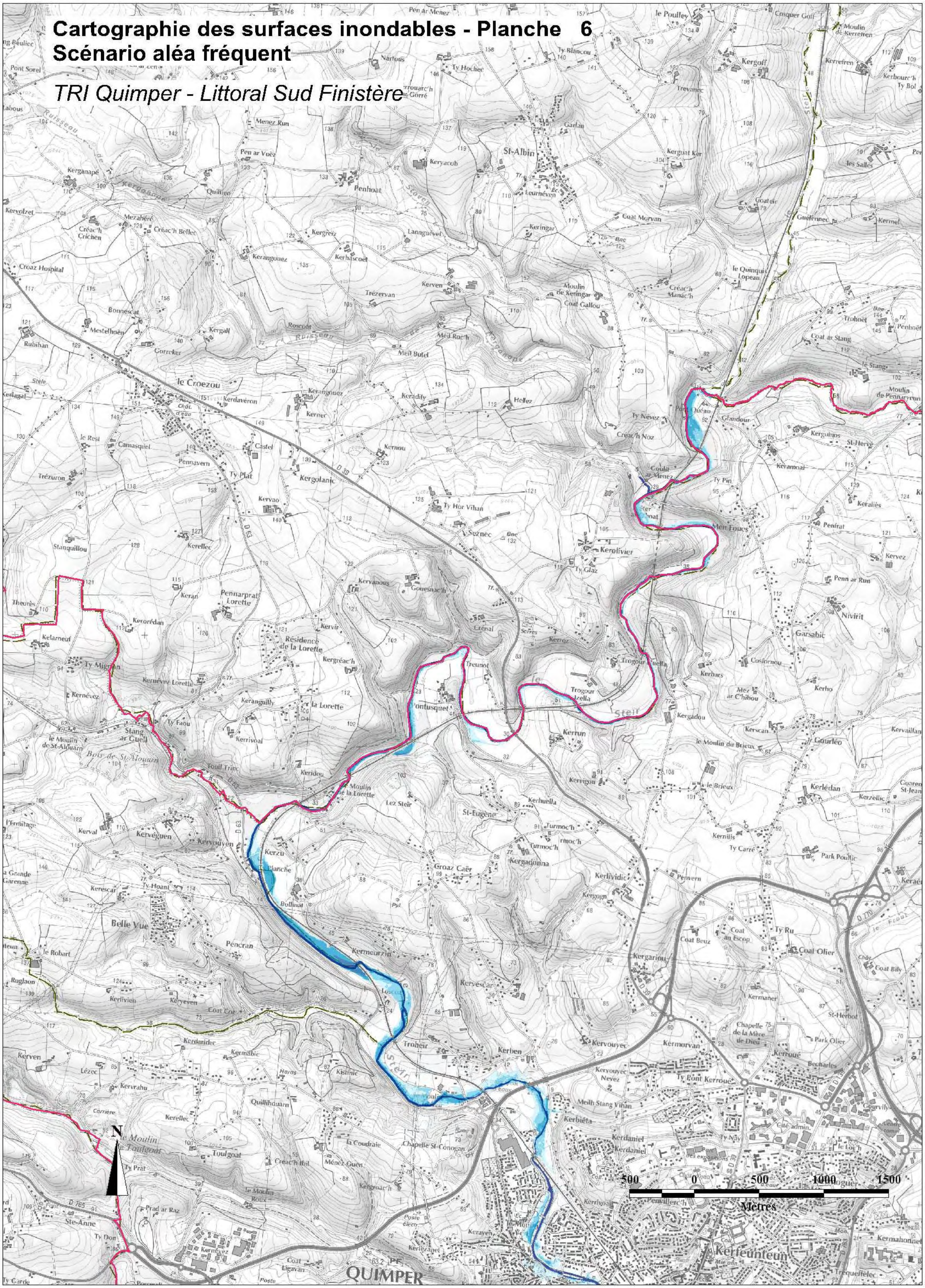

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 7
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

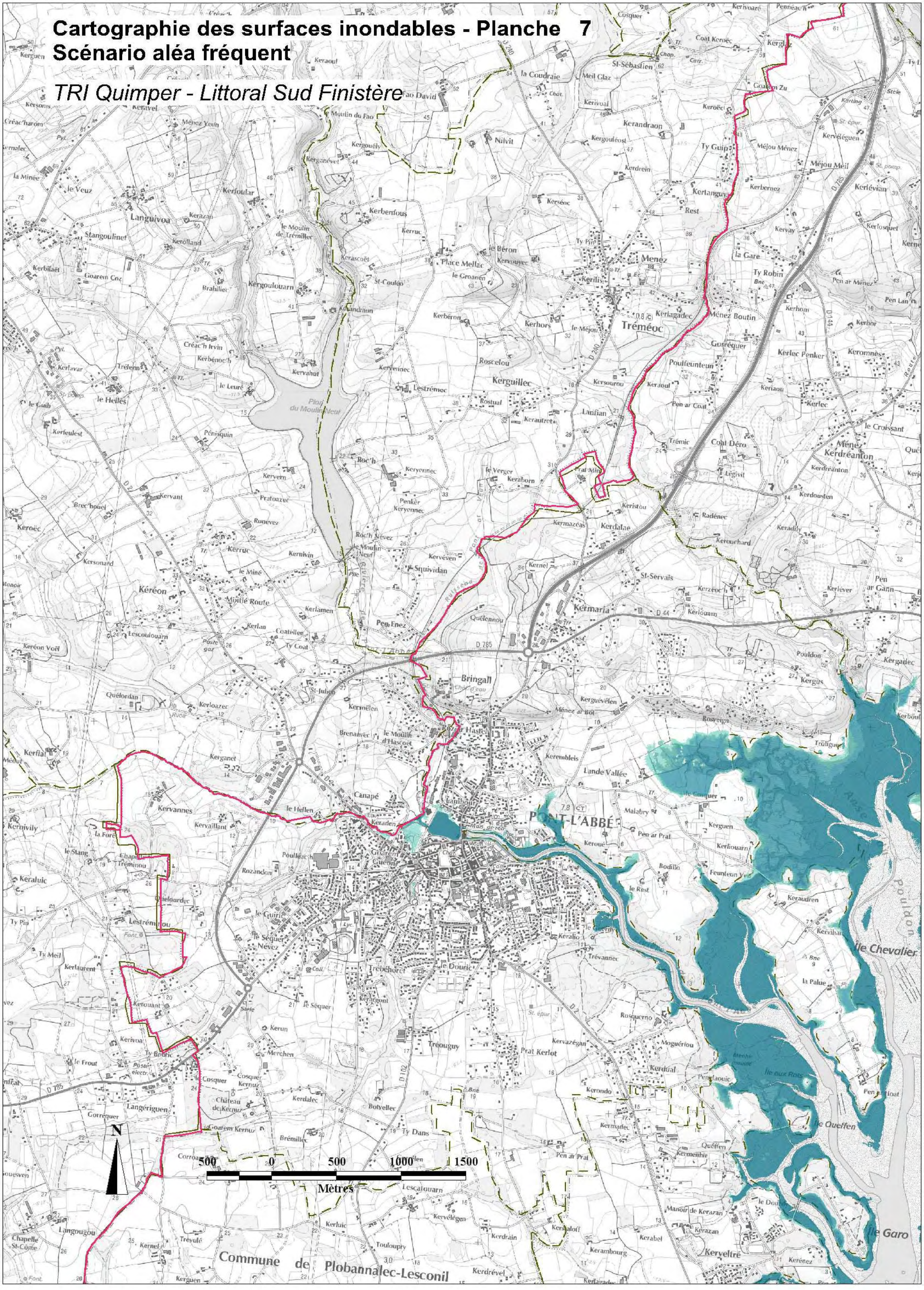
N
500 0 500 1000 1500
Mètres
Commune de Plobannalec-Lesconil
PONT-L'ABBÉ
Bringall
Tréméoc
Menez
Kermaria
Kéréon
Lestrémeur
Kerveltre
Ménez Kerdréanton
Ménez Boutin
Méjou Ménez
Méjou Méil
Kerlévian
Kerlosquet
Kerbernez
Kerlanguy
Ty Guip
Kerandraon
Nilvit
Kerbenfous
Kerfoular
Languivoa
Stangoulinet
Kerbilaët
Goarem Coz
Brahiliec
Kergoulouarn
Kerascoët
St-Coulen
Place Mellac
le Béron
Kervouyec
Ty Pin
Kerilis
Kerlagadec
Kerhors
le Méjou
Kerbérnn
Kerandraon
Roscelou
Kerguillec
Kerveinec
Kerbénoc'h
Créac'h Irvin
Kerlavar
Trélenn
Kervahut
le Leuré
le Helles
le Guib
Kerfeulest
Pénisquin
Kervern
Kervant
Brec'houel
Keroëc
Kersonard
Kerruc
Kernivin
le Miné
Moitié Route
Kerlamen
Kerlan
Coatellen
Ty Coat
Lescoulouarn
Kerléon Voël
Quélordan
Kerloazec
Kerfial
Kerganet
Canapé
Kervannes
Kervaillant
la Forêt
le Stang
Chapelle Tréminou
Keraluic
Quélourdec
Ty Pin
Ty Meil
Kerlaurent
Kerouant
Kerivoa
Ty Bouric
le Frout
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Langériguen
Gorréquer
Goarem Kernuz
Brémillec
Corroac'h
Langougou
Chapelle St-Côme
Kernel
Trévulé
Kerluic
Kervélégen
Kerdrain
Kerdalaoff
Kerambourg
Kerabel
Kerazan
Manoir de Kerazan
Touloupry
Kerdrével
Kerlavadec
Lescalouarn
Botvellec
Kerdalec
Ty Dans
Kermadec
Kerguévélen
Ménez ar Bot
Kerembleis
Lande Vallée
Lanibour
Malabry
Kerguen
Kerlouarn
Pen ar Prat
Keroué
Rodillo
Feunteun Ven
Keraudren
Kervihan
Ile Chevalier
la Palue
Ile aux Rats
Ile Queffen
Ile Garo
Quéffen
Kermenhir
Pouldon
Kergadec
Kergus
Rosveign
Troliguer
Kerboul
Kerlouarn
Kerlever
Pen ar Gann
St-Servais
Kerzéoc'h
Kernel
Kervéven
Squividan
Roc'h Névez
le Moulin Neuf
Roc'h
Keryennec
Penkêr Keryennec
Kervern
Pratoazec
Runévez

Cartographie des surfaces inondables - Planche 8
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500
Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 9
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

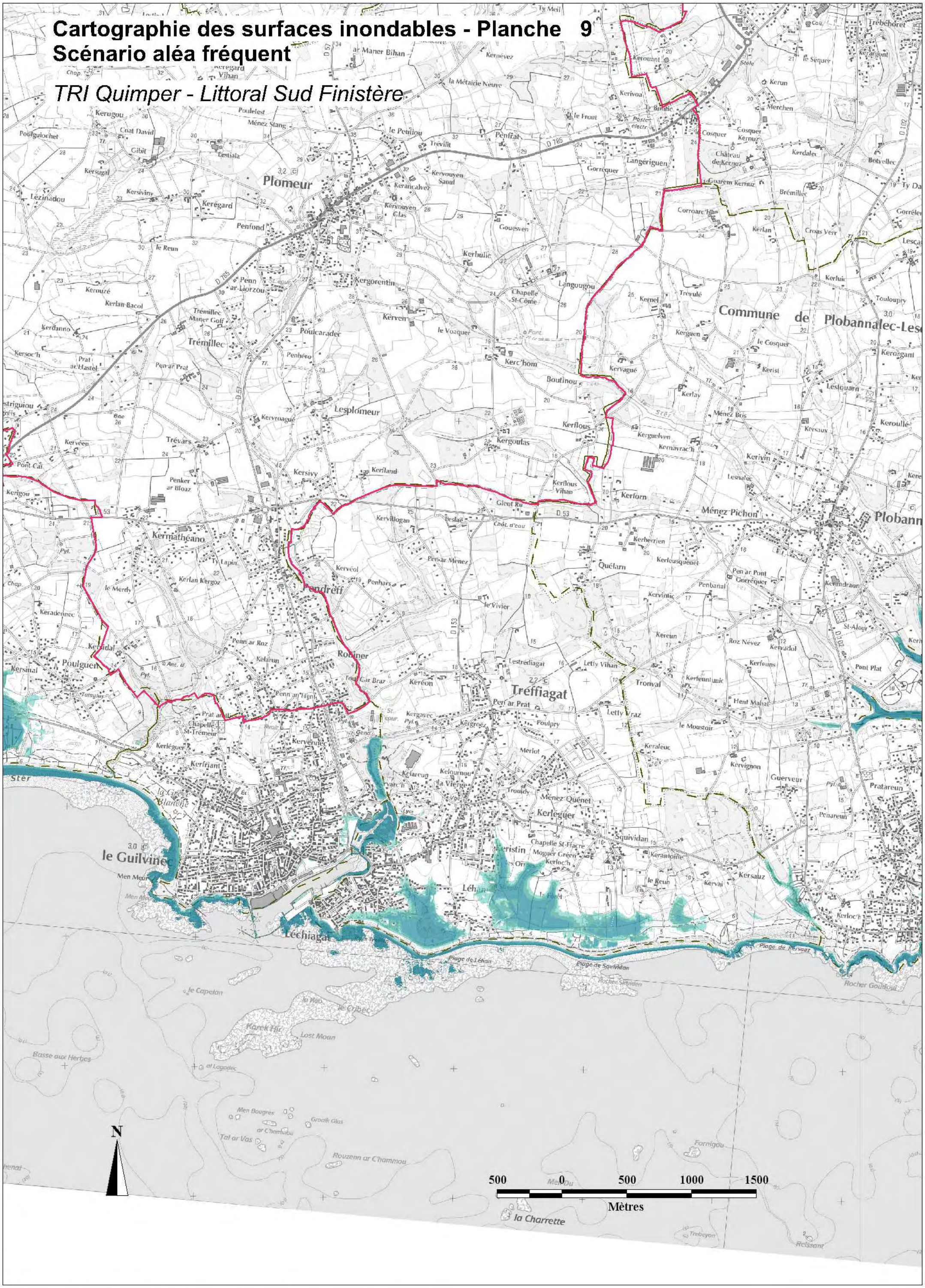
Plomeur
Trémillec
Poulguen
Tréffiagat
Lesplomeur
Pendreff
Kermathéano
Ménez-Pichon
Commune de Plobannalec-Les
le Guilvinec
Léchiagat
Penhars
Kerlégueur
Quéléarn
Kerlouan
Kerfeunteun
Kerfeuns
Kerfeunteunic
Kerlan
Kerlut
Kerlay
Kerflous
Kerflous Vihan
Kerguelven
Kernavrac'h
Kerivin
Kerforn
Kerberrien
Kerlousquénet
Kervintic
Penbanal
Pen ar Pont
Gorréquer
Kerandraon
Kereun
Roz Névez
Kervadol
St-Alour
Pont Plat
Kerlut
Touloupry
Kerorgant
Kerroullé
Kersaux
Kerivin
Lesnalec
Kerguen
le Cosquer
Kerist
Léstouarn
Ménez Bris
Kerguen
Kerlay
Kervagué
Boutinou
Kerlouarn
Kerlan
Croas Verr
Brémillec
Kerdalec
Botvellec
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Guarem Kernuz
Corroarc'h
Kerouant
Stèle
le Séquer
Trébéhoret
Kerargont
Kerun
Merchen
Cosquer
Kerivoa
Ty Bihic
le Frout
Poste électr.
Penfrat
Langériguen
Gorréquer
Trévilit
le Petiliou
Ménez Stang
Poudelest
Coat David
Gibit
Kerugou
Poulguiochet
Kersugal
Lézinadou
Kersiviny
Kerégard
Penfond
le Reun
Kervouyen Saoul
Kerancalvez
Kervouyen Glas
Gouesven
Kerhulic
Langougou
Chapelle St-Côme
Kernel
Trévulé
Kergorentin
Penn ar-Liorzou
Kerouzé
Kerlan-Bacol
Trémillec Manor Golf
Kerdanno
Kersoc'h
Prat ar Hastel
Pen-ar Prat
Poulcaradec
Penhéro
Kerven
le Voaquer
Kerc'hom
Boutinou
Kervagué
Kerlay
Kerflous
Kerguelven
Kernavrac'h
Kerivin
Lesnalec
Kerforn
Ménez Bris
Kersaux
Keroullé
Kervégu
Trévars
Penker ar Bloaz
Pont Cal
Kerigou
Kersivy
Kerland
Kergoulas
Lesplomeur
Kervenagué
Kervillogan
Leslaé
Gleut Ru
Kerberrien
Kerlousquénet
Quéléarn
Penbanal
Kervintic
Penar Menez
Kervéol
Penhars
le Merdy
Ty Lapin
Kerlan Kergoz
Keradennec
Kermidal
Kersinal
Penn ar Roz
Kélarun
Roziner
Tout Car Braz
Kéréon
Penn ar Hent
Prat ar Ti
Chapelle St-Trémeur
Kervennec
Kerléguer
Kerfriant
Kergavec
Kergroez
Poulpry
Merlot
Kélareun
Kelournou
la Vierge
Trouidy
Ménez Quénet
Kerléguer
Squividan
Chapelle St-Fiacre
Moguer Grérn
Kerloc'h
Keramlome
le Reun
Kervai
Kersauz
Kerloc'h
Lestrédiagat
Letty Vihan
Tronval
Kerfeuntunic
Hent Mahat
Letty Traz
le Moustoir
Keraleuc
Kervignon
Guerveur
Pratareun
Penareun
Pont Plat
St-Alour
Roz Névez
Kervadol
Kerfeuns
Kerfeuntunic
Tronval
Hent Mahat
Letty Traz
le Moustoir
Keraleuc
Kervignon
Guerveur
Pratareun
Penareun
Kerroullé
Kerorgant
Touloupry
Kerlut

Cartographie des surfaces inondables - Planche 10
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 11
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

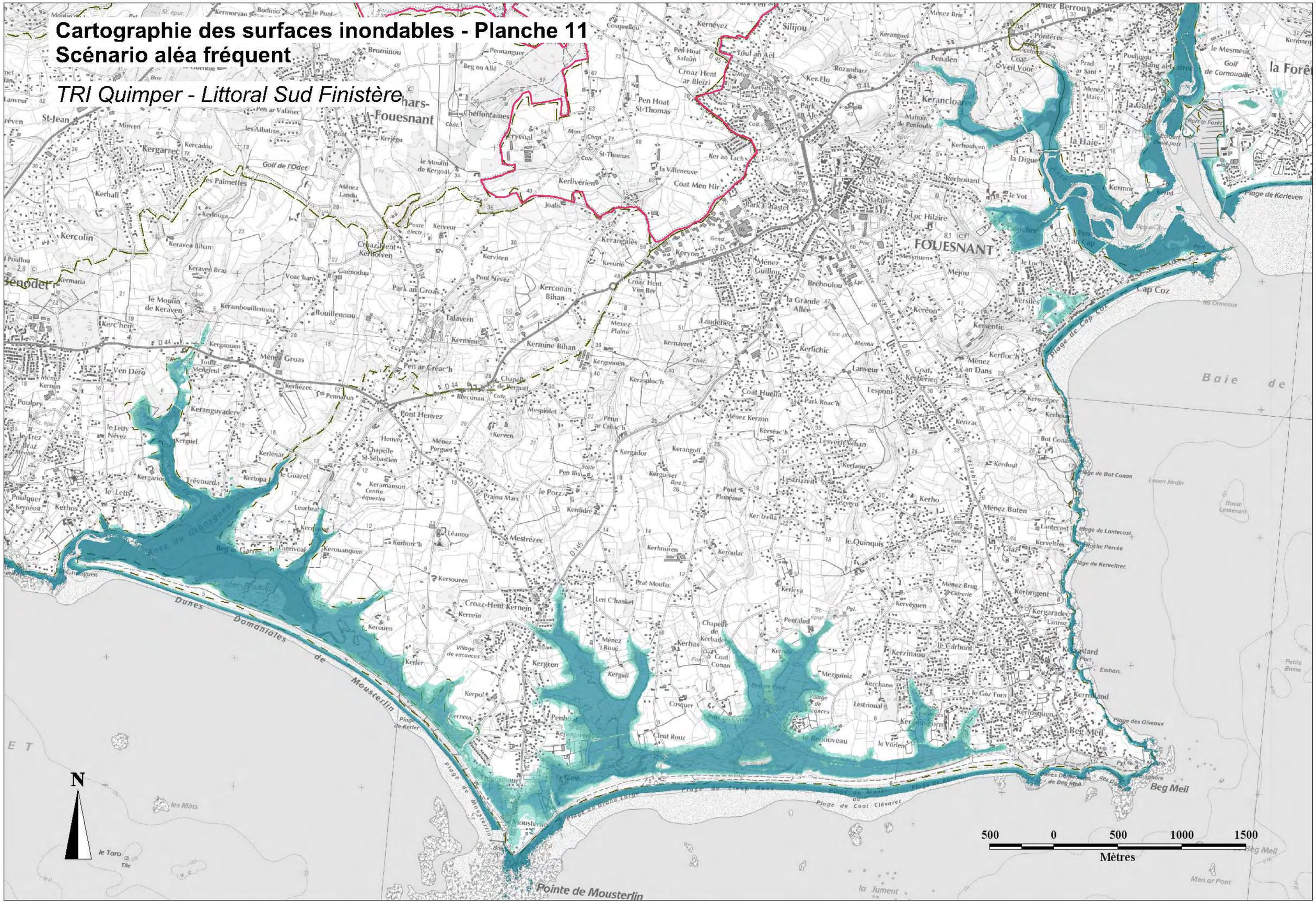

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 12
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

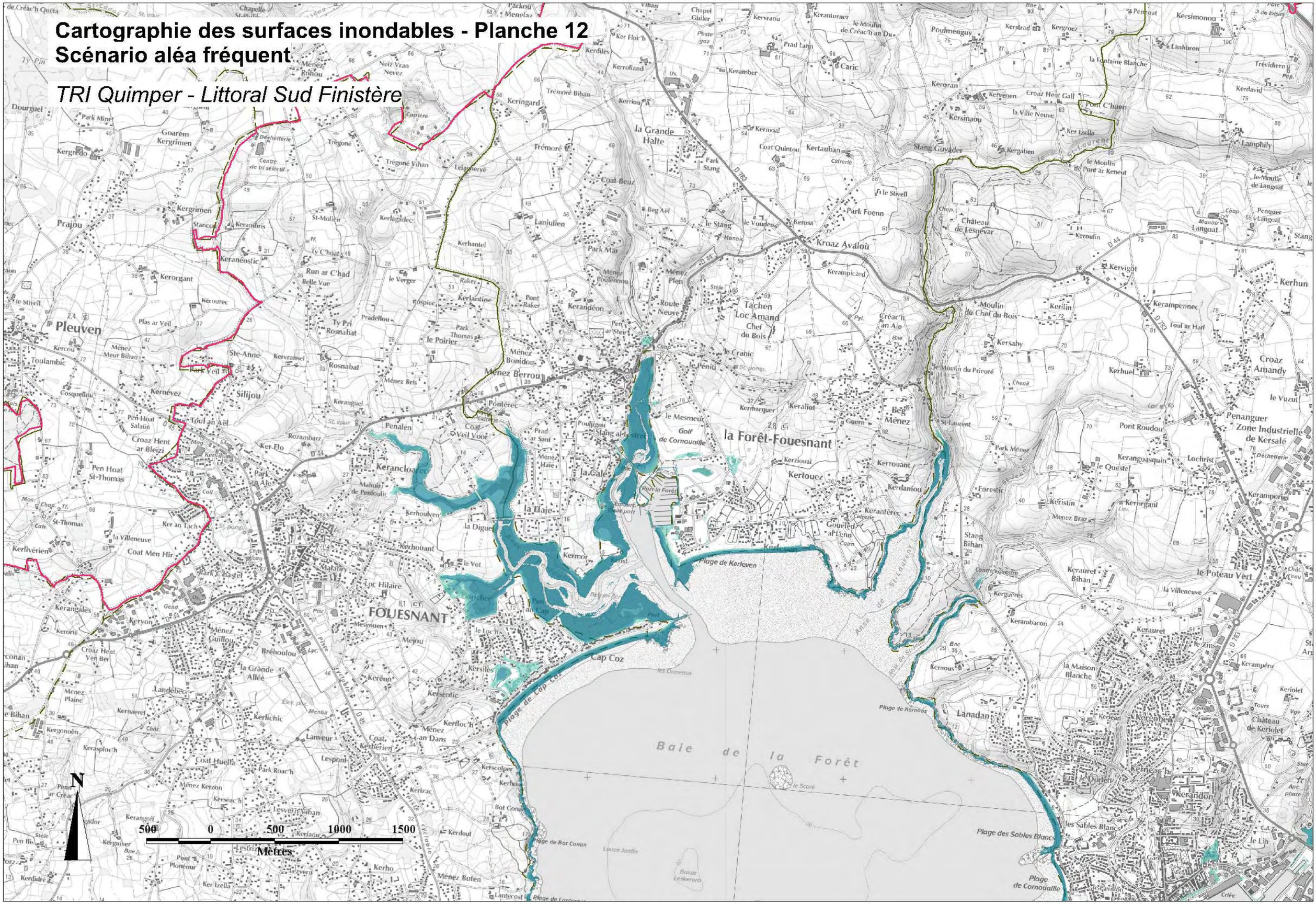
Pleuven
FOUESNANT
la Forêt-Fouesnant
Baie de la Forêt
Cap Coz
Kerlévérien
Kerangales
Kerorie
Keryon
Ménez Guillou
Bréhoulou
la Grande Allée
Landebec
Ménez Plaine
Kernaeret
Kerlichic
Kerasploc'h
Kergonoën
Coat Huellh
Park Roac'h
Ménez Kerzon
Kerseac'h
Lesveur Vahan
Kerangoff
Kerguiver
Pont Plonéour
Ker Izella
Kerdidré
Lesveur
Kerho
Ménez Buten
Lantecost
Kerscolper
Kerhoas
Kerzac
Kerdout
Bot Conan
Plage de Bot Conan
Louen Jardin
Basse Leskeroro
Kerfloc'h
Ménez an Dans
Lanveur
Coat Kerbérien
Lesponi
Kersentic
Kersilès
Kereun
Méjou
Plage de Cap Coz
les Ormeaux
Plage de Kerleven
Port-la-Forêt
Kermor
le Vot
la Digue
la Haie
la Cale
Ménez Haie
Prad ar Sant
Coat-Veil Voor
Golf de Cornouaille
le Mesmeur
Poulligou Slang al-lestr
Kerancloarec
Manoir de Penfoulic
Kerhouven
Kerhouant
Malabry
Loc Hilaire
Park Chastel
la Villeneuve
Coat Men Hir
Ker an Tach
St-Thomas
Pen Hoat St-Thomas
Croaz Hent ar Bleizi
Pen Hoat Salaün
Toul an Aël
Rozambarz
Ker-Flo
Penalen
Kervihan
Park an Aleo
Park Veil
Silijou
Kernévez
Cosquellou
Toulambic
Kercou
Ménez Meur Bihan
Ste-Anne
Kervranuel
Rosnabat
Ménez Bris
Keranguel
Pontérec
Ménez Berrou
Ménez Bonidou
Pradellou
Ty Pri Rosnabat
Plas ar Veil
Kérourec
Kerorgant
le Stivell
Prajou
Kergrimen
Stancol
Keranbris
Keranéostic
Ty C'hoat
Run ar C'had
Belle Vue
le Verger
Raker
Kerlantine
Rospiec
Pont Raker
Kerandéon
Park Thomas
le Poirier
Ménez Poulennou
Park Mar
Kerhantel
Lanjulien
Kerlagadec
St-Molien
Trégoné
Trégoné Vihan
Leignervé
Trémoré
Coat Beuz
Beg Aël
le Stang
le Voudenn
Kerosa
Park Foenn
le Stivell
Kroaz Avalou
Kerampicard
Tachen Loc Amand
Chef du Bois
le Cranic
le Penlu
Route Neuve
Ménez Plen
Créac'h an Aje
Moulin du Chef du Bois
Kersahy
Kerilin
Kervigot
Kerampennec
Toul ar Hard
Kerhun
Croaz Amandy
le Vuzul
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
Kerhuel
Moulin du Prieuré
Pont Roudou
Kerangoasquin
le Questel
Lochrist
Keramporiel
Kerforgant
Keristin
Menez Braz
Forestic
Park Ménez
St-Laurent
Beg Ménez
Kerlaliot
Kermarquer
Kerrouant
Kerlouez
Kerzioual
Kerdamiou
Kerantérec
Gouréd al'Lenn
Cairn
Stang Bihan
Centre équestre
Kerauret Bihan
Kergüères
Kerambacon
le Poteau Vert
la Villeneuve
Kerauret
le Zinc
la Maison Blanche
Kerambéron
Kerléan
Lanadan
Plage des Sables Blancs
les Sables Blancs
le Dorlett
Kerneac'h
Kerandon
le Lin
Plage de Cornouaille
Pavillon
Crée
Château de Keriolet
Kerampéru
Keriolet
Kerlouan
Kerguéo
Kerlaou
Kerlaou Bihan
Kerlaou Vihan
Kerlaou Braz
Kerlaou Vian
Kerlaou Bian
Kerlaou Vras
Kerlaou Bras

Cartographie des surfaces inondables - Planche 13
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

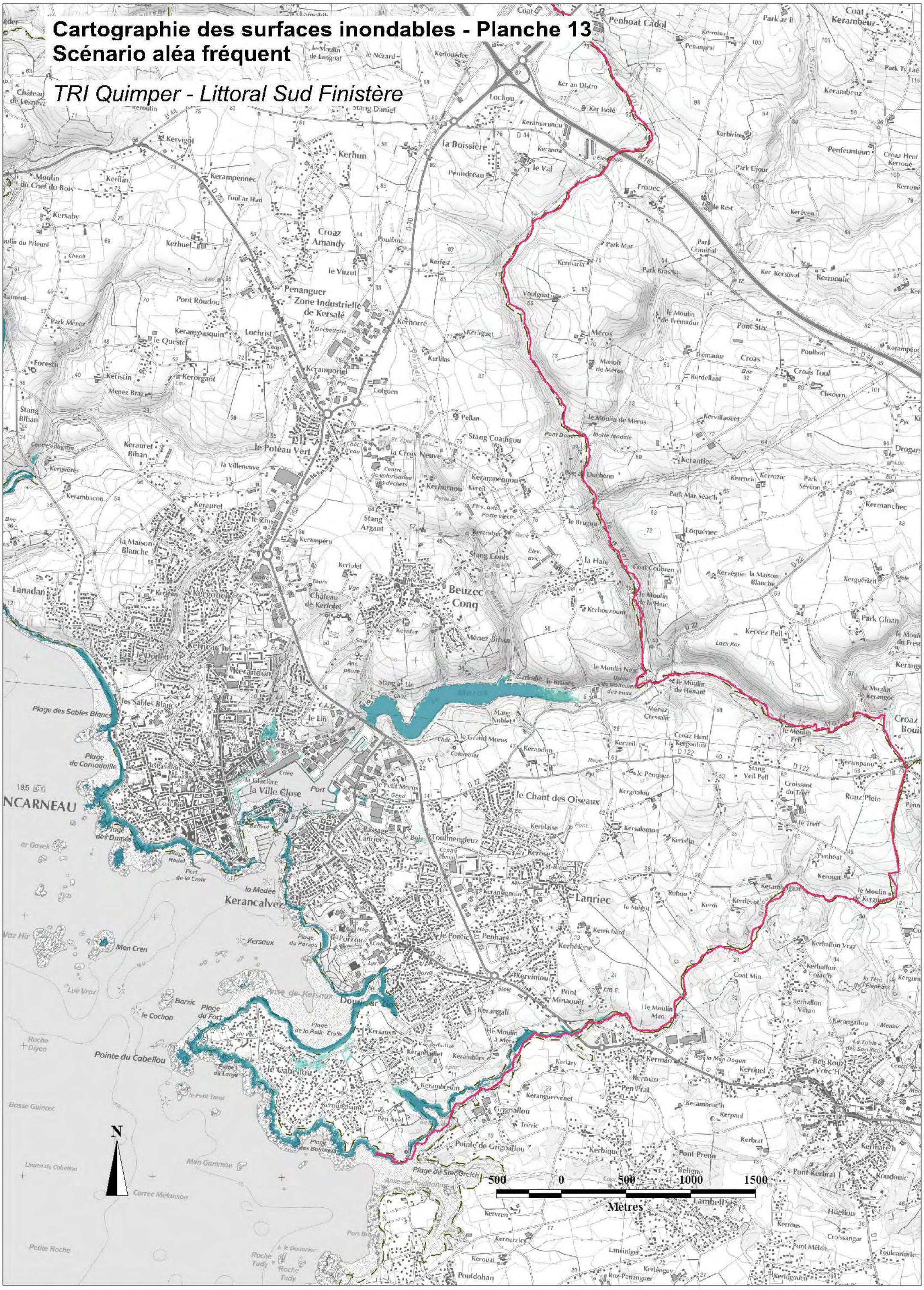

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 14
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

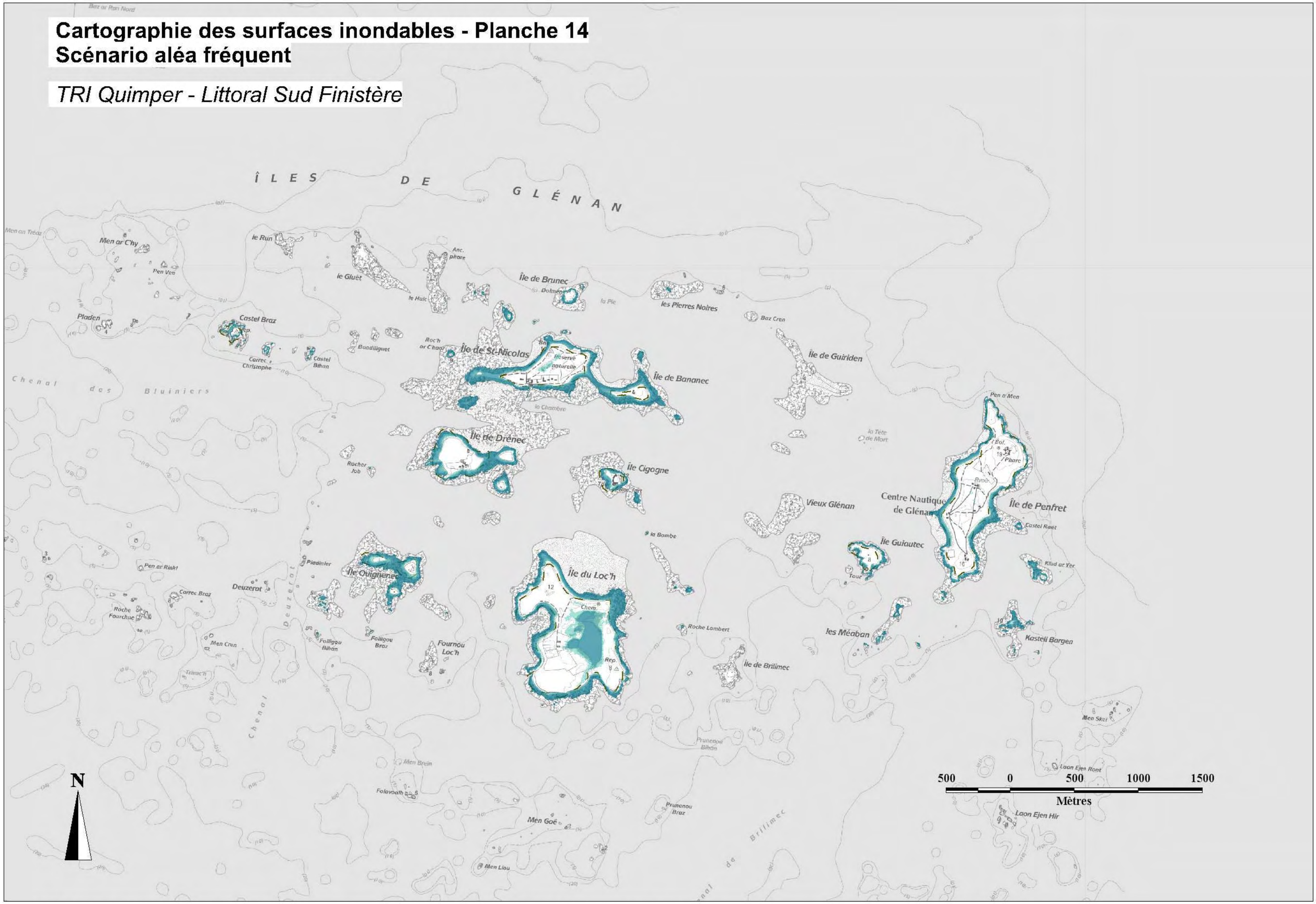

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 15
Scénario aléa fréquent

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

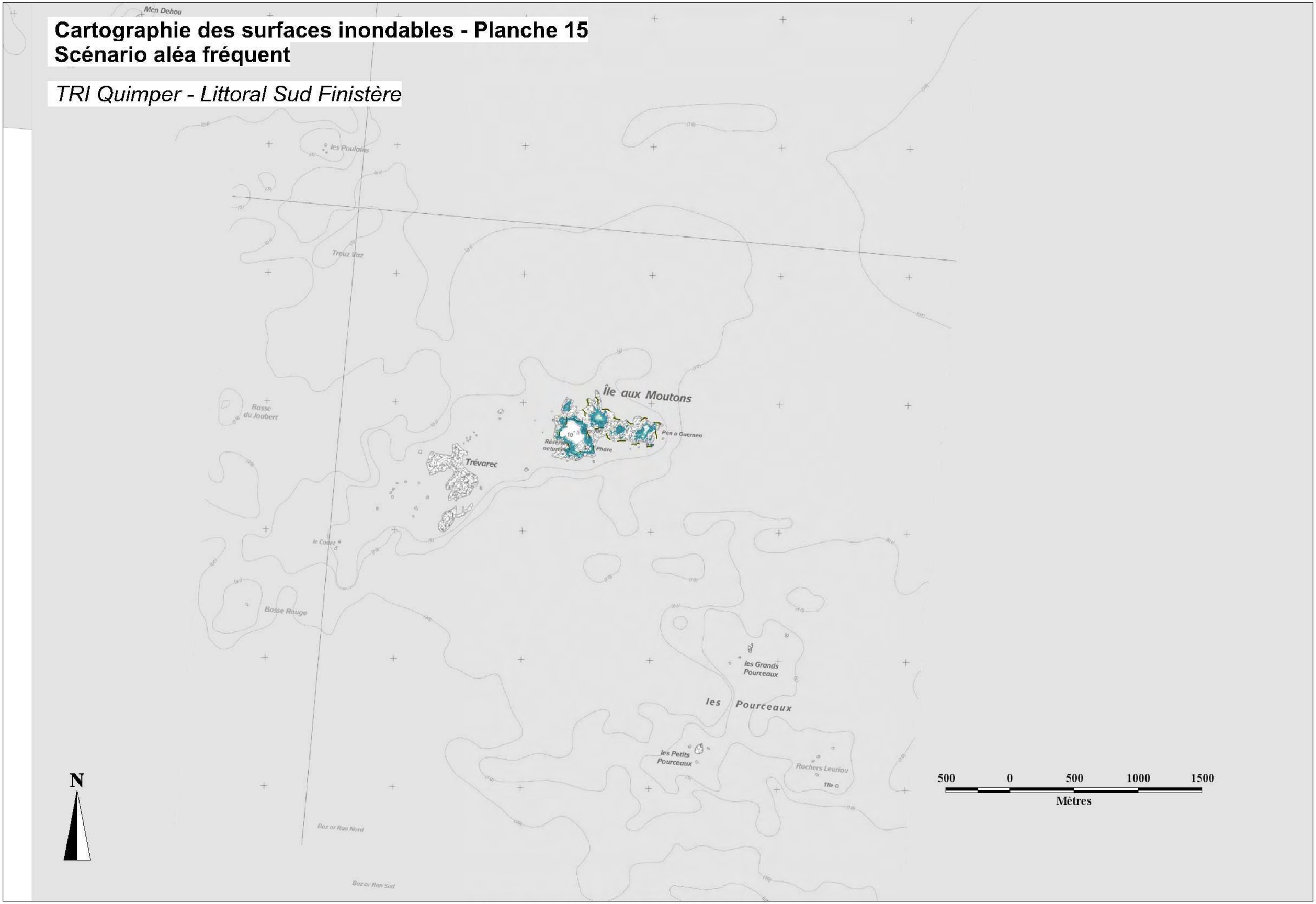

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

10.2 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa moyen

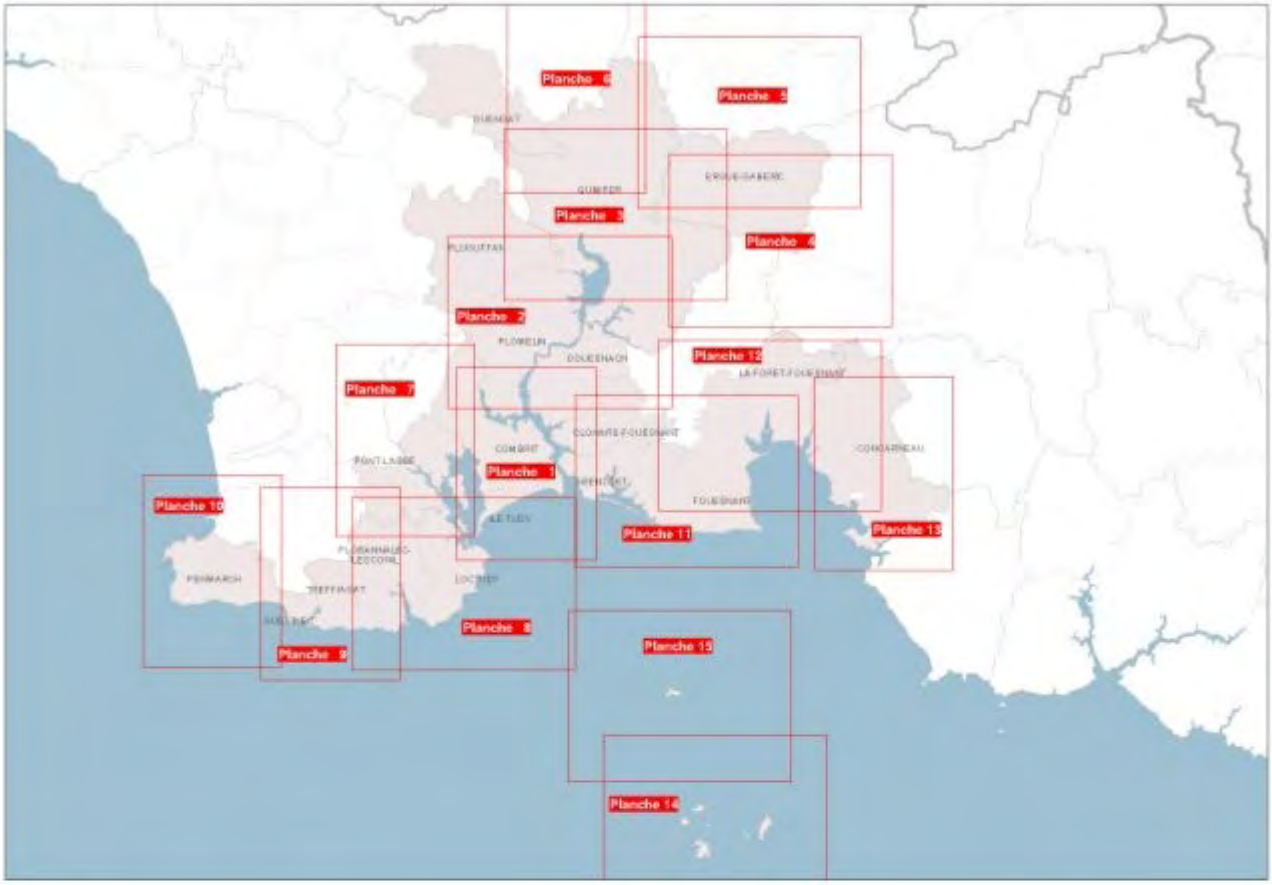

ALEA SUBMERSION MARINE

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

- Limite de TRI
- Limite de commune

ALEA DEBORDEMENT DE COURS D'EAU

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m

Territoire hors périmètre P.P.R. :* **ou** *Territoires dans le périmètre du P.P.R*. :*

- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m d'eau
- Hauteurs d'eau : plus de 2 m d'eau
- Hauteurs d'eau : plus de 1 m d'eau

- Lit mineur - Zones en eau permanente
- Ouvrages de protection (sur l'Odet, le Jet et le Steïr)

Cartographie des surfaces inondables - Planche 1
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 2
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

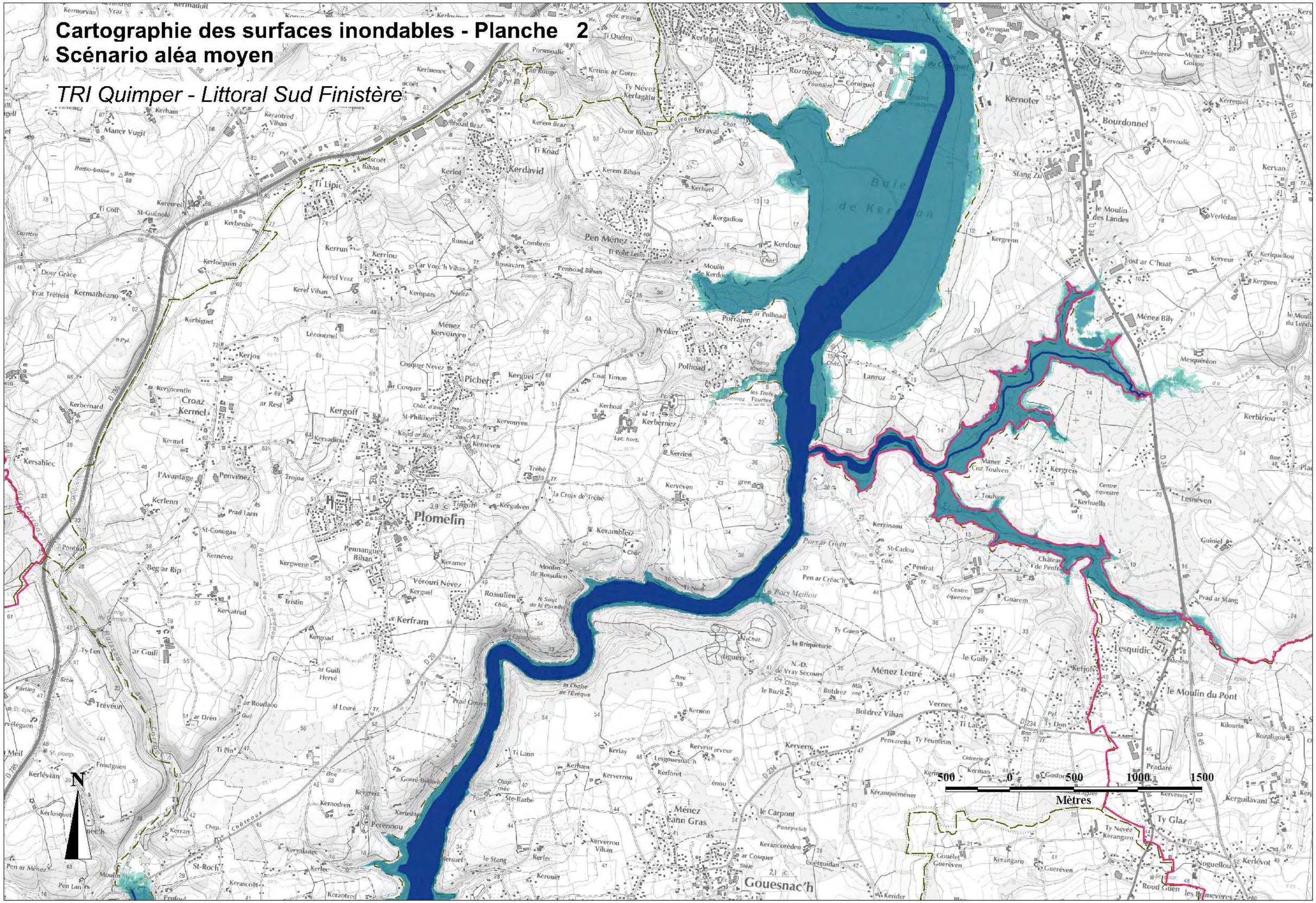

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Point de bascule

Limite aval du PPRI

N

Cartographie des surfaces inondables - Planche 3

Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Mètres

500 0 500 1000 1500

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 4
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

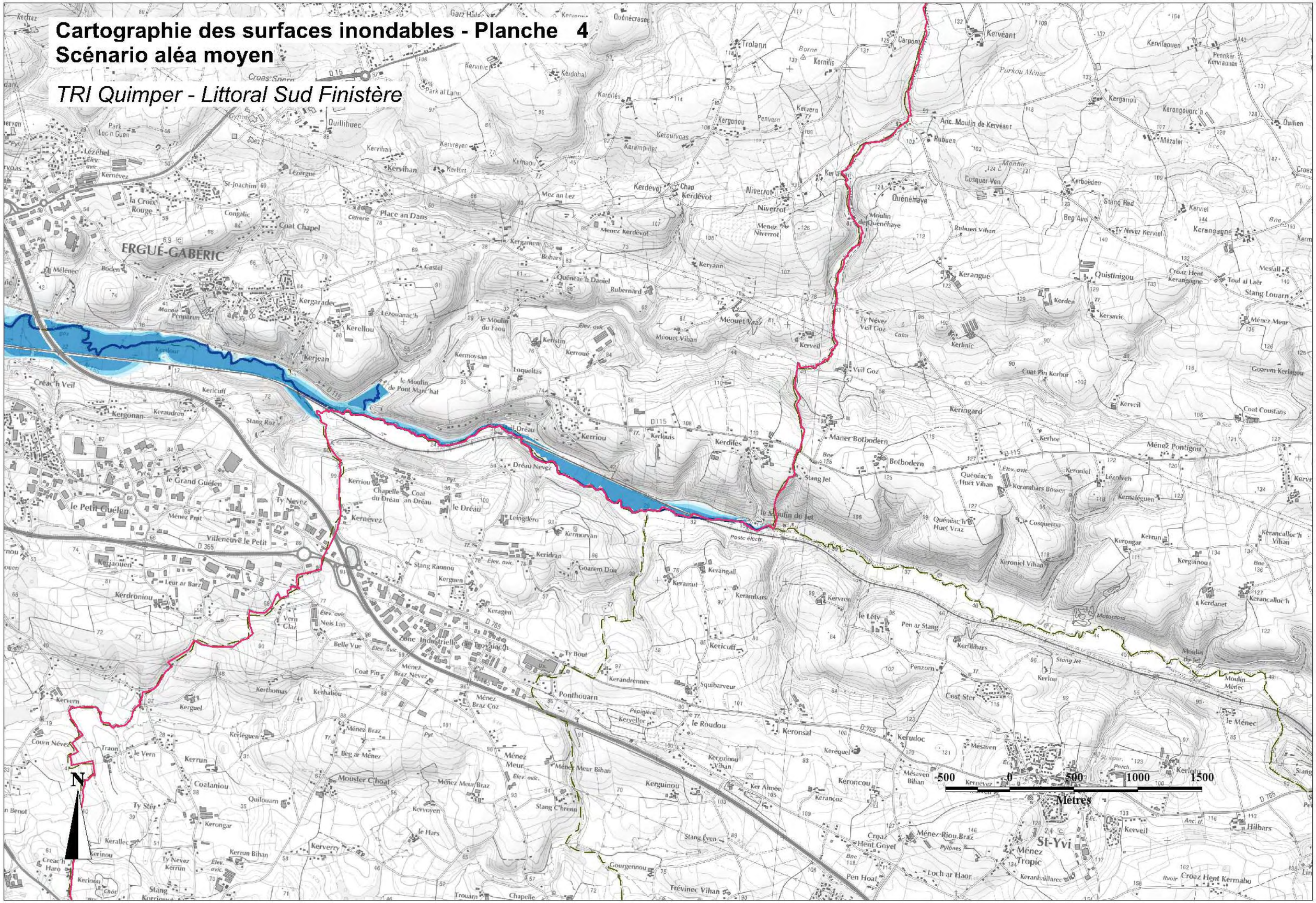

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 5
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

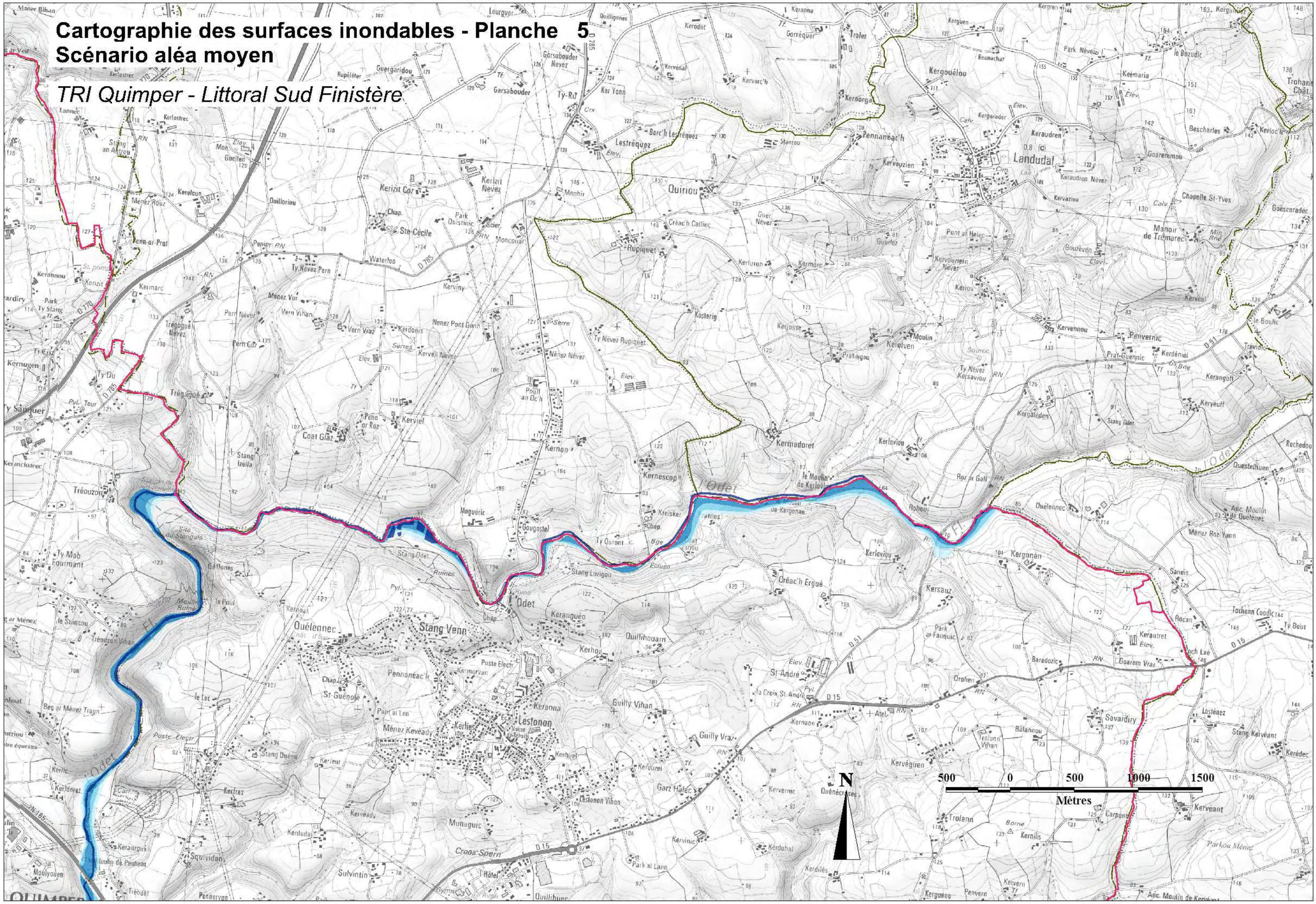

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 6
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Limite amont du PPRI

500 0 500 1000 1500
Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 7
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

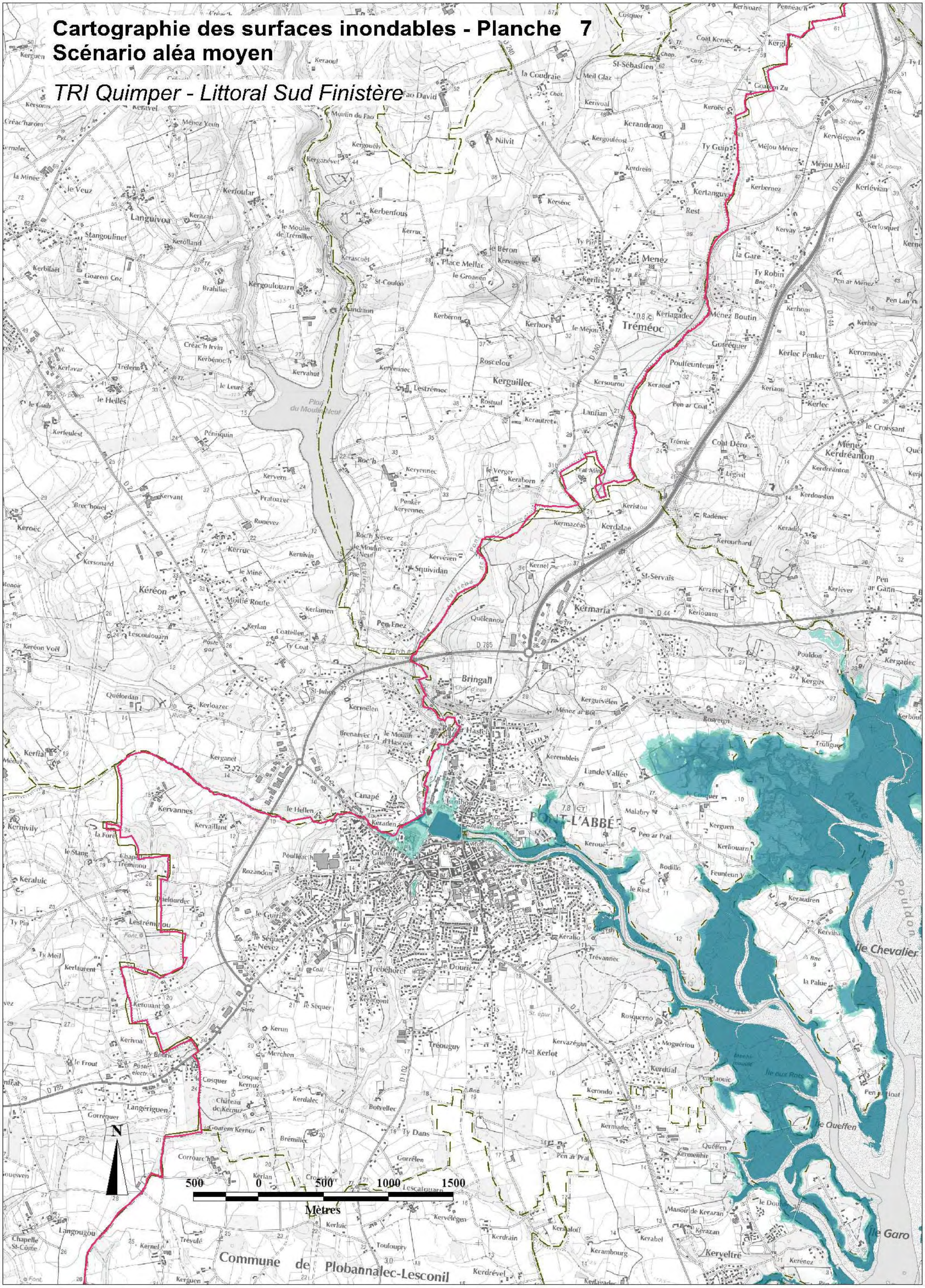
Mènez Yeun
Kerfoular
Languivoa
Stangoulinet
Kerbenfous
Kerascoët
St-Coulen
Kergoulouarn
Brahiliet
Goarem Coz
Kerbilaët
Kerandraon
Créac'h Irvin
Kerbénoc'h
Kervahut
Trélenn
Kerlavar
le Helles
le Leuré
Pont du Moulin Neuf
Kerfeulest
Pénisquin
Kervern
Kervant
Prafoazec
Brec'houel
Keroëc
Kersonard
Runévez
Roc'h Névez
le Moulin Neuf
Kerruc
Kernivin
le Miné
Kéréon
Moitié Route
Kerlamen
Kerlan
Coatellen
Ty Coat
Lescoulouarn
Kerléon Voël
Quélordan
Kerloazer
Kerfial
Kerganet
Kervannes
Kervaillant
la Forêt
le Stang
Chapelle Tréminou
Keraluic
Quélourdec
Lestrémilou
Ty Meil
Kerlaurent
Kerouant
Kerivoa
Ty Bouric
le Frout
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Langériguen
Gorréquer
Goarem Kernuz
Brémillec
Corroare'h
Langougou
Chapelle St-Côme
Kernel
Trévulé
Kerguen
le Séquer Névez
le Séquer
Kerargomi
Kerun
Merchen
Stele
Coll.
Trébéhoret
le Douric
Tréouguy
Botvellec
Kerdalec
Ty Dans
Gorrélen
Kerlan
Lescalouarn
Kervélégen
Kerdrain
Touloupry
Kerdrével
Commune de Plobannalec-Lesconil
Kerfeunteun
Kerlavadec
Kerambourg
Kerabel
Kerzaloff
Manoir de Kerazan
Kerazan
Kerveltre
Kerénez
le Douric
Kerviha
Trévannec
Kerdrio
Rosquerno
Kervazégan
Prat Kerlot
Moguériou
Kerdual
Penglaouic
Kerondo
Kermadec
Quéffen
Kermenhir
Pen ar Prat
Pouldon
Kergadec
Kergus
Kerguévélen
Ménez ar Bot
Rosveign
Troliguer
Kerembleis
Lande Vallée
le Conquer
Malabry
Kerguen
Kerlouarn
Pen ar Prat
Keroué
Rodillo
Feunteun
le Rest
Keraudren
PONT-L'ABBÉ
Canapé
le Hellen
Keraden
Kervennec
Lestrémec
Roscelou
Kerguillec
Rostual
Lanfian
Kerautret
Kersourou
Keraoul
Pen ar Coat
Poulfeunteun
Gorréquer
Kerlec Penker
Keromnès
Keriaou
Kerlec
le Croissant
Ménez Kerdréanton
Kerdréanton
Kerdousten
Coat Déro
Trémic
Légivit
Radénec
Keradily
Kerouchard
Kerdalae
Kermazéas
Keristou
Kerbernez
Kerlévian
Méjou Méil
Méjou Ménez
Kervéléguen
Kerlosquet
Kervay
la Gare
Ty Robin
Pen ar Ménez
Kerhom
Kerhor
Ménez Boutin
Kerlagadec
Tréméoc
le Méjou
Kerhors
Kerilis
Menez
Ty Pin
le Béron
Kervouyec
Place Mellac
le Groanen
Kerbérnn
Kerlosquet
Kerlenn
Kerlever
Pen ar Gann
St-Servais
Kernel
Kerzéoc'h
Kerlouarn
Kermaria
D 44
Quélennou
Pen Enez
Poste gaz
Ty Coat
Bringall
St-Julien
Kernoëlen
Brenanvec
le Moulin d'Hascoët
Kerfial
Kervannes
le Hellen
Canapé
Kerlouarn
Kerlenn
Kerlavar
Kerbénoc'h
Kervahut
Kerfeulest
Pénisquin
Kervern
Kervant
Prafoazec

Cartographie des surfaces inondables - Planche 8
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500
Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 9
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

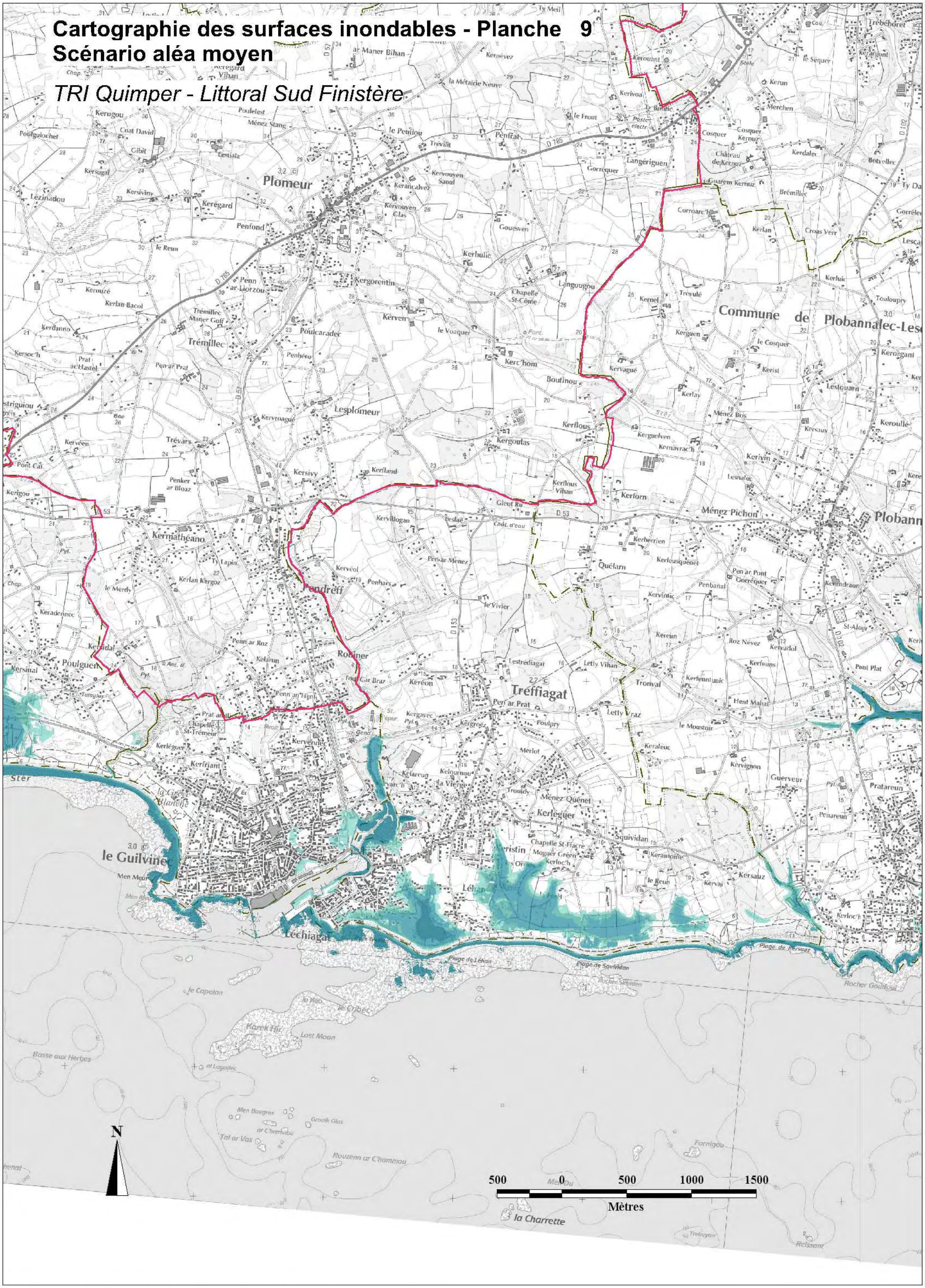
Plomeur
Trémillec
Lesplomeur
Kerfriant
Poulguen
Tréffiagat
Kerléguer
Ménez-Quénet
Plobannalec-Les
Commune de
Ménez-Pichon
Quéléarn
Penhars
Kerlan Kergoz
Kermathéano
Kervéol
Penhars
Penn ar Roz
Kélarun
Penn an Hent
Kervennec
Kergroez
Kergavec
Kerlaeun
Kelournou
la Vierge
Trouidy
Merlot
Poulpry
Kergoulas
Kerflous
Kerguelven
Kernavrac'h
Kerivin
Kerforn
Kervillogan
Leslaé
Penar Menez
Kerberrien
Kerlousquénet
Penbanal
Kervintic
Kereun
Roz Névez
Kervadol
Kerfeuns
Kerfeuntunic
Tronval
Letty Vihan
Lestrédiagat
Letty Traz
le Moustoir
Keraleuc
Kervignon
Guerveur
Pratareun
Penareun
Squividan
Chapelle St-Fiacre
Moguer Grérn
Kerantome
Kersauz
Kervai
le Reun
Kerloc'h
Ménez Bris
Kersaux
Keroullé
Kerlay
Kervagué
Boutinou
Kerlouarn
Kerlin
Croas Verr
Brémillec
Corroarc'h
Guarem Kernuz
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Langériguen
Gorréquer
Penfrat
Trévilit
le Petitlou
le Frout
Kerivoa
Kerouant
Kerun
Merchen
Kerdalec
Botvellec
Trébéhoret
Kerargont
le Séquer
Stèle
Poste électr.
Ty Bihic
Kerlan
Kerluic
Touloupry
Kerlouarn
Kerorgant
Kerguen
le Cosquer
Kerist
Kerlay
Kerflous Vihan
Gleut Ru
Kervégué
Kervéen
Trévars
Penker ar Bloaz
Kerland
Kersivy
Pont Cal
Kerigou
Ty Lapin
le Merdy
Keradennec
Kerandal
Kersinal
Penn ar Roz
Kélarun
Roscoat
Penn an Hent
Prat ar Ville
Chapelle St-Trémeur
Kerléguer
Kerfriant
Kervennec
Kergavec
Kergroez
Kel

Cartographie des surfaces inondables - Planche 10
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

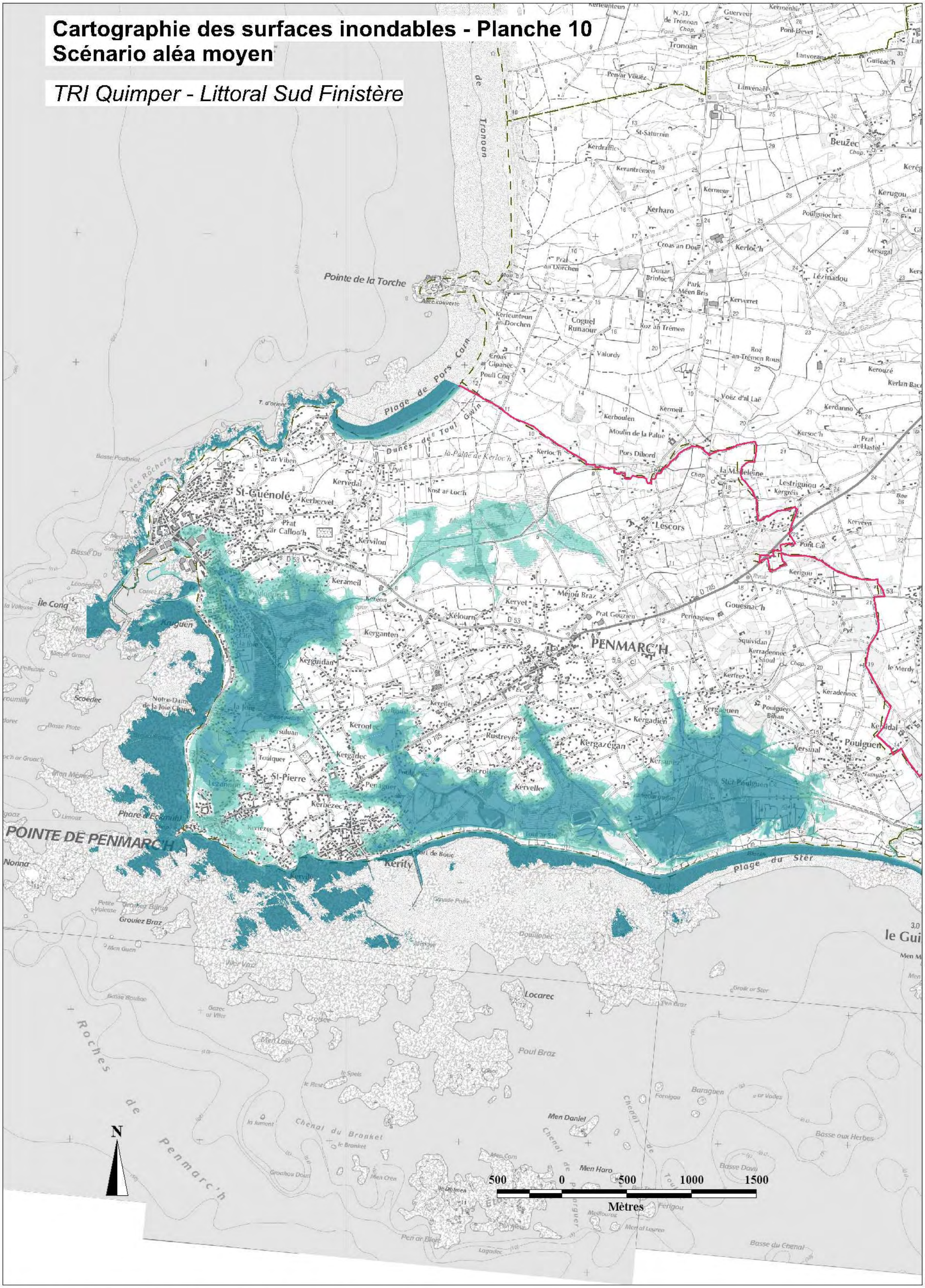

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 11
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 12
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

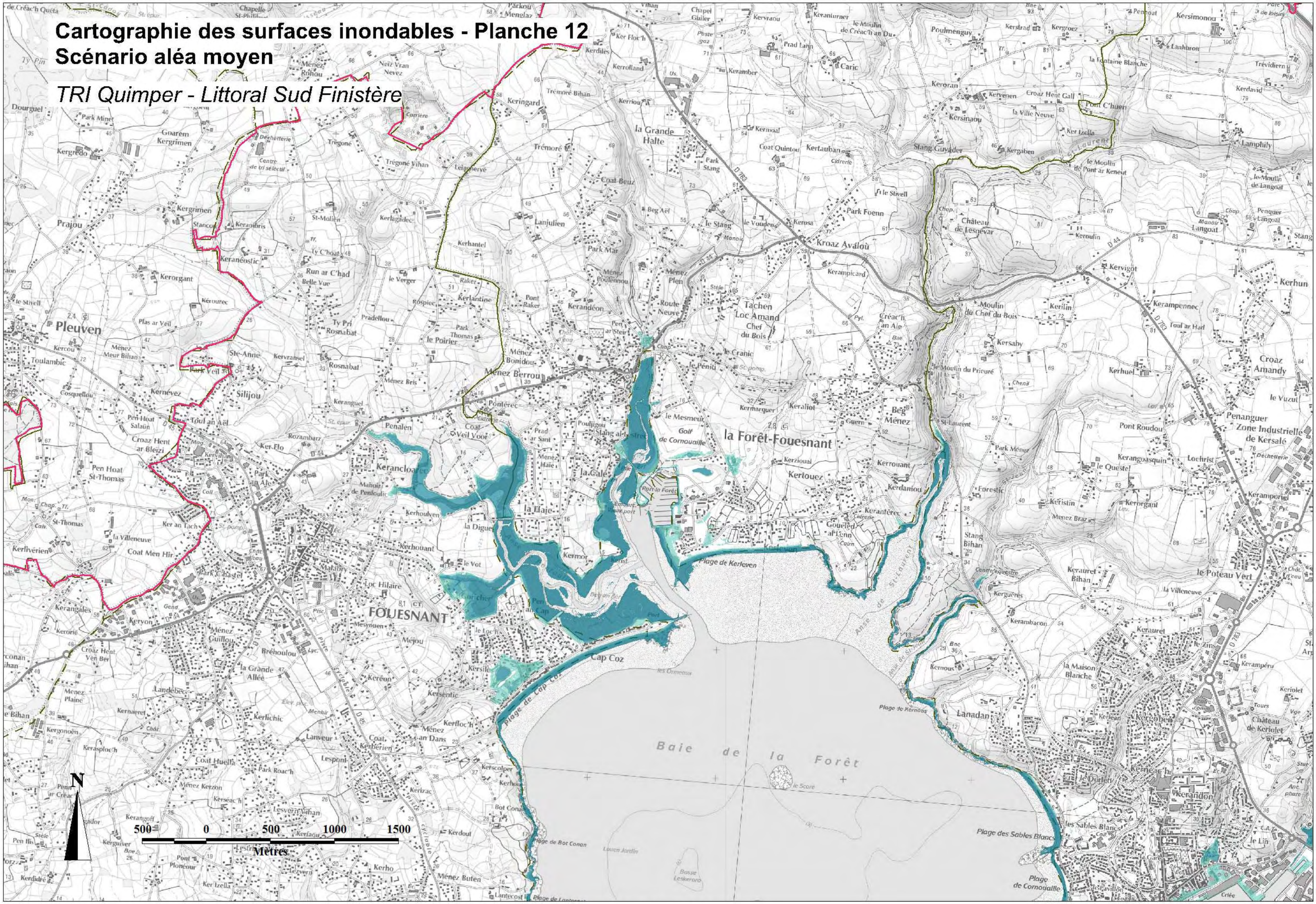
Pleuven
FOUESNANT
la Forêt-Fouesnant
Cap Coz
Baie de la Forêt
Plage de Kerleven
Plage de Cap Coz
Plage de Kernous
Plage des Sables Blancs
Plage de Bot Conan
Plage de Cornouaille
Port-la-Forêt
Golf de Cornouaille
Mènez Berrou
Mènez Bonidou
Mènez Plen
Mènez Poulennou
Mènez Meur Bihan
Mènez Guillou
Mènez Plaine
Mènez Kerzon
Mènez Buten
Mènez Haie
Mènez Bris
Mènez Braz
Beg Ménez
la Grande Halte
la Grande Allée
la Ville Neuve
la Fontaine Blanche
la Villeneuve
la Maison Blanche
la Digue
la Haie
la Cale
le Poteau Vert
Kroaz Avalou
Tachen Loc Amand
Moulin du Chef du Bois
Moulin du Prieuré
Château de Lesnevar
Château de Keriolet
Pont Roudou
Pont C'huen
Croaz Amandy
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
Lanadan
Kergoben
Kerneach
Kerandon
Lamphily
Kerhun
Kerampennec
Kervigot
Kerilin
Kersaby
Kerhuel
le Vuzul
le Lin
Kerlivérien
Coat Men Hir
Kerangales
Kerlichic
Kerascloc'h
Kerfloc'h
Kerscolper
Kersentic
Kersile
Kerséon
Kerlagadec
Kerhantel
Kerlantine
Kerandéon
Kerhouant
Kerhoulven
Kerancloarec
Kerringard
Kerdilès
Kerrolland
Kerriou
Kerambert
Kerhuel
Kerlaviou
Kerrouant
Kerlouez
Kerdamiou
Kerantérec
Kerauret Bihan
Kerguélen
Kerambacon
Kerlistin
Kerforgant
Keramporiel
Kerguélen
Kerbabu
Kerlaviou
Kerlouan
Kerlaouen
Kerlaz
Kerlaouen
Kerlaz
Kerlaouen
Kerlaz

Cartographie des surfaces inondables - Planche 13
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

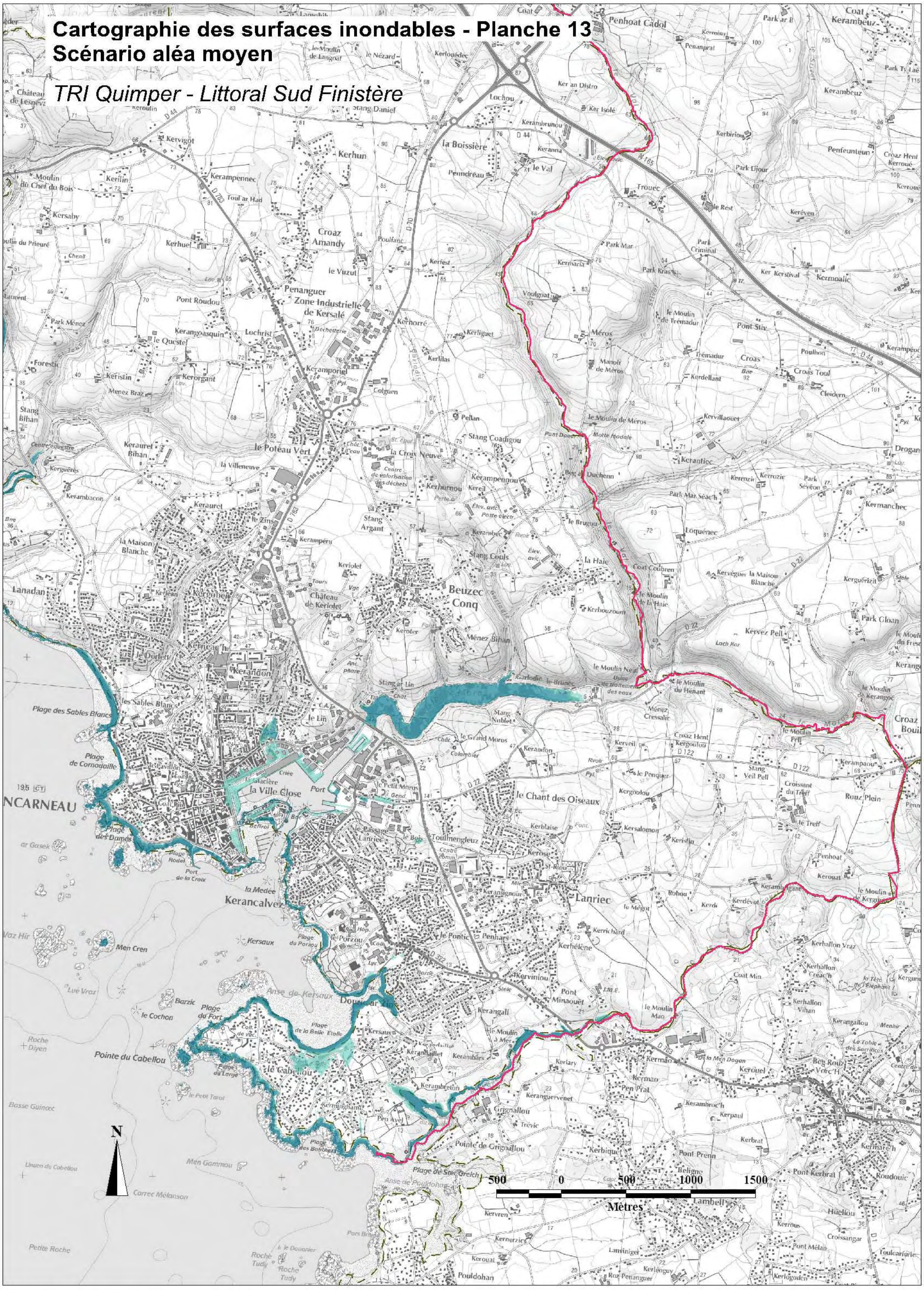

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 14
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

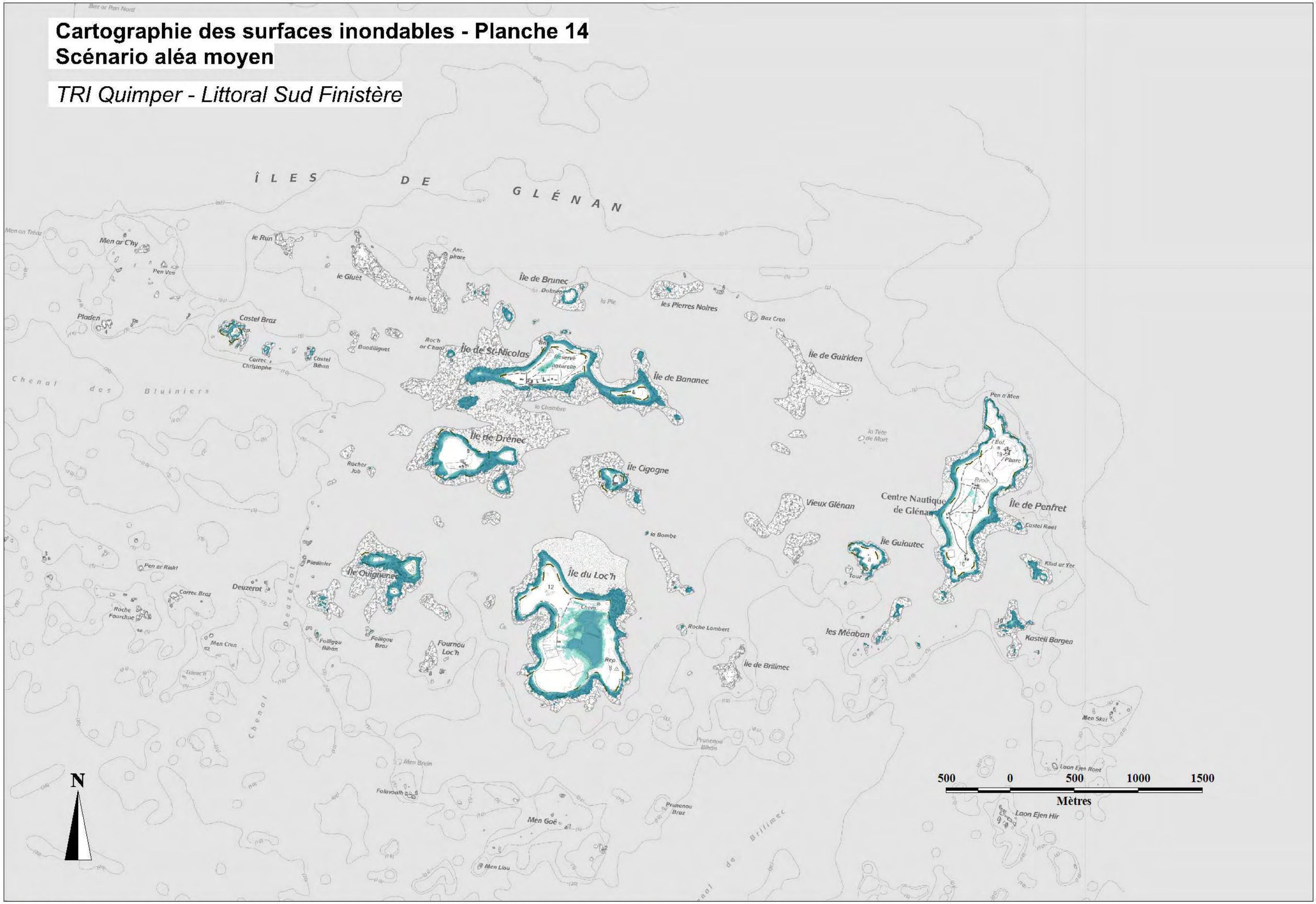

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 15
Scénario aléa moyen

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

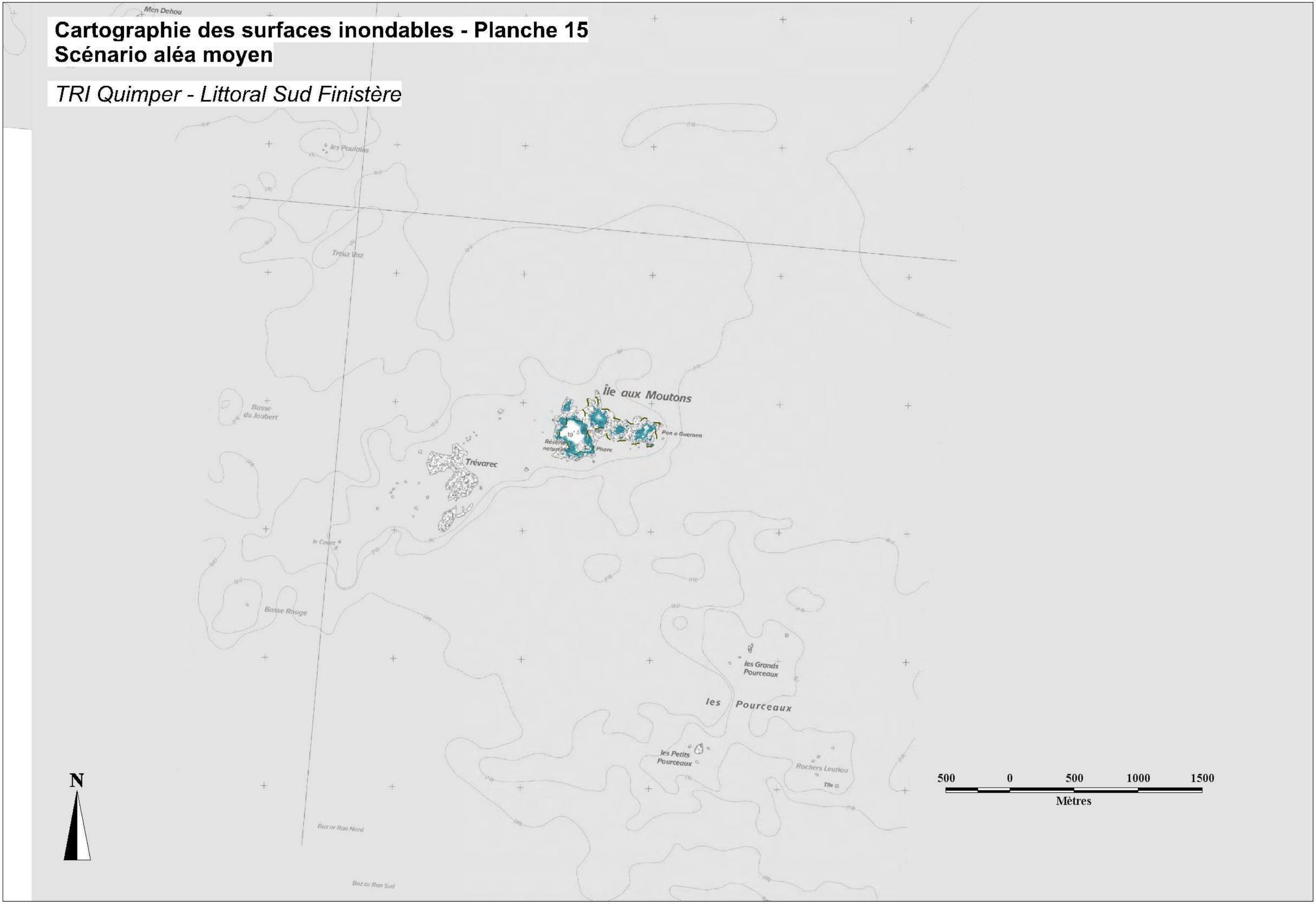

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

10.3 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa moyen avec changement climatique

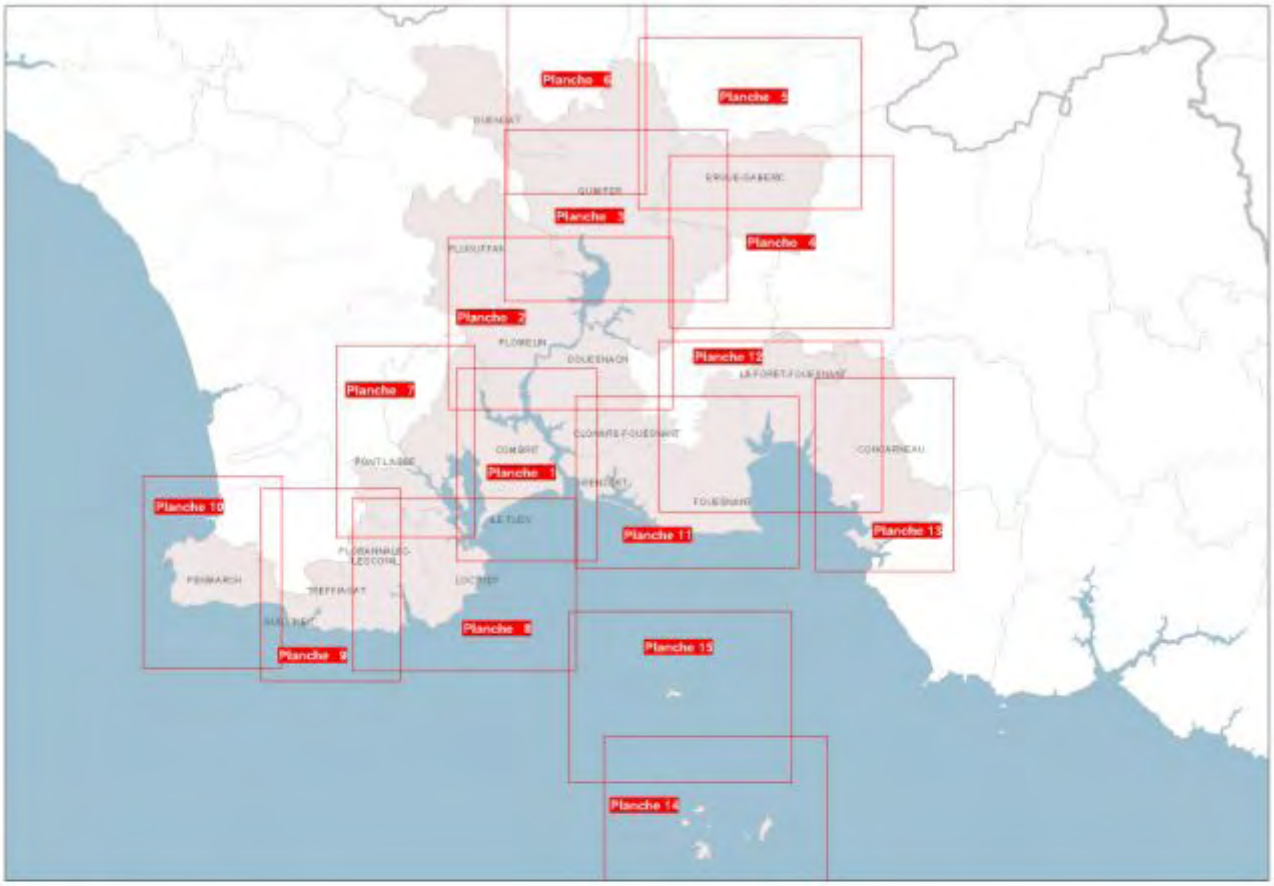

ALEA SUBMERSION MARINE

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

- Limite de TRI
- Limite de commune

ALEA DEBORDEMENT DE COURS D'EAU

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m

Territoire hors périmètre P.P.R. :* **ou** *Territoires dans le périmètre du P.P.R*. :*

- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m d'eau
- Hauteurs d'eau : plus de 2 m d'eau
- Hauteurs d'eau : plus de 1 m d'eau

- Lit mineur - Zones en eau permanente
- Ouvrages de protection (sur l'Odet, le Jet et le Steïr)

Cartographie des surfaces inondables - Planche 1
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 2
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

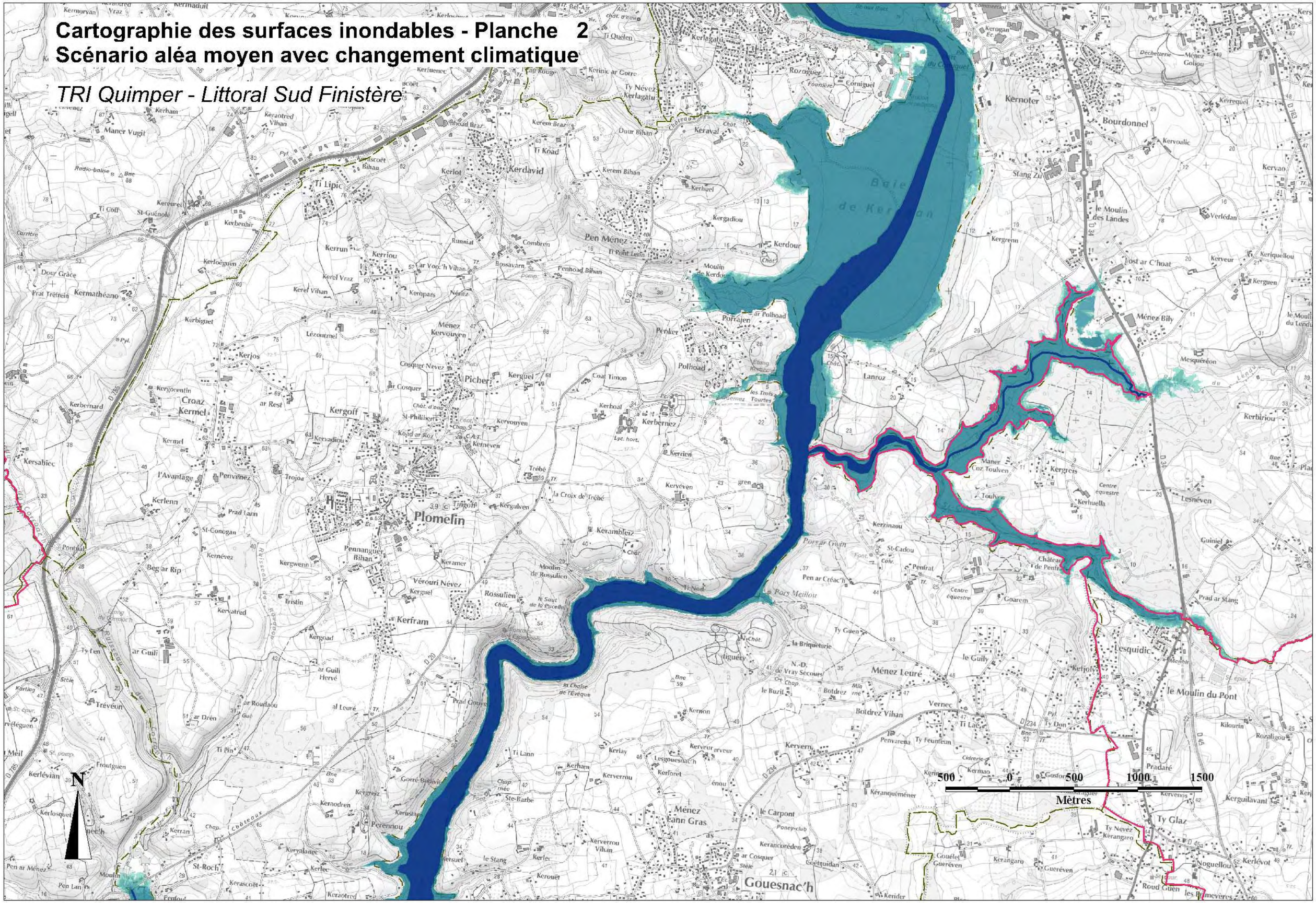

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Point de bascule

Limite aval du PPRI

N

Cartographie des surfaces inondables - Planche 3

Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 4
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

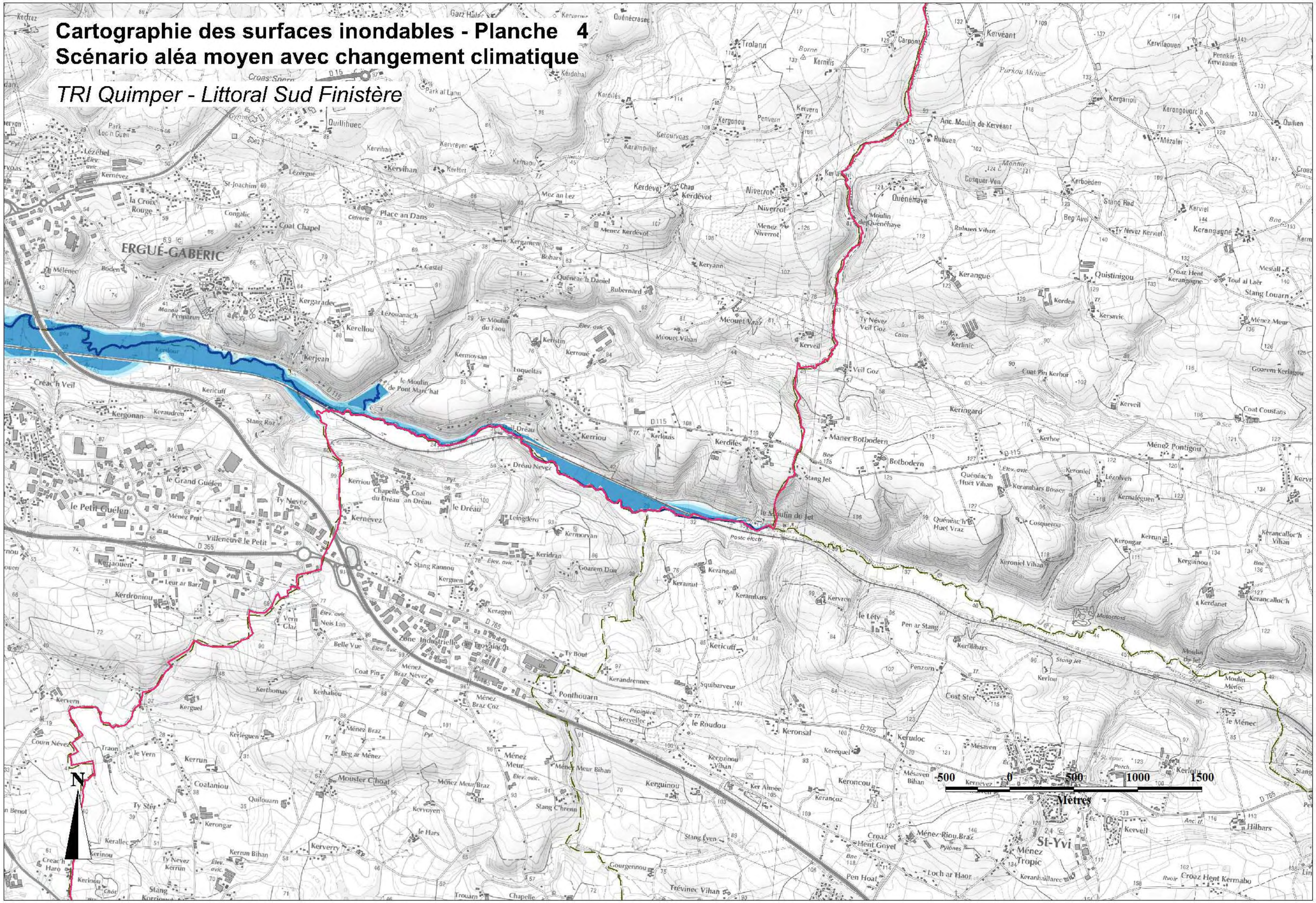

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 5
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

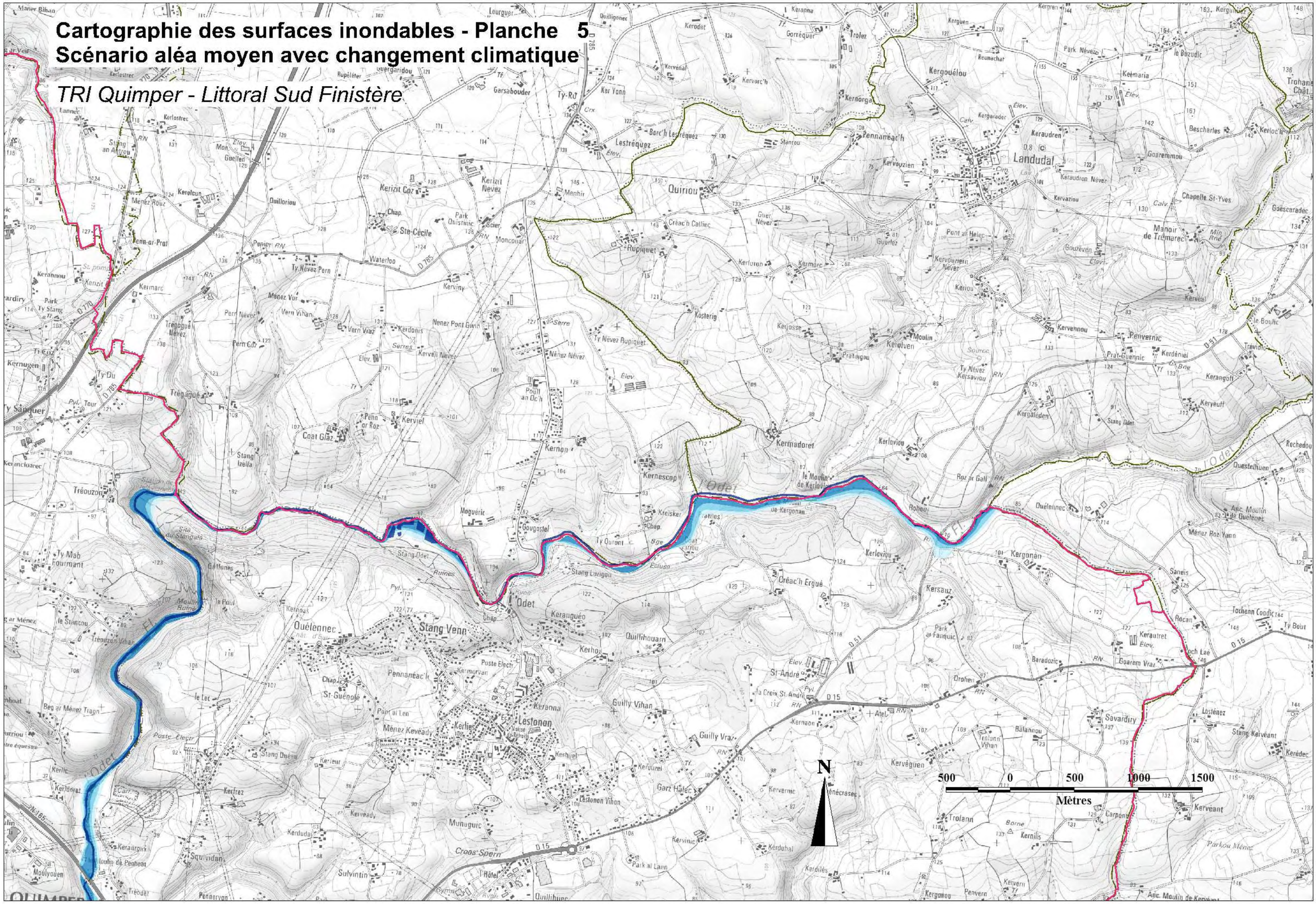

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 6
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Limite amont du PPRI

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 7
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

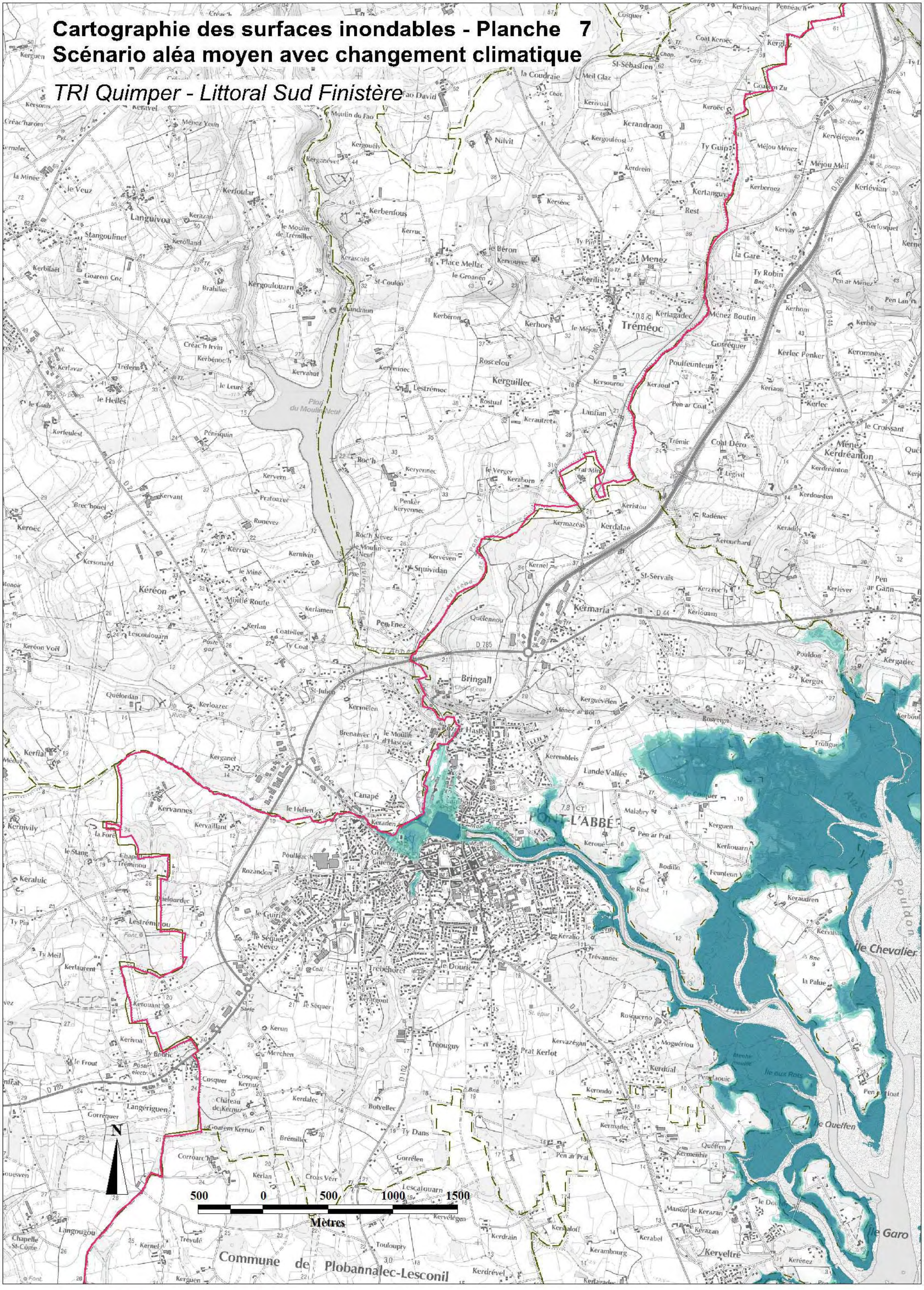

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

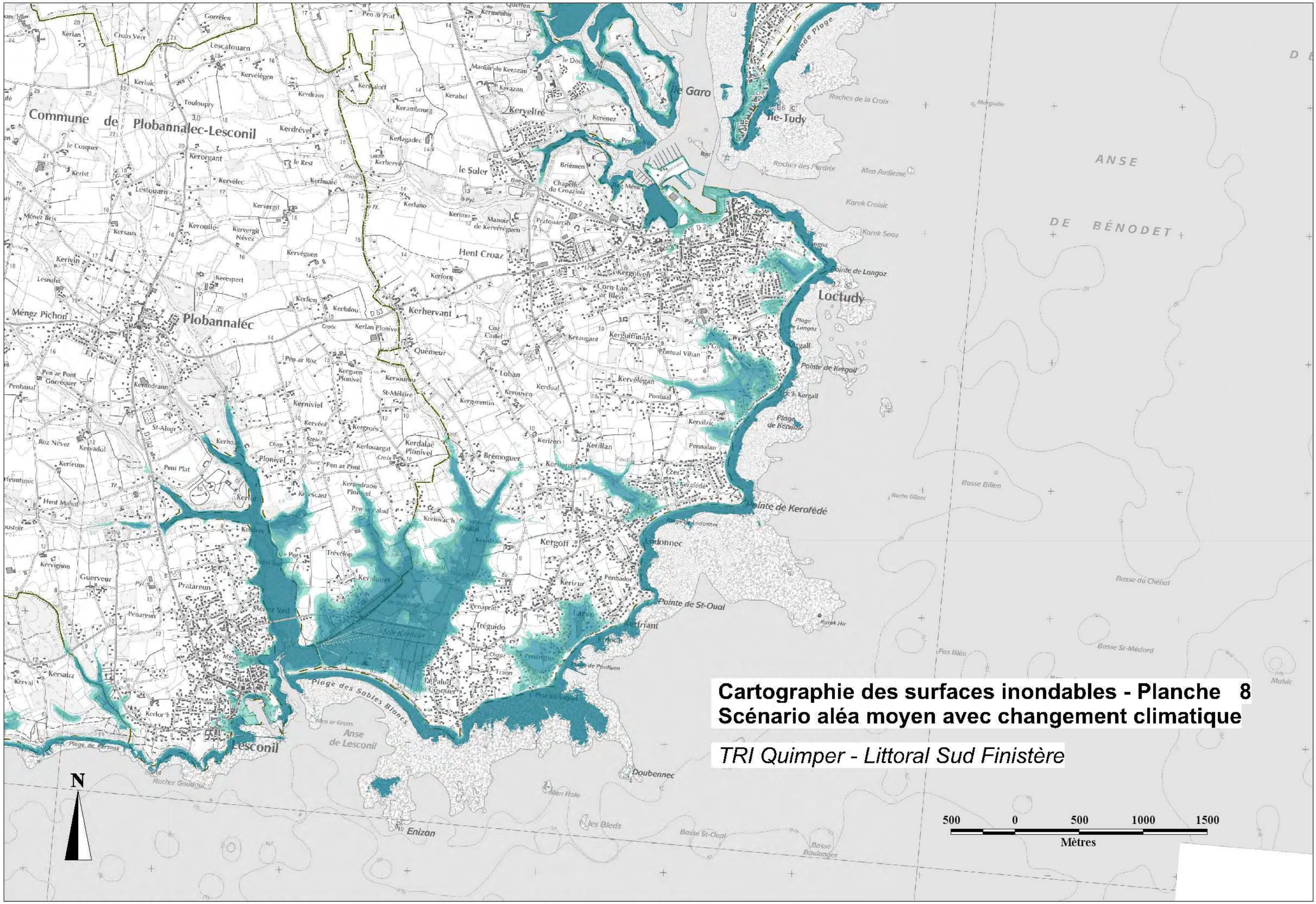

Cartographie des surfaces inondables - Planche 8
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 9
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

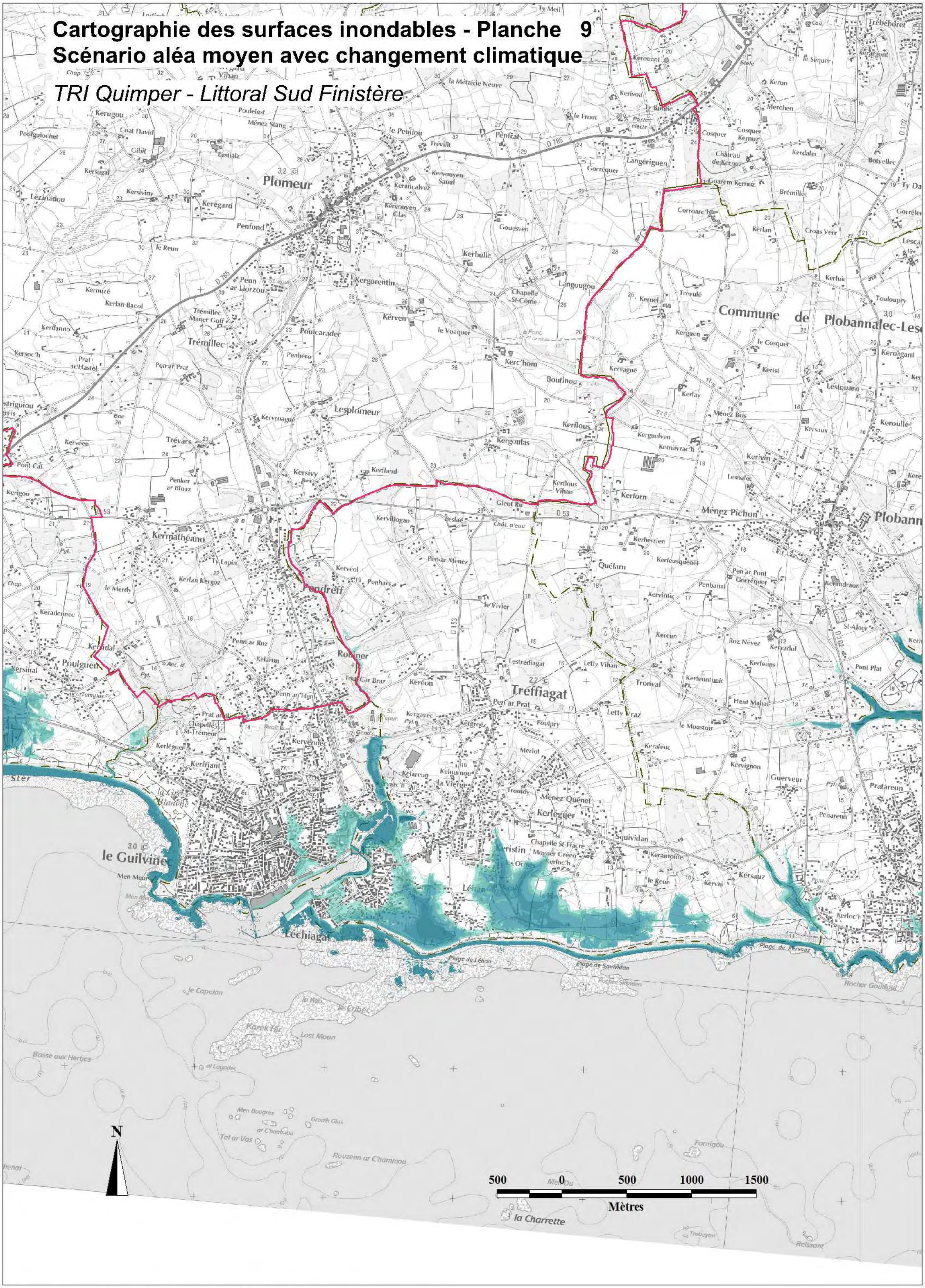
Plomeur
Trémillec
Lesplomeur
Kerfriant
Kermathéano
Poullguen
Tréffiagat
Plobannalec-Les
Ménez-Pichon
Quéléarn
Pendreff
Rosmer
le Guilvinec
Léchiagat
Commune de
Langériguen
Gouesven
Kerhulic
Kergorentin
Kerven
Penfrat
Trévilit
Penfond
Kervouyen Saoul
Kervouyen Glas
Kerancalvez
Kerégard
Kersivinv
Kersugal
Coat David
Gibit
Kerugou
Poulguiochet
Lézinadou
Kerouzé
Kerlan-Bacol
Kerdanno
Kersoc'h
Prat ar Hastel
Penhéro
Poulcarader
Penn ar Liorzou
Le Reun
Le Petiliou
Ménez Stang
Poudelest
Vihan
la Métairie Neuve
Kerivoa
Ty Bihic
le Frout
Kerouant
Stèle
le Séquer
Kerargont
Trébéhoret
Kerun
Merchen
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Kerdalec
Botvellec
Guarem Kernuz
Brémillec
Corroarc'h
Kerlan
Croas Verr
Kerluic
Touloupry
Kerlouan
Kerorgant
Trévulé
Kernel
Kerguen
le Cosquer
Kerist
Kervagué
Boutinou
Kerlay
Lestouarn
Ménez Bris
Kersaux
Keroullé
Kerflous
Kerguelven
Kernavrac'h
Kerivin
Lesnaléc
Kerforn
Kergoulas
Kerland
Kersivy
Penker ar Bloaz
Trévars
Kervéen
Pont Cal
Kerigou
Kervillogan
Leslaé
Gleut Ru
Kerberrien
Kerlousquénet
Penbanal
Pen ar Pont Gorréquer
Kervintic
Kerandraon
Kereun
Roz Névez
Kervadol
Kerfeuns
Pont Plat
St-Alour
Kerfeuntunic
Tronval
Letty Vihan
Lestrédiagat
Hent Mahat
Letty Traz
le Moustoir
Keraleuc
Kervignon
Guerveur
Pratareun
Penareun
Squividan
Keranfome
Kersauz
Kervai
Kerloc'h
Plage de Kersauz
Plage de Squividan
Plage de Léhan
Rocher Goulidou
Rocher Sandero
Fornigou
Reissant
Trebuyon
la Charrette
Basse aux Herbes
Lost Moan
Karek Hir
le Cribec
le Capelan
Men Bougres
Groaik Glas
Tal ar Vas
Rouzenn ar Chammou
Kervénnec
Kerléguer
Ménez Quénet
Trouidy
la Vierge
Kelourneau
Kelareun
Merlot
Kergroez
Poulpry
Kergavec
Penn ar Hent
Penn ar Roz
Kélarun
Kerdidal
Tumulus
Kersinal
Keradennec
le Merdy
Kerlan Kergoz
Ty Lapin
Kervéol
Penhars
le Vivier
Kerléguer
Chapelle St-Trémeur
Chapelle St-Fiacre
Mogner Grérn
Keristin
Kerloc'h
Kerlan
Mez Du
Ster
la Grève Blanche
Men Meur
Men Meur
Pyl.
Tf.
Ec.
Font.
Chap.
Anc. d.
Tumulus
Chapelle
Cimetière
Gendarmerie
Calv.
Stèle
Poste électr.
Chât. d'eau
Ruiss.
Vivier
Cult.
Prat ar Ilis
Pont Car Braz
Ty Meil
Ty Da
Gorrélec
Lesca
Ker
Kerl
Kerh
Kerm
Ker
Kere
Kerr
Ker
Ker
Kerl
Kerl
Kerl

Cartographie des surfaces inondables - Planche 10
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

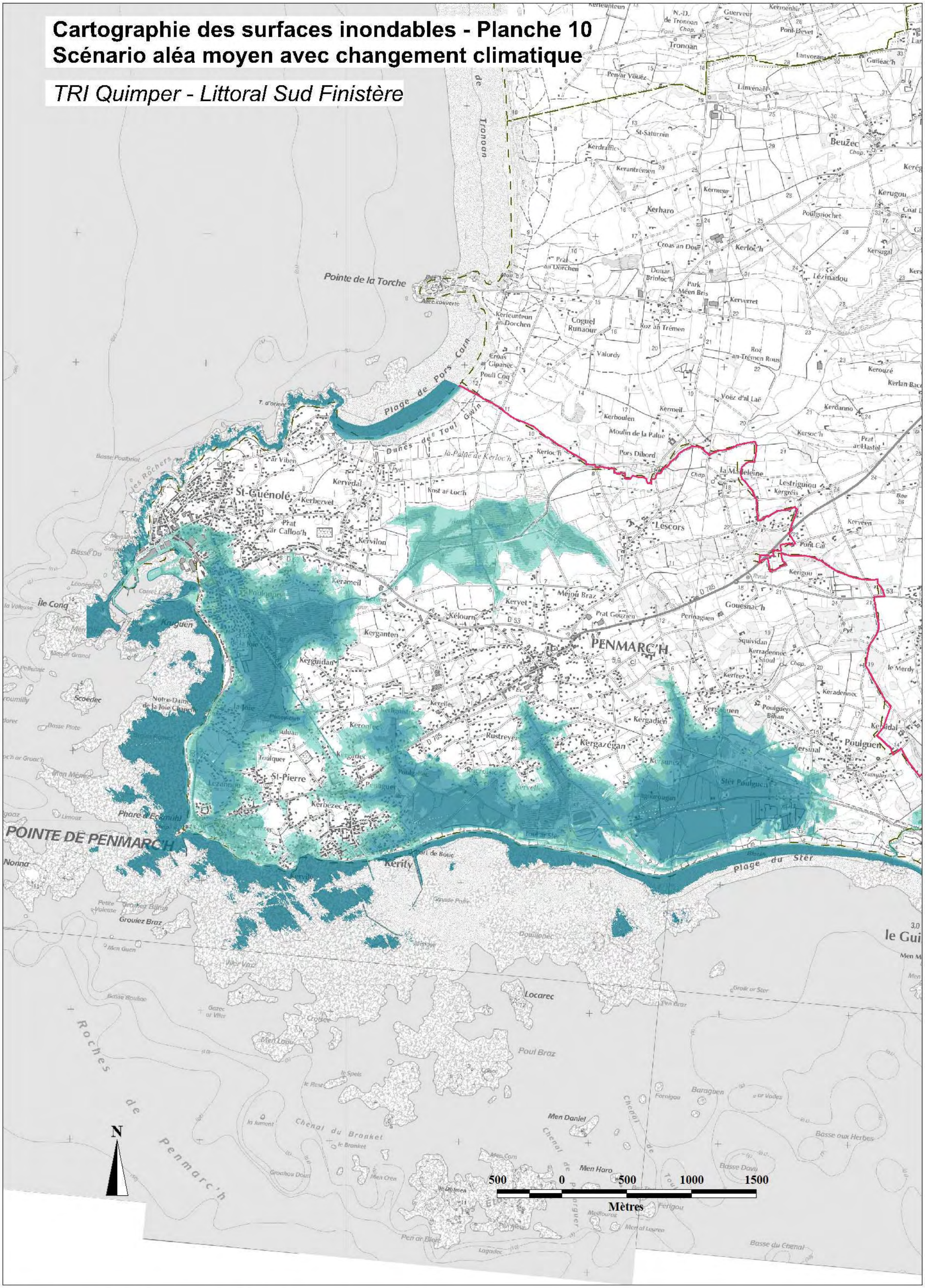
Pointe de la Torche
Plage de Pors Carn
Dunes de Toul Gwin
Tronoan
St-Guénolé
Kerbervel
Kervedal
Kervilon
Prat ar Calloc'h
Kerameil
Kervet
Kélourn
Kerganten
Kerguidan
Kerellec
Kergadien
Kergazégan
Rustrevel
Kerlouan
Kergadec
Toulquer
St-Pierre
Kerbezec
Kerlec'h
Kerfeunteun
Coguel Runaour
Roz an Trémen
Valordy
Roz an-Trémen Rous
Croas ar Gloanec
Poull Cog
Kerboulen
Moulin de la Palue
Pors Dibord
la Madeleine
Lestriguiou
Kergréis
Lescors
Kerigou
Gouesnac'h
Perinaguen
Prat Gouzien
Méjou Braz
Kerharo
Croas an Dour
Prat an Dorchen
Dour Brioloc'h
Park Méen Bris
Kerverret
Lézinadou
Kerugou
Poulguiochet
Kersugal
Kerloc'h
Kerfeunteun an Dorchen
Coguel Runaour
Kerandraon
Kerdraffic
St-Saturnin
Kerantrémen
Kermeur
Penvar Vouëz
Lanvénaël
Lanvoran
Guiléac'h
Beuzec
Pont-Bevet
Guerveur
Kermenhir
N.-D. de Tronoan
Tronoan
Kerfeunteun
Île Cong
Kruguen
Scoedec
Notre-Dame de la Joie Chapelle
la Joie
Men Ménez
Phare d'Eckmühl
POINTE DE PENMARC'H
Nonna
Kerity
Grouiez Braz
Petite Voleuse
Grouiez Bihan
Basse Poulfriot
Basse Du
Basse Plate
Basse Boutine
Roches de Penmarc'h
Chenal du Branket
le Branket
la Jument
Groahou Doun
Men Cren
Men Daniel
Men Haro
Men Corn
Le Dolmen
Locarec
Paul Braz
Croisec
Men Laou
Vier Vraz
Gazec ar Vifer
Basse Baraguen
Basse aux Herbes
Basse Davu
Fornigou
Ferigou
Meillouroz
Pen ar Bleiz
Lagadec
Plage du Ster
Ster Poulguen
Poulguen
Kerouzé
Kerlan Bacc
Kerveen
Pont Cal
Kerdanno
Kersoc'h
Prat ar Hastel
Voëz d'al Laë
Kermeil
Kerlouan
Kerellec
Kergadien
Kergazégan
Rustrevel
Kerlouan
Kerellec
Kerfrez
Keradennec
Poulguen Bihan
Kersinal
Tumulus
Squividan
Kerradennec Snoul
le Merdy
Kerfeunteun
Kerellec
Kerlouan
Kergadec
Toulquer
Kerbezec
Kervilor
Kervedal
Kerbervel
Prat ar Calloc'h
Kervilon
Kerameil
Kervet
Kélourn
Kerganten
Kerguidan
Kerellec
Kergadien
Kergazégan
Rustrevel
Kerlouan
Kergadec
Toulquer
St-Pierre
Kerbezec
Kerlec'h
Kerfeunteun an Dorchen

Cartographie des surfaces inondables - Planche 11
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

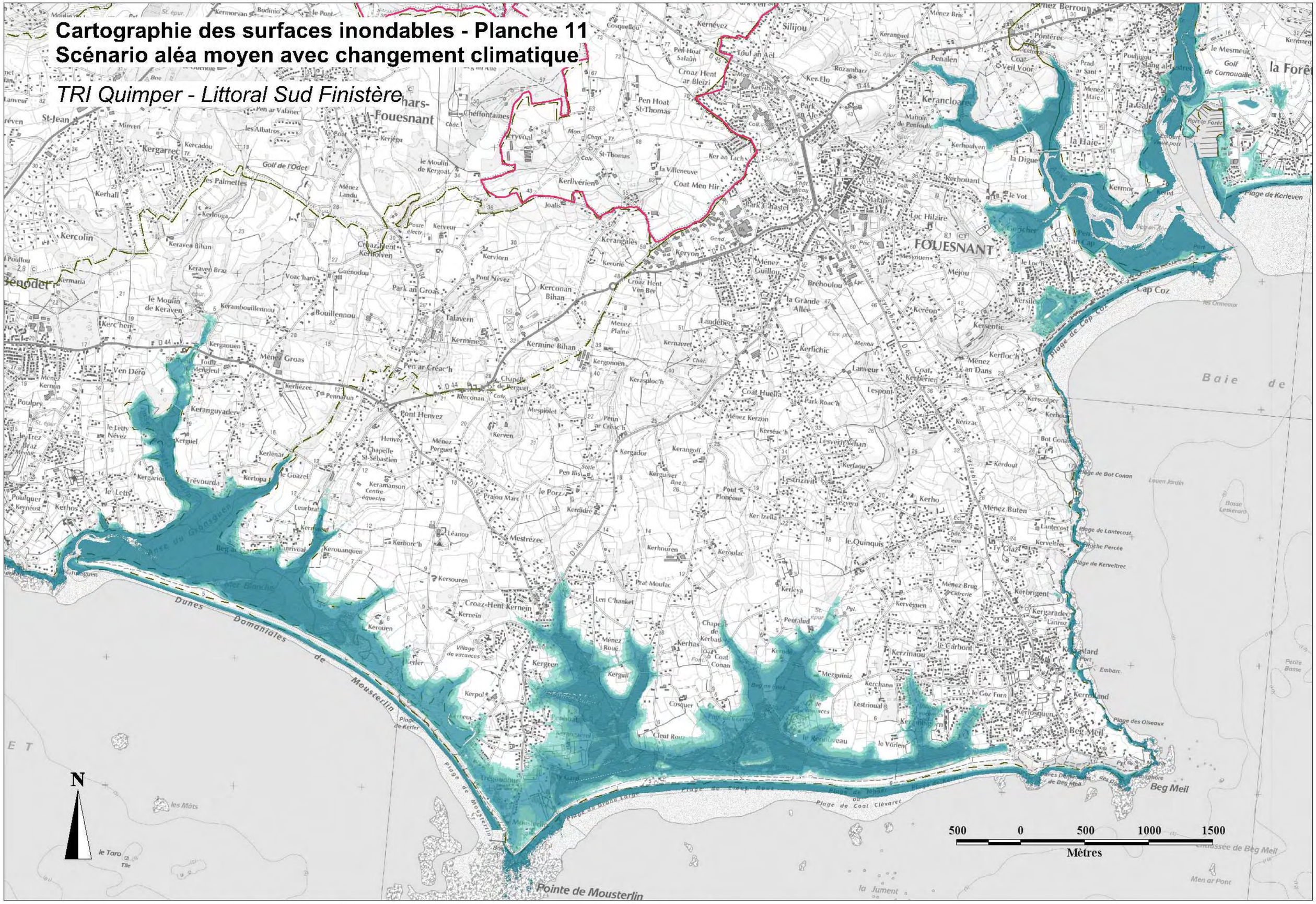

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 12
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

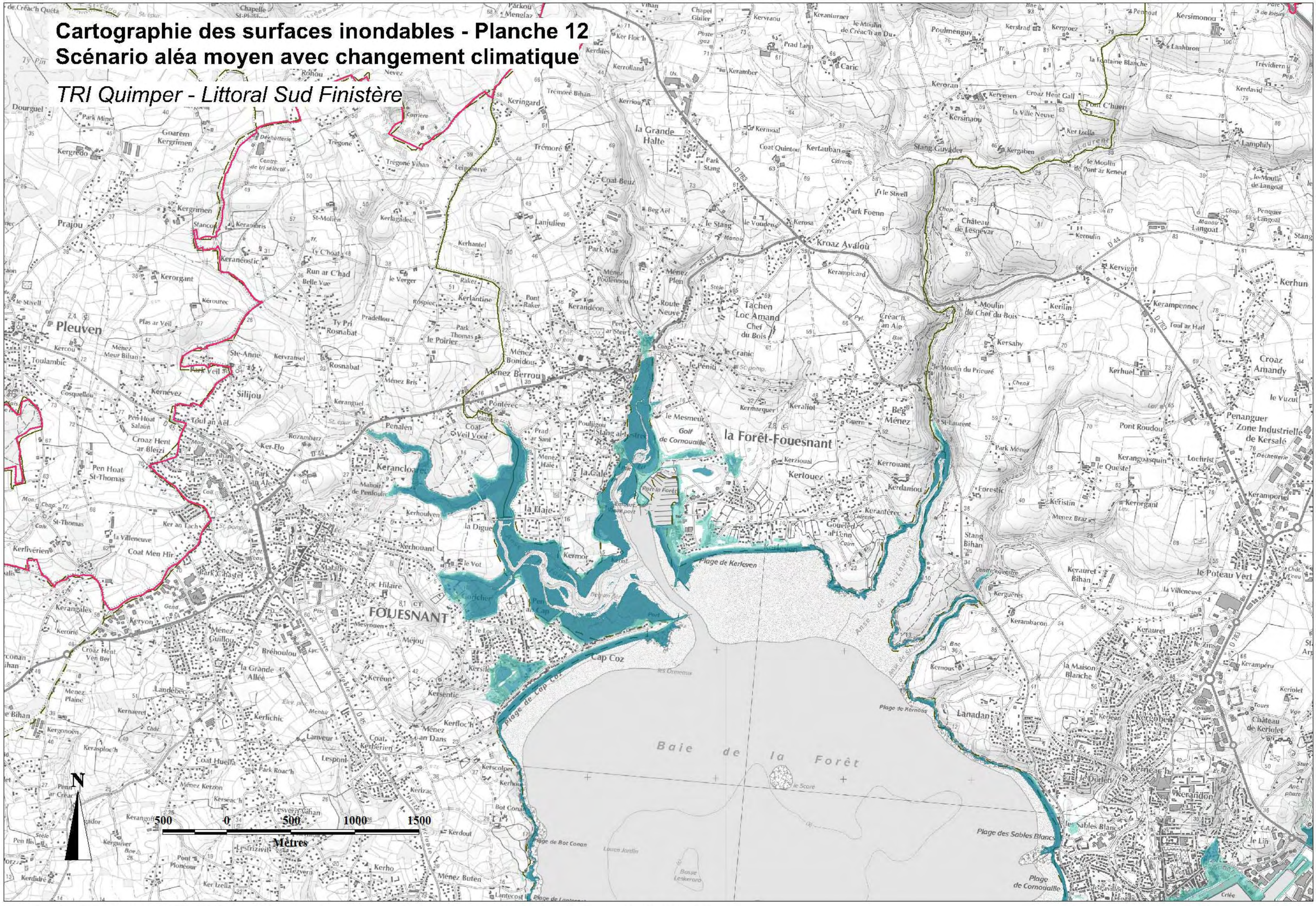
N
500 0 500 1000 1500
Mètres
Pleuven
FOUESNANT
la Forêt-Fouesnant
Baie de la Forêt
Cap Coz
Plage de Kerleven
Plage de Cap Coz
Plage de Kernous
Plage des Sables Blancs
Plage de Bot Conan
Plage de Cornouaille
la Grande Halte
Tachen Loc Amand
Ménez Berrou
Kroaz Avaloù
Kerandéon
Kerlagadec
Kerhantel
Lanjulien
Trémoré
Keringard
Tréogoné
Goarem Kergrimen
Kergrimen
Prajou
Keranéostic
Kerorgant
Kérourec
Ty Pri Rosnabat
Rosnabat
Silijou
Kernévez
Toulambic
Croaz Hent ar Bleizi
Pen Hoat St-Thomas
Kerlivérien
Coat Men Hir
Kerangales
Keryon
Croaz Hent Ven Ber
Landebec
Kerlichic
Kerfloc'h
Lanveur
Coat-Kerbérien
Kerscolper
Kerhouant
Kerhoulven
Kerancloaret
Penalen
Ponterec
Coat-Veil Voor
Poulligou Slang al-lestr
la Haie
la Digue
la Cale
Kerlédé
Kerlaine
Kerhuel
Kerampennec
Kervigot
Kerilin
Kersaby
Kerhun
Croaz Amandy
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
le Vuzul
le Poteau Vert
Kerauret
Kerambacon
Kerguères
Kerauret Bihan
Kerandon
Kerscoben
Lanadan
la Maison Blanche
Château de Keriolet
Kerampéru
Penquer Langoat
le Moulin de Langoat
Lamphily
Pont C'huen
Kersimonou
Lanhuron
Trévidiern
Kerdavid
la Fontaine Blanche
Croaz Hent Gall
la Ville Neuve
Kersinaou
Kervenen
Keroran
Poulmenguy
Kerstrad
Kergroaz
Caric
Keramber
Kerrolland
Kerriou
Kerdilès
Ker Floc'h
Kerantur ner
le Moulin de Créac'h an Du
Prad Lann
Penroat
Kervraou
Chapel Guiler
Vihan
Créac'h Quéta
Parkou Menglaz
Rohou
Nevez
Dourguel
Park Minet
Déchetterie
Centre de tri sélectif
Carrière
Tréogoné Vihan
Leignervé
Coat-Beuz
Park Stang
le Stang
le Voudenn
Kerosa
Park Foenn
le Stivell
Coat Quintou
Kertauban
Cidrerie
Slang Guyader
Kergaben
le Moulin de Pont ar Keneut
Château de Lesnévar
Manoir Langoat
Kervigot
Kerhun
Moulin du Chef du Bois
Kerampennec
Toul ar Hard
Kerhuel
Kerilin
Kersaby
Moulin du Prieuré
Créac'h an Aje
Tachen Loc Amand
Chef du Bois
le Cranic
le Penity
Route Neuve
Ménez Poulennou
Park Mar
Park Thomas
le Poirier
Pont Raker
Raker
le Verger
Run ar C'had
Belle Vue
Ty C'hoat
St-Molien
Keranbris
Stancol
Pont-la-Forêt
Kerroué
Kerrouant
Kerdaniou
Kertouez
Kerziouai
Kerantérec
Goueled ar Lenn
Kerlaliot
Kermarquer
le Mesmeur
Golf de Cornouaille
Beg Ménez
St-Laurent
Park Ménez
Forestic
Kéristin
Kerorgant
Menez Braz
Kerangoasquin
le Questel
Lochrist
Pont Roudou
Stang Bihan
Centre équestre
Kermor
Kerhouant
le Vot
Gorjcher
Loc Hilaire
Mesvouen
Méjou
Bréhoulou
la Grande Allée
Kéréun
Kersentic
Kerscolper
Kerhoas
Bot Conan
Kerdoul
Lesprunvihan
Lesprunven
Kerguiver
Pont Ploneour
Kerho
Ménez Buten
Lantecost
Kerdidré
Ménez Kerzon
Coat Huella
Park Roac'h
Kerseac'h
Kerangoff
Ménez Plaine
Kergonoën
Kerasploc'h
Kernaeret
Ménez Guillou
Kerorié
Pen ar Créac'h
Ménez Meur Bihan
Kercou
Cosquellou
Pen Hoat Salaün
Croaz Hent ar Bleizi
Park Veil
Ste-Anne
Kervranuel
Ménez Bris
Penanguer
Pont Roudou
Kerangoasquin
Lochrist
Kerorgant
Kéristin
Kerampéru
Keriolet
Château de Keriolet
Kerscoben
Kerandon
le Dorlett
le Lin
Les Sables Blancs
Lanadan
Kernous
Kerambacon
Kerauret
Kerguères
Kerauret Bihan
le Poteau Vert
la Villeneuve
Centre équestre
Stang Bihan
Forestic
Kéristin
Kerorgant
Keramporie
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
le Vuzul
Pont Roudou
Park Ménez
St-Laurent
Beg Ménez
Kerguern
Kerlaliot
Kermarquer
Kerzioual
Kerrouant
Kerdaniou
Kertouez
Keranterec
Goueled ar Lenn
Cairn
Kerlaliot
le Mesmeur
Golf de Cornouaille
Pont-la-Forêt
Embarc. heure port
la Haie
la Cale
Prad ar Sant
Ménez Haie
Poulligou Slang al-lestr
Coat-Veil Voor
Penalen
Ponterec
Rozambarz
Ker-Flo
Kerancloaret
Manoir de Pentoulic
Kerhoulven
la Digue
Kerhouant
Kermor
le Vot
Gorjcher
Loc Hilaire
Mesvouen
Méjou
Bréhoulou
la Grande Allée
Kéréun
Kersentic
Kerscolper
Kerhoas
Bot Conan
Kerdoul
Lesprunvihan
Lesprunven
Kerguiver
Pont Ploneour
Kerho
Ménez Buten
Lantecost
Kerdidré
Ménez Kerzon
Coat Huella
Park Roac'h
Kerseac'h
Kerangoff
Ménez Plaine
Kergonoën
Kerasploc'h
Kernaeret
Ménez Guillou
Kerorié
Pen ar Créac'h
Ménez Meur Bihan
Kercou
Cosquellou
Pen Hoat Salaün
Croaz Hent ar Bleizi
Park Veil
Ste-Anne
Kervranuel
Ménez Bris
Rosnabat
Ty Pri Rosnabat
Pradellou
Kerlantine
Rospiec
Kerandéon
Pont Raker
Raker
le Verger
Run ar C'had
Belle Vue
Ty C'hoat
St-Molien
Keranbris
Stancol
Keranéostic
Kerorgant
Kérourec
Plas ar Veil
Prajou
Kergrimen
Goarem Kergrimen
Kergrédo
Dourguel
Park Minet
Déchetterie
Centre de tri sélectif
Carrière
Tréogoné Vihan
Leignervé
Tréogoné
Trémoré
Keringard
Trémoré Bihan
Rohou
Nevez
Ty Pin
Créac'h Quéta
Chapelle St-Philibert
Parkou Menglaz
Vihan
Chapel Guiler
Kervraou
Keranturner
le Moulin de Créac'h an Du
Prad Lann
Penroat
Kersimonou
Lanhuron
Trévidiern
Kerdavid
la Fontaine Blanche
Croaz Hent Gall
la Ville Neuve
Kersinaou
Kervenen
Keroran
Poulmenguy
Kerstrad
Kergroaz
Caric
Keramber
Kerrolland
Kerriou
Kerdilès
Ker Floc'h
Poste gaz
Us.
Kermoal
Coat Quintou
Kertauban
Cidrerie
Slang Guyader
Kergaben
le Moulin de Pont ar Keneut
Pont C'huen
Ker Izella
Lamphily
le Moulin de Langoat
Penquer Langoat
Manoir Langoat
Château de Lesnévar
Kervigot
Kerhun
Moulin du Chef du Bois
Kerampennec
Toul ar Hard
Kerhuel
Kerilin
Kersaby
Kerampicard
Kroaz Avaloù
Park Foenn
le Stivell
le Stang
le Voudenn
Kerosa
Park Mar
Ménez Poulennou
Ménez Plen
Route Neuve
Tachen Loc Amand
Chef du Bois
le Cranic
le Penity
Créac'h an Aje
Moulin du Prieuré
Kerhuel
Croaz Amandy
le Vuzul
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
le Poteau Vert
la Villeneuve
Kerauret
Kerambacon
Kerguères
Kerauret Bihan
Kerandon
Kerscoben
Lanadan
la Maison Blanche
Château de Keriolet
Kerampéru
Penquer Langoat
le Moulin de Langoat
Lamphily
Pont C'huen
Kersimonou
Lanhuron
Trévidiern
Kerdavid
la Fontaine Blanche
Croaz Hent Gall
la Ville Neuve
Kersinaou
Kervenen
Keroran
Poulmenguy
Kerstrad
Kergroaz
Caric
Keramber
Kerrolland
Kerriou
Kerdilès
Ker Floc'h
Kerantur ner
le Moulin de Créac'h an Du
Prad Lann
Penroat
Kervraou
Chapel Guiler
Vihan
Créac'h Quéta
Parkou Menglaz
Rohou
Nevez
Ty Pin
Dourguel
Park Minet
Déchetterie
Centre de tri sélectif
Carrière
Tréogoné Vihan
Leignervé
Tréogoné
Trémoré
Keringard
Trémoré Bihan
Kergrédo
Goarem Kergrimen
Kergrimen
Prajou
Keranéostic
Kerorgant
Kérourec
Ty Pri Rosnabat
Rosnabat
Silijou
Kernévez
Toulambic
Croaz Hent ar Bleizi
Pen Hoat St-Thomas
Kerlivérien
Coat Men Hir
Kerangales
Keryon
Croaz Hent Ven Ber
Landebec
Kerlichic
Kerfloc'h
Lanveur
Coat-Kerbérien
Kerscolper
Kerhouant
Kerhoulven
Kerancloaret
Penalen
Ponterec
Coat-Veil Voor
Poulligou Slang al-lestr
la Haie
la Digue
la Cale
Kerlédé
Kerlaine
Kerhuel
Kerampennec
Kervigot
Kerilin
Kersaby
Kerhun
Croaz Amandy
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
le Vuzul
le Poteau Vert

Cartographie des surfaces inondables - Planche 13
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

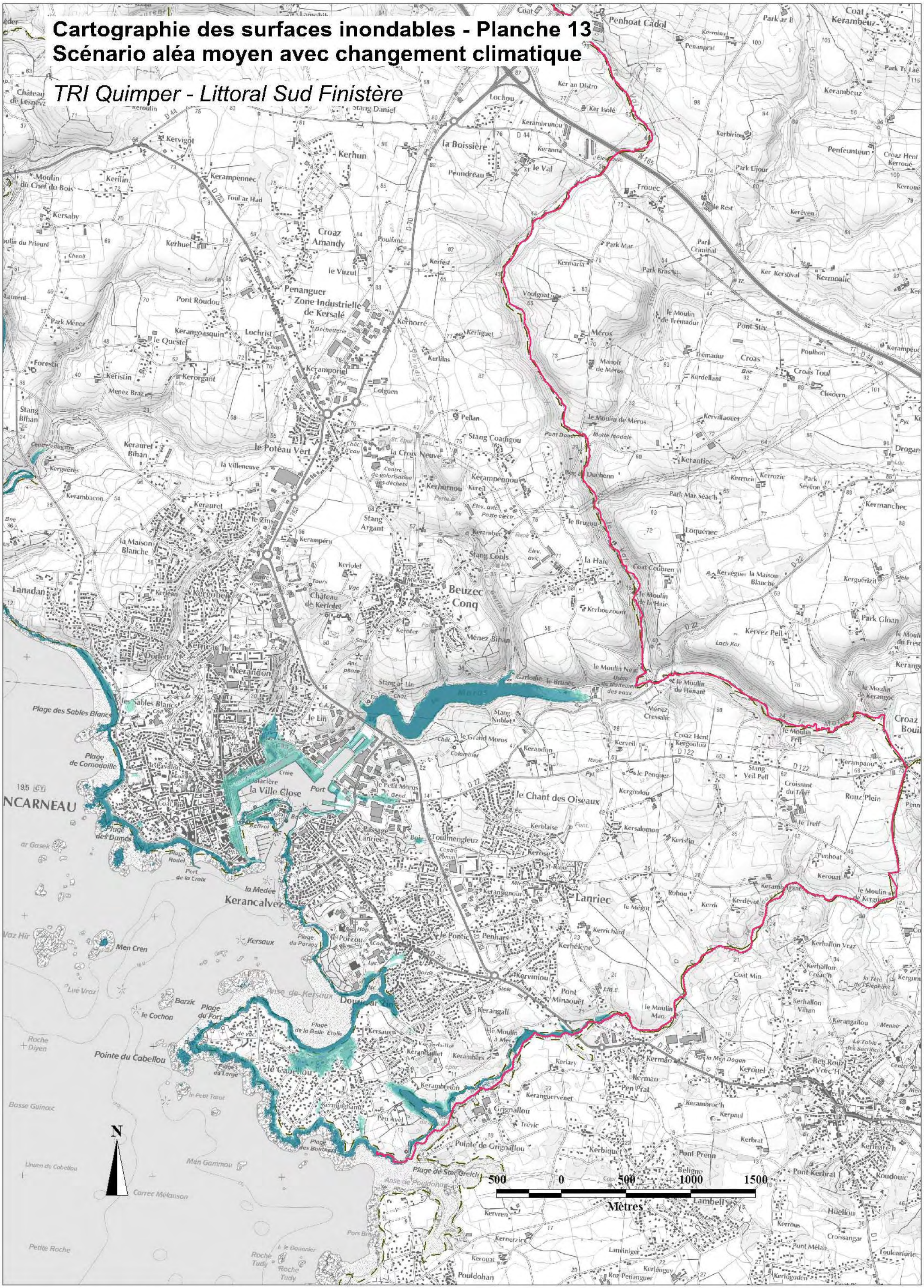

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 14
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

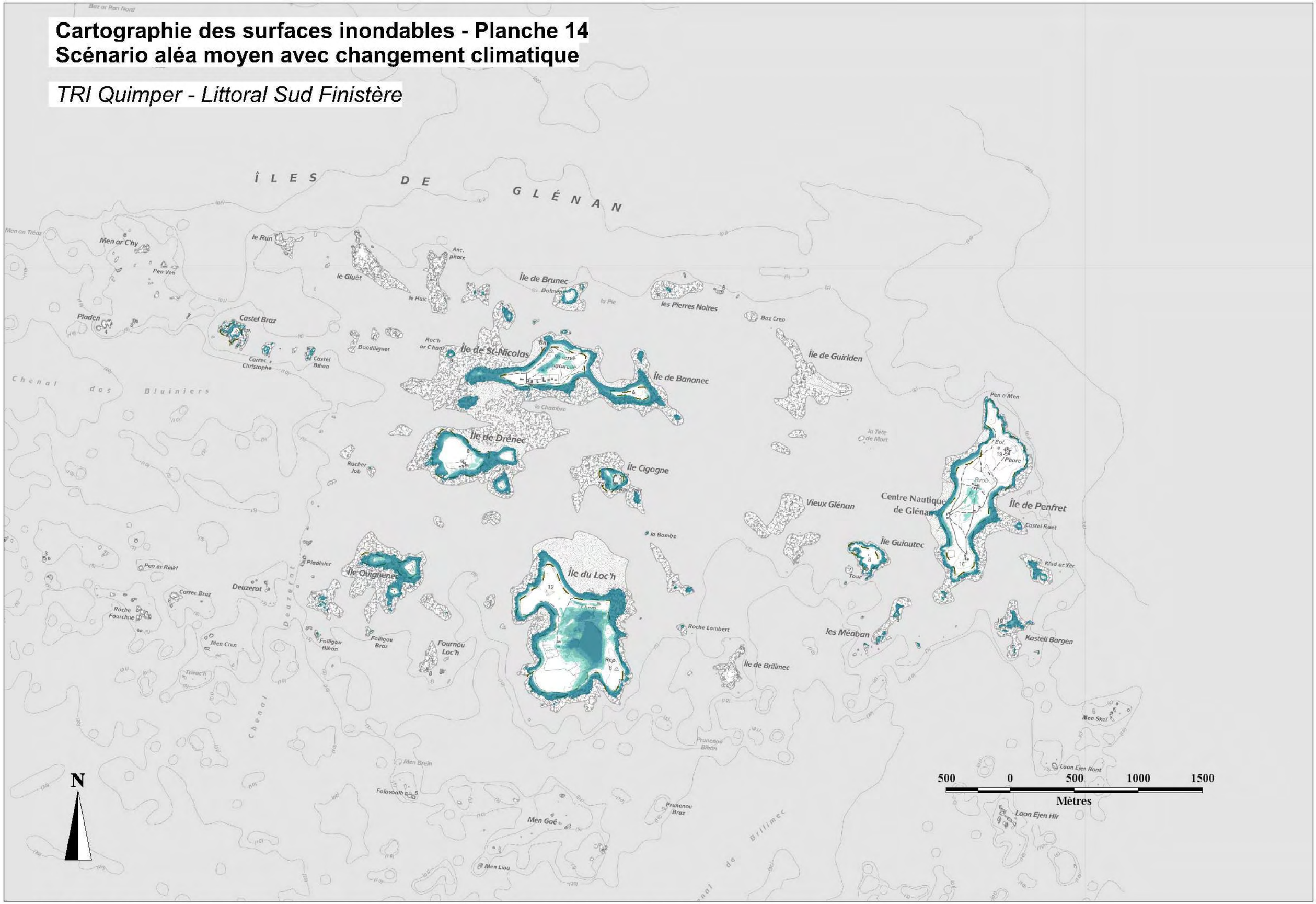

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 15
Scénario aléa moyen avec changement climatique

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

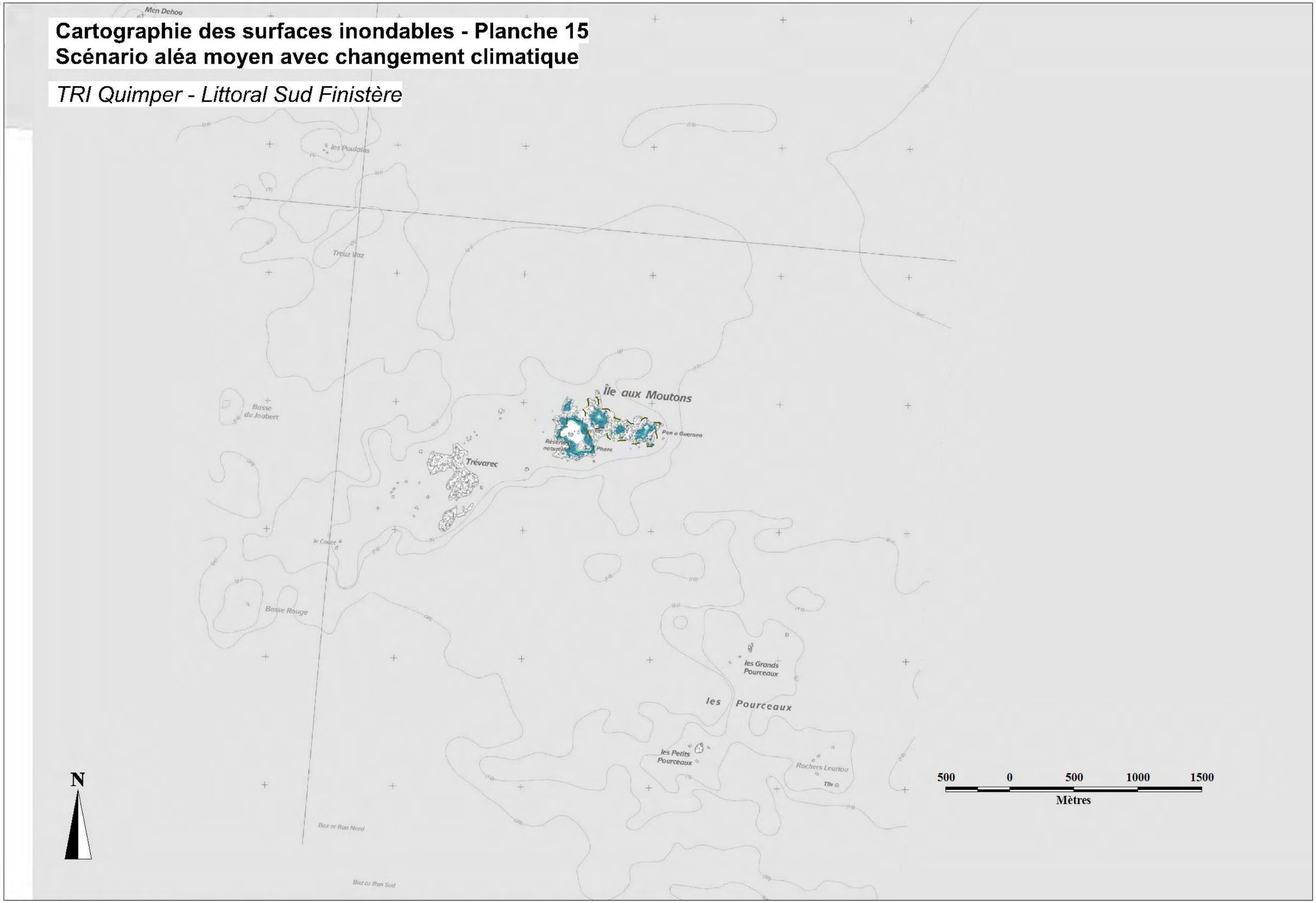

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

10.4 - Cartes des surfaces inondables - Scenario d'aléa rare

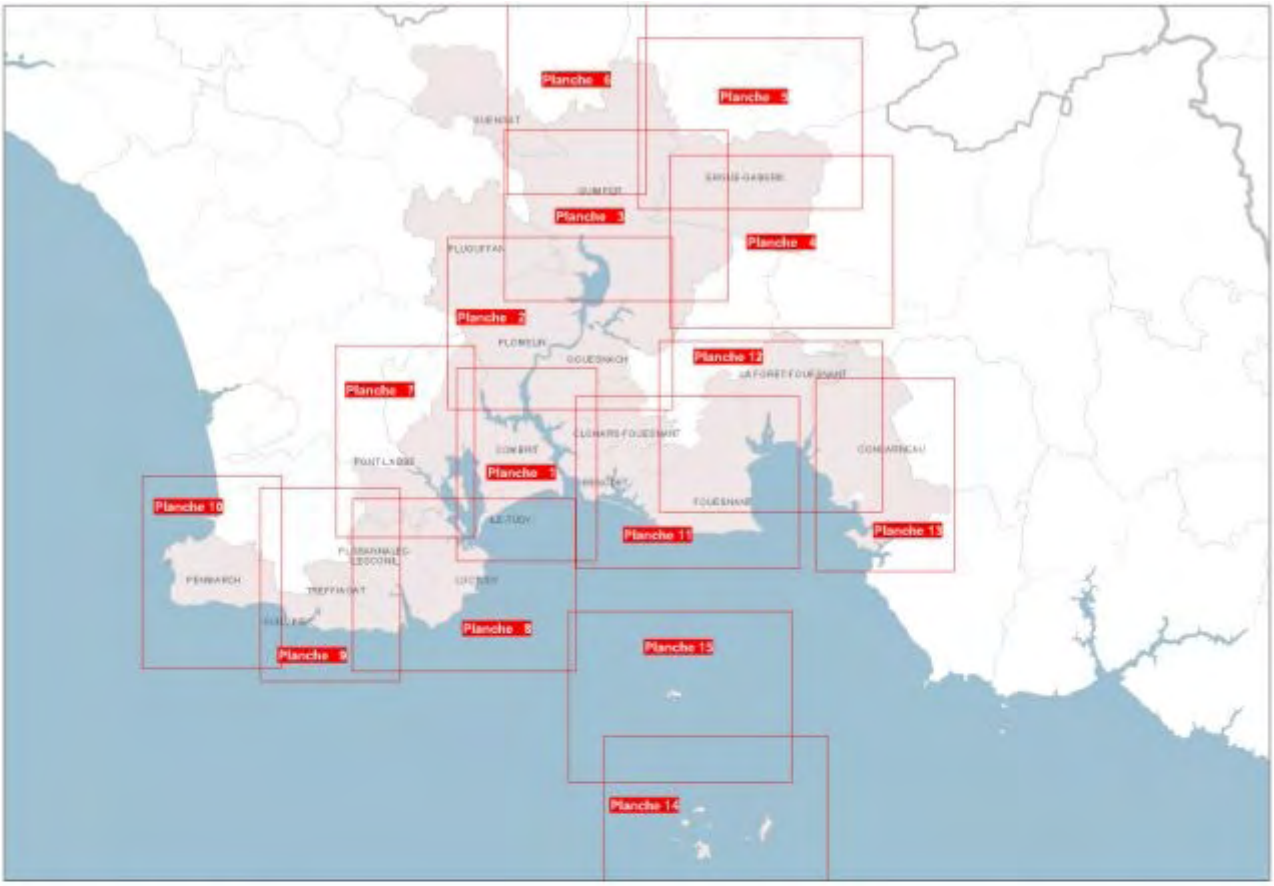

ALEA SUBMERSION MARINE

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

ALEA DEBORDEMENT DE COURS D'EAU

- Hauteurs d'eau : entre 0 et 0.5 m
- Hauteurs d'eau : entre 0.5 et 1 m
- Hauteurs d'eau : entre 1 et 2 m
- Hauteurs d'eau : plus de 2m d'eau

- Lit mineur - Zones en eau permanente
- Ouvrages de protection (sur l'Odet, le Jet et le Steïr)

- Limite de TRI
- Limite de commune

Cartographie des surfaces inondables - Planche 1
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 2

Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

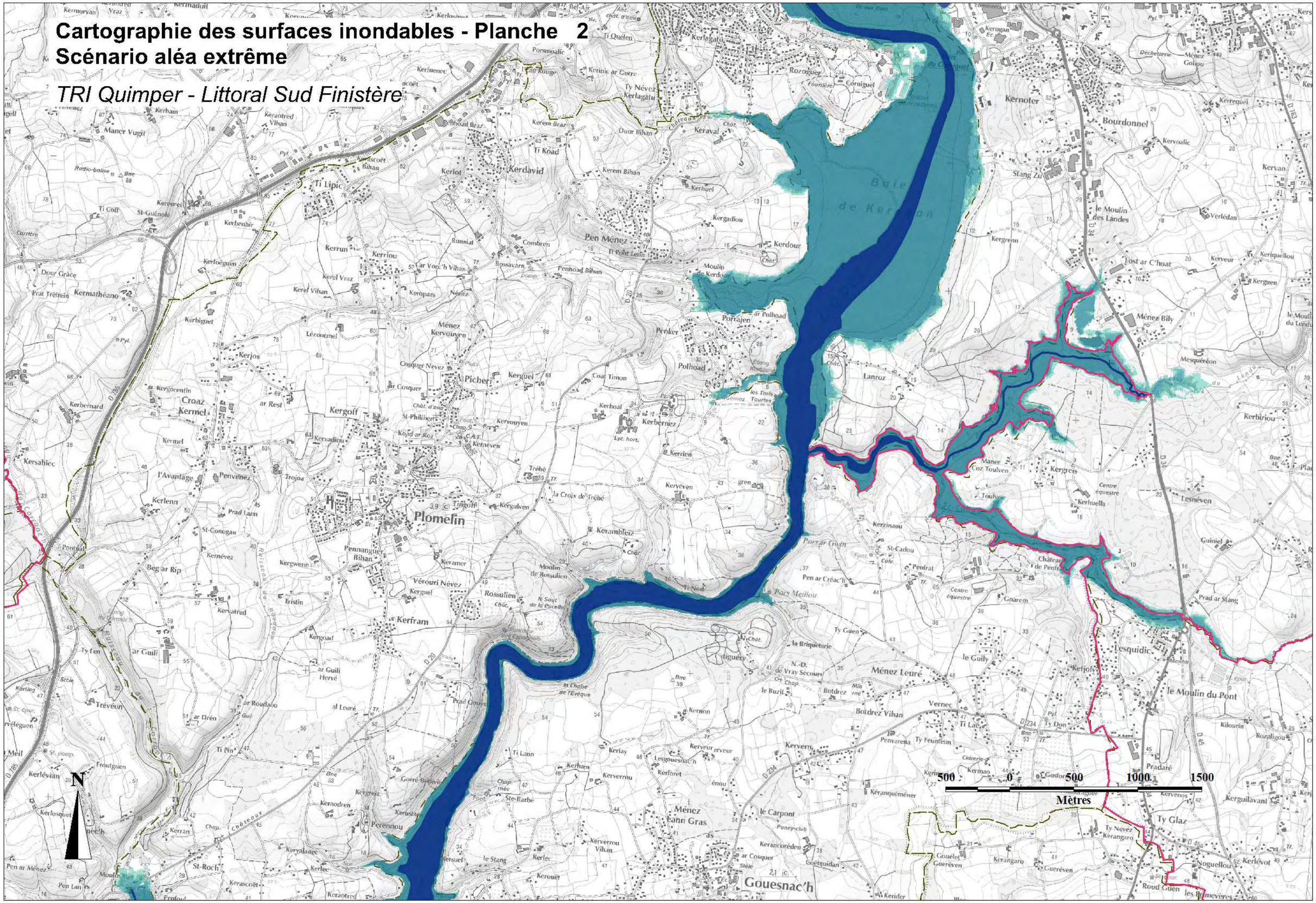

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

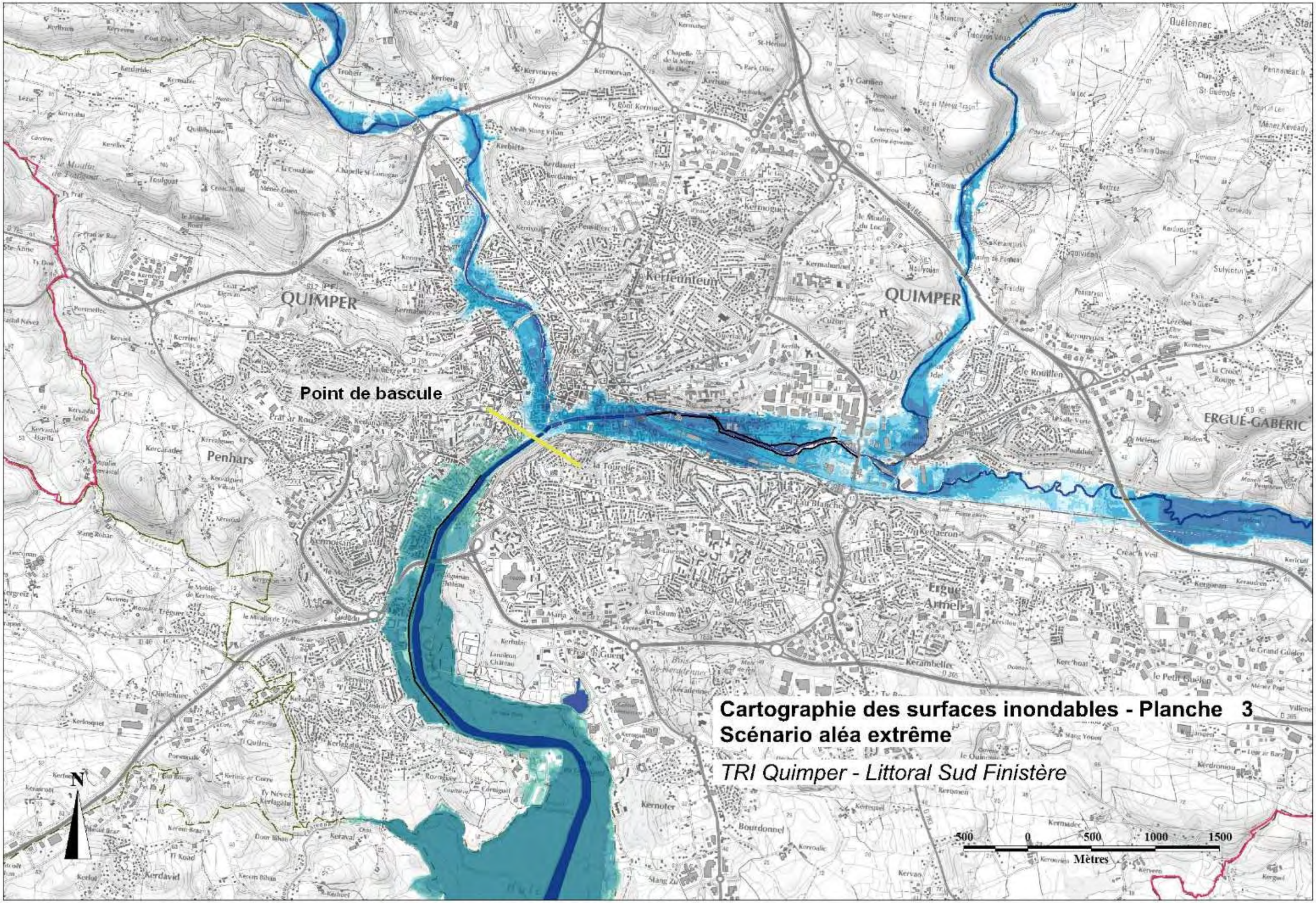

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 4
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

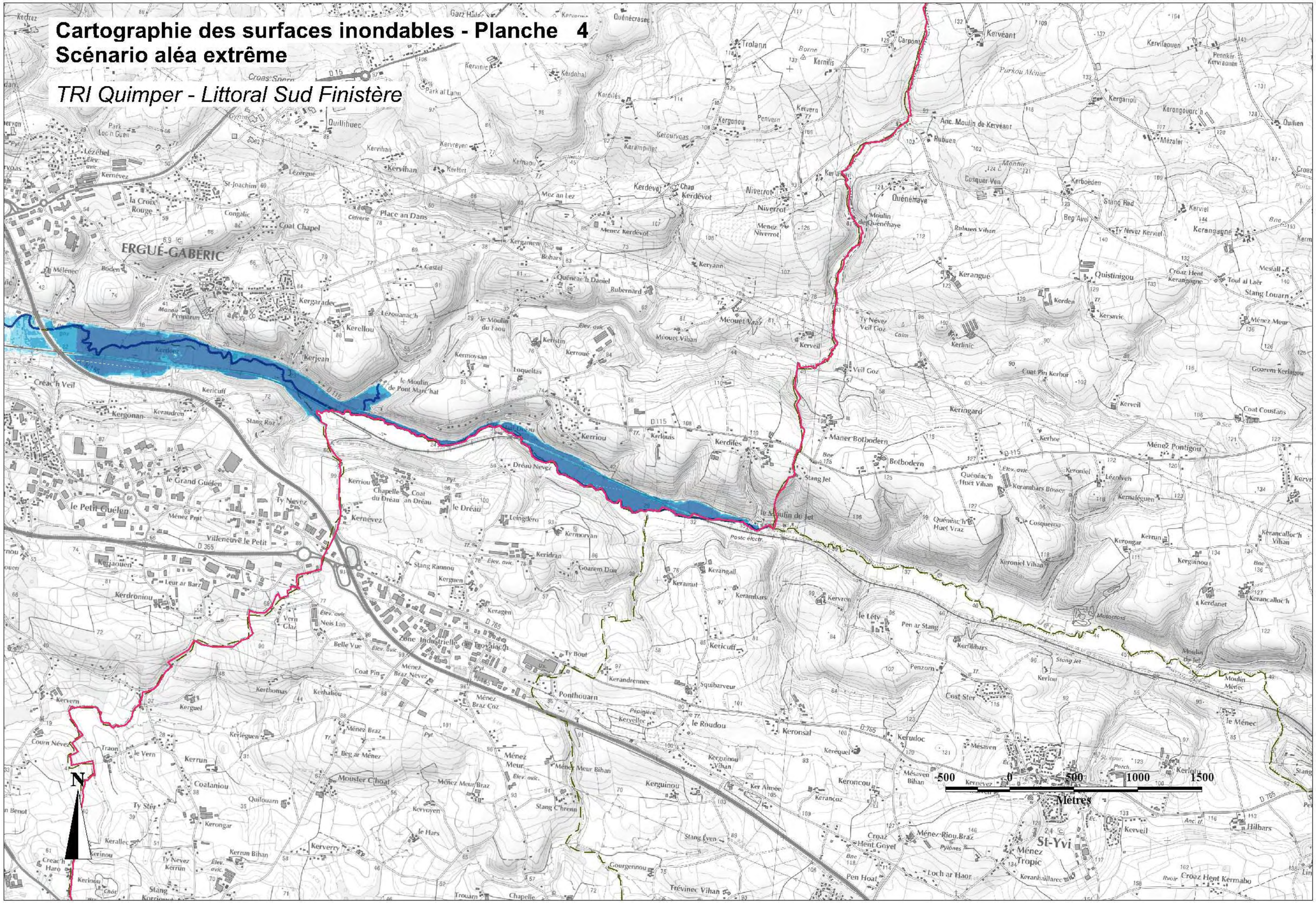
N
-500
0
500
1000
1500
Mètres
ERGUÉ-GABÉRIC
Quimperlé
Quilihuec
Kervihan
Lézergué
St-Joachim
la Croix Rouge
Congalic
Coat Chapel
Place an Dans
Kergamen
Castel
Kergaradec
Kerellou
Kerjean
Kerdour
Creac'h Veil
Kericuff
Kergonan
Keraudren
Stang Roz
le Grand Guélen
le Petit Guélen
Ty Nevez
Ménez Prat
Villeneuve le Petit
D 365
Kernévez
le Dréau
Dréau Nevez
Chapelle du Dréau
Coat an Dréau
Kerriou
Kerlouis
Kerdilès
Kerguen
Keridran
Goarem Dour
Stang Rannou
Leingléro
Kermorvan
Keragen
Zone Industrielle de Trovalach
Belle Vue
Neis Lan
Vern Glaz
Leur ar Barz
Kerdroniou
Kerjaouen
Ty Bout
Ponthouarn
Kerandrennec
Squibarveur
Ketricuff
Kerhalhou
Kerthomas
Kervern
Kerguel
Courn Névez
Traon
le Vern
Kerléguen
Ménez Braz
Ménez Braz Nevez
Ménez Braz Coz
Beg ar Ménez
Mouster Choat
Coatanioù
Quilouarn
Kerrun
Ty Stêr
Kerongar
Kerallec
Kerinou
Creac'h Haro
Kerrun Bihan
Ty Nevez Kerrun
Kerverry
Kervoyen
le Hars
Ménez Meur
Ménez Meur Bihan
Ménez Meur Braz
Stang C'hrenn
Kerguinou
Kerguinou Vihan
Ker Amée
Kerancoz
Keroncou
Kerequel
Mésaven
Mésaven Bihan
le Roudou
Pépinière Kervellec
Keronsal
Keruloc
Cost Ster
Penzorn
Kerlou
Stang Jet
Moulin du Jet
Moulin Méflec
le Ménec
Kerfilibars
le Léty
Pen ar Stang
Motocross
Kerambars
Keramail
Kerangall
Kerven
Poste électr.
Keroniel Vihan
Cosquerou
Quénéac'h Huel Vraz
Botbodern
Maner Botbodern
Stang Jet
Kerhor
Kerveil
Ménez Riou Braz
Croaz Hent Goyel
Ménez Tropic
St-Yvi
Loch ar Haor
Keranhaillarec'h
Pen Hoat
Trévinec Vihan
Gourgennou
Stang Éven
Croaz Hent Kermabo
Ménez Pontigou
Kerlaouen
Kerlaouen Vihan
Kerlaouen Bihan
Kerlaouen Huella
Kerlaouen Braz
Kerlaouen Coz

Cartographie des surfaces inondables - Planche 5
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 6
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

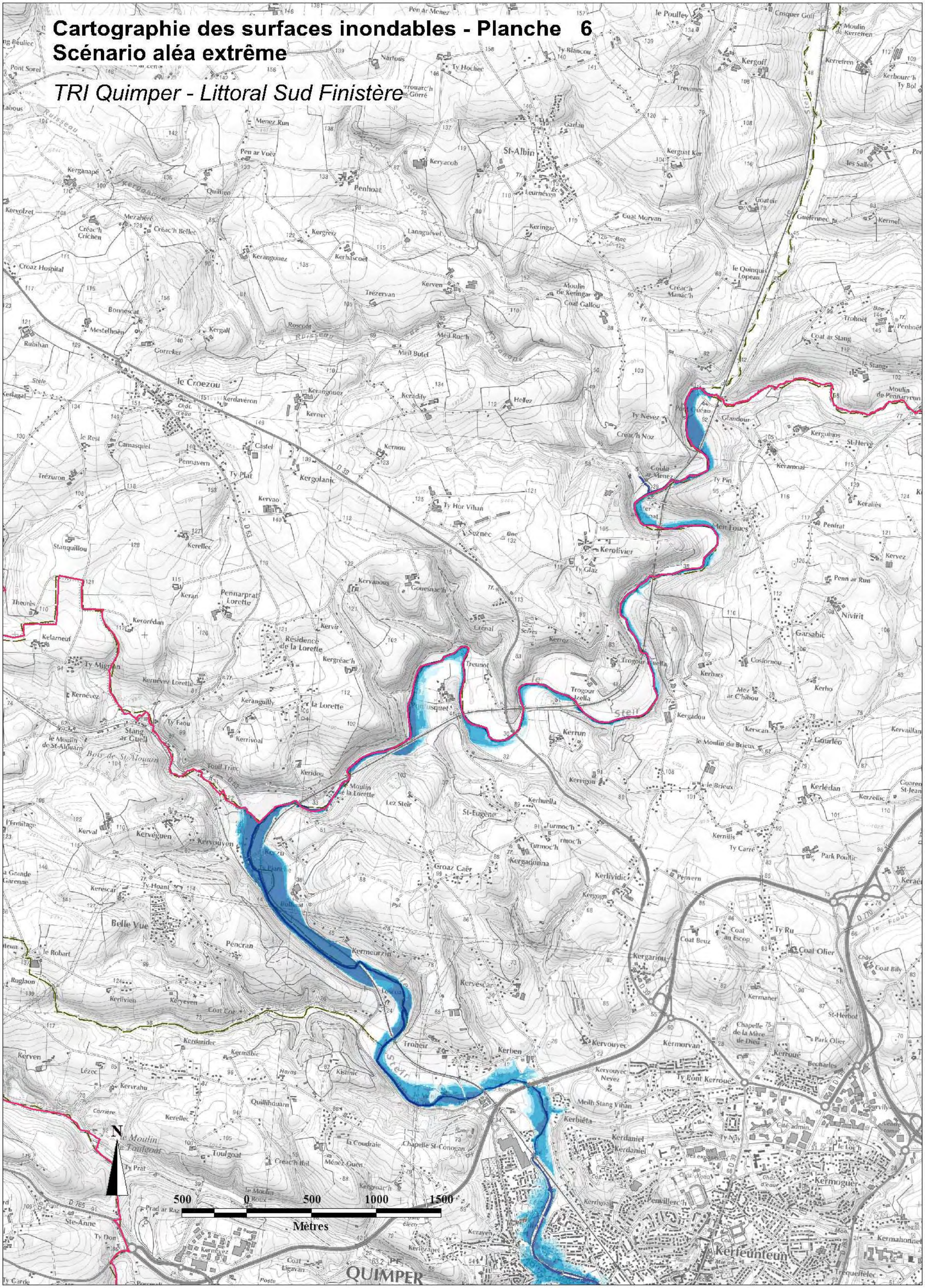
N
500 0 500 1000 1500
Mètres
QUIMPER
St-Albin
Penhoat
Kerganapé
Quillien
Kergreiz
Kerangouez
Kerhascoët
Trézervan
Kerven
Roscoat
Meil Roc'h
Meil Butel
Coat Morvan
Keringar
Moulin de Keringar
Coat Gallou
Créac'h Manac'h
le Quinquis Lopeau
Guelennec
Kermel
Goaleir
Trohoët
Coat ar Slang
le Stange
Moulin de Pennaryeun
Glandour
Kerguinos
St-Hervé
Keramoal
Ty Nevez
Créac'h Noz
Hellez
Kerradily
Kerangouez
Kerner
Kerdavéron
le Croezou
Moulin de la Lorette
Lez Steir
St-Eugène
Kerhuella
Kergadonna
Groaz Caër
Kervouyen
Kervéguen
Kerval
l'Ermitage
Kerlagat
Rubihan
Mestelhuën
Bonnescat
Correcker
Kergall
Croaz Hospital
Créac'h Crichen
Mezahéré
Créac'h Bellec
Kervolzet
Kerganapé
Pont Sorel
Ty Hochec
Narlous
Menez Run
Pen ar Vuez
Keryacob
Garlan
Ty-Blancou
Kergoff
Trevanec
Kerguat Ker
Kerreïren
Moulin de Kerreïren
Kerbourc'h
Ty Bol
les Salles
Kerlivier
Ty Glaz
Seznec
Kervanous
Gouesnac'h
Crénal
Scrès
Kerroz
Treunot
Trogour Uella
Trogour Azella
Kerrun
Kervigou
Kergadou
Kerscan
le Moulin du Brieux
le Brieux
Kerlédan
Kerzellic
Kernilis
Ty Carré
Park Poultic
Penvern
Kerlividic
Kergogn
Kerfeunteun
Trequeftelec
Kermahonnet
Kerveur
Penfrat
Keraliès
Penn ar Run
Nivirit
Garsabic
Cosfornou
Kerho
Kerbars
Kervaillan
Courléo
Kervouyec Nevez
Kervouyec
Kermorvan
Kerroué
Ty Pont Kerroué
Becharles
Park Olier
Chapelle de la Mère de Dieu
St-Herbot
Kermaner
Coat Bily
Coat Bilou
Ty Ru
Coat Beuz
Coat an Escop
Kergariou
Kervescar
Kermeurzin
Pencran
Belle Vue
le Robart
Ty Prat
Ty Garde
Ste-Anne
Pradar Raz
Kerfeunteun
Kermahonnet
Kerven
Lézec
Kervrahu
Kerfidivien
Kerfeunteun
Kerellec
Quillihouarn
Meilh Stang Vihan
Kerbiéta
Kerdaniel
Ty Nay
Cité admin.
le Torch
Kermoguer
Pennillerc'h
Kerrivoal
Kerayen
Kerlezanet
Coat Ligavan
Kernevez
Ty Don
Kerescar
Ty-Hoant
Kervao
Ty Hor Vihan
Kerellec
Stanquillou
Trézuron
Camasquiel
le Resi
Pennavern
Ty Plat
Castel
Kergolanic
Kernou
Kerdaniel
Kerguen
Kerbourc'h
Ty Bol
Kerreïren
Moulin de Kerreïren
Ty Pin
Coulat ar Menez
Ty Foucs
Kerbars
Kerho
Mez ar C'hibou
Kergadou
Kerscan
Courléo
le Moulin du Brieux
Kervaillan
Kerlédan
Kerzellic
Kernilis
Ty Carré
Park Poultic
Penvern
Kerlividic
Kergogn
Kerfeunteun
Trequeftelec
Kermahonnet
Kervez
Penn ar Run
Nivirit
Garsabic
Cosfornou
Kerho
Kerbars
Kervaillan
Courléo
Kervouyec Nevez
Kervouyec
Kermorvan
Kerroué
Ty Pont Kerroué
Becharles
Park Olier
Chapelle de la Mère de Dieu
St-Herbot
Kermaner
Coat Bily
Coat Bilou
Ty Ru
Coat Beuz
Coat an Escop
Kergariou
Kervescar
Kermeurzin
Pencran
Belle Vue
le Robart
Ty Prat
Ty Garde
Ste-Anne
Pradar Raz
Kerfeunteun
Kermahonnet
Kerven
Lézec
Kervrahu
Kerfidivien

Cartographie des surfaces inondables - Planche 7
Scénario aléa extrême
TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

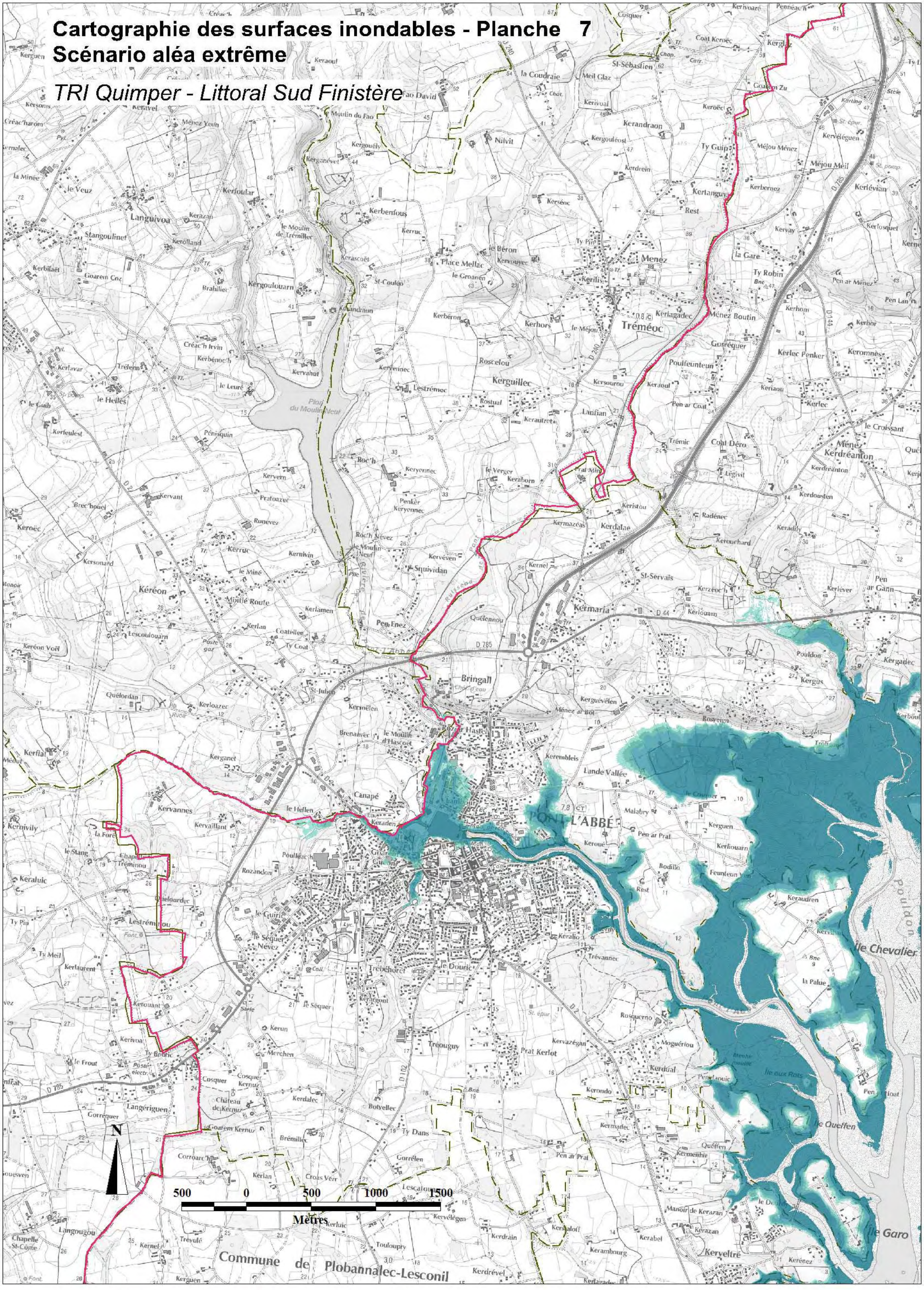

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

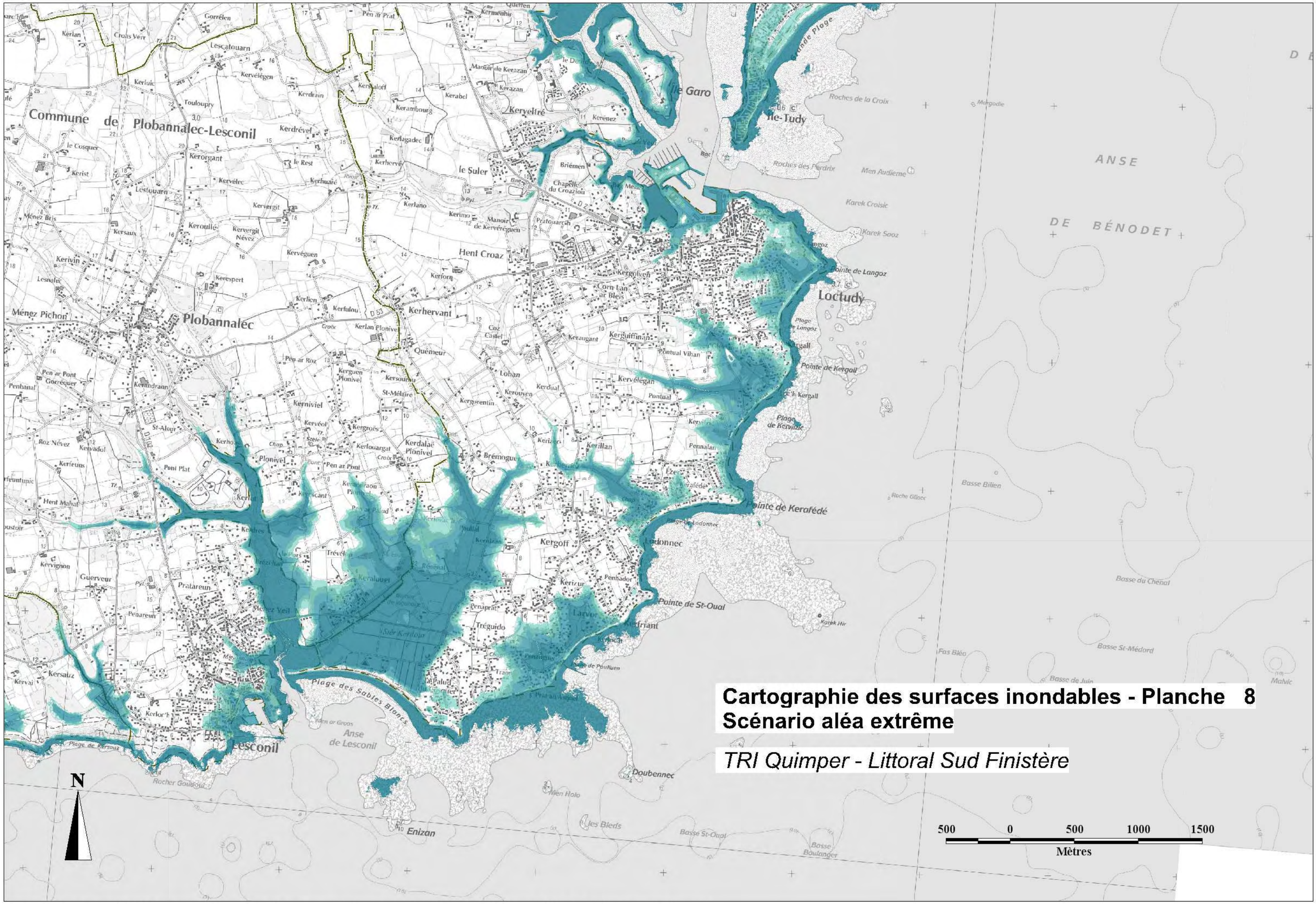
Commune de Plobannalec-Lesconil
Plobannalec
Loctudy
Ile-Tudy
Ile Garo
ANSE DE BÉNODET
Hent Croaz
le Suler
Kerhervant
Quéméur
Kerfolven
Kergoff
Kerizur
Lervor
Penhador
Tréguido
Kergolvez
Kerguiffinan
Kervélégan
Pontual
Lohan
Kerouyen
Kergorentin
Kerniviel
Kerlagadec
Kerambourg
Kerabel
Kerjaloff
Kerdrain
Kervélégen
Kerdrével
Kerhervé
Kerhuaré
Kervélec
Kervergit
Kerouliè
Kervéguen
Kerforn
Kerlien
Kerfulou
Kerlan Plonivel
Kerguen Plonivel
Kersouriou
St-Mélaire
Kervéol
Kergroës
Kerdalaë Plonivel
Kerlouargat
Brémengue
Kerillan
Pennalan
Kerjulien
Kerjulien
Kerjulien

Cartographie des surfaces inondables - Planche 9
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

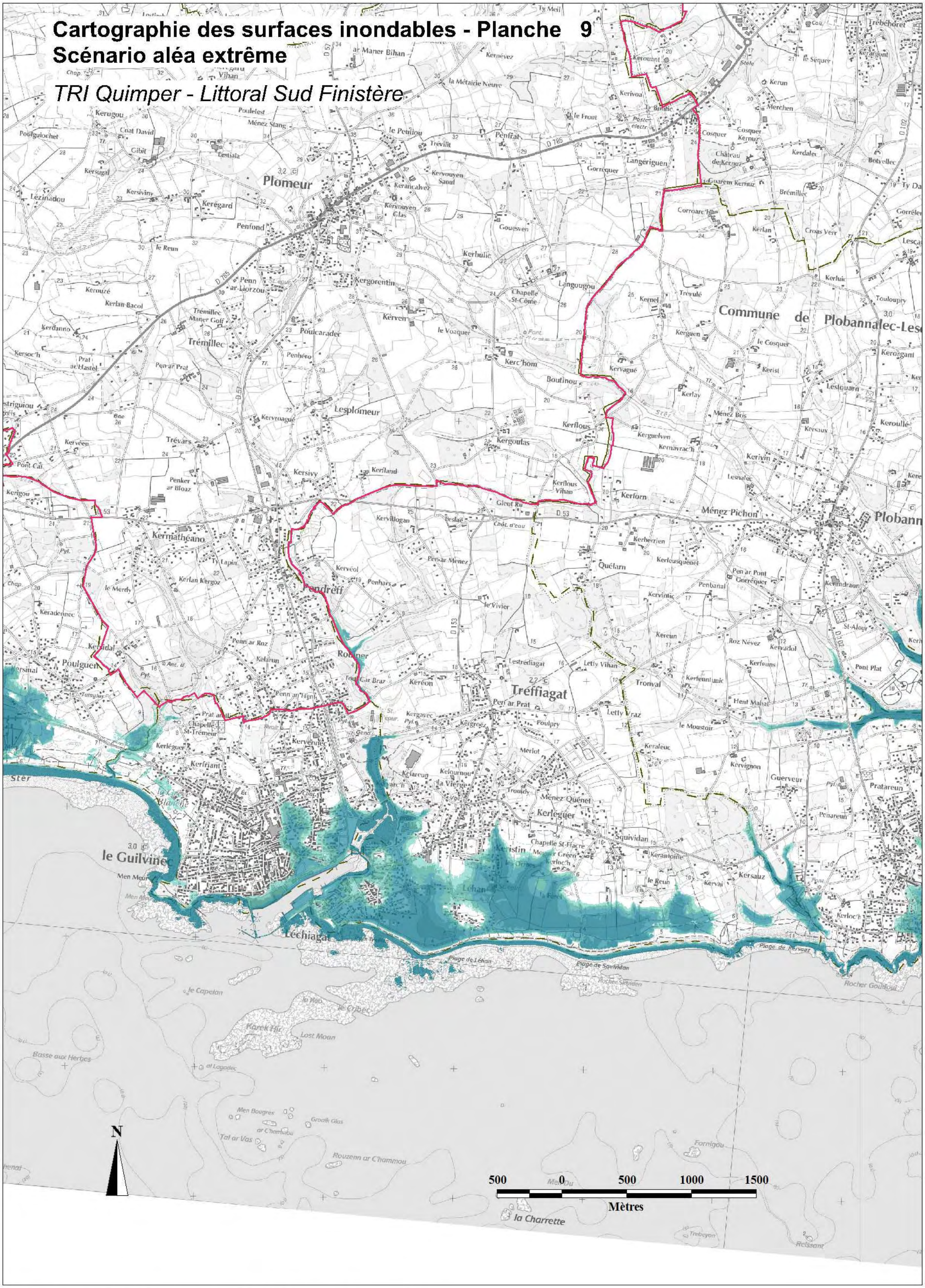

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 10
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

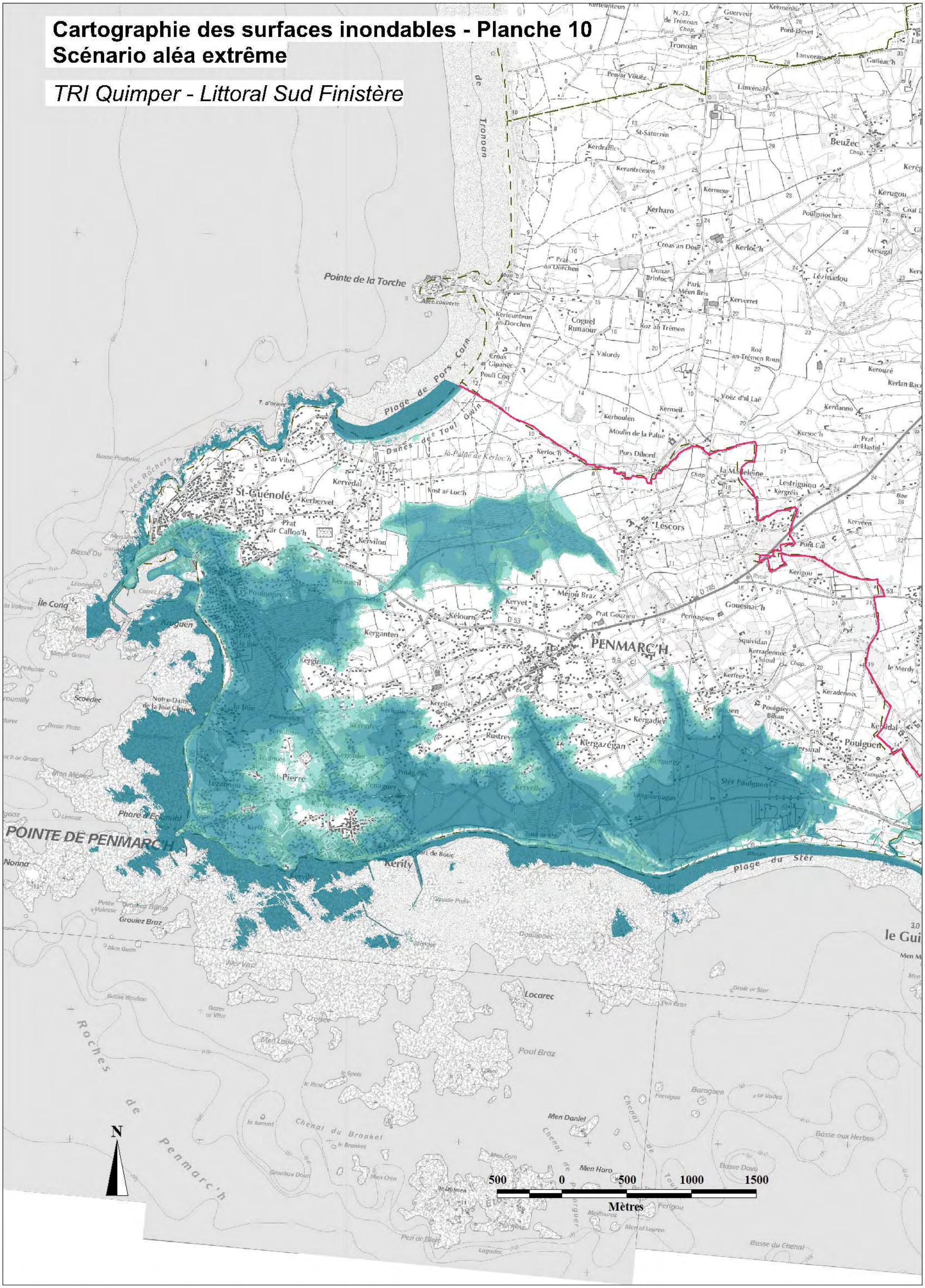
Pointe de la Torche
Plage de Pors Carn
Dunes de Toul Gwin
St-Guénolé
Kerbervet
Kervilon
Kerameil
Paulnupry
Île Cong
Kruguen
Kerganten
Kélourn
Kervet
Méjou Braz
Prat Gouzien
PENMARC'H
Gouesnac'h
Lescors
Beuzec
Kerdraffic
St-Saturnin
Kerantrémen
Kerharo
Kermeur
Kerfeunteun
Tronoan
Penvar Vouëz
Lanvénaël
Lanvoran
Guiléac'h
Kerugou
Poulguiochet
Kersugal
Lézinadou
Kerloc'h
Croas an Dour
Prat an Dorchen
Dollar Brioloc'h
Park Méen Bris
Kerverret
Coguel Runaour
Roz an Trémen
Valordy
Roz an-Trémen Rous
Kerfeunteun an Dorchen
Croas ar Gloanec
Poull Cog
Kerboulen
Kermeil
Moulin de la Palue
Pors Dibord
Kerloc'h
la Madeleine
Lestriguiou
Kergréis
Kerveen
Pont Cal
Kerigou
Kerdanno
Kersoc'h
Prat ar Hastel
Voëz d'al Laë
Kerouzé
Kerlan Bac
Kervedal
Kost ar Loc'h
Prat ar Calloc'h
Kervilon
Kerellec
Kergadiec
Kergazégan
Rustrey
Poulguen
Poulguen Bihan
Keradennec
Kerfrez
Squividan
Kerradennec Snoul
le Merdy
Ster Poulguen
Langnurougan
Kerveilal
Tumulus
Penaguer
Pierre
Lezannou
Men Menez
Phare d'Eckmühl
POINTE DE PENMARC'H
Nonna
Kerity
Port de Boue
plage du Ster
Toul ar Ster
Douillonec
Grouiez Braz
Petite Voleuse
Grouiez Bihan
Men Guen
Vier Vraz
Basse Boutine
Gazec ar Vifer
Croisec
Men Laou
Locarec
Poul Braz
Roches de Penmarc'h
Chenal du Branket
le Branket
la Jument
Groahou Doun
Men Cren
Men Daniel
Men Haro
Men Corn
le Grognet
Chenal de Penfoul
Fornigou
Baraguen
Basse aux Herbes
Basse Davu
Basse du Chenal
Ferigou
Meillouroz
Men al Leuren
Pen ar Bleiz
Lagadec
Basse Poulfriot
Basse Du
Basse Plate
Scoedec
Notre-Dame de la Joie Chapelle
la Joie
Men Meur
Men Gren
Men Goaz
Men Ruz
Men Guen
Men Ar Gwenn
Men Ar Gwenn Bihan
Men Ar Gwenn Braz
Men Ar Gwenn Vihan
Men Ar Gwenn Vras
Men Ar Gwenn Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Bihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Braz
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Men Ar Gwenn Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Men Ar Gwenn Vraz

Cartographie des surfaces inondables - Planche 11
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

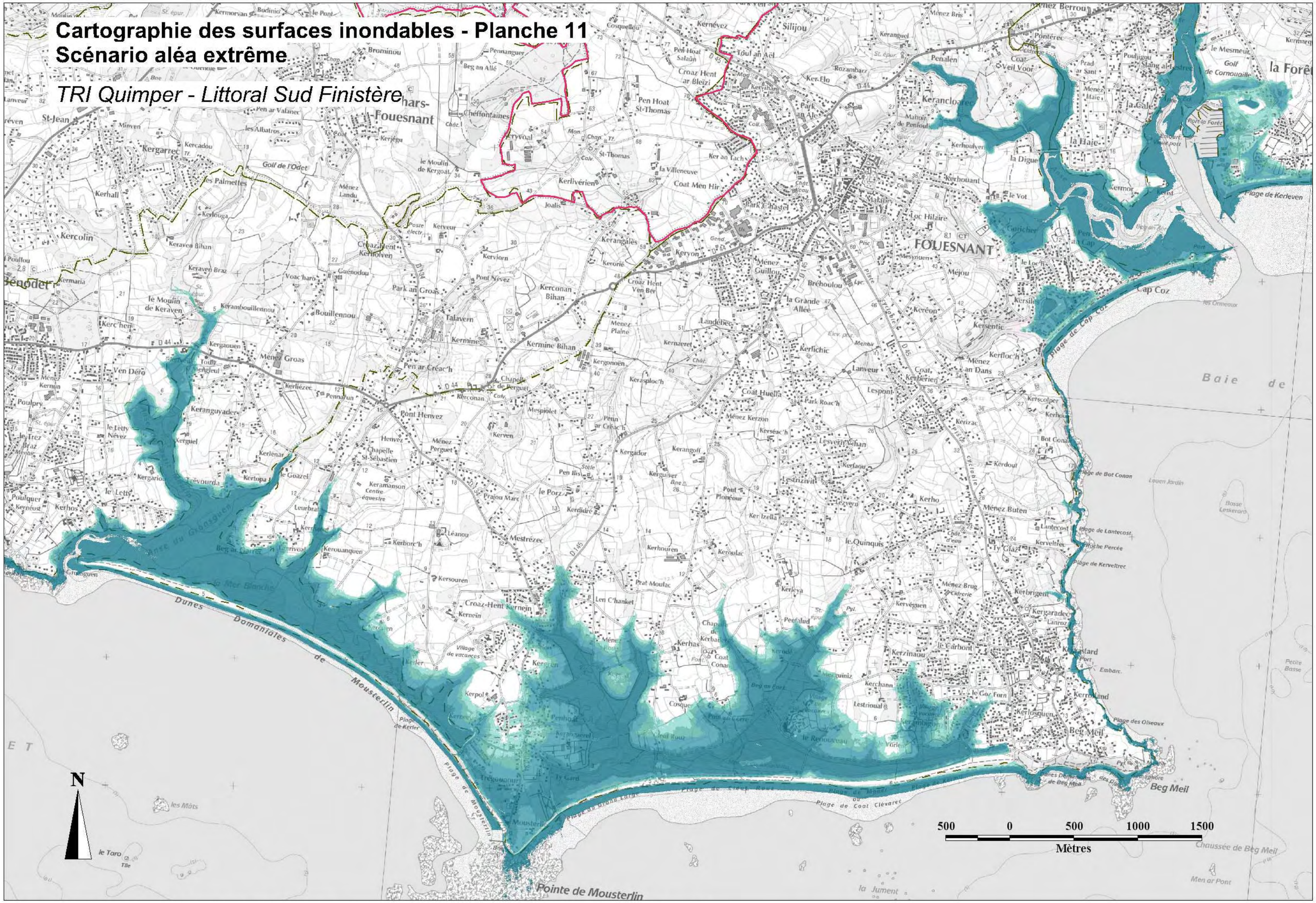

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 12
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

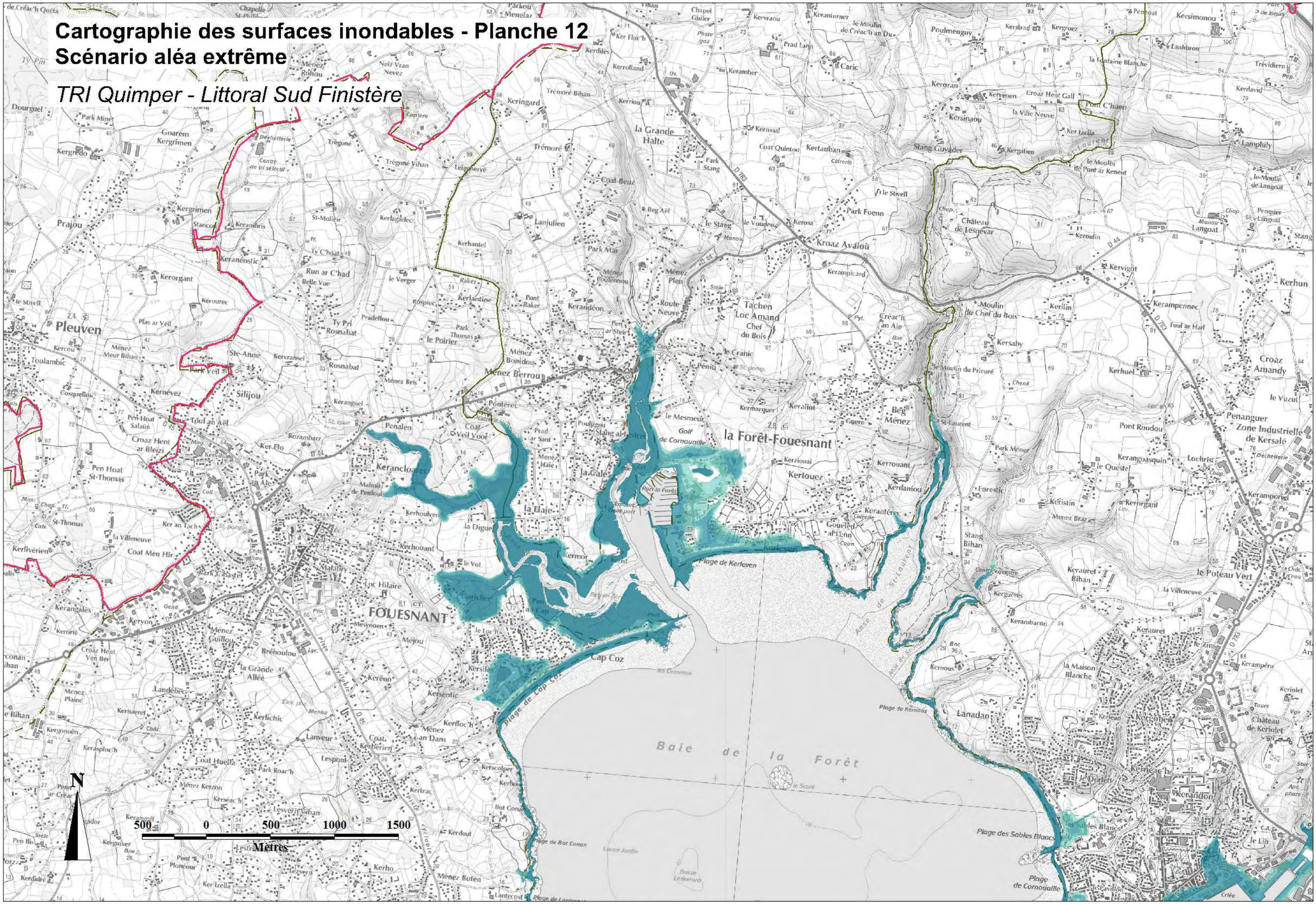
Pleuven
FOUESNANT
la Forêt-Fouesnant
Baie de la Forêt
Cap Coz
Plage de Kerleven
Plage de Cap Coz
Plage de Kernous
Plage des Sables Blancs
Plage de Bot Conan
Plage de Cornouaille
Ménez Berrou
Ménez Bonidou
Ménez Poulennou
Ménez Plen
Ménez Meur Bihan
Ménez Guillou
Ménez Plaine
Ménez Kerzon
Ménez Buten
Ménez Dans
Ménez Haie
Ménez Braz
Beg Ménez
la Grande Halte
la Cale
la Haie
la Digue
Tachen Loc Amand
Route Neuve
Golf de Cornouaille
Port-la-Forêt
Kroaz Avalou
Château de Lesnevar
Château de Keriolet
Moulin du Chef du Bois
Moulin du Prieuré
le Moulin de Pont ar Keneut
le Moulin de Langoat
Penanguer Zone Industrielle de Kersalé
le Poteau Vert
la Maison Blanche
Kergoben
Lanadan
Penalen
Silijou
Kerancloarec
Kerlivérien
Kerangales
Kerhouant
Kerhouben
Kerhoulven
Kerscolper
Kerflocʼh
Kerlichic
Kersentic
Kersilo
Kerséon
Kerandéon
Kerlantine
Kerhantel
Kerlagadec
Kerhuel
Kerampennec
Kerampicard
Kerilin
Kersaby
Kerhun
Croaz Amandy
Kerauret Bihan
Kerauret
Kerguéres
Kerambacon
Kerbonnec
Kerneachʼ
Kerandon
Kerlouan
Kerlaliot
Kermarquer
Kerrouant
Kertouez
Kerdaniou
Kerzioual
Kerantré
Kerristin
Kerorgant
Kerangoasquin
le Questel
Keramporiel
Kerambar
Kerriou
Kerrolland
Kerdilès
Kerdavid
Kerhuon
Kerbiguet
Kerbiquet
Kerbrat
Kerbriant
Kerbrouc
Kerbrun
Kerbuzic
Kerbuzic Vihan
Kerbuzic Bihan
Kerbuzic Braz
Kerbuzic Vian
Kerbuzic Vras
Kerbuzic Vraz
Kerbuzic Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vihan
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vian
Kerbuzic Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vraz Vras
Kerbuzic Vraz

Cartographie des surfaces inondables - Planche 13
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

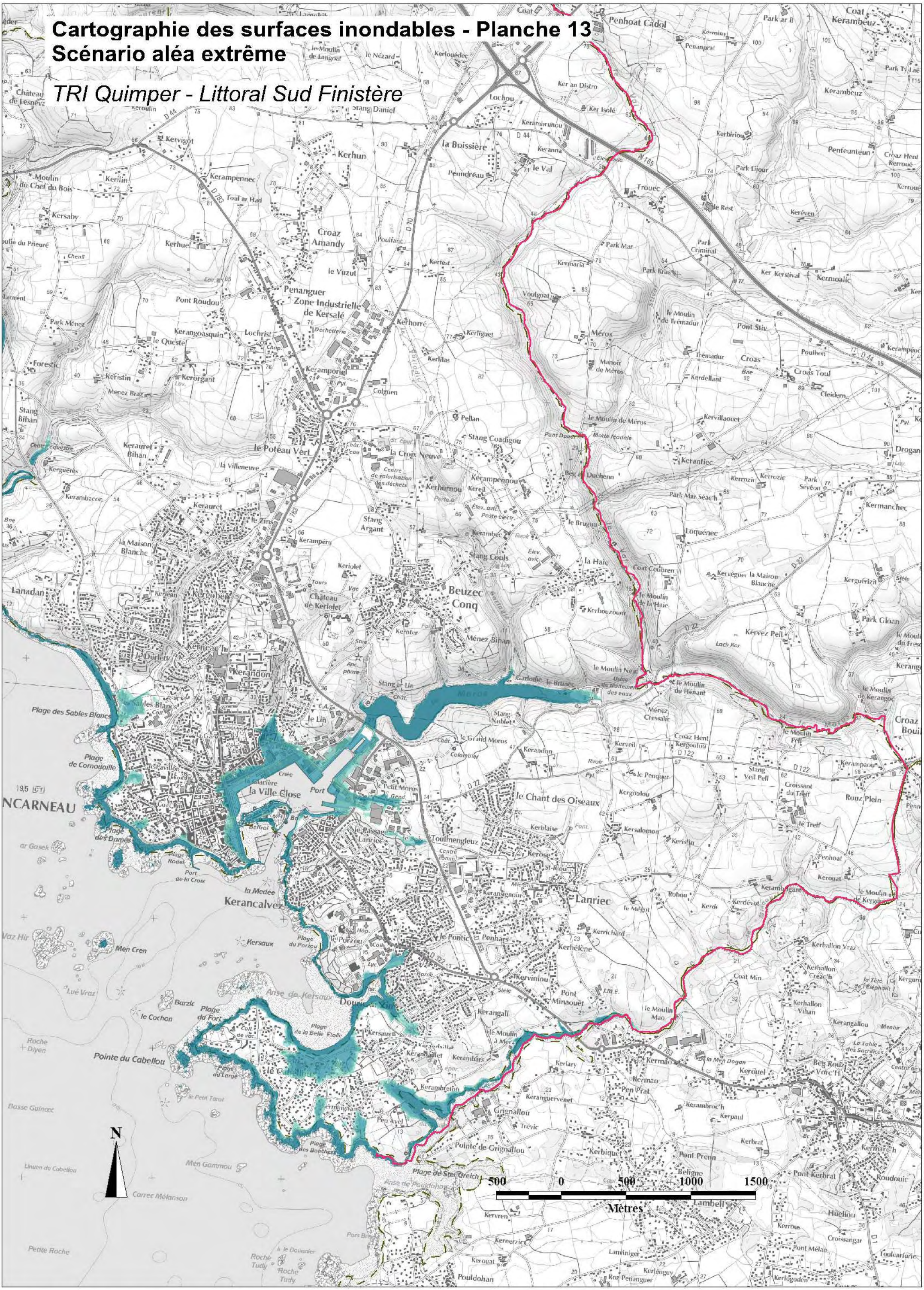

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 14
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

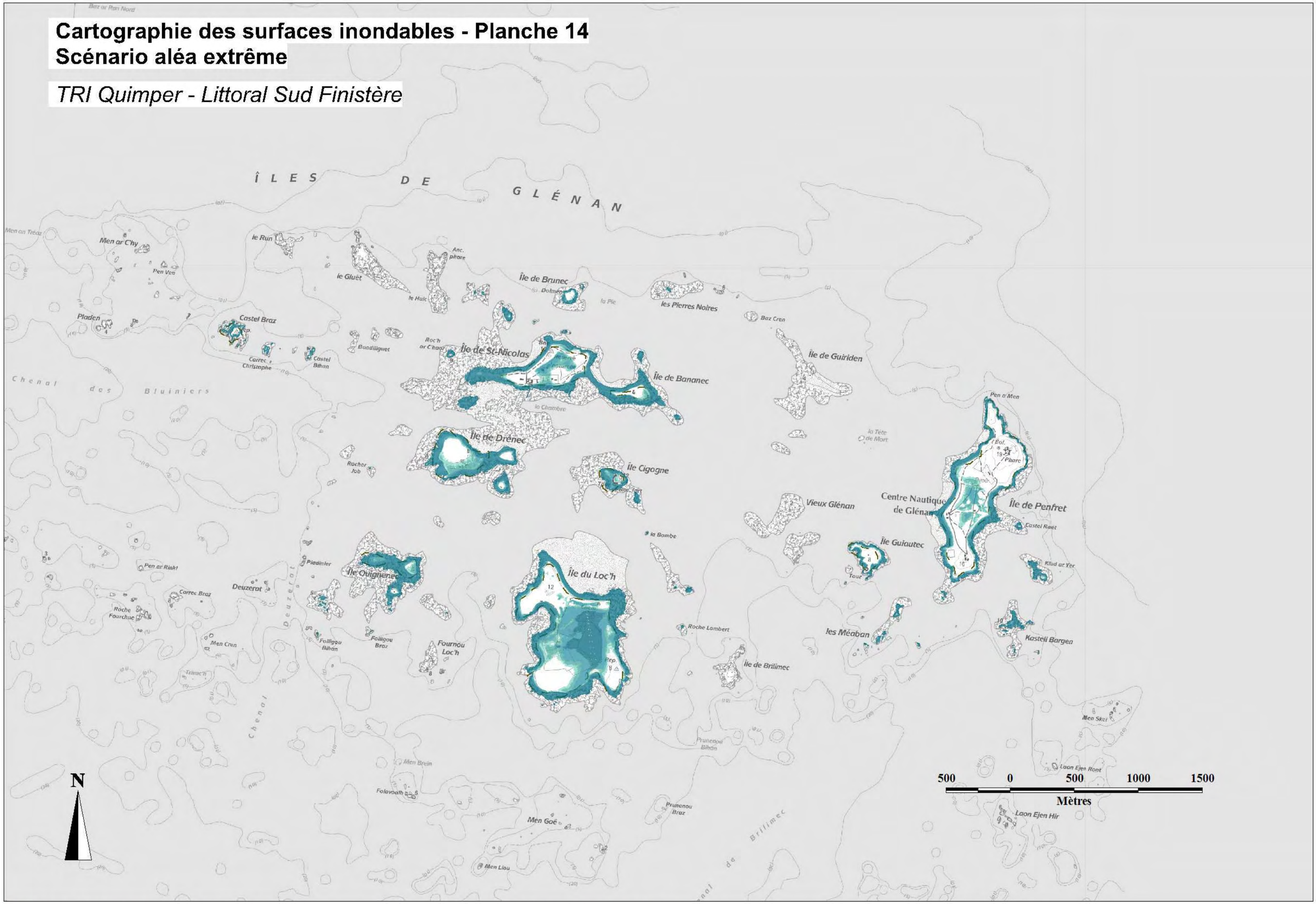

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Cartographie des surfaces inondables - Planche 15
Scénario aléa extrême

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

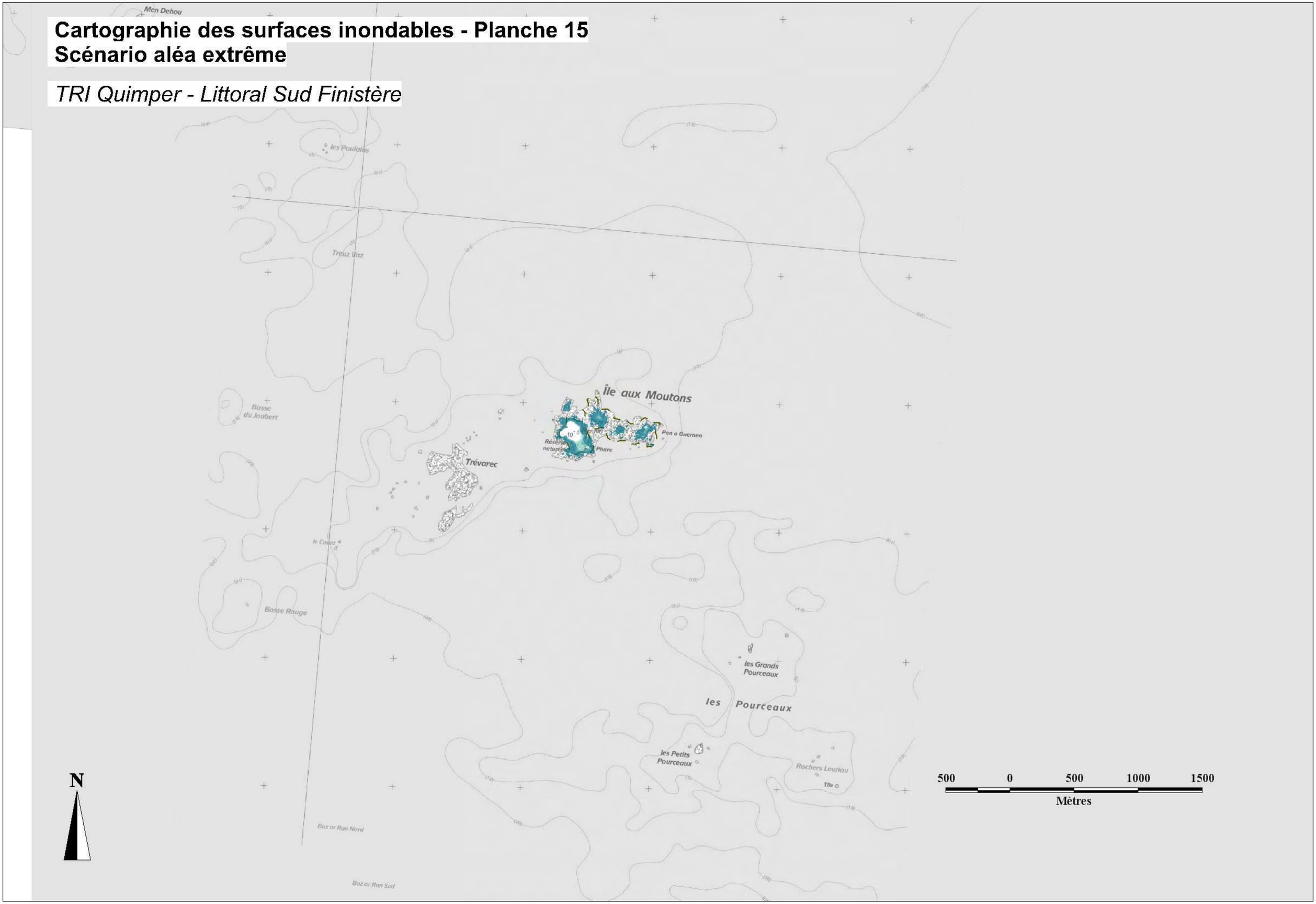

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

10.5 - Cartes de synthèse des surfaces inondables

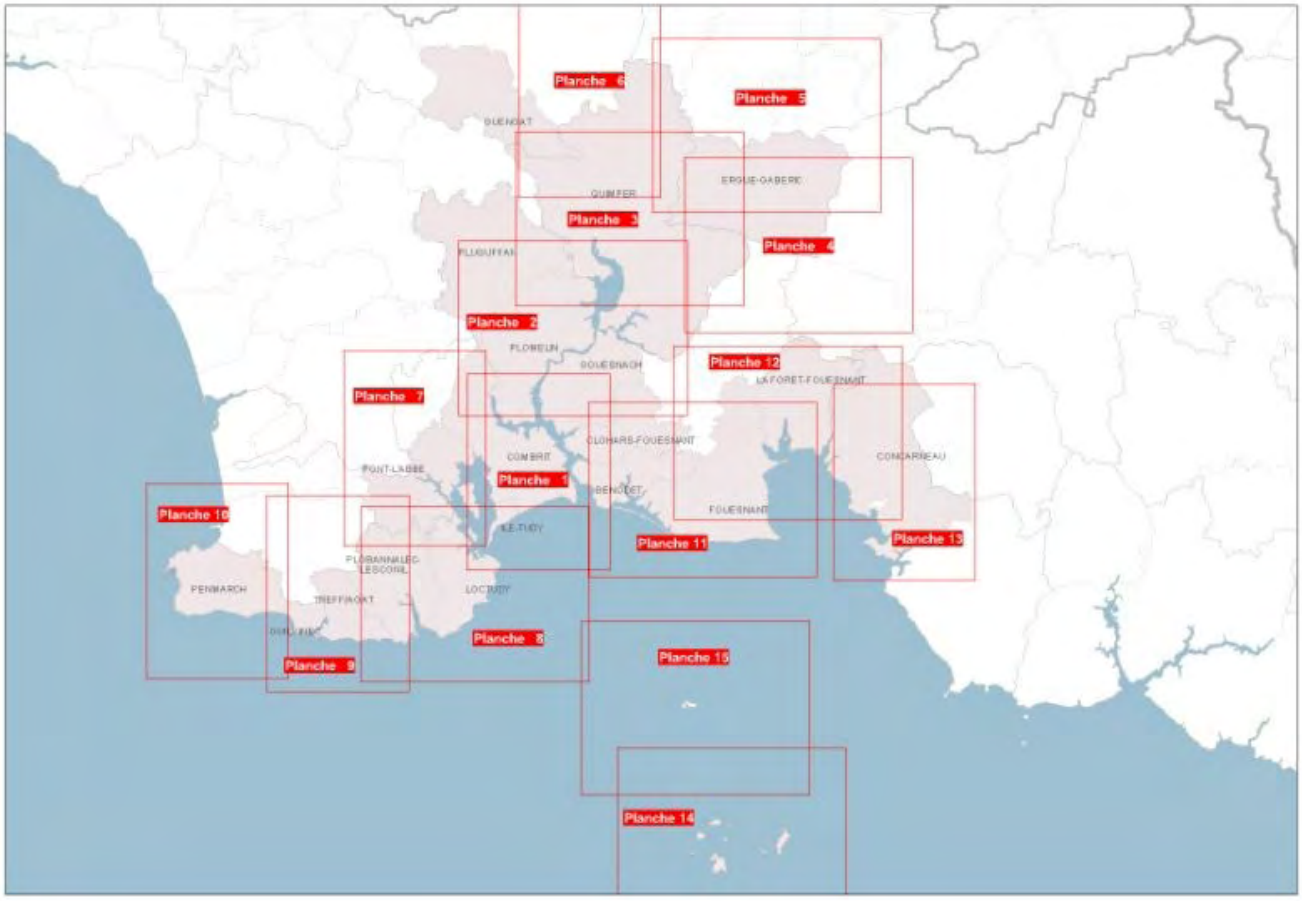

Scenario extrême

Scenario moyen avec changement climatique

Scenario moyen

Scenario fréquent

Limite de TRI

Limite de commune

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 1

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013
Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 2

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

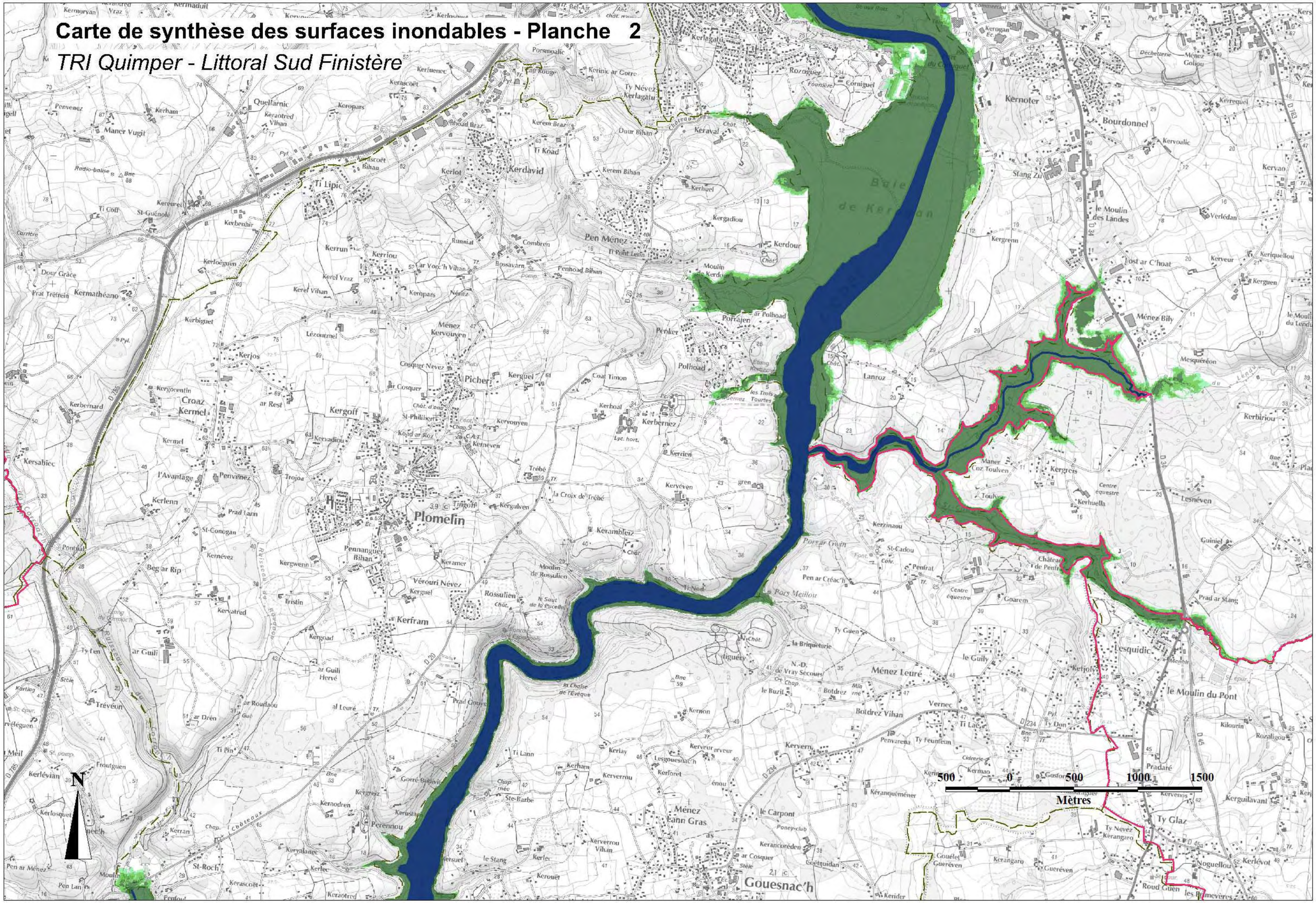

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

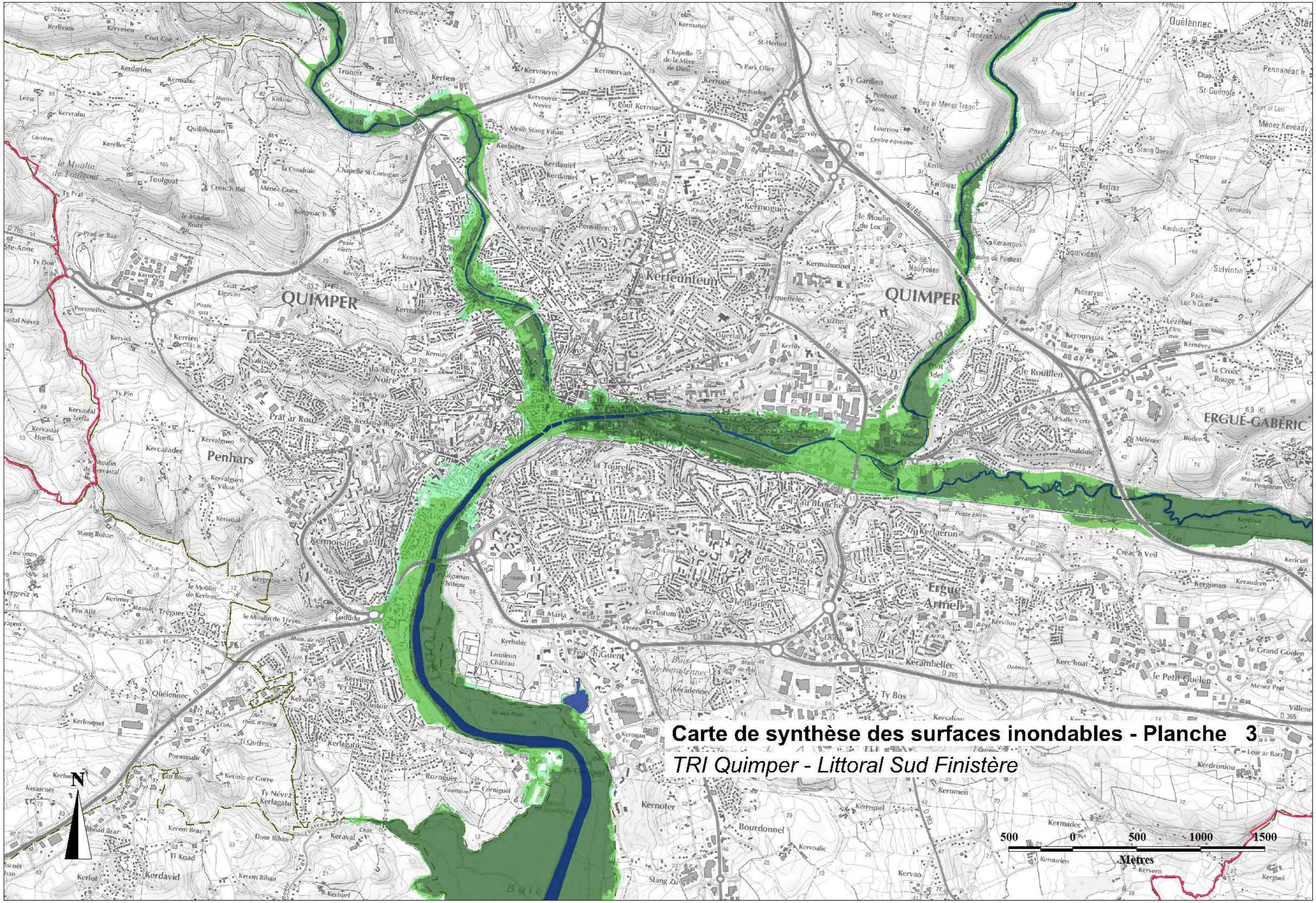
QUIMPER
QUIMPER
Penhars
Kerfeunteun
Ergué-Armel
ERGUÉ-GABÉRIC
Quélennec
Toulgoat
Ste-Anne
Kervouyec
Kermorvan
Kerroué
Kermoguer
Kermahonnel
Trequeffelec
Guerlacadic
Kerlagatu
Kerlosquet
Kerscoët
Kervastal
Kervalguen
Kermoisan
Kerlaéron
Kerambellec
Kerdavid
Kerlot
Kerhuel
Corniguel
Rozaguer
Kernoter
Bourdonnel
Kervoalic
Kervao
Kerdroniou
Kerguel
Kergonan
Kericuff
Kerlouz
Kerveady
Penharn
Penharnaeac'h
Sulvintin
Squividan
Kerourvoas
Le Routlen
Poulduic
Kerampensile
Kerfrez
Kerleur
Kerdudal
Kerdaniel
Kerbiéta
Kerdanet
Kerjean
Kerlaouen
Kerlaouenic
Kerlaouenan
Kerlaouenec
Kerlaouenez
Kerlaouenoc
Kerlaouenoc'h
Kerlaouenoc'hic
Kerlaouenoc'hic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h
Kerlaouenoc'hic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic'h'ic

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 4

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

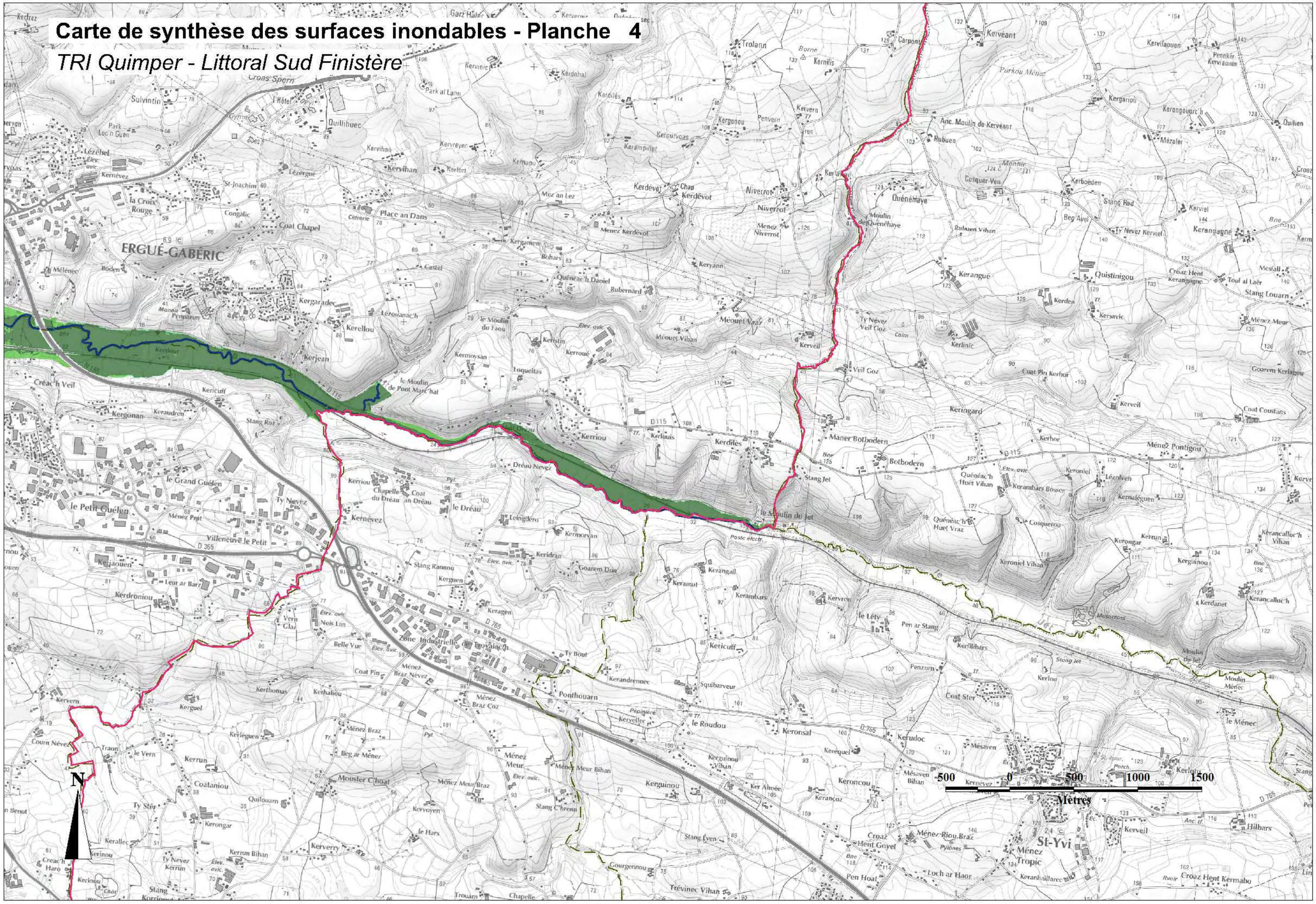
N
-500
0
500
1000
1500
Metres
ERGUÉ-GABÉRIC
Quimper
Kerfeunteun
Ergué-Armel
Plomelin
Pluguffan
Locmaria-Berrien
Landrévarzec
Briec
Plonéour-Lanvern
Pont-Croix
Douarnenez
Plogastel-St-Germain
Plobannalec-Lesconil
Pont-l'Abbé
Penmarc'h
Guilvinec
Loctudy
Combrit
Fouesnant
Concarneau
Rosporden
Scaër
Bannalec
Quimperlé
Moëlan-sur-Mer
Clohars-Fouesnant
Trolann
Kerveant
Kervilaouen
Pennkér-Kervilaouen
Parkou Ménez
Kergaroli
Kerangougarc'h
Ouilien
Mézalez
Anc. Moulin de Kerveant
Rubuen
Kerboëden
Stang Rad
Kerviel
Kerangagne
Beg Avel
Ty Nevez Kerviel
Cosquer Ven
Quénéhaye
Moulin de Quénéhaye
Rubuen Vihan
Kerangué
Quistinigou
Croaz Hent Kerangagne
Toul al Laër
Stang Louarn
Ménez Meur
Goarem Kerlagou
Kerden
Kersavic
Kerlinic
Ty Névez Veil Goz
Veil Goz
Coat Pin Kerbor
Kerveil
Coat Coustans
Ménez Pontigou
Kerhor
Keringard
Maner Botbodern
Botbodern
Kerveil
Kerniel
Lézolven
Kernaléguen
Kerambars Bosser
Quénéac'h Huel Vihan
Quénéac'h Huel Vraz
Cosquerou
Kerongar
Kerrun
Kerancalloc'h Vihan
Kerguinou
Kerancalloc'h
Kerdanet
Keroniel Vihan
Motocross
Moulin du Jet
Moulin Mérec
Le Ménec
Kerlouis
Kerdilès
Kergonou
Penvern
Kervern
Kervéguen
Kervihan
Kerfort
Kermabu
Kerampillet
Kerourvoas
Kerdévot
Chan Kerdévot
Niverrot
Menez Niverrot
Menez Kerdévot
Mec an Lez
Kergamen
Bohars
Quénéac'h Daniel
Rubernard
Keryann
Mécouet Vraz
Mécouet Vihan
Kerveil
Kerstim
Kerroué
Kermoysan
Loqueltas
Le Moulin du Faou
Le Moulin de Pont Maréchal
Kerriou
Kerdilès
Le Moulin du Jet
Stang Jet
Postc electr.
Kerangall
Keramul
Kerambars
Kervron
Le Léty
Pen ar Stang
Kerilibars
Penzorn
Cost Ster
Kerfuloc
Mésaven
Mésaven Bihan
Keroncou
Kerancoz
Kerequel
Kerguinou Vihan
Ker Amée
Kerguinou
Ménez Meur Bihan
Ménez Meur Braz
Ménez Meur
Ménez Braz Coz
Ménez Braz
Beg ar Ménez
Mouster Choat
Coataniou
Quilouarn
Kervoyen
Le Hars
Stang C'hrenn
Kerverry
Kerrun Bihan
Ty Nevez Kerrun
Kerongar
Ty Stêr
Kerallec
Kerinou
Creac'h Haro
Stang Even
Gourgennou
Trévinec Vihan
Croaz Hent Goyel
Ménez Riou Braz
Pylônes
St-Yvi
Ménez Tropic
Loch ar Haor
Pen Hoat
Keranhaillarec
Croaz Hent Kermabo
Hilbars
Ponthouarn
Pépinière
Kervellec
Le Roudou
Squibarveur
Kerandrennec
Zone Industrielle de Trovalaoch
Ty Bout
Neis Lan
Belle Vue
Vern Glaz
Kerguel
Kerthomas
Kerhaliou
Kerléguen
Traon
Le Vern
Courn Névez
Kerbour
Kerjean
Kerellou
Kergaradec
Lézouamac'h
Castel
Place an Dans
Coat Chapel
Congalic
St-Joachim
Kernévez
Lézergué
Quilihuec
Kervihan
Sulvintin
Park Loc'h Guen
Lézibel
Le Mélénec
Boden
Manoir Pennarun
Créac'h Veil
Kericuff
Kergonan
Keraudren
Stang Roz
Le Grand Guélen
Le Petit Guélen
Ménez Prat
Villeneuve le Petit
Kerjaouen
Kerdroniou
Leur ar Barz
Kernévez
Chapelle du Dréau
Coat an Dréau
Le Dréau
Dréau Nevez
Leingléro
Kermorvan
Keridran
Goarem Dour
Stang Rannou
Kerguen
Keragen
Kerriou
Ménez Hom
Croas Spern
Park al Lann
Kervinec
Kerdohal
Borne
Kernilis
Carpont
Kerveant
Anc. Moulin de Kerveant
Rubuen
Kerboëden
Stang Rad
Kerviel
Kerangagne
Ty Nevez Kerviel
Beg Avel
Cosquer Ven
Quénéhaye
Moulin de Quénéhaye
Rubuen Vihan
Kerangué
Quistinigou
Croaz Hent Kerangagne
Toul al Laër
Stang Louarn
Ménez Meur
Goarem Kerlagou
Kerden
Kersavic
Kerlinic
Ty Névez Veil Goz
Veil Goz
Coat Pin Kerbor
Kerveil
Coat Coustans
Ménez Pontigou
Kerhor
Keringard
Maner Botbodern
Botbodern
Kerveil
Kerniel
Lézolven
Kernaléguen
Kerambars Bosser
Quénéac'h Huel Vihan
Quénéac'h Huel Vraz
Cosquerou
Kerongar
Kerrun
Kerancalloc'h Vihan
Kerguinou
Kerancalloc'h
Kerdanet
Keroniel Vihan
Motocross
Moulin du Jet
Moulin Mérec
Le Ménec
Kerlouis

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 5

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 6

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

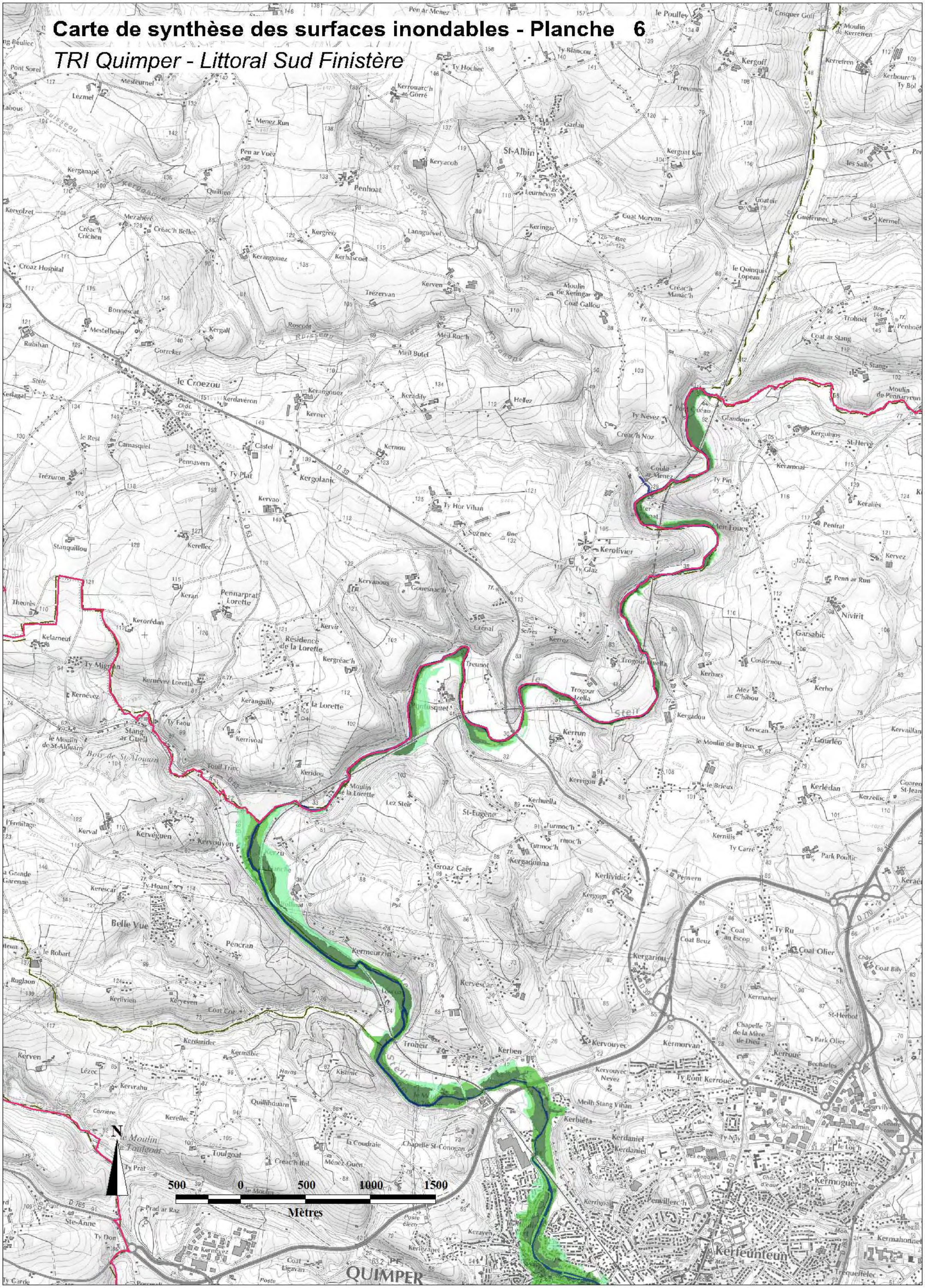
St-Albin
le Croezou
Penhoat
Kerganapé
Quillien
Kergreiz
Kerhascoët
Kerangouez
Kerven
Trézervan
Roscoat
Meil Roc'h
Meil Butel
Kergall
Bonnescat
Mestelhoën
Rubihan
Correcker
Croaz Hospital
Créac'h Crichen
Créac'h Bellec
Mezahéré
Kervolzet
Kerganapé
Menez Run
Pen ar Vuez
Kerrouarc'h ar Gorré
Ty Hochec
Kergoff
Trevanec
Ty-Blancou
Kerreïren
Moulin de Kerreïren
Kerbourc'h
Ty Bol
Garlan
Kerguat Ker
Les Salles
Goaïer
Guelennec
Kermel
Coat Morvan
Keringar
Lannguével
Moulin de Keringar
Coat Gallou
Créac'h Manac'h
le Quinquis Lopeau
Trohuel
Penhoët
Coat ar Stang
le Stang
Moulin de Pennaryeun
Glandour
Kerguinos
St-Hervé
Keramoal
Ty Nevez
Créac'h Noz
Pors Cucan
Coulat ar Menez
Ty Pin
Keraliès
Penfrat
Kervez
Penn ar Run
Nivirit
Garsabic
Cosfornou
Kerbars
Kerho
Mez ar C'hibou
Kergadou
Kerscan
Courléo
le Moulin du Brieux
le Brieux
Kervigou
Kerhuella
Kerlédan
Kerzellic
Kernilis
Ty Carré
Park Poultic
Penvern
Kerlividic
Kergadonna
Groaz Caër
St-Eugène
Lez Steir
Moulin de la Lorette
Kerrun
Pontusquet
Trogour Azella
Trogour Guella
Kervouyec Nevez
Kervouyec
Kermorvan
Kerroué
Ty Pont Kerroué
Becharles
Park Olier
Chapelle de la Mère de Dieu
St-Herbot
Kermaner
Coat Beuz
Coat an Escop
Ty Ru
Coat Olier
Coat Bily
Kergariou
Kervescar
Meilh Stang Vihan
Kerbiéta
Kerdaniel
Cité admin.
le Corh
Kermoguer
Kermahonnet
Kerfeunteun
Trequeftelec
Penquer Goff
le Poulfey
Moulin de Kerreïren
Kerbourc'h Ty Bol
Kergoff
Trevanec
Ty-Blancou

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 7

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

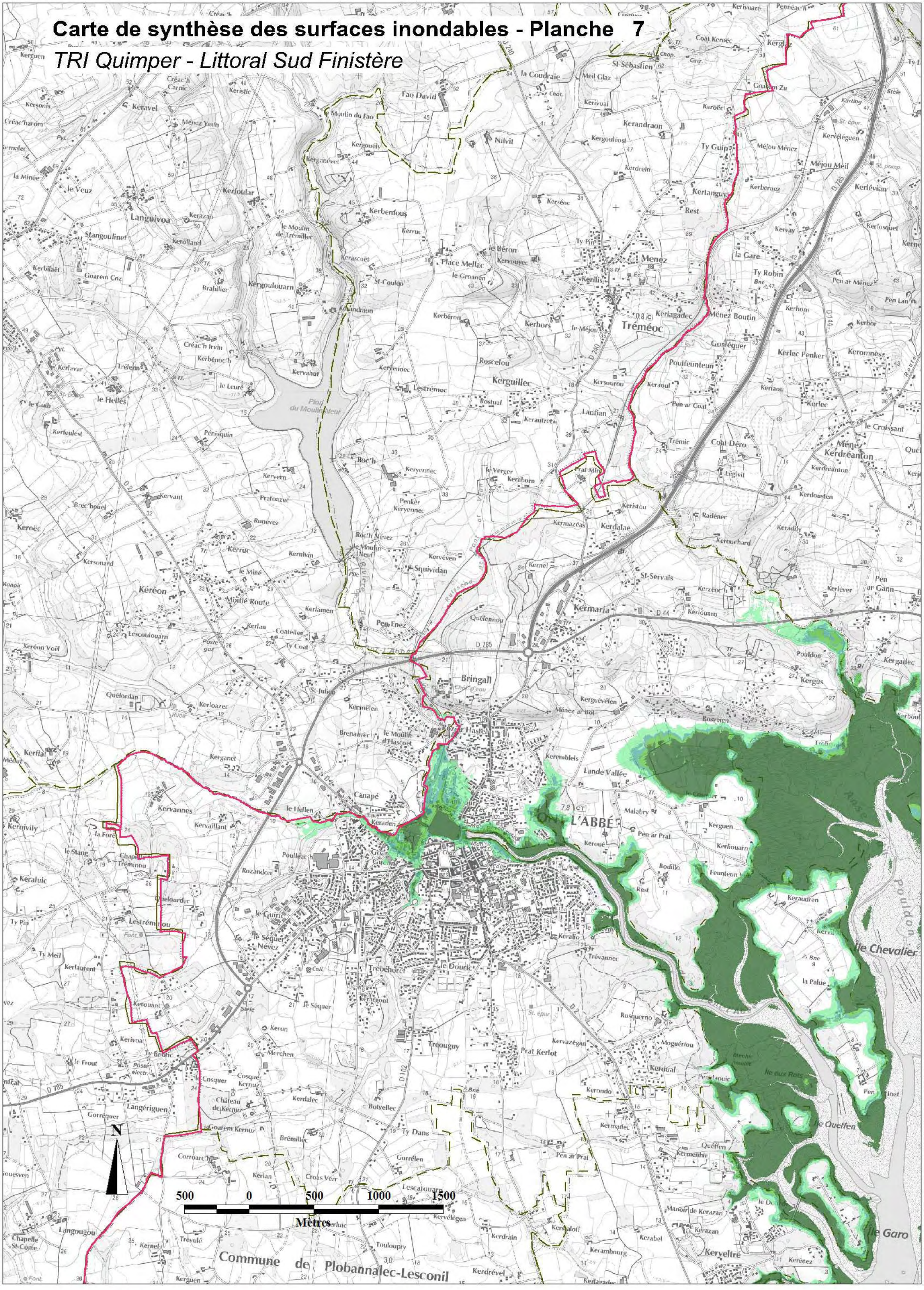
N
500 0 500 1000 1500
Metres
Commune de Plobannalec-Lesconil
Bringall
Kermaria
Tréméoc
L'ABBÉ
Kéréon
Menez
Kerlévian
Méjou Méil
Méjou Ménez
Kerlanguy
Kerbernez
Kervéléguen
Kerandraon
Nilvit
Fao David
la Coudraie
St-Sébastien
Meil Glaz
Coat Keroëc
Kerivoal
Kergouéost
Ty Guip
Kerdrein
Kersénc
Rest
Kervay
Kerlosquet
la Gare
Ty Robin
Pen ar Ménez
Kerhom
Kerhor
Ménez Boutin
Kerlagadec
Kerhors
le Méjou
le Béron
Kervouyec
Ty Pin
Kerilis
Place Mellac
le Groanen
Kerascoët
St-Coulen
Kerbenfous
Kerruc
Kerfoular
Languivoa
Kerazan
Stangoulinet
Kerölland
le Moulin de Trémillec
Kergouarn
Kerandraon
Kerbéron
Roscelou
Kerguillec
Kerveinec
Lestrémec
Rostual
Lanfian
Kerautret
Kersourou
Keraoul
Pen ar Coat
Poulfeunteun
Gorréquer
Kerlec Penker
Keromnès
Keriaou
Kerlec
le Croissant
Ménez Kerdréanton
Coat Déro
Trémic
Légivit
Kerdousten
Kerdréanton
Kerdalae
Kermazéas
Keristou
Radénec
Keradily
Kerouchard
Kervéven
Squividan
le Moulin Neuf
Roc'h Névez
Roc'h
Keryonnec
Penkêr Keryennec
le Verger
Keraborn
Pratoazec
Kervern
Kervant
Runevez
Kerruc
Kernivin
le Miné
Moitié Route
Kerlamen
Kerlan
Coatellen
Ty Coat
Pen Enez
Quélennou
Kerloazer
Quélordan
St-Julien
Kernoëlen
Brenalvec
le Moulin d'Hascoët
Kerganet
Kervannes
Kervaillant
Keraden
le Hellen
Canapé
Kerfial
Kernivily
la Forêt
le Stang
Chapelle Tréminou
Keraluic
Quélourdec
Lestrémilou
le Guirec
le Séquer Névez
le Séquer
Kerargomi
Trébéhoret
le Douric
Trévannec
Kerouant
Kerivoa
Ty Bouric
le Frout
Cosquer
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Kerdalec
Botvellec
Langériguen
Gorréquer
Goarem Kernuz
Brémillec
Corroarc'h
Kerlan
Croas Verr
Gorrélen
Ty Dans
Lescalouarn
Kervélégen
Kerdrain
Kerdrével
Kerlavadec
Kerambourg
Kerabel
Kersaloff
Touloupry
Trévulé
Kernel
Langougou
Chapelle St-Côme
Kerguen
Kerfeulest
Pénisquin
Kervern
Kervant
Pratoazec
Brec'houel
Keroëc
Kersonard
Runevez
Kerruc
Kernivin
Roc'h Névez
le Moulin Neuf
Squividan
Kervéven
Kernel
Rosquerno
Kervazégan
Prat Kerlot
Tréouguy
Moguériou
Kerdual
Penglaouic
Kerondo
Kermadec
Pen ar Prat
Quéffen
Kermenhir
Kerembleis
Lande Vallée
Malabry
Kerguen
Pen ar Prat
Keroué
Kerlouarn
Bodillo
Feunteun
Keraudren
Kerveltré
Kerénez
Manoir de Kerazan
Kerazan
Kerlaouen
Pouldon
Kergadec
Kergus
Kerguévélen
Ménez ar Bot
Rosveigen
Trolimon
Pen ar Gann
Kerlever
Kerzéoc'h
St-Servais
Kerlouarn
Kervazégan
Kerivoaré
Pennéac'h
Kergloaz
Coat Keroëc
Chap.
Carr.
St-Sébastien
Goarem Zu
Karting
Stèle
St. épur.
St. pomp.
Ty Guip
Méjou Ménez
Méjou Méil
Kerlévian
Kerbernez
Kervay
Kerlosquet
la Gare
Ty Robin
Pen ar Ménez
Pen Lan
Kerhom
Kerhor
Ménez Boutin
Kerlagadec
Tréméoc
Gorréquer
Kerlec Penker
Keromnès
Keriaou
Kerlec
le Croissant
Ménez Kerdréanton
Kerdousten
Radénec
Keradily
Kerouchard
Kerdalae
Keristou
Kermazéas
Kervéven
Squividan
le Moulin Neuf
Roc'h Névez
Roc'h
Keryonnec
Penkêr Keryennec
le Verger
Keraborn
Pratoazec
Kervern
Kervant
Runevez
Kerruc
Kernivin
le Miné
Moitié Route
Kerlamen
Kerlan
Coatellen
Ty Coat
Pen Enez
Quélennou
Kerloazer
Quélordan
St-Julien
Kernoëlen
Brenalvec
le Moulin d'Hascoët
Kerganet
Kervannes
Kervaillant
Keraden
le Hellen
Canapé
Kerfial
Kernivily
la Forêt
le Stang
Chapelle Tréminou
Keraluic
Quélourdec
Lestrémilou
le Guirec
le Séquer Névez
le Séquer
Kerargomi
Trébéhoret
le Douric
Trévannec
Kerouant
Kerivoa
Ty Bouric
le Frout
Cosquer
Cosquer Kernuz
Château de Kernuz
Kerdalec
Botvellec
Langériguen
Gorréquer
Goarem Kernuz
Brémillec
Corroarc'h
Kerlan
Croas Verr
Gorrélen
Ty Dans
Lescalouarn
Kervélégen
Kerdrain
Kerdrével
Kerlavadec
Kerambourg
Kerabel
Kersaloff
Touloupry
Trévulé
Kernel
Langougou
Chapelle St-Côme
Kerguen
Kerfeulest
Pénisquin
Kervern
Kervant
Pratoazec
Brec'houel
Keroëc
Kersonard

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 8

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

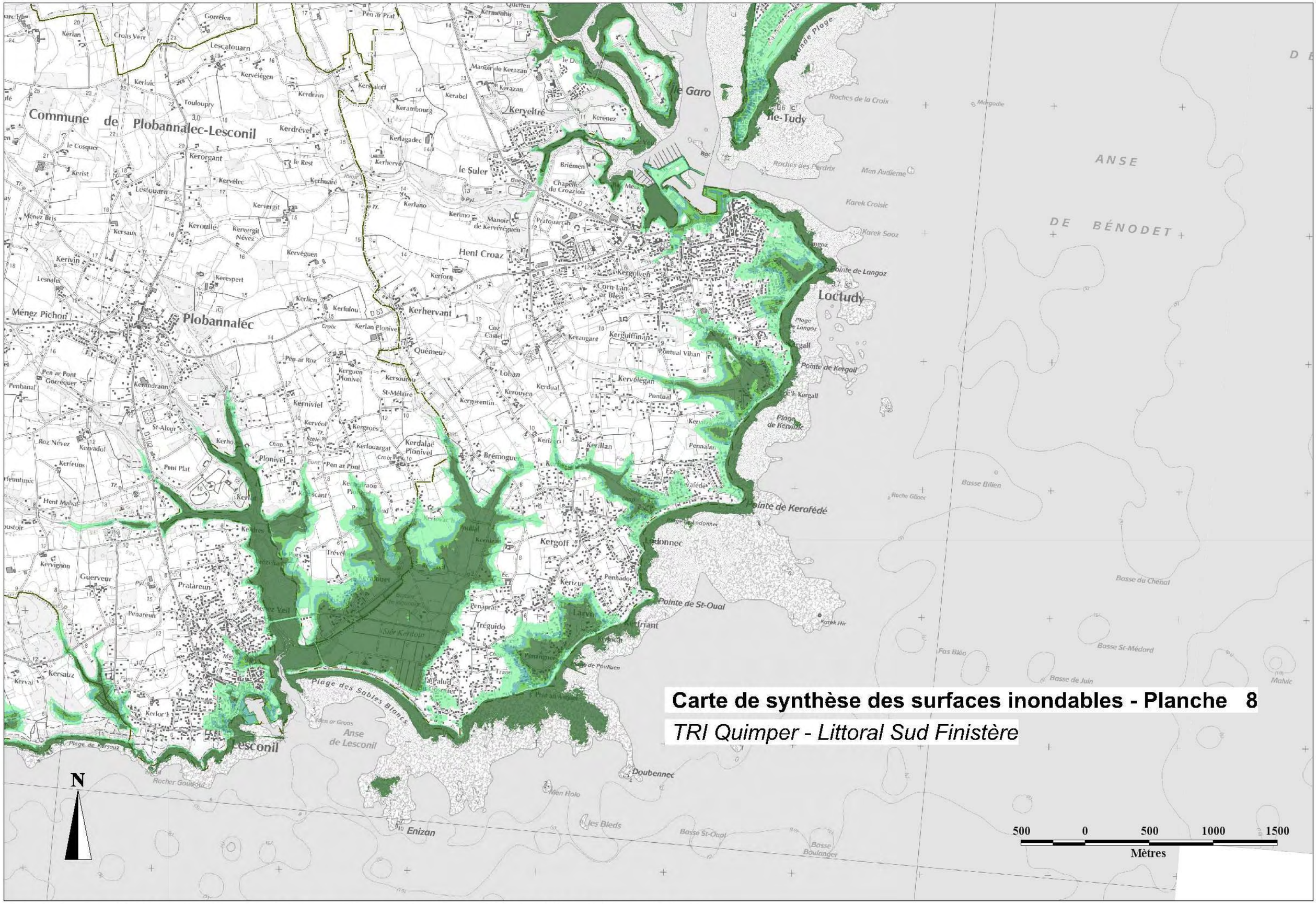

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 9

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

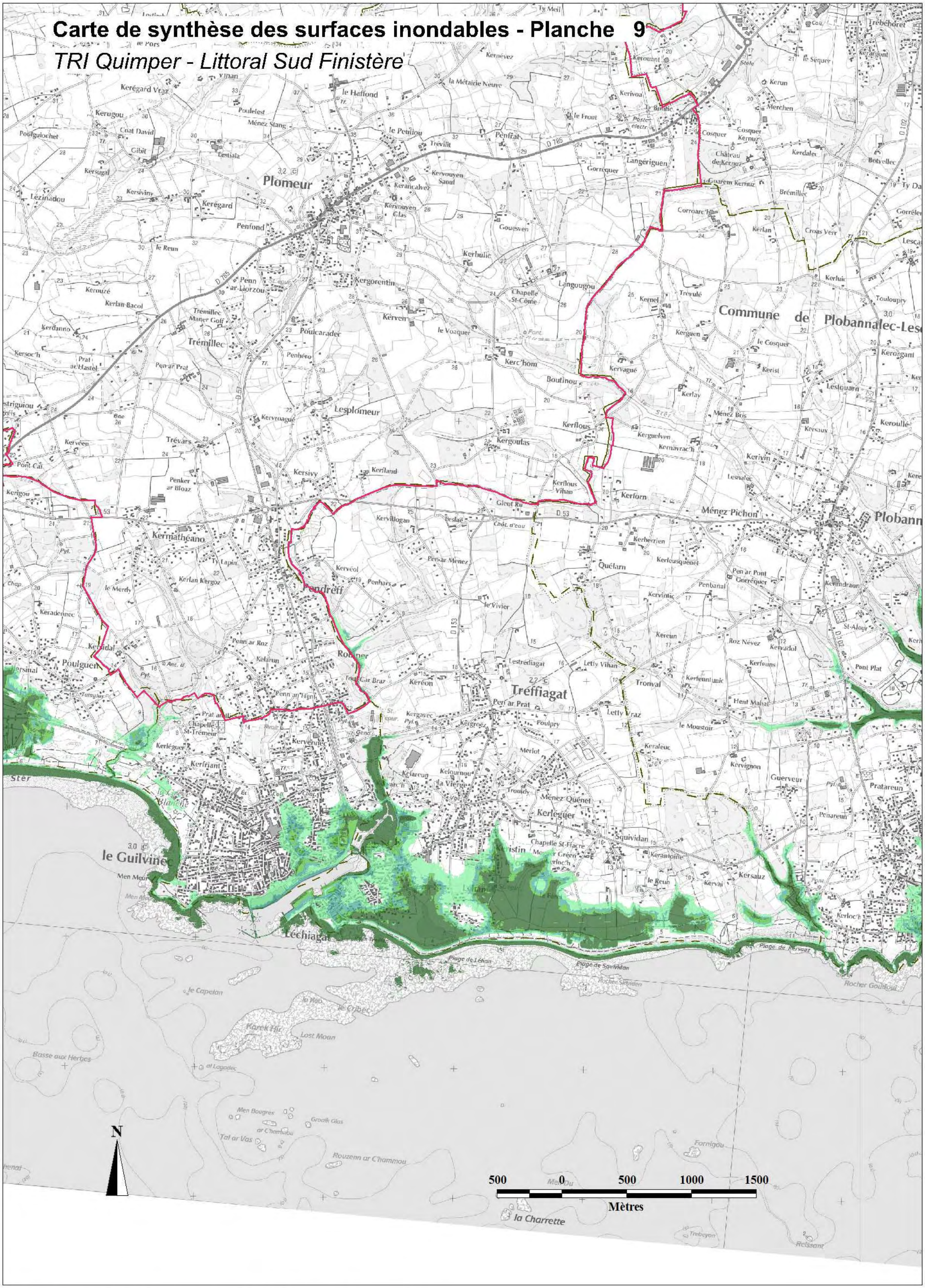
Plomeur
Commune de Plobannalec-Les
Trémillec
Poulguen
Tréffiagat
Lesplomeur
Pendreff
Plobann
le Guilvinec
Léchiagat
Ménez-Pichon
Langériguen
Kerlouan
Kerlut
Kerlay
Kersauz
Kerloc'h
Kerlut
Kerlay
Kerlouan
Kerlut
Kerlay
Kerlouan
Kerlut
Kerlay
Kerlouan

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 10

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

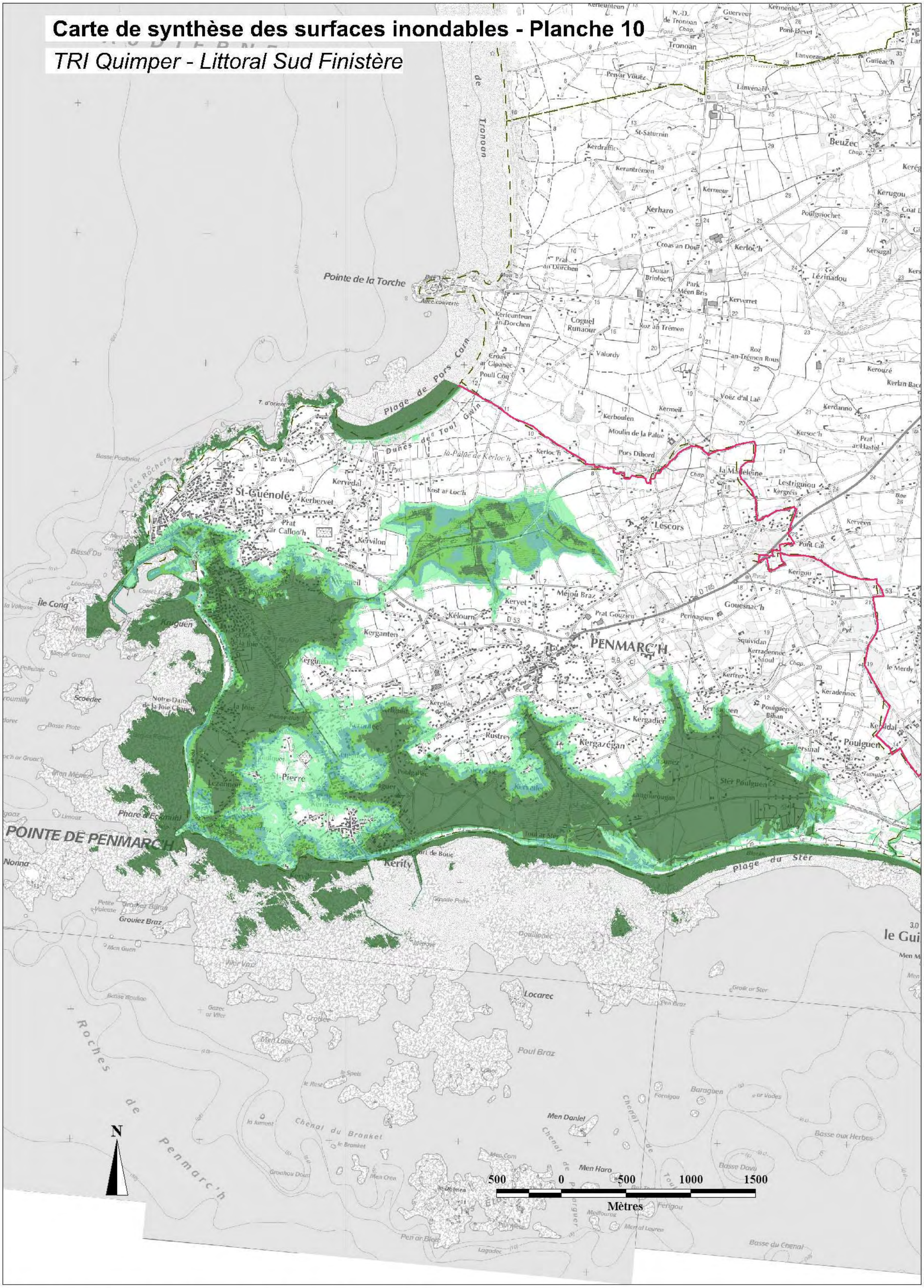
Pointe de la Torche
Plage de Pors Carn
Dunes de Toul Gwin
St-Guénolé
PENMARC'H
POINTE DE PENMARC'H
Plage du Ster
Roches de Penmarc'h
Chenal du Branket
Chenal de Penguer
Île Cong
Scoëdec
Tronoan
Kerfeunteun
Kerlocʼh
Lescors
Beuzec
Poulguen
Kerity
Locarec
Paul Braz
Men Daniel
Men Haro
Basse aux Herbes
Basse Davu
Basse du Chenal
Ferigou
Baraguen
Gouesnacʼh
Lestriguiou
la Madeleine
Kerfeunteun an Dorchen
Coguel Runaour
Roz an Trémen
Roz an-Trémen Rous
Valordy
Croas ar Gloanec
Poull Cog
Kerboulen
Moulin de la Palue
Pors Dibord
Kerlocʼh
Kervedal
Kerbervet
Prat ar Calloc'h
Kervilon
Kerganten
Kergadiec
Kergazégan
Rustrey
Kerellec
Kerveret
Park Méen Bris
Dourar Brioloc'h
Croas an Dour
Prat an Dorchen
Kerroc'h
Kerdraffic
Kerantrémen
St-Saturnin
Penvar Vouëz
Lanvénaël
Lanvoran
Guiléac'h
Pont-Bevet
Guerveur
Kermenhir
N.-D. de Tronoan
Kerugou
Poulguiochet
Kersugal
Lézinadou
Kerdanno
Kersocʼh
Prat ar Hastel
Kerouzé
Kerlan Bacc
Voëz d'al Laë
Kermeil
Kervéen
Pont Cal
Kerigou
Kergrois
Kervet
Mézou Braz
Prat Gouzien
Kélourn
Perinaguen
Squividan
Kerradennec Snoul
Kerfrez
Keradennec
Poulguen Bihan
le Merdy
Kerdal
Ster Poulguen
Tunulus
Kerity
Douillonec
Grouiez Braz
Grouiez Bihan
Petite Voleuse
Grande Pointe
Men Guen
Vilor Vraz
Basse Boutine
Gazec ar Vilor
Groaïc
Men Laou
le Spels
le Rest
la Jument
le Branket
Groahou Doun
Men Cren
Men Com
le Dolmen
Pen ar Bleiz
Lagadec
Meillouroz
Mont al Leuren
Fornigou
ar Vodes
Groaïc ar Ster
Pen Braz
Basse Poulfriot
Les Rochers
Basse Du
Basse Plate
Men Menez
Phare d'Eckmühl
Nonna
Limour
Notre-Dame de la Joie Chapelle
la Joie
Kruguen
Men Gamm
Kerellec
Kerfeunteun
Kerfeunteun
Kerfeunteun

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 11

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

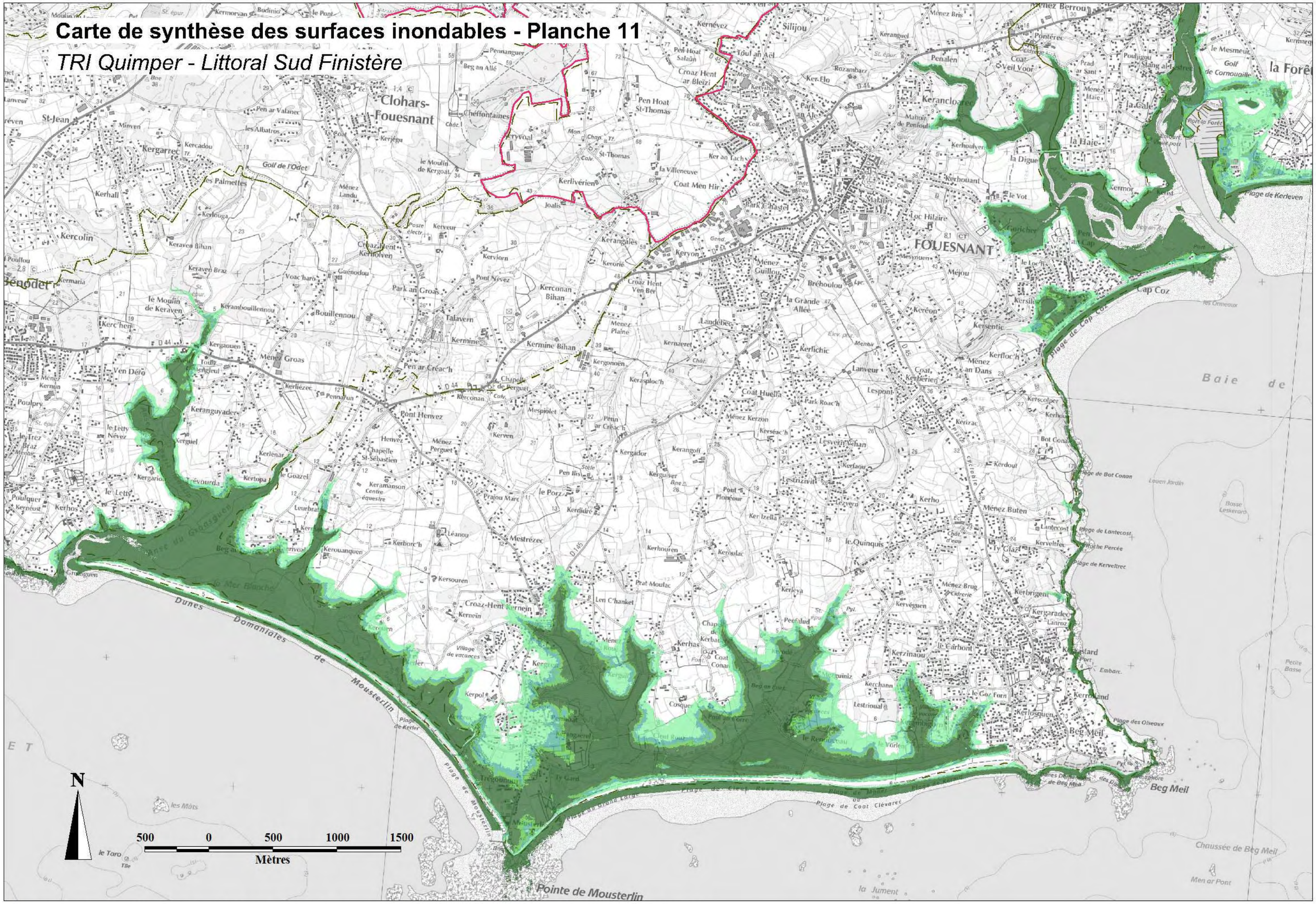

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 12

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

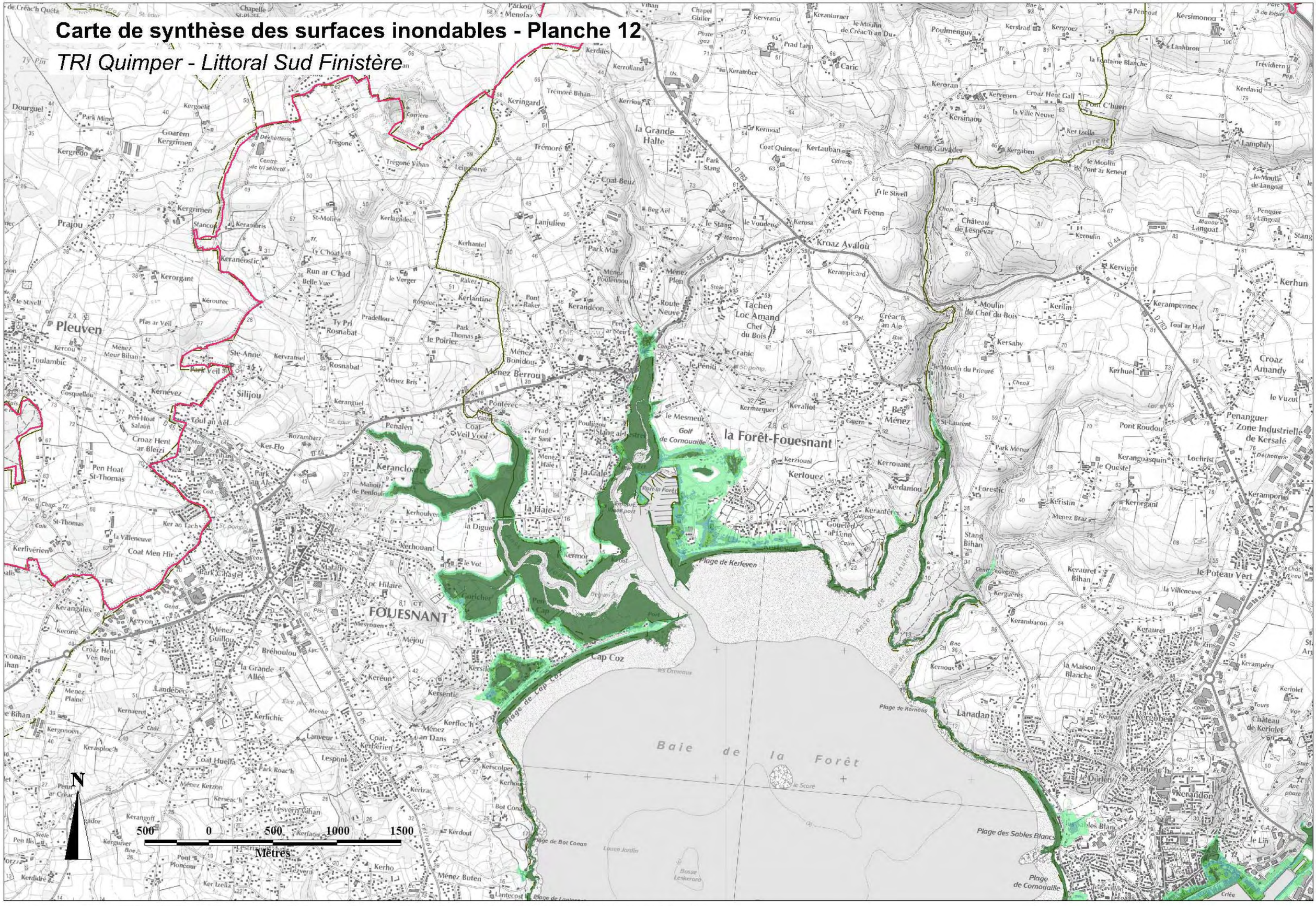
N
500 0 500 1000 1500
Mètres
Pleuven
FOUESNANT
la Forêt-Fouesnant
Baie de la Forêt
Cap Coz
Plage de Kerleven
Plage de Cap Coz
Plage de Kerhuon
Plage de Bot Conan
Plage des Sables Blancs
Plage de Cornouaille
Pont-la-Forêt
Golf de Cornouaille
la Grande Halte
Tachen Loc Amand
Ménez Berrou
Ménez Bonidou
Kerandéon
Kroaz Avalou
Kerampicard
Kerhuon
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
le Poteau Vert
Croaz Amandy
Lanadan
Kerandon
Kerscolper
Kerfloc'h
Kerlichic
Kersentic
Lanveur
Coat-Kerbérien
Coat Huella
Kerlivérien
Coat Men Hir
Kerangales
Keryon
Landebec
Ménez Plaine
Ménez Guillou
Croaz Hent Ven Ber
Bréhoulou
Méjou
Kerséac'h
Ménez Kerzon
Kerangoff
Kerguiver
Pont Plonéour
Kerho
Ménez Buten
Lantecost
Kerdout
Lesverrn Vihan
Kerfaou
Kerbosquet
Kerscolper
Bot Conan
Louen Jardin
Basse Leskeraro
Les Ormeaux
Plage de Kernous
Kernous
Kerauret
Kerauret Bihan
Kergueres
Kerambacon
Kerlouan
Kerlouan Bihan
Kerlouan Vihan
Kerlouan Vihan
Kerlouan V

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 13

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

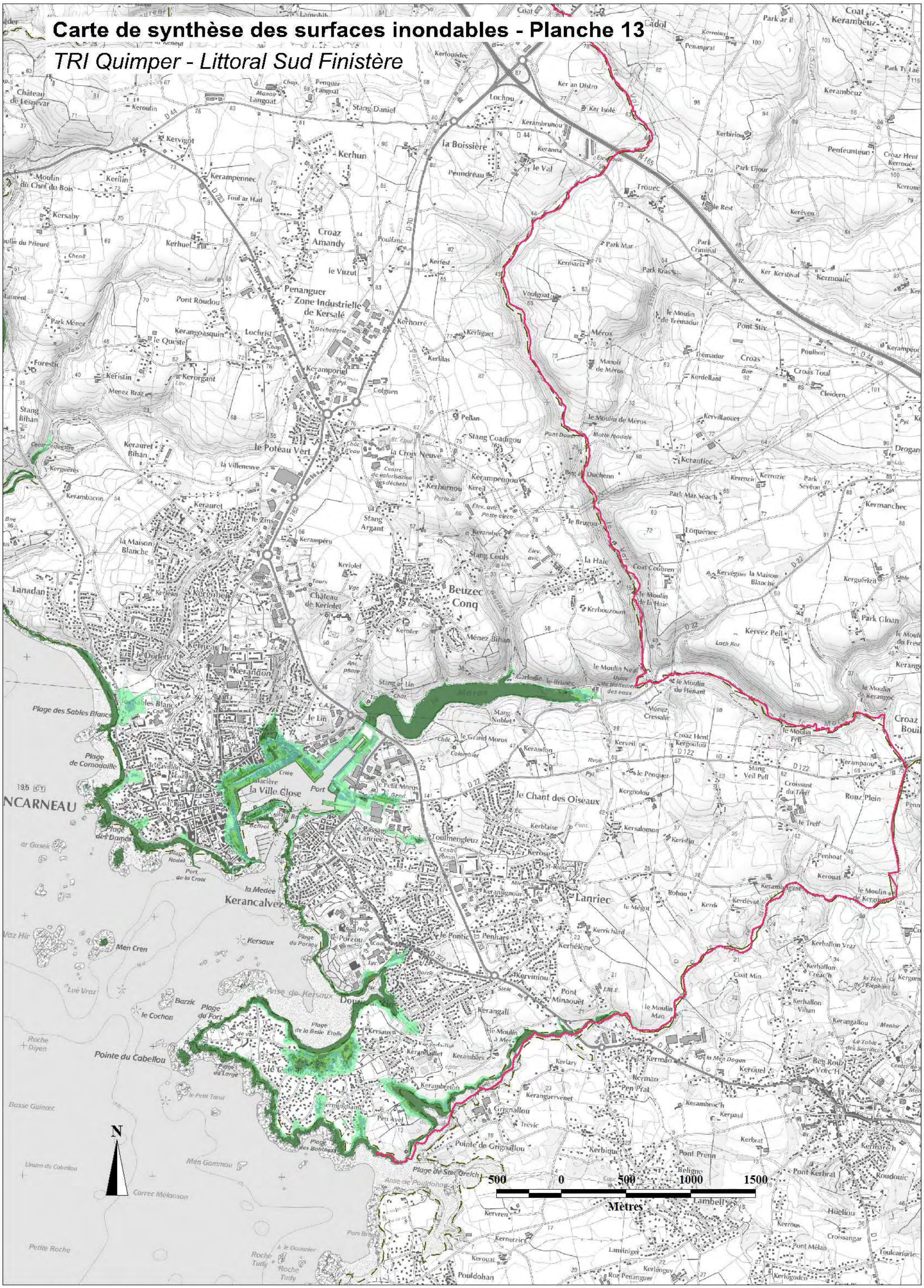
Coat Kerambeuz
Cadol
Kerambeuz
Penfeunteun
Croaz Hent Kerroué
Park Lijour
Trouec
le Rest
Keréven
Park Criminal
Park Mar
Park Kras
Ker Kerstival
Kermoalic
Kerbirious
Ker an Distro
Ker Isolé
Lochou
Kerambrunou
Keranna
le Val
la Boissière
Penndréau
Château de Lesnévar
Moulin du Chef du Bois
Kerilin
Kervigot
Kerampennec
Toul ar Had
Kersaby
Kerhuel
Kerhun
Croaz Amandy
Poulfanc
le Vuzut
Kerfest
Penanguer
Zone Industrielle de Kersalé
Pont Roudou
Park Ménez
Kerangoasquin
le Questel
Lochrist
Kerhorré
Kerliguet
Kerlilas
Kerampuriel
Colguen
Forestic
Keristin
Kerorgant
Menez Braz
Stang Bihan
Kerauret Bihan
Kerguères
le Poteau Vert
la Villeneuve
Kerambacon
Kerauret
le Zins
la Maison Blanche
Kerampéru
Stang Argant
Kerambec
Stang Couls
Keriolet
Château de Keriolet
Kerlean
Kergoben
Lanadan
Kerneac'h
le Dorlet
Kerandon
Ménez Bihan
Kerober
Stang ar Lin
le Lin
Plage des Sables Blancs
Plage de Cornouaille
le Pavillon
la Ville Close
Port
Plage des Dames
Port de la Croix
la Medée
Kerancalvez
Kersaux
Men Cren
Lué Vraz
Barzic
le Cochon
Plage du Fort
Plage de la Belle Etoile
Pointe du Cabellou
Plage du Large
le Petit Tarot
Basse Guinzec
Roche Diyen
Petite Roche
Men Gamrnou
Carrec Mélanson
Roche Tudy
Pors Brenn
Plage du Porzou
le Porzou
le Pontic
Penhars
Kerhélène
Kervinlou
Pont Minaouët
Kerangall
le Moulin à Mer
Kerambars
Kerambrelon
Kerlary
Kerguervenet
Grignallou
Trévic
Pointe de Grignallou
Kerbiquet
Plage de Ste Greich
Anse de Pouldohan
Pouldohan
Kervren
Kernerzic
Lanviniger
Kerouat
Kerléguy
Roz Penanguer
Kerlogoden
Lambell
Kerrous
Huellou
Croissangar
Pont Mélan
Toulcarfurie
Kerhallon Vraz
Kerhallon Créac'h
Kerhallon Vihan
Coat Min
Kerangallou
Menhir
Kerambargant
le Moulin de Kergroas
Kerdévot
Kerdé
Rohou
le Mégut
Kerrichard
Kerhallon
Kerguerizit
Kervégues
la Maison Blanche
Coat Coubren
le Moulin de la Haie
Kerbouzoum
la Haie
Loquénec
Kermanchec
Park Mar Séach
Kerrozic
Park Sévéon
Kerambec
le Brugou
Kerhurnou
Kerampennou
Kereil
Stang Daniel
Langoat
Penquer Langoat
Chap.
Manoir
Penanprat
Kerminy
Park ar B
Park Ty Laé
Croaz Hent Kerroué
Kerroué
Park Lijour
Kerréven
Park Mar
Park Criminal
Park Kras
Ker Kerstival
Kermoalic
Voulgoat
Kermaria
Méros
Manoir de Méros
le Moulin de Trémadur
Pont Stiv
Trémadur
Croas
Croas Toul
Poulhon
Kerdellant
Cleidern
Kerampéoc
le Moulin de Méros
Kervillaouet
Kerantiec
Kerrozic
Park Sévéon
Kermanchec
Loquénec
Coat Coubren
la Haie
le Moulin de la Haie
Kerbouzoum
Kervégues
la Maison Blanche
Kerguerizit
Park Gloan
Kervez Pell
le Moulin du Frêche
Kerange
le Moulin du Henant
le Moulin Neuf
Usine de traitement des eaux
Ménez Cressalic
le Moulin de Kerangoc
Croaz Bouil
le Moulin Pell
Crosz Hent Kergoulou
Kerveil
Kerandon
le Grand Moros
Colombier
Stang Nublet
le Penquer
Kergoulou
Stang Veil Pell
Kerampaou
Croissant du Treff
le Treff
Rouz Plein
Penn
le Chant des Oiseaux
Kerblaise
Kersalomon
Keristin
Penhoat
Kerouat
Toulmengleuz
Kerosoc
St-Riou
Lanriec
Keransignour
Kerhallon Vraz
Coat Min
Kerhallon Créac'h
la Tête de l'Elephant
Kerhallon Vihan
Kerangallou
Menhir
la Table des Sacrifices
Kerhallon
Kerguz
Kerhallon Vihan
Kerangallou
Menhir
Kerlary
Kerguervenet
Kerambroc'h
Kerpaul
Kerbrat
Pont Kerbrat
Roudouic
Kernarc'h
Pont Prenn
Beligne
Kerbiquet
Grignallou
Trévic
Pen Prat
Kermao
Kerouel
Beg Rouz Vorc'H
Centre de
Pointe de Grignallou
Plage des Blochers
Plage de Ste Greich
Anse de Pouldohan
Men Gamrnou
Carrec Mélanson
Linuen de Cabellou
Basse Guinzec
le Petit Tarot
Pointe du Cabellou
Roche Diyen
Petite Roche
Roche Tudy
Men Cren
Kersaux
Anse de Kersaux
Plage du Porzou
le Porzou
le Pontic
Penhars
Kervinlou
Pont Minaouët
Kerangall
le Moulin Mao
Kerambars
Kerambrelon
Kerlary
Kerguervenet
Grignallou
Trévic
Pen Avel
Pen Prat
Kermao
Kerouel
Beg Rouz Vorc'H
Kerambroc'h
Kerpaul
Kerbrat
Pont Kerbrat
Roudouic
Kernarc'h
Pont Prenn
Beligne
Kerbiquet
Pointe de Grignallou
Plage de Ste Greich
Anse de Pouldohan
Pouldohan
Kervren
Kernerzic
Lanviniger
Kerouat
Kerléguy
Roz Penanguer
Kerlogoden
Lambell
Kerrous
Huellou
Croissangar
Pont Mélan
Toulcarfurie
Kerhallon Vraz
Kerhallon Créac'h
Kerhallon Vihan
Coat Min
Kerangallou
Menhir
la Table des Sacrifices
Kerambargant
le Moulin de Kergroas
Kerdévot
Kerdé
Rohou
le Mégut
Kerrichard
Kerhélène
Kervinlou
Pont Minaouët
le Moulin Mao
Kerangall

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 14

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

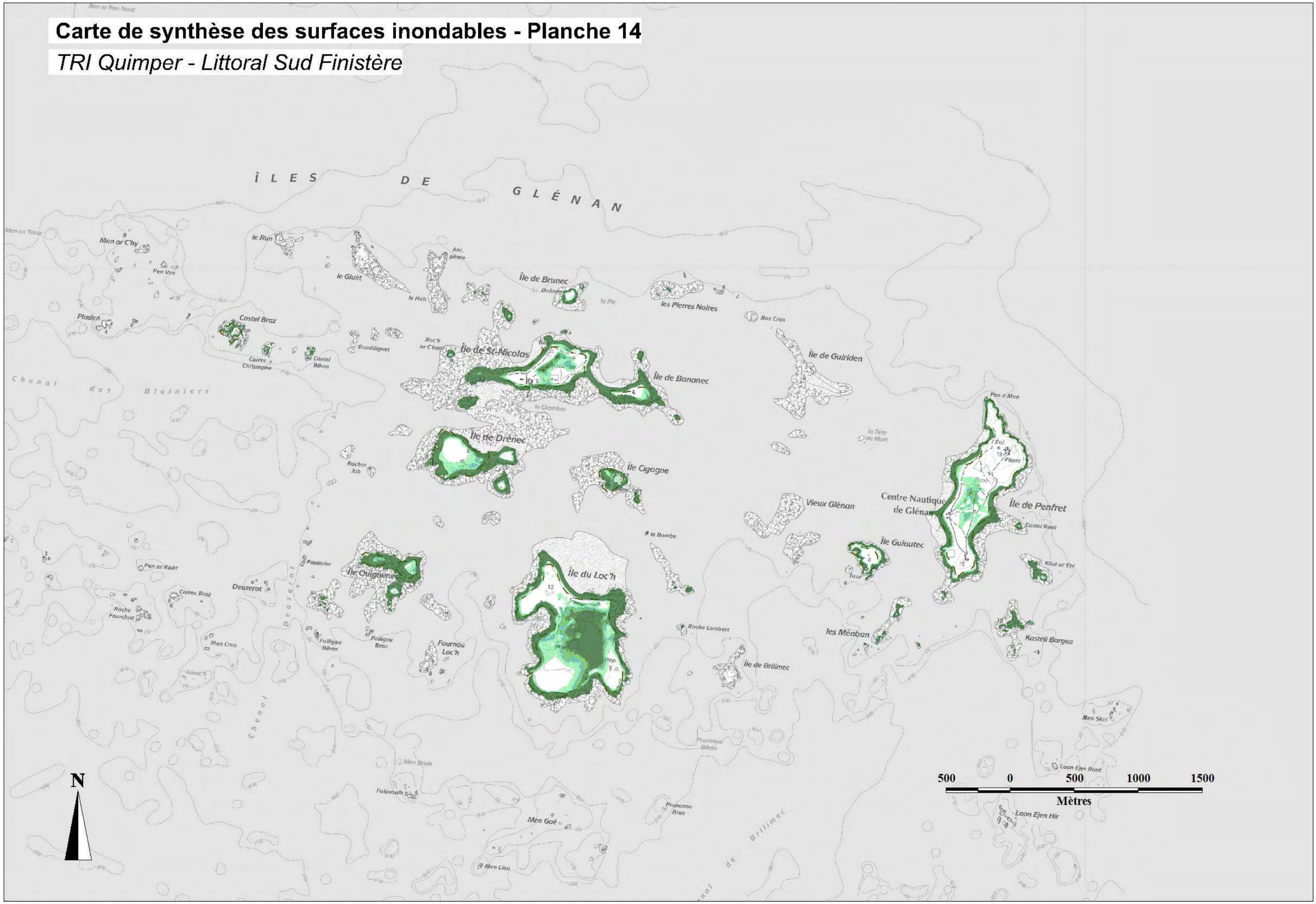

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

Carte de synthèse des surfaces inondables - Planche 15

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

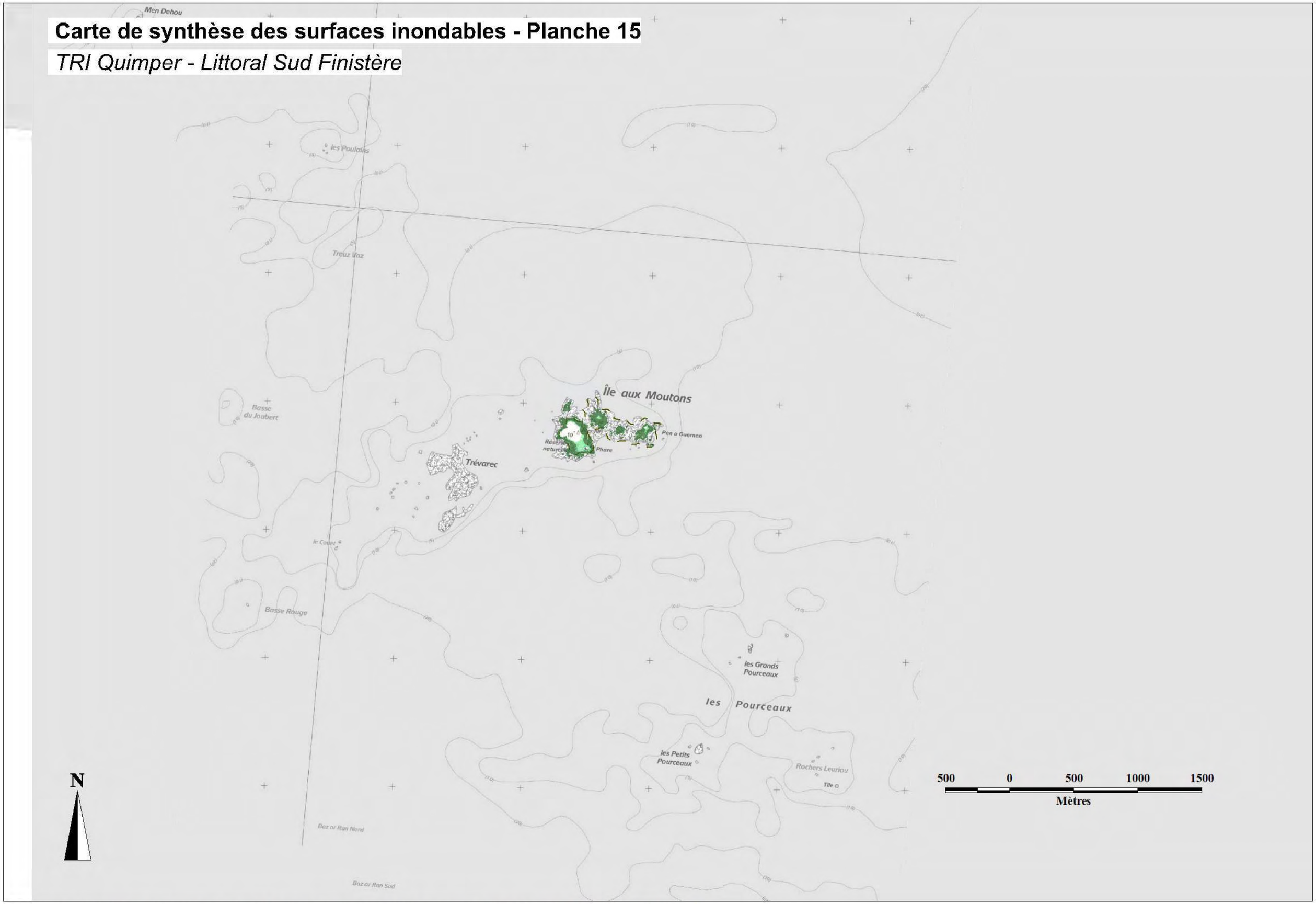

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®

10.6 - Cartes de risque

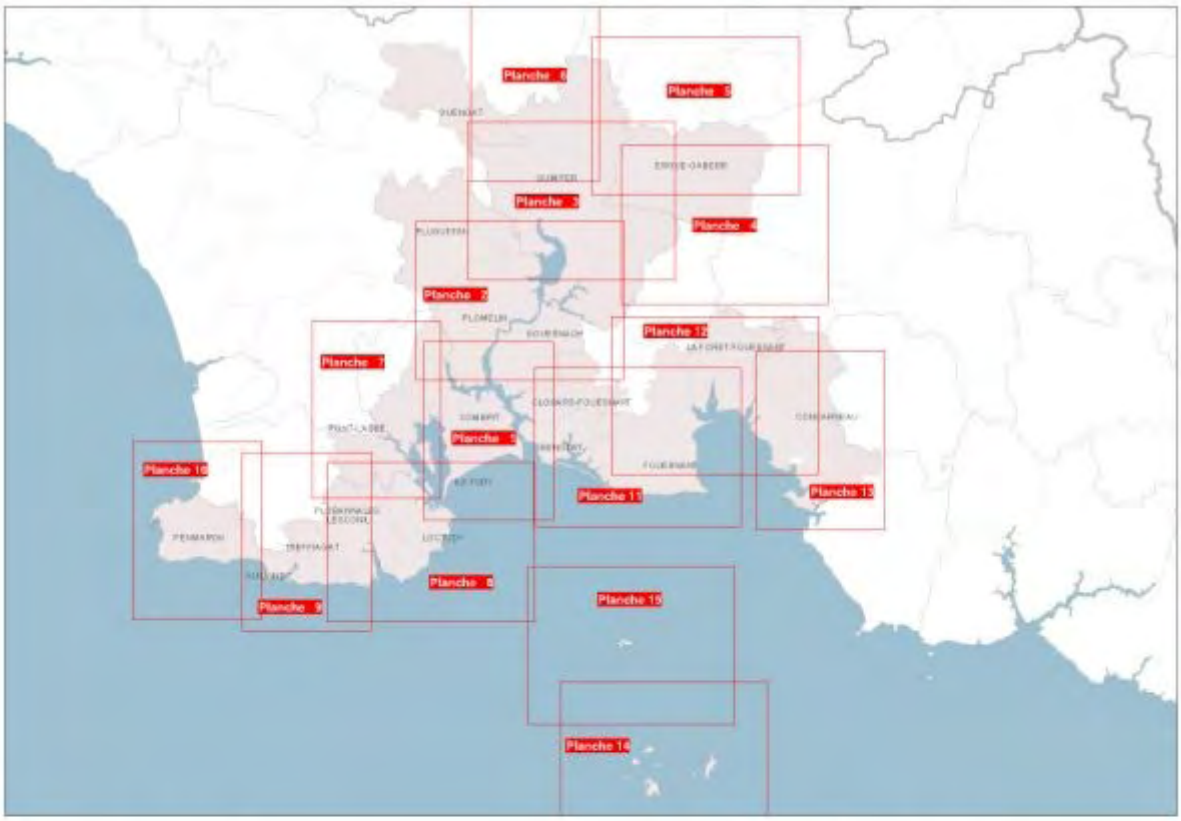

Scenario extrême

Scenario moyen avec changement climatique (+60 cm de surélévation à l'horizon 2100)

Scenario moyen (incluant +20 cm de surélévation liée au changement climatique)

Scenario fréquent

Lit mineur - Zones en eau permanente

Limite de TRI

Limite de commune

ENJEUX DES TERRITOIRES INCLUS DANS DES SURFACES POTENTIELLEMENT INONDABLES

Bâtiments

Surface d'activité économique

Limite de zone de protection naturelle

Voie ferrée principale

Route liaison principale

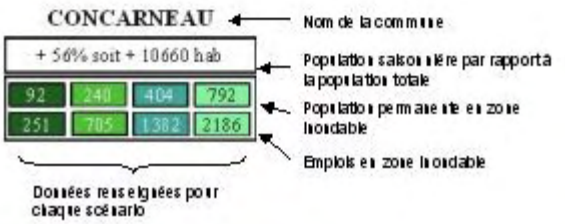

Station d'épuration > 2000 EH

Postes de relevage des eaux usées

Etablissement utile à la gestion de crise

Futurs sites d'implantation de centres de secours (horizon 201

Camping

Etablissement d'enseignement

Installation d'eau potable

Etablissement classé IPPC (yc Seveso) et Seveso non IPPC

Transformateur électrique

Gare ferroviaire

Etablissement d'accueil ou de soin de personnes âgées

Etablissement hospitalier

Etablissement d'accueil ou de soin d'enfants ou adultes handicapés

Site culturel - patrimonial

Carrière

Port de commerce

GOUESNACH

+ 43% soit + 1106 hab

- de 20	- de 20	- de 20
- de 50	- de 50	- de 50

PLOMELIN

+ 10% soit + 399 hab

- de 20	- de 20	21
- de 50	- de 50	- de 50

CLOHARS – FOUESNANT

+ 64% soit + 1437 hab

- de 20	- de 20	- de 20
- de 50	- de 50	- de 50

COMBRIT

+ 181% soit + 6386 hab

129	137	143	157
- de 50	- de 50	- de 50	- de 50

ILE TUDY

+ 906% soit + 6601 hab

367	394	444	626
- de 50	93	108	222

Cartographie des risques - Planche 1

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 2

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

QUIMPER

+ 10% soit + 6569 hab		
1756	4221	5736
3414	8564	8990

PLOMELIN

+ 10% soit + 399 hab		
- de 20	- de 20	21
- de 50	- de 50	- de 50

GOUESNACH

+ 43% soit + 1106 hab		
- de 20	- de 20	- de 20
- de 50	- de 50	- de 50

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

QUIMPER

+ 10% soit + 6569 hab

1756	4221	5736
3414	8564	8990

ERGUE - GABERIC

+ 3% soit + 267 hab

38	56	71
- de 50	- de 50	52

Cartographie des risques - Planche 3

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 4

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

ERGUE - GABERIC

+ 3% soit + 267 hab		
38	56	71
- de 50	- de 50	52

QUIMPER

+ 10% soit + 6569 hab		
1756	4221	5736
3414	8564	8990

N

-500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 5

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

QUIMPER

+ 10% soit + 6569 hab

1756	4221	5736
3414	8564	8990

ERGUE - GABERIC

+ 3% soit + 267 hab

38	56	71
- de 50	- de 50	52

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 6

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

QUIMPER

+ 10% soit + 6569 hab		
1756	4221	5736
3414	8564	8990

GUENGAT

+ 10% soit + 166 hab		
- de 20	24	38
- de 50	- de 50	- de 50

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3Ic (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 7

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

PONT L ABBE

+ 28% soit + 2366 hab			
40	188	370	673
- de 50	86	168	420

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

LOCTUDY

+ 276% soit + 11424 hab			
110	169	278	670
72	172	192	365

PLOBANNALEC - LESCONIL

+ 177% soit + 5897 hab			
114	135	190	404
- de 50	- de 50	- de 50	155

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Cartographie des risques - Planche 8

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 9

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

TREFFIAGAT

+ 140% soit + 3345 hab			
76	131	278	673
- de 50	- de 50	91	177

LE GUILVINEC

+ 140% soit + 4047 hab			
- de 20	27	104	392
- de 50	- de 50	282	689

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3Ic (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 10

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

PENMARCH

+ 182% soit + 10526 hab			
670	1048	1457	2228
249	348	483	734

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 11

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

BENODET

+ 572% soit + 19056 hab

- de 20	21	38	114
- de 50	88	95	306

FOUESNANT

+ 230% soit + 21017 hab

120	182	289	612
57	90	101	146

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 12

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

FORET-FOUESNANT

+ 195% soit + 6503 hab

- de 20	28	56	187
- de 50	- de 50	- de 50	98

FOUESNANT

+ 230% soit + 21017 hab

120	182	289	612
57	90	101	146

CONCARNEAU

+ 56% soit + 10660 hab

92	240	404	792
251	705	1382	2186

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 13

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

CONCARNEAU

+ 56% soit + 10660 hab			
92	240	404	792
251	705	1382	2186

N

500 0 500 1000 1500

Mètres

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013

Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS
CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 14

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

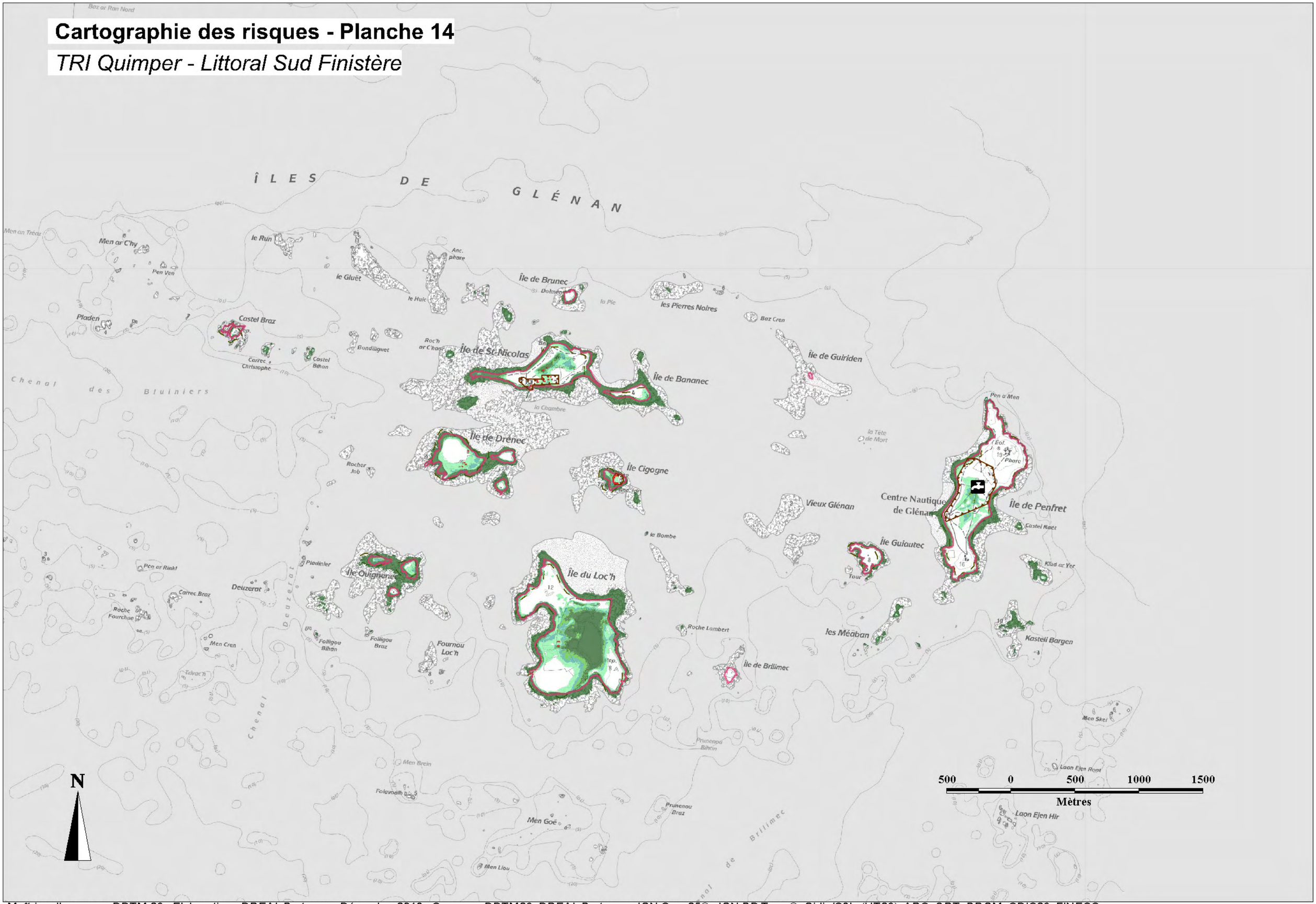

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

Cartographie des risques - Planche 15

TRI Quimper - Littoral Sud Finistère

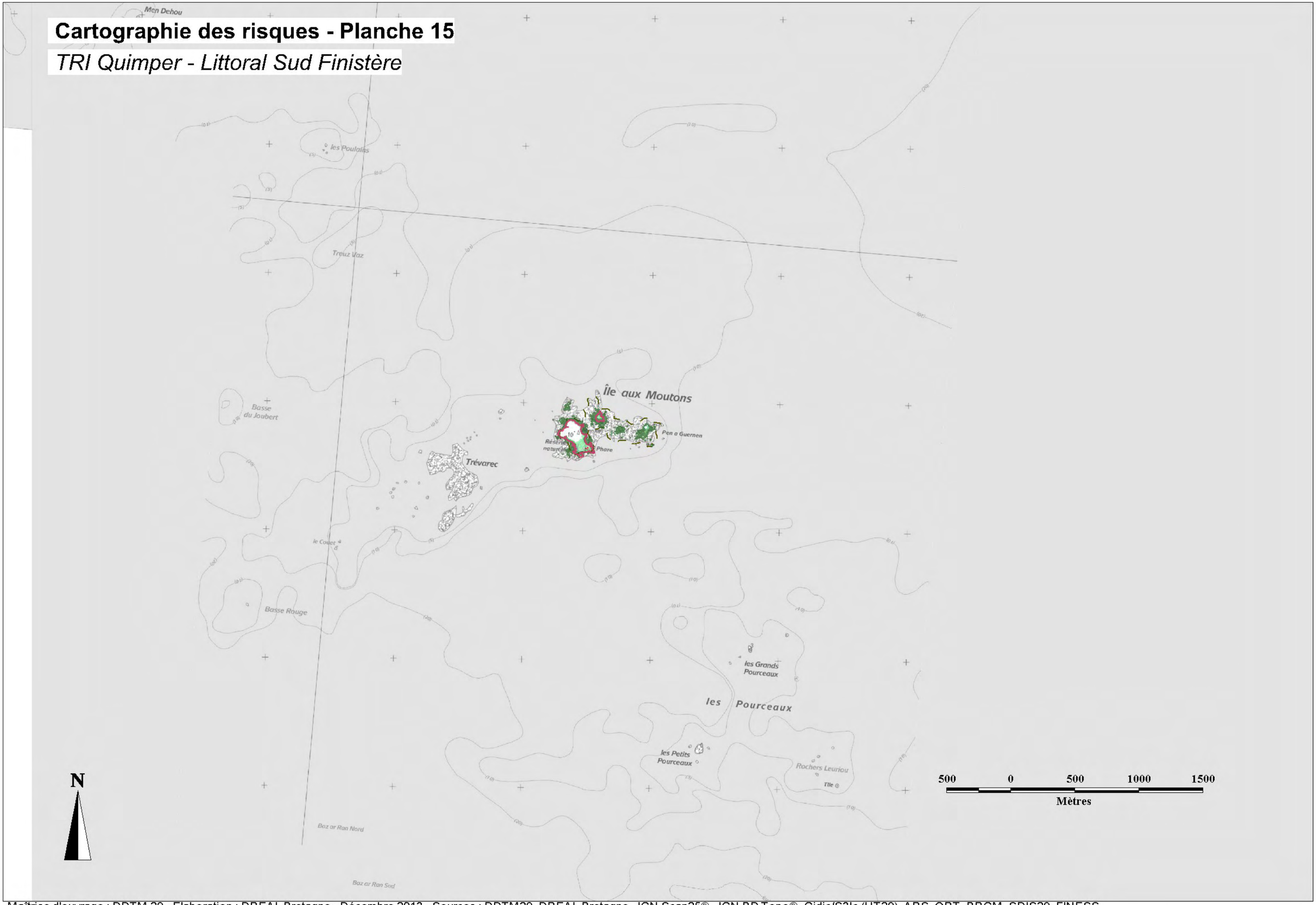

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 29 - Elaboration : DREAL Bretagne - Décembre 2013 - Sources : DDTM29, DREAL Bretagne, IGN Scan25®, IGN BD Topo®, Gidic/S3lc (UT29), ARS, ORT, BRGM, SDIS29, FINESS CG29, Communes de La Forêt Fouesnant - Plobannlec Lesconil - Treffiagat - Benodet - Quimper

11 - Annexes nécessaires à la compréhension des cartes

11.1 - Synoptique du modèle hydraulique utilisé à l'amont

Synoptique du modèle

Carte n°1

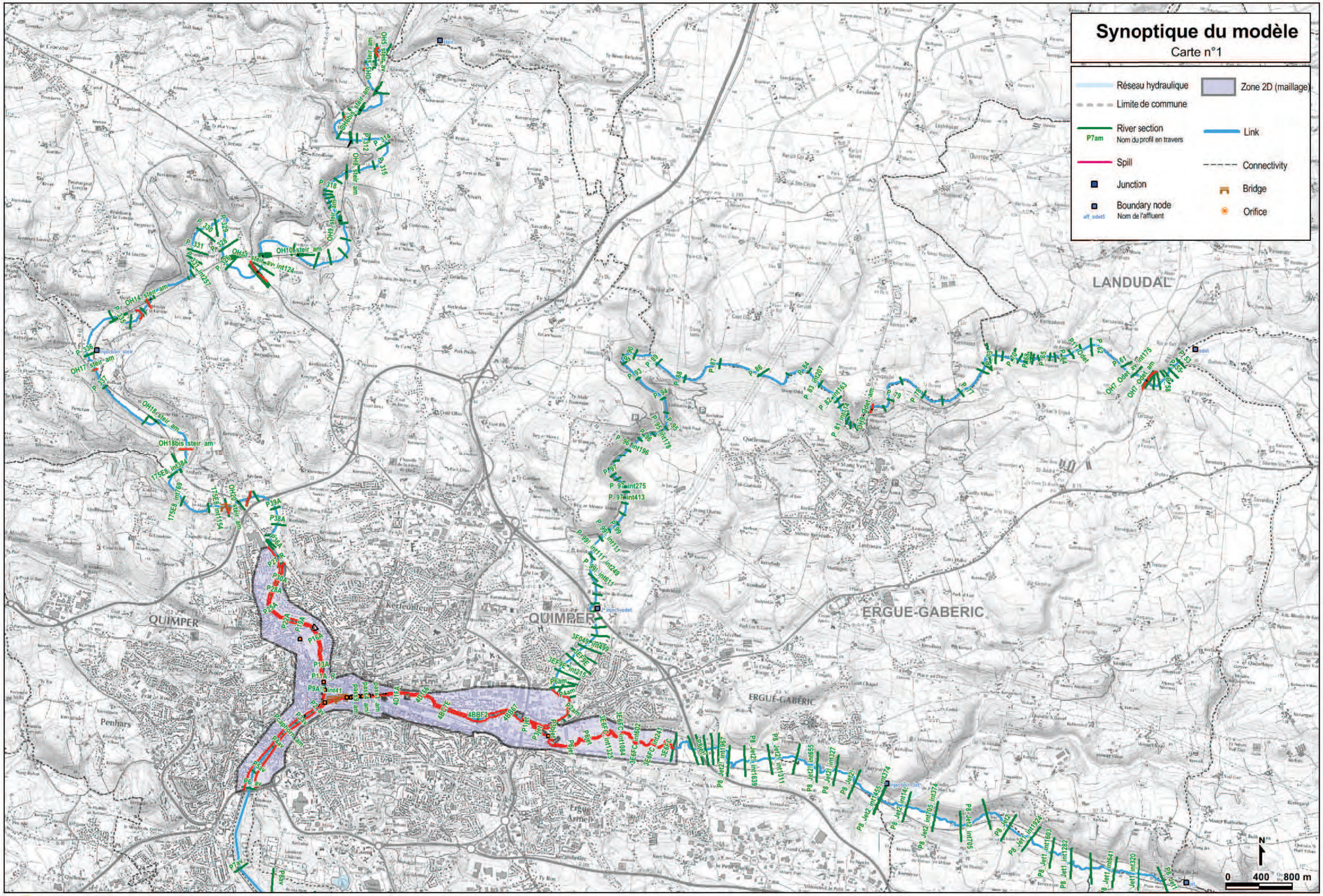

egis LBP32087B - ODET

Fond de plan : IGN SCAN25

11.2 - Synoptique du modèle hydraulique utilisé à l'aval

Synoptique du modèle

Carte n°1

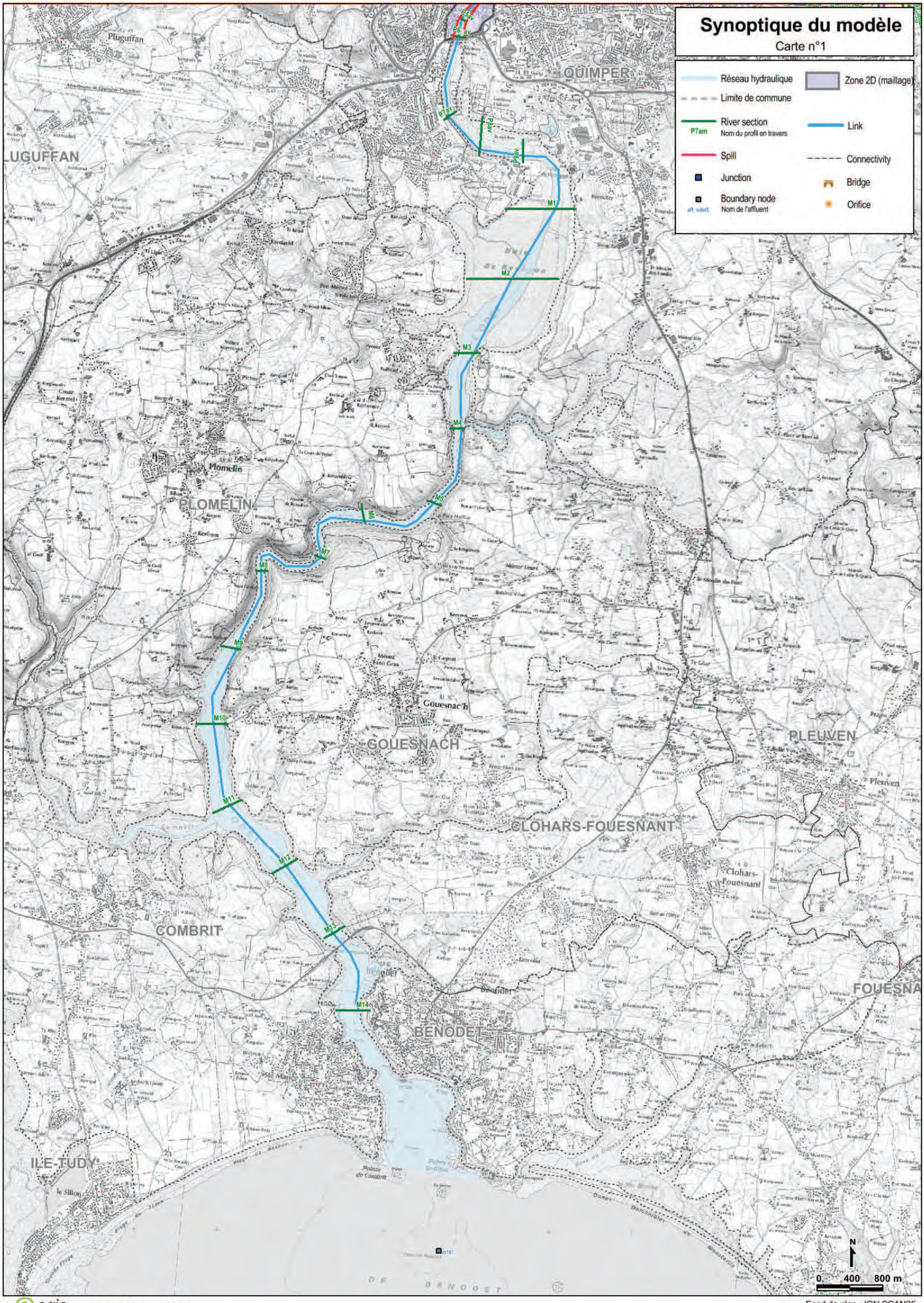

egis LBP32087B - ODET

Fond de plan : IGN SCAN25

11.3 - Bases de données utilisées pour l'analyse des enjeux du territoire

11.3.1 - Les installations industrielles et agricoles de la directive IPPC (« Integrated Pollution Prevention and Control »)

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
IPPC	DREAL Bretagne : UT29, UT35	fin 2012	fin 2012	10 000
	DREAL 44 et DREAL 50	fin 2012	fin 2012	10 000
	Gidic / S3Ic	juin-13	juin-13	50 000
Observations / Traitement de la donnée	Les données fournies par les DREAL (UT) ont été corrigées afin d'affiner leur localisation géographique. Les données extraites de GIDIC (tous les élevages) puis de S3Ic (certaines IPPC industries) sont parfois localisées au centroïde de la commune. Quelques corrections ont été faites lors de l'analyse visant à croiser ces données avec les surfaces potentiellement inondables : tous les sites "en limite" de zones inondables - mais a priori hors de celles-ci - ont été examinés plus finement et leur localisation a été corrigée le cas échéant. Au cours de cette analyse, des choix ont dû être effectués quant au filtre à apposer sur ces derniers sites : la localisation des sites est ponctuelle, leur intersection avec des zones potentiellement inondables a été analysée en fonction de la part des surfaces foncières supposées de ces sites dans ces zones potentiellement inondables. Cette appréciation a été réalisée ponctuellement.			

11.3.2 - Les stations d'épuration

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
STEU (stations de traitement des eaux usées)	DDTM29, DDTM35	oct-12	oct-12	10 000
	Portail national http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	janv-13	déc-11	25 000
Observations / Traitement de la donnée	RAS			

11.3.3 - Les zones protégées au titre de la DCE

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
PPC	ARS (Agence régionale de santé)	juil-13	juil-13	25 000
Observations / Traitement de la donnée	Les périmètres de protection de captage ou P.P.C. sont établis autour des sites de captages d'eau destinés à la consommation humaine. Toutefois, tous les P.P.C. n'ont pas été arrêtés (il reste des points de captage sans périmètres de protection). Ces PPC sont définis dans le code de la santé publique (article L-1321-2). Ils comportent trois niveaux : - le périmètre de protection immédiate : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même, - le périmètre de protection rapprochée : secteur plus vaste (en général quelques hectares) pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription particulière, - le périmètre de protection éloignée : facultatif, ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage, voire à l'ensemble du bassin versant. Un travail d'harmonisation de l'ensemble des P.P.C. est en cours au niveau national. Les P.P.C. utilisés pour les cartes "DI" ne sont pas harmonisés entre départements : géométries diverses des objets...			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Eaux de baignades	ARS (Agence régionale de santé)	juil-13	juil-13	5 000
Observations / Traitement de la donnée	Contenu de la donnée : Localisation des sites de baignades en mer et en eaux douces contrôlés. Sites NON REPRESENTES			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Zones protégées	DREAL Bretagne	avr-13	avr-13	25 000
Observations / Traitement de la donnée	Contenu de la donnée : - ZSC Zone Spéciale de Conservation (Directive européenne "habitats-faune-flore" 92/43/CEE du 21 mai 1992), - ZPS Zone de Protection Spéciale (Directive européenne "oiseaux" 2009/147/CE du 30 novembre 2009 remplaçant la Directive européenne "oiseaux" 79/409/CEE1 du 02 avril 1979).			

11.3.4 - Les activités économiques

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Ports, Aéroports [S]	Observatoire régional des transports (O.R.T.) de Bretagne (et 44)	avr-13	juil-13	10 000
	Web (Manche)	juil-13	juil-13	10 000
Observations / Traitement de la donnée	Localisation ponctuelle des sites portuaires (comme zones d'activités économiques, y compris de pêche pour certains) et aéroportuaires à partir des données de l'ORT. Un tracé surfacique des aéroports est généré à partir des données de la BD_Topo, et ponctuellement à partir des vues aériennes sur le web (mappy). En revanche la délimitation des emprises surfaciques des ports de commerce est plus complexe. Cette donnée n'est donc pas créée.			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Carrières	DREAL Bretagne	janv-13	janv-13	10 000
	BD_Topo® IGN	janv-13	oct-11	10 000
	BRGM	janv-13	janv-13	25 000
Observations / Traitement de la donnée	Sur la Bretagne, les données les plus fiables sont celles issues d'une base de suivi interne à la DREAL Bretagne. Ces données sont ponctuelles.			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Campings [S]	BD_Topo® IGN	juil-13	oct-11	10 000
Observations / Traitement de la donnée	Localisation des campings et villages/centres de vacances à partir de la donnée de la BD_Topo (les données surfaciques de la BD_Topo sont comparées aux données ponctuelles de localisation des campings de la même base pour s'assurer de leurs cohérences). Attention toutefois, seuls les campings de plus de 2ha sont recensés dans la BD_Topo. De même, seuls les villages vacances de capacités supérieures à 300 personnes sont repris dans cette base (les villages d'entreprises n'y figurent			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Activités futures	PLU communaux			
Observations / Traitement de la donnée	Sélection des zones AUc et AUs de vocation principale "activité" ou "mixte". Sur la commune de Concarneau : sélection des zones à urbaniser ou AU (1AUb, 1AUc, 1AUi, 2AU, 2AUi).			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Industrie, commerces	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	mars-13	oct-11	10 000
Observations / Traitement de la donnée	Traitement par le CETE Méditerrannée : sélection des surfaces industrielles et commerciales. Croisement avec les données ponctuelles sur les sites industriels, puis avec les données ponctuelles sur les sites commerciaux pour distinguer les surfaces industrielles des surfaces commerciales.			

11.3.5 - Les sites dits "sensibles" et sites utiles à la gestion de crise

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Bâtiments utiles à la gestion de crise				
Centres de décision, d'intervention -	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	janv-13	oct-11	10000
Campings [P] -	BD_Topo® IGN	juil-13	oct-11	10 000
Hôpitaux ...	ARS	juil-13	juil-13	25 000
... et cliniques	BD_Topo® IGN	juil-13	oct-11	10 000
Observations / Traitement de la donnée	Hôpitaux : tout type d'établissement de soins (hôpital, clinique - public ou privé). Géolocalisation à l'adresse avec le "Batch géocodeur" de Google. Campings : localisation des campings et villages vacances à partir de la donnée de la BD_Topo (les données surfaciques de la BD_Topo sont comparées aux données ponctuelles de localisation des campings de la même base pour s'assurer de leurs cohérences). Attention toutefois, seuls les campings de plus de 2ha sont recensés dans la BD_Topo. De même, seuls les villages vacances de capacités supérieures à 300 personnes sont repris dans cette base (les villages d'entreprises n'y figurent généralement pas). Centres de décision, d'intervention : casernes de pompiers, préfectures, mairies, gendarmeries/commissariats de police. Les futurs sites d'installation de CIS signalés lors de la consultation publique, ont été insérés à la cartographie. Un atelier municipal sur la commune de Treffiagat a également été rajouté sur demande de la commune car ce dernier pourrait servir les besoins de gestion de crise.			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Réseaux utiles à la gestion de crise				
Réseau ferré -	BD_Topo® IGN - RFF/RGI	janv-13	oct-11	10 000
Gares ferroviaires -	RFF/RGI	juil-13	dec 2008	50 000
Réseau routier -	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	janv-13	oct-11	10 000
Aéroports [P] -	Observatoire régional des transports (O.R.T.) de Bretagne (et 44)	avr-13	juil-13	10 000
Transfo. Énergie -	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	janv-13	oct-11	10 000
Réservoirs -	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	janv-13	oct-11	10 000
Captages -	Source : ARS - Sites NON REPRESENTES			
Observations / Traitement de la donnée				

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Bâtiments/sites sensibles				
Enseignement	- SDIS 29	juil-13	juil-13	5 000
Maisons de retraite	- SDIS 29, FINESS*	juil-13	juil-13	10 000
Foyers/Etablissements pour personnes handicapées	- SDIS 29, FINESS*	juil-13	juil-13	10 000
Prisons	- Aucun établissement pénitentiaire dans l'emprise du TRI			
Crèches	- base finess	juil-13	juil-13	25 000
Observations / Traitement de la donnée	Crèches : géolocalisation à l'adresse avec le "Batch géocodeur" de Google. Localisation précise à la rue, voire à l'adresse exacte. Enseignement : extraction des sites (maternelle, primaire, collège, lycée, université, IUFM, IUT,...) depuis la base des Etablissements recevant du public RP du SDIS29. Maisons de retraite : Extraction des établissements médico-sociaux de la base Finess, puis filtre appliqué pour ne retenir que les maisons de retraite. Une géolocalisation à l'adresse est faite avec le "Batch géocodeur" de Google. Ces données sont comparées et complétées avec celles de la base des "établissements répertoriés" (sites avec plans d'intervention spécifiques, sites des personnes à évacuer,...) du SDIS 29. Foyers/Etablissements pour personnes handicapées : démarche similaire à celle mise en oeuvre pour les maisons de retraite. Sélection faite des établissements de soins, et foyers pour enfants et/ou adultes handicapés.			
	** FINESS Fichier national des établissements sanitaires et sociaux*			

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Installations susceptibles d'aggraver la gestion de crise				
SEVESO non IPPC	- DREAL Bretagne	juin-13	juin-13	10 000
Observations / Traitement de la donnée	RAS			

11.3.6 - Les données à caractère patrimonial

Donnée	Source(s)	Date contact	Date validité	Echelle
Patrimoine	BD_Topo® IGN / CETE Méditerrannée	mars-13	oct-11	10 000
Observations / Traitement de la donnée	Traitement par le CETE Méditerrannée : sélection des dolmens, habitations troglodytiques, menhirs, monuments, musées, vestiges archéologiques, parcs (objets surfaciques non représentés sur les cartes mais donnée figurant dans le SIG), monuments de cultes divers.			

11.4 - Détails du recensement de la population et des emplois

Le tableau suivant détaille le **nombre d'habitants** estimés en zone inondable par commune et pour chaque scenario d'inondation.

Commune	Dénombrement des populations en zones d'aléas				Population estivale
	Scénario "aléa fréquent"	Scénario "aléa moyen"		Scénario "aléa rare"	
		avec 20 cm lié au changement climatique	avec 60 cm lié au changement climatique		
Bénodet	- de 20	21	38	114	+ 572% soit + 19056 hab
Clohars-Fouesnant	- de 20		- de 20	- de 20	+ 64% soit + 1437 hab
Combrit	129	137	143	157	+ 181% soit + 6386 hab
Concarneau	92	240	404	792	+ 56% soit + 10660 hab
Ergué-Gabéric	38		56	71	+ 3% soit + 267 hab
Fouesnant	120	182	289	612	+ 230% soit + 21017 hab
Gouesnach	- de 20		- de 20	- de 20	+ 43% soit + 1106 hab
Guengat	- de 20		24	38	+ 10% soit + 166 hab
Île-Tudy	367	394	444	626	+ 906% soit + 6601 hab
La Forêt-Fouesnant	- de 20	28	56	187	+ 195% soit + 6503 hab
Le Guilvinec	- de 20	27	104	392	+ 140% soit + 4047 hab
Loctudy	110	169	278	670	+ 276% soit + 11424 hab
Penmarch	670	1048	1457	2228	+ 182% soit + 10526 hab
Plobannalec-Lesconil	114	135	190	404	+ 177% soit + 5897 hab
Plomelin	- de 20		- de 20	21	+ 10% soit + 399 hab
Pluguffan	- de 20		- de 20	- de 20	+ 2% soit + 77 hab
Pont-l'Abbé	40	188	370	673	+ 28% soit + 2366 hab
Quimper	1756		4221	5736	+ 10% soit + 6569 hab
Treffiagat	76	131	278	673	+ 140% soit + 3345 hab

Le tableau suivant détaille le nombre d'emplois estimés en zone inondable par commune et pour chaque scenario d'inondation.

Commune	Dénombrement des emplois en zones d'aléas			
	Scénario "aléa fréquent"	Scénario "aléa moyen"		Scénario "aléa rare"
		avec 20 cm lié au changement climatique	avec 60 cm lié au changement climatique	
Bénodet	- de 50	88	95	306
Clohars-Fouesnant	- de 50		- de 50	- de 50
Combrit	- de 50	- de 50	- de 50	- de 50
Concarneau	251	705	1382	2186
Ergué-Gabéric	- de 50		- de 50	52
Fouesnant	57	90	101	146
Gouesnach	- de 50		- de 50	- de 50
Guengat	- de 50		- de 50	- de 50
Île-Tudy	- de 50	93	108	222
La Forêt-Fouesnant	- de 50	- de 50	- de 50	98
Le Guilvinec	- de 50	- de 50	282	689
Loctudy	72	172	192	365
Penmarch	249	348	483	734
Plobannalec-Lesconil	- de 50	- de 50	- de 50	155
Plomelin	- de 50		- de 50	- de 50
Pluguffan	- de 50		- de 50	- de 50
Pont-l'Abbé	- de 50	86	168	420
Quimper	3414		8564	8990
Treffiagat	- de 50	- de 50	91	177

Une incertitude de l'ordre de 20 % reste attachée au calcul des emplois impactés. Les chiffres cités dans le tableau précédent et sur les cartes sont des valeurs moyennes de l'estimation. Les résultats détaillés (fourchettes de valeurs) par commune sont présentés dans les deux tableaux suivants.

		Emploi Min	Emploi Max	Valeur retenue (moyenne)
Bénodet	Scénario Aléa fréquent	8	11	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	74	102	88
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	81	109	95
	Scenario Aléa rare	238	374	306
Clohars-Fouesnant	Scénario Aléa fréquent	0	0	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	0	0	- de 50
	Scenario Aléa rare	0	0	- de 50
Combrit	Scénario Aléa fréquent	14	15	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	17	19	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	18	20	- de 50
	Scenario Aléa rare	21	23	- de 50
Concarneau	Scénario Aléa fréquent	206	295	251
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	558	852	705
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	1050	1714	1382
	Scenario Aléa rare	1678	2693	2186
Ergué-Gabéric	Scénario Aléa fréquent	3	3	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	37	50	- de 50
	Scenario Aléa rare	nr	nr	52
Fouesnant	Scénario Aléa fréquent	49	64	57
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	79	100	90
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	90	112	101
	Scenario Aléa rare	134	158	146
Gouesnach	Scénario Aléa fréquent	0	0	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	0	0	- de 50
	Scenario Aléa rare	0	0	- de 50
Guengat	Scénario Aléa fréquent	0	0	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	15	15	- de 50
	Scenario Aléa rare	15	15	- de 50
Île-Tudy	Scénario Aléa fréquent	46	51	49
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	86	100	93
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	101	115	108
	Scenario Aléa rare	202	241	222

		Emploi Min	Emploi Max	Valeur retenue (moyenne)
La Forêt-Fouesnant	Scénario Aléa fréquent	1	1	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	4	5	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	30	36	- de 50
	Scenario Aléa rare	89	106	98
Le Guilvinec	Scénario Aléa fréquent	6	6	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	37	54	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	203	361	282
	Scenario Aléa rare	0	0	- de 50
Loctudy	Scénario Aléa fréquent	59	84	72
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	134	209	172
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	153	230	192
	Scenario Aléa rare	295	434	365
Penmarch	Scénario Aléa fréquent	202	296	249
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	289	406	348
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	396	569	483
	Scenario Aléa rare	601	866	734
Plobannalec-Lesconil	Scénario Aléa fréquent	12	14	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	13	15	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	23	27	- de 50
	Scenario Aléa rare	135	175	155
Plomelin	Scénario Aléa fréquent	3	3	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	3	3	- de 50
	Scenario Aléa rare	3	3	- de 50
Pluguffan	Scénario Aléa fréquent	0	0	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	0	0	- de 50
	Scenario Aléa rare	0	0	- de 50
Pont l'Abbé	Scénario Aléa fréquent	4	5	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	74	98	86
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	146	190	168
	Scenario Aléa rare	345	495	420
Quimper	Scénario Aléa fréquent	2667	4161	3414
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	6683	10444	8564
	Scenario Aléa rare	7047	10933	8990
Treffiagat	Scénario Aléa fréquent	21	31	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC + 20cm	27	38	- de 50
	Scenario Aléa moyen CC +60 cm	68	113	91
	Scenario Aléa rare	140	213	177

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Energie
www.developpement-durable.gouv.fr

Mise en œuvre de la directive inondations dans le bassin Loire Bretagne

Réalisation:

DREAL Bretagne - 10 rue Maurice Fabre – CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél : 33 (02) 99 33 45 55
Fax : 33 (02) 99 33 44 33
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Coordination:

DREAL Centre – bassin Loire-Bretagne
5 avenue Buffon . BP 6407
45064 ORLEANS CEDEX 2

Tél: 02 36 17 41 41
Fax: 02 36 17 41 01

WWW.centre.developpement-durable.gouv.fr